



ELENA SIMONATO

# UNE CINQUIÈME SUISSE AU BORD DE LA MER NOIRE

Nouvelle histoire  
documentée  
de la colonie suisse  
de Chabag  
1822–1944

SCHWABE VERLAG





**Elena Simonato**

# **Une cinquième Suisse au bord de la mer Noire**

**Nouvelle histoire documentée de la colonie suisse  
de Chabag (1822–1944)**

**Schwabe Verlag**

L'étape de la préresse de cette publication a été soutenue par le Fonds national suisse de la recherche scientifique.

Publié avec un subside de la Commission des publications de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne.



Publié avec le soutien du Consulat Honoraire de la Fédération de Russie à Lausanne.



**Consulat général honoraire  
de la Fédération de Russie  
à Lausanne**

Paru en 2021 chez Schwabe Verlag, Basel

Information bibliographique de la Deutsche Nationalbibliothek

La Deutsche Nationalbibliothek a répertorié cette publication dans la Deutsche Nationalbibliografie; les données bibliographiques détaillées peuvent être consultées sur Internet à l'adresse <http://dnb.dnb.de>.



Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale – Pas de Modification 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0)

Cette œuvre est protégée par le droit d'auteur. L'œuvre ne peut être reproduite de façon intégrale ou partielle, sous aucune forme, sans une autorisation écrite de la maison d'édition, ni traitée électroniquement, ni photocopiée, ni rendue accessible ou diffusée.

Illustration couverture: Image 1: Archives de la famille Christen-Laurent, Corseaux; Image 2: Archives d'Etat de la région d'Odessa

Couverture: icona basel gmbh, Basel

Conception graphique: icona basel gmbh, Basel

Composition: 3w+p, Rimpar

Printed in Germany

ISBN Livre imprimé 978-3-7965-4338-8

ISBN eBook (PDF) 978-3-7965-4361-6

DOI 10.24894/978-3-7965-4361-6

L'e-book est identique à la version imprimée et permet la recherche plein texte. En outre, la table des matières et les titres sont reliés par des hyperliens.

[rights@schwabe.ch](mailto:rights@schwabe.ch)

[www.schwabe.ch](http://www.schwabe.ch)

## Table des matières

<b>Note sur la translittération des noms propres</b> .....	1
<b>Préface</b> .....	11
<b>Chapitre 1 Une poignée de gens en proie aux caprices du destin</b> .	13
Chabag avant Chabag. La Bessarabie et l'emplacement de la future colonie .....	13
Organisation de la Bessarabie et les débuts des colonies .....	16
Genius loci. Chabag et Odessa .....	18
Les grandes espérances. Le projet d'une colonie de vigneronns suisses ...	21
La route vers la Bessarabie .....	33
Les nouveaux Robinsons .....	39
Premiers succès, premiers échecs .....	42
Règles de vie et tracasseries administratives .....	45
Des querelles de bon voisinage .....	50
Succès de la viticulture .....	56
Les initiatives diverses .....	59
<b>Chapitre 2 L'essor de la colonie</b> .....	69
Aspect de Chabag et vie administrative .....	69
Une Suisse en miniature. L'arrivée de colons de langue allemande .....	74
Le prêtre Bugnion et ses initiatives .....	77

L'église .....	85
Chabag dans les années 1850–1870 .....	89
Les grandes réformes .....	92
Chabag et « le bon vieux temps sous le tsar » .....	94
Le dilemme du service militaire .....	96
L'oïkouménè de Chabag .....	102
Être Suisse en Russie, selon Louis Gander .....	104
Les colons et leurs voisins .....	112
<b>Chapitre 3 Chabag dans l'entre-deux guerres. La fin du paradis</b> .	117
Chabag dans les années 1920–1930 à travers les souvenirs de Chabiens.	119
Un bourg vaudois dans la steppe .....	131
Chabag dans le reportage de Charles Gos .....	134
Les Chabiens en Europe .....	141
Une cinquième Suisse en Bessarabie .....	145
Le français de Chabag .....	150
Chabag fête ses 100 ans .....	153
La fin du bien-être économique .....	156
Être Suisse à Şaba-la-roumaine .....	159
Chabag et les autorités roumaines .....	162
Dynamiques internes .....	167
Une agence consulaire à Chabag .....	171
<b>Chapitre 4 L'exode et le destin de la communauté de Chabag</b> ....	183
1940. Chronique d'une mort annoncée .....	183
Le 28 juin 1940 raconté par les Chabiens .....	186
Initiatives de la Légation de Suisse à Bucarest .....	195

Quitter Chabag par la mer. Le sauvetage de 33 Chabiens .....	198
Chabag-la soviétique, après le 28 juin 1940 .....	200
Une vie après Chabag .....	201
L'exode d'octobre 1940 .....	204
Cernavoda, espoir de ressusciter Chabag en Roumanie .....	210
Retour à Chabag, espoir et choc du réel .....	218
Le dilemme de de Weck .....	221
L'été 1942 à Chabag .....	224
Le deuxième exode, 1943, et la position des autorités .....	231
D'Osnova à Lausanne .....	235
Les Chabiens à Lausanne, le retour .....	237
<b>Epilogue</b> .....	243
<b>Références bibliographiques</b> .....	249
A. Documents d'archives .....	249
Archives privées .....	252
Articles de presse de l'époque .....	252
B. Autres sources .....	254
<b>Annexes</b> .....	259



## **Note sur la translittération des noms propres**

Nous nous sommes tenue à la translittération internationale, sauf pour les certains noms propres dont l'usage a fixé l'orthographe, p. ex. Pouchkine (et non Puškin). Nous avons maintenu l'orthographe Chabag, correspondant à celle en usage auprès des historiens, même si le nom est orthographié dans différents documents Chaba, Schaba, Schabo, Shabo ou Şaba.



## Préface

– Tenez, voilà Chabag ! Alors, je vis monter de la steppe des arbres et des toits où le chaume se mêlait aux tuiles, et, plus haut que ces humbles toits, un clocher blanc dont l’aspect m’était familier et qui résumait la silhouette de presque tous les temples des villages vaudois. En ma gorge étranglée, mon cœur se mit à battre ... (Charles Gos, 1936)

Chabag est devenu Shabo, Akkerman est devenu Belgorod-Dniestrovski, Bugaz est devenu Zatoka. Ces lieux ont bien changé depuis le début du 19<sup>e</sup> siècle. De 1822 à 1940, c’est sur les bords du liman du Dniestr, près d’Odessa, que s’élevait une des plus grandes colonies suisses. Ses rues portaient les noms de de La Harpe, et d’Alexandre I<sup>er</sup>. Le déluge des vicissitudes géopolitiques a englouti Chabag, dont il ne subsiste que quelques vestiges : les murs de stuc rose du temple, les murailles, une centaine de caves à vin vides, les pressoirs à raisin. Chabag est le symbole d’une civilisation à jamais disparue. On découvrira dans ce livre la destinée de cinq générations de colons de Chabag, pour la plupart vaudois et bâlois. On présentera, à travers l’histoire de Chabag, la grande Histoire, celle de la Suisse, de l’Empire russe et de l’Europe.

Le présent ouvrage entend apporter des éclairages nouveaux sur la vie de Chabag. Car l’histoire de cette communauté présente encore quelques zones d’ombre. Cela tient certes à la dispersion des sources disponibles, mais aussi à la complexité des situations que la colonie a vécues. Nombre d’écrits contemporains sont de seconde main, ce qui ne contribue pas à la faire mieux connaître et accroît le risque d’erreurs. C’est pourquoi nous avons consulté chaque fois que cela a été possible les textes originaux. Un travail de longue haleine a été effectué dans les archives de Lausanne, de Zürich, de

Berne, et en dehors de la Suisse, de Stuttgart, de Saint-Pétersbourg et d'Odessa<sup>1</sup>. Il a fallu parfois un travail de détective, de déchiffreur et de calligraphe pour analyser les sources premières en russe, allemand, français et roumain.

Les documents privés, dont quelques inédits, ont constitué une source essentielle de cette étude. En visitant les familles des personnes nées à Chabag vivant dans le canton de Vaud, en Allemagne et en Ukraine, nous avons recueilli leurs confidences. Les descendants des familles Isert-Buxcel, Gavri-liouc-Margot, Heller-Gander, Christen-Laurent et Robatel-Dogny ont généreusement permis de consulter leurs albums de famille. Cet ouvrage laisse ainsi la parole aux Chabiens eux-mêmes en utilisant largement leur correspondance. Les personnalités des Chabiens y apparaissent à vif ; il n'est pas question de passer sous silence ce qui pourrait brouiller leur image idéalisée. Leur vie ne se présente pas comme une ligne continue et harmonieuse. Nous essayons de comprendre les moments des conflits et les moments difficiles. On suivra la destinée de ces gens d'exception comme une clé de lecture de la destinée des Suisses à l'étranger : leur rapport envers la patrie, leurs langues, leurs mœurs.

---

1 Cette recherche a été conduite dans le cadre du projet bilatéral financé par le Fonds National Suisse IZLZ\_N°164069 « History of Swiss communities in Crimea and on the Northern Black sea coast. Linguistic and identity's issues » 2016–2019, dirigé par l'auteure.

# Chapitre 1

## Une poignée de gens en proie aux caprices du destin

### Chabag avant Chabag. La Bessarabie et l'emplacement de la future colonie

La défaite de Napoléon, la refonte des frontières, la renaissance de l'Empire russe sous le tsar Alexandre I<sup>er</sup> (1801–1825) – tous ces événements marquant le début du 19<sup>e</sup> siècle en Russie constituent le cadre historique de la fondation de la colonie de Chabag. Ils donnent l'impulsion à la colonisation de la Bessarabie, province que la Russie reçoit suite au traité de Bucarest, conclu en 1812<sup>1</sup>. Avant d'être conquise par la Russie, la province a fait partie de l'Empire ottoman. Le nom originel de la future colonie de Chabag, Achabag (en russe « Шаба »), figurant dans les premiers documents qui le mentionnent, est d'origine turque. À l'époque, des rumeurs circulent au sujet de la Bessarabie : on prétexte qu'elle est peuplée de brigands, qu'elle regorge de serpents et de scorpions et qu'on y meurt de la peste. Ces rumeurs montrent à quel point la géographie de cette province est mal connue. La région reste peu peuplée. Tant que Napoléon bataille, la Russie n'a pas le loisir de s'en occuper. Le traité de Vienne, conclu en 1816, la libère de ses lourds soucis, le pays peut enfin souffler et songe à se réorganiser. Les premières expéditions rapportent maintes informations sur le pays. À la différence des provinces du Caucase, « voisins des peuples rebelles et ennemis », la Bessarabie posséderait « un air sain, un bon climat, une abondance de fruits du Midi » et

---

1 Bessarabie est un nom désignant tour à tour plusieurs territoires des anciennes principautés roumaines et provenant de la dynastie valaque des Bassarab. Dans le sens le plus courant, il désigne la partie orientale de la Moldavie historique, située entre le Prut et le Dniestr, aujourd'hui partagée entre la Moldavie et l'Ukraine.

surtout, elle serait peuplée de « Moldaves gentils et dociles »<sup>2</sup>. Ces récits poétiques des « parfums des acacias, chants de rossignols, des eaux regorgeant d'immenses saumons et ses marais aux réserves inépuisables de chasse » transforment la Bessarabie en un pays de cognac pour un citadin habitué à la neige de Moscou ou à l'humidité de Saint-Pétersbourg<sup>3</sup>. Le lecteur des almanachs se laisse impressionner par l'exotisme de la province, renforcé par ses richesses et ses dangers. La limite des climats est celle des deux civilisations : certains auteurs russes représentent le Dniestr comme la frontière entre les pays civilisés et semi-sauvages. Une fois franchi le Dniestr, un voyageur rencontre des « gens semi-nus, aux visages animaux, parlant une langue inculte<sup>4</sup> ». L'appropriation par la Russie apportera la civilisation européenne, qui remplacera la barbarie. Ce discours de la mission civilisatrice est un avatar de la vision qu'ont les étrangers. Sur cette échelle mentale de la civilisation, les aborigènes occupent une marche bien basse. Le 16 avril 1818, lors de son voyage à travers la Russie méridionale, Alexandre I<sup>er</sup> met pour la première fois le pied en Bessarabie, à Kamenets-Podolski (actuellement en Ukraine). Par cette première visite symbolique, il s'approprie ainsi la nouvelle province.

La position géographique de la Bessarabie, du 45<sup>e</sup> au 48<sup>e</sup> degré de latitude, la rend propre aux cultures les plus variées. La principale culture de la Bessarabie est celle du maïs, qui constitue la plus importante nourriture des habitants de nationalité moldave ; l'orge et le froment tiennent la seconde place, écrit un contemporain. La Bessarabie abonde en bons arbres fruitiers qui produisent d'excellents fruits ; les noyers, les pruniers, les abricotiers et les mûriers y croissent admirablement. Le village d'Achabag est situé dans la partie de la Bessarabie, réputée pour ses richesses, nommée par les Tatars « Budjak », ce qui signifie « coin ». La mer et les rivières abondent en poissons, les lacs salés comportent des réserves de sel, les steppes sont des

---

2 P. Šabel'skij, « Kratkoe obozrenie Bessarabii », *Syn Otečestva*, 1815, N<sup>o</sup> 16, p. 125–126.

3 A.F. Vel'tman, *Vospominanija o Bessarabii*, 1998 (1837).

4 « Čuždyj dlja muz jazyk », – écrit A.I. Mixajlovskij-Danilevskij, qui accompagne l'empereur dans son voyage. A.I. Mixajlovskij-Danilevskij, « Iz vospominanij Mixajlovskogo-Danilevskogo. Putešestvie s imperatorom Aleksandrom I po Južnoj Rossii », *Russkaia starina*, 1877, N<sup>o</sup> 7, p. 76, se référant à 1829.

pâturages excellents et le sol se prête à la culture des céréales. Enfin les sables présentent un sol très propice à la culture de la vigne. Dans le nord de la province, on trouve une grande quantité de produits des pays tempérés tandis qu'au midi on trouve ceux des régions maritimes.

Tous ces avantages réclament des hommes actifs et travailleurs qui ne se trouvent pas sur place. Plusieurs historiens s'accordent à affirmer que l'on peut difficilement penser à coloniser la Bessarabie avec des sujets russes. Les conditions de vie (rappelons que le servage ne sera aboli qu'en 1861) de ces derniers ne leur permettent pas de posséder la force et la résistance nécessaires pour la colonisation de nouveaux territoires. Le gouvernement russe n'a donc que la possibilité de chercher des colons à l'étranger et de les encourager à venir avec des propositions avantageuses, comme auparavant en Crimée. On rappellera que Chabag n'est pas la première colonie agricole fondée par des ressortissants suisses sur le territoire de l'Empire russe. D'autres colonies existent en Crimée, alors nommée Tauride, dès le début du 19<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup>. La plus grande d'entre elles, Zurichthal, a été fondée en 1805. Après elle, de nombreuses initiatives voient le jour. Le Major Caspar Escher (1775–1859) tente une installation de colons en Crimée, puis Johann Bihler entreprend de faire venir des familles près de la ville d'Ovidiopol, à quelques kilomètres de la future colonie de Chabag<sup>6</sup>. On mentionnera également l'initiative d'Antoine-Henry Jomini (1779–1869) qui, en 1819, prévoit d'amener en Crimée quelques 500 colons.

Conséquence des guerres, le territoire du Budjak est en majeure partie propriété de l'État. Et comme les limites entre terres gouvernementales et terres privées ne sont indiquées que très vaguement, il en découle une grande confusion. Le nouvel émigrant s'établit où bon lui plaît et occupe les terres

---

<sup>5</sup> G. Gëtte, G. Molotkov, « Iz istorii švejcarskoj kolonizacii juga Rossijskoj imperii », *Istoričnij arxiv*, N° 13, 2014, p. 127–136.

<sup>6</sup> Le projet d'installation de Bihler avait été étudié en détail par S. Kaschenko, E. Kaschenko et I. Ivanova (voir Références bibliographiques). Il n'est pas élucidé pourquoi la demande de Louis-Vincent Tardent a empêché l'émigration organisée par Johann Bihler. Malgré le fait que c'étaient deux groupes de gens de métiers différents et qu'ils devaient s'installer dans des régions différentes, la deuxième demande a interrompu le déroulement d'une affaire presque achevée. Pour trouver la réponse à cette question, il faudra étudier les dossiers de l'émigration des vigneron du canton de Vaud en Bessarabie. Ce sera pour une prochaine étude.

d'après ses convenances et dans la possibilité de ses moyens, créant ainsi des malentendus sans nombre. Longtemps après encore, la légitimité du droit de possession de beaucoup de propriétés privées sera contestée par l'État. Aussitôt, arrivent des gens de différentes conditions, des vagabonds et des serfs attachés à la glèbe ayant fui leurs patrons. Les uns à cause du service militaire, les autres étant chassés comme membres de sectes religieuses. Ils trouvent en Bessarabie une certaine liberté, produit d'une administration en majeure partie défectueuse, corrompue et par conséquent conciliante. Outre les colons, on voit à cette époque s'installer plusieurs riches particuliers, auxquels le gouvernement accorde autant de terres que ceux-ci sont capables d'en cultiver. L'obligation de cultiver et de faire valoir ces terres, au plus tard dans un intervalle de trois ans, est la condition *sine qua non* de leurs droits sur celles-ci. Une fois le délai écoulé, une commission officielle vient contrôler si les conditions sont bien remplies, et fait alors entrer les colons et les particuliers en possession légale comme récompense de leurs labeurs. Dans le cas contraire, l'État reprend le terrain.

### **Organisation de la Bessarabie et les débuts des colonies**

Le Bureau (*Kontora*) de la Nouvelle Russie pour les colons étrangers, après avoir existé durant dix-huit ans, ne suffit plus : le nombre considérablement accru des colons dans les trois gouvernorats et dans la région de Bessarabie, leur petite densité, leur éloignement par rapport au centre situé à Ekaterinoslav (actuellement la ville de Dniepr en Ukraine), ont comme conséquence la mise en place de filiales de ladite institution, nommées Bureaux. En 1818 est institué le Comité curateur des colonies de la Russie méridionale. Situé à Ekaterinoslav jusqu'en 1822, puis à Kichinev (aujourd'hui Chisinau) de 1822 à 1833 et enfin à Odessa jusqu'en 1871, il gère toutes les colonies étrangères, sans distinction de nationalité et de religion. Il a pour mission d'administrer les colons d'après les règlements qui les concernent, de défendre et protéger les droits et les prérogatives qu'on leur a accordés et de veiller à ce que les engagements des colons envers le gouvernement russe soient observés. Le curateur en chef est nommé personnellement par l'empereur. Le comité représente la plus haute instance judiciaire de la Russie méridionale. Dans leurs rapports avec les autorités, les colonies se divisent en arrondissements,

administrés par des Bureaux, comme par exemple le Bureau pour la Bessarabie (Bessarabskaia kontora inostrannyx pereselencev pri Popečitel'nom komitete) ; chaque colonie est administrée par son tribunal, subordonné au tribunal de l'arrondissement. Le Comité curateur administre 84 colonies (16.967 personnes), la Chancellerie d'Odessa en gère 44 (18.499 personnes). Au total, le nombre de colonies s'élève à 128 et le nombre de colons à 35.466 personnes. Le Bureau pour la Bessarabie est d'abord situé à Tarutino, puis à Kauchany dès 1821<sup>7</sup>. Enfin, en 1833, les Bureaux sont supprimés, et le comité gère les colonies directement.

En janvier 1818, le général Ivan Inzov (1768–1845) vient occuper jusqu'en 1844 le poste de Curateur en chef du Comité des colonies de la Russie méridionale<sup>8</sup>. Qui est Ivan Inzov, dont le portrait, aux dires de ses contemporains, se trouve dans chaque maison des colons, placé à côté de celui du tsar ? D'après les historiens, Inzov serait le fils illégitime d'un personnage « haut placé ». Élevé par la famille du prince Nikolaj Troubetzkoy (1744–1820), franc-maçon, Inzov n'a jamais connu ses parents. Inzov a brillamment servi dans l'armée lors de la guerre russo-turque. Il a pris part au siège d'Izmail, puis a servi d'aide de camp au prince Nikolaj Repnin (1734–1801), franc-maçon lui aussi. Par la suite, il a participé à l'épopée italienne d'Alexandre Souvorov (1730–1800). En 1813, on le retrouve à combattre l'armée de Napoléon sous les ordres de Mikhaïl Koutouzov (1745–1813). De 1833 et jusqu'à sa mort, il habite à Odessa. Les colons lui témoigneront une grande reconnaissance, notamment les Bulgares du Budjak. À sa mort, les Bulgares demanderont la permission de l'ensevelir dans la ville de Bolgrad où ils érigeront un mausolée.

La maisonnette à deux étages d'Inzov est située au sommet de la colline surplombant Kichinev. En contrebas, se serrent les masures de Cosaques. Vieux garçon, Inzov partage sa maison avec des officiers. Il se passionne pour l'étude de la nature, comme en témoignent son bureau rempli de bonsaïs et de minéraux, ainsi que la cour où l'on trouve volières et cages avec

---

7 Tarutino est une colonie allemande, située près de Chabag, dans le district d'Akkerman (fondé en 1820). Tarutino a été la première des colonies allemandes, en 1814.

8 Il a été transformé en 1820 en Comité curateur pour les colons étrangers de la Russie méridionale.

des canaris et autres oiseaux. C'est également chez lui que séjourne le poète Alexandre Pouchkine en exil. Ce n'est pas un hasard si le poète se retrouve là-bas, Capo d'Istria<sup>9</sup> ayant fait la demande au tsar en prétextant que Pouchkine allait pouvoir l'aider à traduire le code de Napoléon. Le commandant en chef à Akkerman est aussi ami de Pouchkine<sup>10</sup>. Ce voisinage dérange d'ailleurs profondément Inzov. Pouchkine aurait appris au perroquet des expressions colorées en moldave. Pour le poète, la Bessarabie est un lieu loin de la capitale et de sa civilisation. Paradoxalement, ce sera le centre d'un univers à soi. À la lumière des développements ultérieurs de la colonie de Chabag, on n'exagérera pas en affirmant que son implantation près d'Odessa a constitué une chance extraordinaire.

### Genius loci. Chabag et Odessa

À cette époque, la franchise du port<sup>11</sup> amène Odessa à un degré de splendeur difficile à imaginer, dont témoignent les imposantes constructions de l'époque que nous pouvons admirer encore aujourd'hui. L'Escalier du Potemkine, monumental et majestueux, accueille les voyageurs arrivant par mer, telle la porte d'accès à l'Europe des Sarmates. Ses deux cents marches aboutissent à la statue du duc de Richelieu (1766–1822), maire d'Odessa de 1803 à 1814 et gouverneur de la Nouvelle-Russie et de la Bessarabie. Il est encore aisé d'imaginer les années prospères de la ville en parcourant son centre historique. Ses vieux quartiers reconnaissables à leurs bas-reliefs et qui ont vu Richelieu descendre en pente douce vers la mer. La ville vit, dans les années 1810 à 1820, ses années de gloire. « Le duc de Richelieu vint rejoindre l'empereur Alexandre, qui lui confia une grande tâche dans l'administration des provinces méridionales de son vaste empire. – La barbare ignorance des Musulmans, les ravages de la guerre avaient converti en déserts incultes

---

9 Ioannis Antonios Kapodístrias (1776–1831), ou Giovanni Antonio Capo d'Istria, fut, de 1816 à 1822, le ministre des affaires étrangères d'Alexandre I<sup>er</sup> conjointement avec K. Nesselrode (1780–1862).

10 Pour plus de détails sur les contacts de Tardent avec Pouchkine, voir O. Grivat, *Les vigneronnes suisses du tsar*, Chapelle-sur-Moudon, 1993, p. 14–16.

11 L'oukaze (décret) d'Alexandre I<sup>er</sup> du 16 avril 1817 confère à Odessa le statut de port-franc, impliquant entre autres une exemption d'impôts pour 30 ans.

toutes les provinces qui avoisinent la Mer-Noire. Les vieilles colonies romaines n'existaient plus que de nom ; il fallait rappeler des habitants et y ramener la civilisation européenne. Au commencement de 1803, le duc de Richelieu fut nommé gouverneur d'Odessa, puis appelé à l'administration générale de la nouvelle Russie. (...) Le nouveau gouverneur reçut de l'empereur Alexandre le pouvoir le plus absolu ; il put tout faire mouvoir dans son administration. C'est toujours à l'aide de ce pouvoir absolu que les grandes choses ont été faites ! À peine le duc de Richelieu avait-il pris le gouvernement de la nouvelle Russie, que tout revêtit une face de rajeunissement. Le commerce, débarrassé d'entraves, avait pris l'essor le plus rapide ; à Odessa, la population avait décuplé. L'administration du gouverneur s'étendait des vastes contrées du Dniepr au mont du Caucase. Plus de cent villages peuplés par les colons étrangers donnèrent l'exemple des pratiques les plus éclairées de l'agriculture. Au milieu des plaines qui offraient à peine aux tatars quelques herbages pour leurs troupeaux<sup>12</sup>. »

Odessa est un extraordinaire creuset culturel, telle la Saint-Pétersbourg de la mer Noire. « Une queue-de-pie française, un beefsteak anglais, du vin chypriote, une pipe turque, actrices italiennes », c'est ainsi qu'est dépeinte la métropole sur les pages du journal de voyage des Suisses Hommaire<sup>13</sup>. Ils nous transmettent l'image d'une société consistant en autant d'éléments hétérogènes qu'elle n'a pas de caractère propre. Français, Allemands, Russes, Anglais, Grecs et Italiens apportent chacun son brin d'opinions, d'habitudes, de langues, d'intérêts et de préjugés. Le même genre de confusion règne parmi la gent féminine ; de cette manière, une Narychkine noble peut très bien se trouver assise côte à côte avec la femme d'un broker : sang bleu, sang mélangé, toutes les teintes, tout type de physionomie se retrouvent en un même lieu. Le comte Vorontzov<sup>14</sup>, gouverneur de la Nouvelle Russie, est un véritable *grand seigneur*, il dépense plus de six mille livres anglaises par an en

<sup>12</sup> *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, vol. 23, 1838.

<sup>13</sup> X. et A. Hommaire de Hell, *Travels in the Steppes of the Caspian Sea Chabag : colonie suisse en Bessarabie : développement de la colonie : The Crimea, the Caucasus*, 1847.

<sup>14</sup> Mikhaïl Semënovič Vorontzov (1782–1856), comte puis prince sérénissime (dès 1845), a été nommé le 7 mai 1823, gouverneur-général de Nouvelle Russie (qui regroupe des provinces du sud de l'actuelle Ukraine et des steppes russes vers la mer d'Azov) et *namestnik* (équivalent de vice-roi) de Bessarabie.

divertissement. Son nom, son immense fortune et son influence à la Cour lui assurent par conséquent une place d'honneur parmi les favoris du tsar. Élevé en Angleterre, où son père était ambassadeur durant plus de quarante ans, il ressemble par ses manières plus à un Anglais qu'à un Russe, nationalité dont il n'a gardé que la dévotion à toutes épreuves à l'empereur, tout en possédant cette politesse exquise qui distingue les Russes d'origine noble. Ses talents et son caractère lui assurent de nombreux admirateurs tant parmi les Odessites que parmi les étrangers. Le tsar n'aurait pas pu faire un meilleur choix que de nommer un tel homme gouverneur de la Nouvelle Russie. Le salon de son épouse, la comtesse Vorontzov, est un rendez-vous immanquable pour tout ce monde aristocratique, commercial et voyageur, comparable à ce que l'on peut trouver uniquement dans quelques villes italiennes. En 1818, Alexandre I<sup>er</sup>, accompagné par Capo d'Istria, visite Odessa où il séjourne dans le palais du comte Alexandre-Louis Andrault de Langeron (1763–1831), gouverneur d'Odessa.

Le récit des Hommaire est informatif à plus d'un titre. Il illustre le désir d'occidentalisation des Russes : « En Bessarabie, comme dans toute la Russie et les principautés du Danube, la nouvelle génération de nobles a complètement renoncé aux habitudes d'autrefois. Ils ont bien sûr adopté le manteau droit, le pantalon, la cravate et tout le reste de notre costume occidental ; il n'y a rien de frappant dans leur apparence extérieure. Les vieux boyards adhèrent seuls à leurs coutumes ancestrales ; un large divan, des pipes, du café, des dolces et le kieff après le dîner leur sont indispensables ; et pour certains d'entre eux, le shampoing est une délicieuse nécessité. Je connais un certain noble qui ne peut pas s'endormir sans se faire frotter les pieds par son bohème<sup>15</sup>. » Le comte Alexandre Stroganov (1795–1891), gouverneur général de la Nouvelle-Russie et de la Bessarabie (1855–1864), réside à Odessa dont il est nommé citoyen d'honneur. Il tient « table ouverte », à laquelle tout Odessite décent vêtu peut dîner. La légende veut que son cuisinier ait concocté une recette franco-russe d'émincé de bœuf à la sauce qui porte désormais son nom.

Les archives nous apprennent que Louis-Vincent Tardent (1787–1836), le fondateur de la future colonie, se lie d'amitié avec les commerçants d'Odessa, notamment avec les négociants suisses, parmi lesquels les Philibert,

---

15 X. et A. Hommaire de Hell, *Op.cit.*

Vaillant, Landry, Nodot, Müller et Fournier. Les traces du séjour de Tardent dans la région d'Odessa montrent la construction intellectuelle et sociale d'un homme d'une grande modernité, curieux de tout. Il maintiendra de bonnes relations avec César et Jacques Dantz, qui seconderont les futurs colons grâce à leur fortune et à leur influence auprès des autorités. Les Dantz aideront à faire venir un pasteur pour la colonie et seront, par la suite, aussi les premiers à aider celui-ci dans la construction d'une église. Les Dantz sont une famille non seulement riche, mais également instruite. Ils possèdent dans leur propriété une collection de médailles et de monnaies remarquables, ainsi qu'une grande bibliothèque. Les Dantz font partie de la franc-maçonnerie, qui possède à Odessa l'une de ses plus grandes loges de Russie. La loge maçonnique d'Odessa réunit nombre d'étrangers, notamment des Suisses, dont un certain Jean Laurent, membre dès 1805 d'une loge lausannoise, qui enseigne le français à Odessa au lycée Richelieu. La loge est dirigée par le comte Langeron, Grand Maître, et Adolphe Chaillet, vice-consul de France à Odessa. Les signes maçonniques sont encore visibles de nos jours sur les façades des maisons d'Odessa, mais aussi perpétués dans la littérature. Un passage du roman *Guerre et paix* de Léon Tolstoï rend compte de l'influence des maçons dans certains milieux : Pierre Bezukhov aurait reçu de maçons d'Odessa une lettre de recommandation. C'est encore l'acacia blanc, arbre symbolique des maçons, que Richelieu fait planter partout à Odessa. On raconte qu'il prend grand soin de les faire arroser lors des journées de grande chaleur.

### **Les grandes espérances. Le projet d'une colonie de vigneronnes suisses**

Pour mettre en valeur les terres conquises, Alexandre I<sup>er</sup> fait appel à différents gouvernements étrangers. Précisons que c'est dans cette même région que des années auparavant, de nombreux colons allemands se sont fixés sur invitation de Catherine II. Les Allemands se sont établis dans les steppes avoisinant la future colonie de Chabag, plus précisément dans les vallons car la proximité avec l'eau rendait plus facile leur installation : ce fut notamment

le cas pour les colonies allemandes de Sarata<sup>16</sup>, Tarutino et Borodino. Ces Allemands sont arrivés en partie du grand-duché de Varsovie et de Wurtemberg. On les retrouve en 1814 lors de la fondation des sept premières colonies du district d'Akkerman : à part Borodino et Tarutino, ils fondent Kulm, Malojaroslavac, Krasnoe, Leipzig et Klastiz ; puis en 1816, pour les colonies de Ferchampenoise, Brienne, Pariž et Arzis<sup>17</sup>.

Mais la région d'Akkerman, dont les sables en bordure du Dniestr jusqu'à son embouchure dans la mer Noire présentent un sol propice à la culture de la vigne, sans compter l'établissement d'installations agricoles, ne peut pas être livrée à des mains mercenaires. Comme les anciennes propositions de Catherine II, conçues en termes vagues, n'ont eu qu'un résultat fort médiocre, le tsar édite en 1816 un oukaze dans lequel, par l'intermédiaire des résidents russes accrédités aux différentes cours étrangères, des propositions avantageuses suivies de garanties incontestables sont faites à tous ceux qui veulent s'expatrier pour coloniser la Bessarabie. Les principaux avantages consistent dans la remise en pleine possession aux nouveaux colons de 60 déciatines<sup>18</sup> de terre labourable, exempte d'impôts pendant les dix premières années ; dans l'exemption complète du service militaire et dans la liberté de culte. Une instruction du 16 mai 1801 sur l'administration des colonies de la Nouvelle Russie insiste sur la nécessité d'y cultiver des vignes, chaque colon recevant, selon une instruction complémentaire du 7 juin 1803, de cinq à dix « poses vaudoises »<sup>19</sup>. Une croisade à la fois économique et civilisatrice commence. À côté des kourganes laissés par les Scythes, qu'il est toujours possible d'admirer près d'Arzis à 80 kilomètres à l'ouest de Chabag, les Suisses cultiveront de la vigne.

---

16 Sarata est située dans le district du même nom, fondé en 1836 et composé de trois colonies, Sarata et ses deux colonies-filles Friedenstal et Lichtental.

17 L. Berg, *Naselenie Bessarabii*, 1923, Petrograd, Rossijskaja gosudarstvennaja akademičeskaia tipografija. Les noms de ces colonies étaient donnés en l'honneur des lieux des grandes batailles (G. Uhlig von Uhlenau, *Das Kriegsjahr 1813*, Dresden, 1863).

18 *Déciatine* est une mesure de superficie utilisée en Russie à partir du XV<sup>e</sup> siècle, de mesure variable. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, le gouvernement en fixe la valeur à 2400 sagènes carrées, soit 1,0925 hectare.

19 V. Onoprienko, *Istinnij raj na šabskoj zemle* 2009, Odessa, p. 3.

Un extraordinaire concours de circonstances fait venir des Vaudois<sup>20</sup>. Comme le gouvernement russe fait montre d'un grand intérêt au relèvement et au développement de l'agriculture en général et particulièrement à la culture de la vigne, son attention se porte naturellement du côté des pays où cette dernière culture existe. Alexandre I<sup>er</sup> prête une oreille attentive aux conseils de Frédéric-César de La Harpe (1754–1838), son ancien précepteur, « citoyen suisse, du Canton de Vaud » qui lui écrit le 22 décembre 1819 : « Monsieur de Saloz<sup>21</sup> ayant raconté qu'il existait en Bessarabie des vignobles de la Couronne fort négligées ; des vigneronnes de nos contrées se sont informés, si le Gouvernement serait disposé à traiter avec eux, pour leur culture. Ils m'ont adressé le Signataire de la Note incluse, que je connais comme Botaniste. Sans données sur cet objet, je ne pouvais répondre ; mais comme il parlait de faire parvenir leurs propositions à Ms le Général Alexej Baxmetev (1774–1841), qu'il me dit être Gouverneur de ces Contrées, je crus devoir l'encourager à lui écrire. La facilité d'arriver dans vos Provinces méridionales par eaux, les ferait préférer au Brésil, ou à l'Amérique, par des cultivateurs, s'ils avaient l'assurance de pouvoir améliorer leur sort, par leur travail, dès leur arrivée, et celle de pouvoir retourner librement dans leur patrie, l'assurance dont très peu profiteraient, mais qui établirait une Circulation d'individus profitable aux deux pays. » Le chevalier de Saloz écrit de Saint-Petersbourg en décembre 1820 : « Cette nouvelle colonie de vigneronnes extrêmement laborieuses, sera certainement du plus grand avantage à l'industrie nationale, et le soussigné se félicite de n'avoir trouvé que des hommes, qui dans cette circonstance se rendent en Russie avec leurs capitaux, des mœurs et une industrie généralement connus<sup>22</sup>. »

Louis Vincent Tardent, un homme énergique, « un de ceux qui sont nés pour les grandes entreprises », est le premier qui adhère à ce projet.

---

<sup>20</sup> Voir, à ce sujet : J.-P. Bastian, 2016, « Une émigration vaudoise en Nouvelle Russie : la colonisation de Chabag en 1822 », *Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles*, Vevey : Alophill, p. 87–103. Sur les relations entre de La Harpe et Tardent, voir G. Gëtte, G. Molotkov, « Iz istorii švejcarskoj kolonizacii juga Rossijskoj imperii », *Istorič-nij arxiv*, N° 13, 2014, p. 127–136. Sur de La Harpe, voir D. Tosato-Rigo, A. Andreev, 2017, « Un précepteur éclairé à l'épreuve : Frédéric-César de La Harpe à la Cour impériale de Russie (1783–1795) », *Slovène : International Journal of Slavic Studies*, p. 365–384.

<sup>21</sup> Jean-François de Saloz (1774–1851), a longtemps été vétérinaire à Odessa.

<sup>22</sup> GAOO, Fond 1, opis' 214 (1820), doc N° 4, p. 20–23 verso.

« Tardent, cultivateur botaniste et membre de la société Helvétique des sciences naturelles », comme il lui plaît de signer ses lettres<sup>23</sup>. On ne sait pas exactement ce qui a poussé Tardent à entreprendre un voyage aussi risqué. Dans une lettre aux autorités vaudoises, il écrit vouloir agir dans l'intérêt de ses compatriotes qui n'arrivent plus à percevoir un revenu correct. La surpopulation est l'une des causes centrales de l'émigration. Le monde alors en pleine effervescence offre maintes occasions de s'élever rapidement dans l'échelle sociale. La bibliothèque de Tardent, qui contient des ouvrages sur toutes les branches des sciences, dénote un esprit cultivé. De plus, les lettres qu'il a écrites et qui datent des premières années de la colonie, sont des preuves authentiques et indéniables de son savoir et de ses capacités. Les archives ont conservé sa correspondance avec les autorités de la province, notamment cette missive du 19 décembre 1820 à Baxmetev, le prédécesseur d'Inzov. « Monsieur le Général ! J'ai l'honneur de vous exposer, que mon compatriote et mon ami Monsieur Saloz, vétérinaire en chef de Sa Majesté Impériale, dans les provinces méridionales de l'Empire de Russie, m'ayant donné quelques détails sur la situation topographique d'Akkerman et sur le vignoble y existant qui appartient au Gouvernement, m'a fait entrevoir que ce vignoble mal cultivé et presque abandonné aujourd'hui, serait susceptible d'une amélioration considérable et pourrait offrir au bout de quelques années de grands avantages à la Russie. D'après cela, je viens Monsieur le Général vous demander : Si votre Gouvernement ferait cession de ces vignes à une trentaine de vigneron vaudois, jeunes, laborieux et la plupart pères de famille, ou s'il nous le vendrait à un prix assez modique (car nous avons plus de courage que de moyens pécuniaires) pour nous permettre non seulement de fournir aux frais de notre voyage, mais de former dans ce lieu là un établissement durable et avantageux ? Il serait bien intéressant de voir que sous les auspices de Monsieur le Général les vignes plantées et cultivées jadis par des Grecs, ruinées et abandonnées par les Turcs, fussent rétablies et cultivées par des Suisses<sup>24</sup> ! » Les archives révèlent bien d'autres documents historiques passionnants, comme par exemple cette lettre de recommandation que Capo d'Istria adresse à Baxmetev. « Quelques familles originaires du

23 Cité d'après V. Onoprienko, 2009. Son ouvrage comporte une partie de documents de l'époque relatifs à l'installation des Suisses à Chabag, en russe et en français.

24 Reproduit dans Onoprienko, *Op.cit.*, p. 45.

canton de Vaud, en tout une trentaine de colons jeunes et travailleurs, ont exprimé le désir de s'installer en Russie. À ce but, ils sollicitent de leur céder le vignoble d'Akkerman et proposent de l'acquérir si l'Etat acceptait un prix abordable », écrit Capo d'Istria le 18 février 1820<sup>25</sup>.

Tardent se charge de trouver le nombre de colons nécessaire au gouvernement russe. Le 22 juin 1820, il adresse une lettre au Conseil d'État du canton de Vaud pour « soumettre à [votre] approbation le projet que j'ai formé dans l'intérêt de mes compatriotes qui, par suite de l'augmentation de la population ne peuvent trouver l'aisance dans leur Patrie »<sup>26</sup>. Il informe avoir présenté une demande à l'empereur, et « le Monarque dans la magnificence a daigné donner une réponse favorable ». La « Souscription pour la colonie des vigneronnes Vaudois, qui doit s'établir sur le vignoble d'Akkerman, dans le midi de la Russie, sous les auspices et la protection de Sa Majesté l'Empereur de toute les Russies », datée du 25 septembre 1820, dit : « Nous soussignés dans le but de former un établissement heureux et durable dans le midi de la Russie, nous nous engageons aux articles suivants, avec d'autant plus de confiance, de bonne volonté et d'assurance, que c'est par la munificence du Grand Alexandre, que nous obtenons gratuitement non seulement le vignoble d'Akkerman, mais encore les champs pâturages nécessaires à l'établissement de la colonie<sup>27</sup>. »

Article 1.

Chacun de nous déposera contre reçu entre les mains de la commission que nous nommerons, la valeur de 50 francs de Suisse (75f. de France) qui servira à former une bourse de commune.

Article 2.

L'intérêt de ce capital commun devra servir par la suite à secourir pour ceux qui pourraient tomber dans le besoin.

---

25 *Ibid.*

26 Cité d'après Gander-Wolf, 1974, *Chabag, Schweizer Kolonie am Schwarzem Meer : ihre Gründung und die ersten Jahre seines Bestehens (1820–1850)*, Lausanne, Multi-Office, p. 40 ss.

27 GAOO, fond 1, opis' 214 (1820), doc. N° 4, p. 20–23 verso, le 13.09.2019. Nous avons conservé l'orthographe de l'original.

Article 3.

Si un ou plusieurs d'entre nous venoit à changer d'avis et à ne vouloir plus faire partie de la colonie, sa mise en fond sera perdue pour lui et les siens.

Article 4.

Chaque couple soit père et mère de famille obtiendra des vignes, des près et champs proportionnement au nombre des têtes qui composent sa famille.

Article 5.

Chacun de nous déposera entre les mains de la commission les extraits de baptême de tous les membre de sa famille, afin que le partage du terrain se fasse d'une manière régulière et équitable.

Article 6.

Chacun de nous se reserve la faculté de sortir du pays soit de la colonie, quand ses convenances s'y trouveront, entendu que tous les articles de cette souscription auront été bien observé par lui.

Article 7.

Quand le nombre des sousignés sera de trente à quarante chefs de familles, ils seront appelés à se rendre en un lieux désigné, où ils nommeront à la pluralité les membres de la comission.

Article 8.

Cette commission sera composée d'un chef de quatre adjoints et d'un secrétaire et leurs fonctions seront gratuites, si ce dernier est à même de remplir des fonction de regend d'école, la commission lui allouera une pension annuelle.

Article 9.

La commission sera renouvelée tous les trois ans et ses membres pourront être réelles.

Article 10.

Pour le bien-être des colons la commission, qui sera considerée comme autorité, se fera sanctionner par l'autorité superieure du pays.

Article 11.

Cette commission tiendra note exacte des fraix du voyage, qui seront supportés en commun, moitié pour les enfants, et cette note sera réglée immédiatement après notre arrivée à la colonie.

Article 12.

Les pièces de vignes, champs et près seront distribuées par la commission.

Article 13.

Chacun de nous sera tenu d'emmener une bible pour sa famille, plus un psaume et un catéchisme pour chaque enfant.

La commission sera renouvelée tous les trois ans et ses membres pourront être réelles.

Article 14.

La commission composera des reglemens pour la prospérité de la colonie, mais les reglemens devront être sanctionnés par les souscripteurs et ils ne pourront porter atteinte aux articles de cette souscription.

Article 15.

Chacun de nous ne pourra vendre ou aliéner sa propriété en faveur d'un étranger à la colonie sans l'adhésion de la commission.

Article 16.

Nous consentons à ce que la commission choisie et détermine le lieu, la ferme et l'étendue de notre établissement, afin que si nous sommes dans le cas de construire un village, il le soit fait d'une manière jolie et régulier.

Article 17.

Chacun de nous est tenu d'emporter une bonne carabine avec son attirail.

Article 18.

Pour nous assurer de la bonté et de l'étendue du vignoble, des près et des champs, nous consentons à supporter en commun les frais, qui feront quatre membres nommés par nous pour aller les visiter.

Article 19.

Si nos quatre députés trouveront les localités convenables, deux d'entr'eux resteront pour faire les préparatifs nécessaires, et les deux autres reviendront nous donner les détails utiles et pour nous servir de conducteurs.

Article 20.

La commission fixera l'époque et le lieux du départ aux quels chacun de nous sera tenue de se ranger.

Article 21.

La présente souscription n'est ouverte qu'à ceux, qui sont connus pour être honnêtes et bons vigneron, et qui pourront prouver posséder de quoi fournie aux frais de la route et de l'établissement.

Fait à Vevey dans le canton de Vaud en Suisse le 25 septembre 1820 sous l'obligation de nos biens.

Suivent ici les signatures, qui complètent la présente souscription.

Telles sont les conditions que le soussigné a cru devoir proposer à ses compatriotes pendant son séjour en Suisse. Mr le Général de La Harpe s'est chargé du soin de solliciter au près de S.M. I. le vignoble abandonné d'Akerman.

Cette nouvelle colonie de vigneron extrêmement laborieux, sera certainement du plus grand avantage à l'industrie nationale, et le soussigné se félicite de n'avoir trouvé que des hommes, qui dans cette circonstance se rendent en Russie avec leurs capitaux, des moeurs et une industrie généralement connus.

Signé : le chevalier de Saloz

St. Petersbourg, Décembre 1820.

Colonie des vigneron vaudois sur le vignoble d'Akerman en Bessarabie, 1820

Bientôt, Tardent parvient à convaincre un certain nombre de personnes de rejoindre son entreprise. C'est ainsi que le premier comité directeur, composé d'agriculteurs vigneron Jean-Louis Guerry, de la Tour-de-Peilz, Georges Amédée Testuz, de Rivaz, Jacob Samuel Chevalley, de Rivaz également, François-Louis Petit et deux frères Louis Samuel et Louis Vincent, décide, lors de la séance du 13 août 1820, de déléguer Louis Vincent Tardent en Bessarabie afin de choisir l'emplacement de la future colonie. Ce dernier s'acquitte avec brio de cette tâche importante, succès de laquelle dépendra la destinée de nombreuses familles. À la fin de 1820, Tardent part pour la Russie, muni des 800 francs que lui a accordés l'assemblée. Il arrive dans un premier temps à Odessa puis se rend sur les terres qui, d'après l'oukaze impérial, doivent leur être concédées. Tardent réside à Achabag quelques jours dans une maisonnette située près de l'église du Pokrov. Il trouve la contrée suffisamment riche et agréable pour y instituer la colonie. Inzov écrit ainsi au comte V.P. Kočubej (1768–1834), alors ministre de l'Intérieur : « Le député en question [Tardent] est venu me voir afin de m'exposer ses

propositions quant au désir des vigneronnes suisses de venir s'installer en Bessarabie. Je lui ai permis de visiter en personne la localité qui leur était assignée près d'Akkerman, (...) après quoi il me présenta son descriptif en indiquant quels lieux pouvaient être destinés à quel but<sup>28</sup>. » Tardent prie de concéder les terres le long du Dniestr près d'Akkerman, considérant y être à l'abri des invasions turques.

Je prie encore son Excellence ! de m'indiquer si après avoir mûri ces conditions et examiné les localités, je pourrai me rendre auprès d'Elle, pour lui présenter mes pleins pouvoirs et lui témoigner de vive voix combien je suis reconnaissant des bontés qu'Elle veut nous accorder.

Je n'ai pas plutôt eu mis le pied sur le sol de la Russie que je me suis considéré comme étant sous les ordres de son Excellence ! ainsi l'expression de mon Général que je me suis permise, lui prouve combien je désire devenir en réalité de Monsieur le Gouverneur Général !

le très humble serviteur

Tardent (de Ste-Claire), Cultivateur Botaniste

Quarantaine d'Odessa, le 12/23 décembre 1820.

Tardent s'empresse de faire parvenir un rapport enthousiaste au comité-directeur, l'exhortant à arriver avec familles, bétail, mobilier et bagages. Mais malheureusement pour Tardent, le comité-directeur ne montre pas le même enthousiasme et répond à ses appels pressants par une inertie désespérante. Aucun des futurs colons n'est pressé de se mettre en route et de préparer les chars à bancs et à échelle, bétail en queue, pour ces 2500 kilomètres à travers des pays sauvages. Tardent insiste, mais les colons refusent catégoriquement de partir. Si bien que le délégué, un peu penaud, rentre au pays pour s'expliquer<sup>29</sup>. Deux mois après, le 18 juin 1822, il réunit chez le notaire Genton, à Vevey, les colons fondateurs. Ils sont six au total, « six Vaudois d'attaque »<sup>30</sup>, déterminés à risquer la grande aventure. Le terrain a été reconnu convenable à la colonisation sous tous les rapports, résume l'historien de la commune Louis Gander : les terrains sont en partie du sable très

28 GAOO, fond 1, opis' 214 (1820), doc. N° 4, feuillets 1-1 verso.

29 *Gazette de Lausanne*, 05.07.1936, par Ch. Gos. Charles Gos, né le 7 octobre 1885 à Genève et mort le 13 avril 1949 à Martigny, est un écrivain et journaliste, auteur notamment de récits sur la montagne, l'alpinisme et l'histoire militaire.

30 *Gazette de Lausanne*, 16.07.1936, par Ch. Gos.

propre à la viticulture ; le gouvernement cède des vignes déjà prêtes, quoiqu'un peu négligées. Les intéressés peuvent compter sur le produit de ces vignes et ont un immense terrain pour en créer de nouvelles. L'avenir leur promet beaucoup de vin de qualité supérieure. Enfin, la steppe qui peut être employée à la production de céréales, quoiqu'inférieure aux terrains voisins de la localité, en raison d'un fort mélange de sable, devait, malgré cela, fournir de puissantes ressources à la colonie naissante<sup>31</sup>.

Après délibérations, les colons établissent entre eux une convention et promettent de l'observer fidèlement « afin de donner à leur communauté naissante toute solidité et toute confiance possible ». Ladite convention fixe en dix-neuf points l'organisation et l'économie de la future colonie. Nulle mystique dans ces règles basées uniquement sur l'honnêteté et la dignité de l'individu, mais une vision concrète et pratique des choses. L'article 13, par son esprit, rappelle la noblesse patriarcale de la Suisse primitive : « Chacun des membres de la Commune est tenu d'avoir un psaume et un catéchisme pour chacun de ses enfants, plus une Bible et une carabine pour sa famille. » La Bible pour le spirituel ainsi qu'une arme pour le temporel afin de défendre la famille et les biens. Voici le texte de la Convention.

L'an mille huit cent vingt-deux, le dix-huitième juin, par devant moi, notaire Genton, résidant à Vevey, soussigné, se sont constitués Messieurs Louis-Vincent-Samuel Tardent, bourgeois d'Ormont-dessus, natif de Vevey, membre de la Société helvétique des sciences naturelles et de celle du canton de Vaud ; Jean-Louis Guerry, municipal de la commune de Chexbres ; Jacob-Samuel Chevalley, bourgeois de Rivaz ; Jean-Gaspard Meyer, de la Corporation vaudoise, domicilié à Aigle, et Charles-Auguste Grandjean, bourgeois de Buttes, dans le canton de Neuchâtel.

Lesquels ont déclaré avoir fait entre eux et d'autres citoyens de divers lieux une convention à laquelle ils désirent donner toute la force et l'authenticité nécessaire, à quel effet ils ont exhibé la sus dite Convention et ont déclaré la valider dans toute sa teneur pour qu'elle soit transcrite sur les Registres dudit notaire, expédiée par un double à chacun des contractants qui le requerra, promettant de l'observer fidèlement et d'en remplir toutes les conditions de la teneur suivante : Les soussignés, dans le but de former un établissement agricole sur les terres que leur accorde Sa Majesté l'Empereur de Russie, près d'Akkermann, en Bessarabie, sont convenus pour donner toute la solidité et toute la confiance possible à leur communauté

---

31 L. Gander, 1908, *Notice historique sur la fondation de la colonie vaudoise de Chabag, Bessarabie*, Lausanne, Imprimerie Lucien Vincent.

naissante, des conditions et articles suivants auxquels les pièces souscrites par le Gouverneur de la Bessarabie servent de base et dont chaque souscripteur peut avoir une copie en s'adressant à la Municipalité et en attendant qu'elle soit formée, à M. Louis-Vincent Tardent.

Art. 1. Les terres, tant vignes que champs et prés, sont remises aux membres de la colonie.

Art. 2. Chacun s'engage à ne rechercher et à n'accepter aucune espèce de privilège ou de titre qui puisse gêner la liberté de ses coassociés ou leur imposer une obligation onéreuse quelconque.

Art. 3. En conséquence, le commerce d'une denrée quelconque à importer ou exporter ne pourra être la propriété d'aucun à l'exclusion des autres.

Art. 4. Le corps municipal sera organisé d'abord après l'arrivée de la colonie.

Art. 5. Ce corps sera composé d'une Municipalité et d'un Conseil de commune.

Art. 6. La Municipalité sera chargée :

- a) de rédiger les règlements de police, qu'elle proposera à l'acceptation du Conseil général ;
- b) de l'administration des affaires de la commune, dont elle rendra un compte annuel ;
- c) de l'exécution des règlements de la colonie, dont elle rendra aussi un compte chaque année ;
- d) des relations de la colonie avec les autorités supérieures.

Art. 7. Le Conseil général sera élu à la majorité absolue des suffrages selon le mode qui sera établi par les membres de la municipalité. Il accepte ou rejette les projets de règlements proposés par cette municipalité. Il se fait rendre compte de l'exécution de ces règlements et de l'administration des affaires de la commune.

Art. 8. Le Conseil général est formé de tous les membres de la colonie âgés de 23 ans qui n'auront pas été dégradés par quelque peine infamante.

Art. 9. La municipalité, dont on priera Son Excellence le gouverneur de sanctionner l'autorité et la nomination, sera renouvelée tous les trois ans et les membres pourront être réélus.

Art. 10. La municipalité, dont les fonctions seront gratuites, distribuera les terres de soixante déciatines à chaque famille au fur et à mesure de l'arrivée des colons, d'après le rang que chacun d'eux occupera dans la souscription originale et selon qu'il aura payé sa contribution.

Art. 11. Chaque souscripteur futur payera 100 francs de Suisse à la commune ou se portera par billet débiteur envers elle de cette valeur et de l'intérêt au cours du pays sous des sûretés convenables.

Art. 12. Si un ou plusieurs d'entre nous, les membres de la colonie, voulait y renoncer, il sera libre de le faire moyennant qu'il ait rempli ses engagements et il

pourra disposer de ses droits en faveur de qui bon lui semblera pourvu qu'il soit Suisse.

Art. 13. Chacun des membres de la commune est tenu d'avoir un psaume et un catéchisme pour chacun de ses enfants, plus une Bible et une carabine pour sa famille.

Art. 14. Le premier détachement ou convoi choisira le lieu et déterminera la forme et l'étendue du village que l'on sera dans le cas de bâtir afin qu'il soit fait d'une manière jolie et régulière et chacun des colons sera tenu d'y avoir sa maison.

Art. 15. La souscription n'est ouverte qu'à tout Suisse reconnu honnête et bon agriculteur, ou pouvant être utile par quelque art à la communauté.

Art. 16. Tout domestique suisse qui aura servi à satisfaction pendant six ans dans la commune en devient membre de droit, il recevra, s'il se marie, le terrain accordé à chaque famille moyennant qu'il se soumette aux art. 11 et 13 et promette d'observer les règlements faits et à faire.

Art. 17. Si le ou la domestique ne se marie pas, il ou elle ne recevra que la moitié du terrain accordé à chaque père de famille.

Art. 18. Les terres destinées aux domestiques suivront immédiatement le mas qui aura été divisé entre les colons, dont leurs maîtres font partie, à quel effet elles seront réservées auxdits domestiques lors de chaque partage.

Art. 19. Les articles de la souscription originale non ici rapportés, ou étendus, et principalement le 18, à la députation dont les frais sont reconnus, restent en force. Fait à Vevey, le 18e juin, sous l'obligation de nos biens.

Ont signé : Jean-Louis Guerry, Jean-Gaspard Meyer, Louis-Vincent Tardent, Jacob-Samuel Chevalley, Charles-Auguste Grandjean.

Ainsi fait et passé à Vevey en présence des Sieurs David Gotteron, de Puidoux, et Jean-Samuel Berroud, d'Ecottaux, témoins, le susdit Juin, jour 18e 1822. Signé : Genton.

Nous les soussignés, étant dans l'intention de nous réunir à la Colonie suisse fondée près d'Akkermann en Bessarabie, déclarons approuver et adopter pour ce qui nous concerne les statuts qui précèdent. Promettant de nous y conformer ponctuellement sous l'obligation de la généralité de nos biens. Fait à Chexbres, le 10 Décembre 1825. (Signatures.)<sup>32</sup>

Louis Gander, historien de Chabag, écrira par la suite : « Et donc, quand arriva le moment du départ, ce moment solennel ou des Vaudois allaient quitter, probablement pour toujours, leur beau pays, leur lac d'azur, leurs chères montagnes, leurs parents et amis, et tant de glorieux souvenirs ; oui,

---

32 Voir les listes des colons arrivés, année par année, dans Annexe 1.



L'itinéraire Vevey-Chabag, 1822. © Musée du Centre de culture du vin de Shabo, par Hugo Schaer.

quand ce moment fut venu, un bien petit nombre eurent le courage de s'exiler, et bon nombre de ceux qui partirent eurent plus tard à se repentir de ne pas avoir imité la prudence des premiers<sup>33</sup>. »

## La route vers la Bessarabie

Au mois de juillet 1822, le convoi de colons quitte la Suisse. Un monument en leur honneur a été inauguré en 2019 à Chexbres, devant la fontaine où ils s'étaient arrêtés. Comme la plupart des colons ne disposent pas de la somme nécessaire au voyage, ils doivent vendre une grande partie de leurs biens. Un acte définitif rompant de cette manière le dernier lien qui les retient à leur Mère-Patrie, « brûler les ponts comme les Helvètes », dira un journaliste. On imagine allègrement ces longs convois constitués de chars à bancs et accompagnés du piétinement des hommes et du bétail. Un fabuleux parcours à pied de plus de 2000 kilomètres à travers l'Europe centrale ! « Quelle épopée digne d'inspirer à un Ramuz le plus extraordinaire roman d'aventures vaudois ! »

Le convoi, quatre chars bâchés de toile cirée, est formé de la famille Tardent composée de quinze personnes, dont le chef est nommé directeur de

33 L. Gander, « Histoire de la colonie de Chabag », *Revue historique vaudoise*, 1908, N° 16, p. 119.

la colonie émigrante ; du colon Guerry, marié mais venant seul et des célibataires Berger, jeune pharmacien, Noir, âgé de seize ans, Zwicky<sup>34</sup>, jardinier et Plantin<sup>35</sup>. Le colon Testuz est déjà depuis quelque temps à Akkerman, où il s'occupe de commerce et attend leur arrivée pour recevoir sa part de terrain. Le premier char est celui de M. Guerry, ancien militaire, son cheval bien nourri et peu chargé va plus vite que les autres. M. Guerry emmène avec lui M. Berger, pharmacien, destiné à assurer le suivi médical de la colonie. Le deuxième char, le plus grand, et celui dont la garnison est la plus nombreuse, celui de Chevalley avec sa femme et leurs six enfants, tous en bas âge et très grognons : « on n'a qu'à leur défendre quelque chose pour qu'ils le fassent ». Le troisième char, dit « le grand char à Monsieur Tardent », trop chargé, est mené soit par Tardent, soit par Maillard, garçon tonnelier. Le quatrième char est le « petit » sur lequel Madame se tient. Le voyage dure quatre mois. Quatre mois au pas lent des chevaux, dans des cahotements d'ornières et des grincements d'essieux, quatre mois au long de routes jamais suivies, en char à bancs, en char à échelle, en char à pont. Outre les bagages, on déménage tous les outils, ainsi que le bétail. Tardent emporte les 400 volumes de sa bibliothèque<sup>36</sup>, et chaque colon, dans son âme un peu lourde, l'amour nostalgique de la patrie disparue ...

Une lettre de Jacob-Samuel Chevalley<sup>37</sup> résume le voyage ainsi : « Nous nous portons tous bien après le long trajet et un hiver assez rigoureux comme nous n'avons pas chez nous et le printemps reparait avec de petites gelées. Sur notre traversée j'ai éprouvé quelques petits revers déjà avant de sortir de la Suisse en sortant de St-Gall, j'ai cassé une roue de devant il me fallut en

---

34 Le nom est parfois orthographié Zwicky.

35 O. Grivat rapporte plusieurs passages des carnets d'Uranie Tardent décrivant le voyage (Grivat, *Op. cit.*, p. 26–34).

36 Il dut en vendre en quantité, ainsi que ses instruments de musique, à Odessa, au vu des difficultés financières.

37 Les lettres ont été écrites en 1823, probablement en juillet, et adressées à ses parents, à Rivaz, par l'entremise de Mme veuve Noir, à Lausanne. Une annotation écrite à la main sur la lettre précise : « Un compatriote d'Odessa croit devoir prévenir Messieurs Chevalley que si la lettre qu'ils écriront à leur frère n'est pas adressée à une maison de commerce d'Odessa, elle ira à la Direction des postes de l'Empire, à Saint-Petersbourg, ce qui la mettrait en retard de plus de trois mois. Ils peuvent l'adresser chez Messieurs Philibert et Cie, à Odessa ».



Les « chars de l'espoir », reconstruction, Musée de Shabo. 2019. © E. Simonato.

acheter une pour quelques jours et m'en servir jusqu'à Munich que je fis réparer la dite. Dans la Bavière je casse la flèche ou le timon de mon char par ce qui était de mauvais bois et qui se ressentait de la fracture de la roue, 40 à 50 lieues avant que d'entrer à Vienne juste en s'asseyant sur la roue de relai se laisse tomber sous le char la roue lui casse la jambe heureusement que nous n'étions qu'à deux lieues d'une ville assez conséquente et où se trouve un bon chirurgien et le plus qu'il y avait à craindre c'est pour les jours suivant d'une seconde fracture et les chaleurs qui faisaient on ne put le rhabiller que le lendemain à cause de l'enflure et se remettre en marche de suite. Huit jours après on entra à Vienne et sur le pavé quoique beau c'étaient les hauts cris je le fis visiter et tout allait bien il n'a pas été six semaines sans marcher depuis je n'ai pas eu à me plaindre seulement que la petite Suzanne a eu la diarrhée plus de deux mois elle a diminué tellement que l'on croirait la perdre et elle va bien. Le petit Louis est grand et fort il a toujours porté la prospérité de la famille<sup>38</sup>. »

Les impressions de Chevalley sont mitigées. Il décrit aussi bien les difficultés que les premières surprises de la découverte des nouvelles terres. « J'ai perdu mon petit mulet de quelques semaines après notre arrivée j'ai

38 Cité d'après *le Conteur Vaudois*, N° 51, 19. 12. 1891, p. 1-2.



Chariot retrouvé au grenier d'une maison à Chabag. Centre de culture du vin, Shabo.  
© Elena Simonato.

encore le gros le seul qui existe de huit bêtes tant sur le voyage que depuis notre arrivée et volé. Tardent en a perdu cinq. » « J'aurais bien des choses à vous raconter du pays car il y a des plaines des étendues immenses en prairies fauchages et pâturages nous nous sommes vu obligés dans la journée de bivouaquer sans en atteindre un bon ou un logement. La Bessarabie possède des millions de chevaux de bœufs et de moutons. En Bessarabie il y a des particuliers qui ont des milliers de chacune de ces espèces, la générale partie n'ont à manger qu'à la campagne dans la rigoureuse saison subir le froid et les neiges ils ont une croute de neige glacée qu'on ne connaît pas la couleur de l'animal. Les moutons sont tout en queue ; là ils ont presque toute leur graisse il s'en trouve quelques-uns que leur queue pèse jusqu'à 40 livres on en a vu qu'ils traînaient une charrette pour porter leur queue quand on voit la masse que ça donne c'est terrible et une bonne graisse ressemblant au grumeau de l'animal. Les chevaux dans ces troupeaux sont sauvages il les faut prendre au cordeau, lorsqu'ils sont apprivoisés comme ils le sont d'abord on peut faire 40 lieues avec et plus, on ne peut pas respirer l'air. La chasse est très abondante on peut même faire celle de l'ours et du sanglier quelquefois même celle du loup et du renard le poissons si abonde on peut tendre le filet à pied et prendre beaucoup. »

En touchant au but, les six chevaux de Tardent, exténués, meurent, « mais, dit cet homme énergique, l'espérance dans l'avenir m'a consolé<sup>39</sup> ». « Notre voyage a été des plus heureux, aucun malheur ne nous est arrivé, nous étions une trentaine tant grands que petits. La perte de mes six chevaux m'a porté un coup en arrivant, mais l'espérance dans l'avenir m'a consolé. En entrant en Bessarabie du côté de la Bucovine, nous avons été très bien reçus : le gouvernement avait donné des ordres pour qu'on nous accordât tous les secours dont nous pouvions avoir besoin », écrit Tardent à une bienfaitrice le 17 mars 1823. Le 15 octobre 1822, on retrouve les colons à Kichinev, « une ville désagréable, aux rues étroites et tortueuses formées par des baraques basses », écrit François-David Noir. Ils logent chez un confiseur des Grisons et passent leur journée en préparatifs de la réception chez Inzov. « Le gouverneur le respectable général Inzov nous a reçus comme ses enfants ... Les commissaires ont fait le plan de nos belles terres et nous en ont mis en possession selon les formes. Son Excellence désira voir toute la colonie. » Le 30 octobre 1822, François-David Noir inscrit sur son *Journal* : « Et enfin à huit heures nous entrâmes dans cette nouvelle terre promise, on arriva à Akkerman. » Les remparts de cette ville évoquent un passé prestigieux. Malgré les méfaits des deux guerres mondiales, la cité a tout de même conservé son aspect médiéval. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Akkerman est une cité où on entreprend de nombreuses fouilles. La ville intrigue les historiens car les sous-sols de sa forteresse abriteraient prétendument des trésors de pirates. Tardent possède un magasin à Akkerman, acquis lors de son premier séjour. En creusant le sol alentour, il y trouve des couches de cendres et de charbon, mêlées à des débris des statues, d'armures et de boulets : la ville a souffert des incendies et la forteresse a soutenu quelques sièges sanglants, sans doute celui des Turcs contre les Génois<sup>40</sup>. Quelques jours après, les nouveaux venus visitent enfin les terres accordées à la colonie. La première impression que Noir a de Chabag est contenue dans cet extrait de son journal :

---

<sup>39</sup> *Gazette de Lausanne*, 05.07.1936, par Ch. Gos.

<sup>40</sup> F.-D. Noir, 2016, *Journal de voyage Lausanne-Chabag-Odessa*, Bière, Cabédita, lettre du 31 octobre 1822.

Jeudi 31 octobre 1822

Le village de Chabas (Shabo/Chabag) actuellement Helvétianapolis, destiné aux Suisses, est très grand et possède une jolie église bâtie dernièrement: il est dans un fond, abrité contre les vents d'est, qui sont très rigoureux dans cette contrée. La situation du pays est délicieuse, surtout au bord du lac. Sur la rive opposée, les nombreux moulins à vent d'Ovidiopol se font distinguer et, à côté, de nouveaux rochers de Meillerie pour la situation, car du reste ils ne sont pas à comparer à ceux du lac Léman, s'élevant fièrement du bord du lac et se répétant dans ses eaux, rappelant les environs de Vevey. Ce village, bâti sur l'emplacement de l'ancienne Ophiouse (Ophiusa), porte le nom d'Ovide parce qu'on prétend qu'il y a passé quelque temps après son exil. Akkerman est commandée par son ancienne citadelle, fondée par les Génois sur un rocher qui s'avance beaucoup dans le lac et forme deux portes très sûres: au moyen d'écluses on fait entrer l'eau dans ses profonds fossés. On voit encore les armes des Turcs, qui l'enlevèrent aux fondateurs. Elle était très importante lorsqu'elle était frontière, parce qu'elle domine le lac et ferme l'entrée du pays de ce côté.

Le gouvernement accorde des quartiers aux Suisses jusqu'au printemps. Tardent, Guerry et Chevalley en reçoivent chacun un, composé, pour ces deux derniers, d'une chambre et d'une cuisine. Quant à Tardent, vu sa nombreuse famille, il obtient deux chambres. Voici le serment que les colons sont appelés à prêter avant d'entrer en possession du terrain. « Nous jurons d'être fidèles à Sa Majesté l'empereur et autocrate de toutes les Russies, ainsi qu'à la communauté d'Helvetianapolis, dont nous sommes membres, d'en procurer l'avantage et profit, d'en supporter les charges lorsque nous en serons requis, et d'être fidèles dans la gestion qui pourrait nous être confiée dans cette commune<sup>41</sup>. » Dans une lettre de Chevalley, datée du 6 juin 1824 et adressée au juge de paix de Lausanne, on peut lire : « Le général Chef des colonies, homme respectueux, vient de passer chez nous, il a changé notre plan et nous a fait donner des plantages et vergers que nous ne pouvions pas obtenir qu'à haut prix. Nous en avons assez en vigne et d'une facilité comme on en voit point un terrain sablonneux comme des cendres, on provigne avec pelle ronde. Si j'avais seulement un bon provigneur c'est l'essentiel ici et qui s'y réussit bien peuples ces vignes négligées. Les raisins sont d'une grosseur et d'une qualité superbe<sup>42</sup>. On finit la vendange avant qu'on la commence chez

<sup>41</sup> *Conteur Vaudois*, 23.01.1892, p. 1.

<sup>42</sup> *Conteur Vaudois*, N° 51, 19.12.1891, p. 1-2.

nous, le vin est si bon surtout en rouge il est beaucoup meilleur que chez nous et on le boit avant le blanc tout nouveau en grande partie. Ceux qui voudront partir pour nous joindre n'ont pas besoin de tant grandes sommes, mais la vaisselle de poche si est bonne afin d'acheter des maisons se meubler de bétail<sup>43</sup>. »

## Les nouveaux Robinsons

Les témoignages directs de ces premières années sont fort rares (« Je n'ai jamais le temps d'écrire ! » se plaint Tardent), les rendant d'autant plus précieux. Ainsi, dans une lettre datée du 20 mai 1823 et adressée à Ducret et Monnet, il écrit : « De Suisse, arrivent des informations tristes, elles m'attristent beaucoup. Que ferez-vous si l'année prochaine sera pareille ? Si vous saviez combien de gens trouveraient ici les conditions<sup>44</sup> ? » Tardent évoque un canton comprenant des vignes, des vergers, des champs et des prairies, un lac abondant en gibier et tellement riche en poissons que l'on peut appeler les habitants de ces bords de vrais ichtyophages. Achabag, ou Chaba, « comme le nom turc était prononcé dans l'idiome du pays », est situé au bord de l'estuaire du Dniestr. Ce fleuve, le second de la Bessarabie (le premier étant le bleu Danube) né aux Carpates, parfois très sinueux à cause de l'horizontalité presque parfaite du sol, est bordé, surtout dans la dernière partie de son cours, par des marécages étendus. Avant de s'abandonner à la mer, il forme un lac de huit lieues de long et d'une à deux lieues de large, dont l'eau est douce, mais dans lequel pénètre celle de la mer, lorsque souffle le vent du sud-est. La teinte de cette nappe d'eau, qu'on appelle le liman du Dniestr, est alors d'un bleu foncé. Les colons se consolent de l'absence de leur lac en perdant leurs regards dans les flots du grand fleuve, dorés au soleil couchant et bordés en certains lieux, de précipices formés par la terre rougeâtre, dans lequel des rochers donnent l'illusion des neiges alpestres embrasées par l'alpengluhn. Ce rélargissement est appelé *Liman* par les Russes et les colons vaudois établis dans la contrée se plaisent à l'appeler leur *Léman*<sup>45</sup>.

<sup>43</sup> Cité d'après Gander-Wolf, *Op.cit.*

<sup>44</sup> HBDH, Lettres de Tardent traduites par A. Anselme en 1922, p. 18.

<sup>45</sup> C.H.D. Deloës, *Notice sur la colonie suisse de Chabag en Bessarabie dans la Russie Méridionale*, 1845, p. 5.

Dans une autre lettre adressée à Messieurs Monnet et Ducret, Tardent recommande de « communiquer aux honnêtes agriculteurs de votre connaissance, qui voudraient trouver le bien-être sans aller le chercher au-delà des mers ». « Notre village auquel nous voudrions donner le nom d'Helvetianopolis est agréablement situé au bord du lac Léman. Il y a une charmante église près de laquelle se trouve ma modeste maison. Nous avons une vaste cour fermée de murs, un beau jardin planté d'arbres et descendant jusqu'à la prairie humide aboutissant au lac. Là quand j'aurai plus de force je ferai faire une belle allée de chaque côté de laquelle sera creusé un canal qui communiquera au lac et où j'aurai une jolie barque pour jouir de ce joli bassin qui va se réunir à la mer inhospitalière par deux embouchures qu'ici on nomme *bougases*. »

Dès mars 1823, les colons se mettent au travail. Et la vie nouvelle commence. La vie nouvelle avec tout ce qu'elle comporte d'efforts et de courage, de déceptions et de joies, d'abnégation et d'espoirs. La vie nouvelle de cette poignée de vigneron vaudois groupés là-bas, presque au bout du monde, et qui par leur énergie, leur honnêteté au travail, leur fidélité d'attachement à leur terre natale, leur loyauté vis-à-vis de leur patrie d'adoption, va émerveiller le Russe. « Ces vertus ancestrales, les générations vont se les transmettre, et les maintenir jusqu'à nous, lumineuses comme au premier jour<sup>46</sup>. » Les Vaudois font leur la devise qui orne les armes de Chabag : *Ora et labora* (« prie et travaille »). Cette devise est d'ailleurs exactement la même que celle de la vénérable Confrérie des vignerons de Vevey.

Le plan imposé par l'administration en 1823 ne nous est pas parvenu. On sait seulement que les maisons étaient éloignées de 45 sagènes<sup>47</sup>, et que Tardent préfère que les façades des maisons donnent sur la rue. Au centre du village, un vaste emplacement est réservé pour la construction d'une chapelle ou d'un temple « lorsque les ressources de la colonie le permettront ». Le plan trace plusieurs rues parallèles au lac, dont la première, partant de l'église, doit s'étendre dans la direction du nord et mesurer environ 600 mètres de longueur sur trois mètres de largeur. Cent-vingt cours, d'une

<sup>46</sup> *Gazette de Lausanne*, 05.07.1936, par Ch. Gos.

<sup>47</sup> « Sagène » est une mesure de longueur de l'ancienne Russie égale à la brasse, c'est-à-dire à la longueur des deux bras étendus, à savoir 1,82 mètres.

superficie de 30 mètres carrés chacune, doivent y prendre place. Les maisons doivent être construites soit en pierre, soit en terre glaise battue et enduites en dehors. Dix ans plus tard, ces maisons sont au nombre de trente-huit, chacune d'elles est entourée d'une cour et de deux à trois cents toises de surface. Ces cours ne sont pas fermées par des murailles, mais elles sont entourées par un profond fossé, dont la terre prélevée fait office de rempart : il n'y a qu'un passage étroit pour y rentrer que l'on garde soigneusement fermé<sup>48</sup>.

Charles Deloës, un prêtre de Chexbres, a laissé à la postérité son manuscrit intitulé *Notice sur la colonie suisse de Chabag en Bessarabie dans la Russie méridionale*, rédigé sur la base de renseignements reçus en 1845. Il décrit un climat assez rude<sup>49</sup>. Le pays est sujet aux vents, ils s'y font presque toujours sentir et y soufflent parfois avec une belle violence. La température varie extrêmement : en été, le thermomètre s'élève jusqu'à 32 degrés de Réaumur et en hiver, il descend jusqu'à moins 18 degrés<sup>50</sup>. Le liman est pris par la glace deux mois par an environ. Le temps très changeant durant la journée est une particularité du pays. Le Moldave sait comment s'y prendre pour s'en défendre au mieux. Il ne sort jamais sans sa pelisse en peau de mouton, le « touloup », même par beau temps. Lors des heures chaudes, il la tourne à l'envers, le cuir le protège alors de la chaleur ; et dès que le vent frais se met à souffler, il la retourne à nouveau, fourrure contre le corps.

L'eau douce se trouve sur place. Deloës raconte que, quoi qu'il n'y ait pas de fontaines à Chabag, l'eau n'y manque pas ; on compte dans le village sept puits particuliers et quatre publics : quelques-uns de ces puits n'ont qu'une dizaine de pieds de profondeur, d'autres en ont près de cinquante. La qualité de l'eau n'est pas la même dans tous. Ceux qui n'ont pas de puits particulier sont obligés d'amener l'eau devant leur demeure avec un char. Ils en ont ainsi pour deux ou trois jours lorsqu'il ne gèle pas. Le Lac ou Liman du Dniestr n'est quant à lui qu'à cinq minutes des maisons, son eau est presque toujours bonne, sauf quand le vent du sud-est souffle<sup>51</sup>.

---

<sup>48</sup> *Conteur Vaudois*, 23.01.1892, p. 3.

<sup>49</sup> Deloës, *Op.cit.*, p. 56–59.

<sup>50</sup> Correspondant 40 degrés au-dessus et 20 degrés au-dessous de zéro Celsius.

<sup>51</sup> Deloës, *Op.cit.*, p. 54–55.

## Premiers succès, premiers échecs

Les vieilles vignes que les colons ont reçues réclament un travail assidu et difficile ; il s'agit de leur rendre leur productivité première, les déchausser et tailler les ceps abandonnés à eux-mêmes pendant plusieurs années. Les colons ne ménagent ni leurs peines, ni leurs hommes, ni leur propre santé. Voici dans une lettre de Tardent la description de leurs travaux : « Il y a eu peu de neige cet hiver et elle n'a couvert qu'un mois la terre. C'est seulement en mars que nous avons commencé à déchausser les ceps, (ils sont plantés dans des creux qui se combent de terre) et à tailler les vignes. Ce travail nous a pris environ deux mois ; nos reins en étaient malades. Imaginez que mon domestique, mon fils et moi, avons déchaussé et taillé 40 poses de vignes. Nous n'avons jamais cru pouvoir travailler autant de vigne et nous sommes aujourd'hui tout glorieux de voir la beauté du raisin. La belle récolte qui mûrit est ce qu'il y a de plus heureux pour des gens qui ont le gousset desséché. En septembre nos petites caves vont être fournies, nous en creuserons de plus grandes, car nos produits iront chaque année en augmentant, parce que nous soignerons mieux nos vignes et en augmenterons l'étendue »<sup>52</sup>. Leur projet est plus qu'un projet de viticulture.

« La moralité d'abord », souligne le Chabien Georges Gander, en racontant Chabag dans une interview de 1980<sup>53</sup>. En effet, la majorité des colons veulent asseoir l'établissement colonial sur une base morale, ce que précise le texte de la souscription : « La souscription n'est ouverte qu'à ceux qui sont connus être honnêtes et bons vigneron. » C'est ainsi qu'avant de partir, dans l'assemblée du 24 avril 1821, il a été décidé que l'on n'admettrait un certain colon que s'il voulait renoncer aux liaisons illicites qu'il entretenait avec une personne qu'il se proposait d'emmener en Russie. On lit dans le procès-verbal de la séance du 6 juin de la même année : « Considérant la conduite scandaleuse du colon N, ses penchants odieux pour la boisson, sa brutalité, son esprit querelleur, ses impuretés ; considérant qu'on ne l'avait admis qu'à la condition qu'il se corrigeât, et ne l'ayant pas fait, l'assemblée, pour l'honneur de la société,

---

52 Tardent, lettre à Monnet et Ducret, 1823, HBDH, « Journal de la commune d'Achabag-Chaba 1831-1857 », Lettres de Tardent traduites par A. Anselme en 1922.

53 « L'extraordinaire Odyssée ... », 1980, *Nouvelle revue de Lausanne*, interview avec le Chabien Georges Gander, huissier du Tribunal du district.

l'exclut de la colonie. Plus loin, l'assemblée, considérant aussi que le colon N ... mène une vie scandaleuse, décide qu'on lui enverra une lettre de remontrances et que s'il ne se corrige pas on l'exclura aussi<sup>54</sup>. »

Pour citer encore une preuve des bonnes intentions qu'ils ont en commençant, mentionnons une décision qui est consignée dans le procès-verbal de la première assemblée régulière de Mairie. Le colon Guerry propose une prière qui devait être adressée à l'ouverture de chaque séance. Voici cette prière. « Notre aide soit au nom de Dieu qui a fait le ciel et la terre. Amen. Seigneur notre Dieu et notre Père, puisque nous sommes assemblés pour vaquer à l'administration de nos biens publics, veuille par ta grâce nous assister de ton Esprit, afin que toutes nos délibérations tournent à la gloire de ton grand nom et à l'avantage de notre communauté par ton Fils Jésus Christ, notre Seigneur et Sauveur. Amen<sup>55</sup>. » Cette proposition est adoptée le 29 avril 1823. En commençant, les colons paraissent animés du désir de vivre ensemble sur le pied d'une parfaite égalité et c'est même dans ce but qu'ils avaient décidé d'adopter un vêtement uniforme, léger et commode pour le travail de vigneron<sup>56</sup>. Deloës relate encore la tentative de faire venir des colons d'Odessa, qui se solde par leur expulsion pour des raisons de morale. « Souvent gâtés par leur fréquentation avec les mercantis indigènes, ils se dégoûtèrent vite de leur travail dur et régulier des colons. Ces soi-disant colons, qui vauquaient la plupart du temps à des affaires commerciales, ne s'occupaient que peu ou pas du tout de leurs terres<sup>57</sup>. »

Avant l'arrivée des colons, le village de Chaba était constitué, écrit l'historien de la colonie, « de cabanes insignifiantes et peu nombreuses, construites la plupart en roseau enduit de terre glaise, où les habitants du pays,

---

<sup>54</sup> Gander, *Op.cit.*, p. 4.

<sup>55</sup> Deloës, *Op.cit.*, p. 21.

<sup>56</sup> « Mais hélas ! Cette bonne harmonie et ces bonnes intentions ne durèrent pas bien longtemps : peu de temps après le premier établissement des colons succédèrent de tristes scènes. La désunion, la paresse, la boisson au sein de la colonie, très peu de temps après sa fondation, entraînant à leur suite une grande misère. Beaucoup furent obligés de vendre à l'avance leurs récoltes pour pouvoir vivre, et tombèrent entre les mains d'usuriers juifs, qui profitèrent de leur gêne. Cet état des choses s'aggrava par des maladies, fruits de l'ivrognerie, de la malpropreté, de la mauvaise nourriture et du voisinage des marais du Dniestr », rajoute Deloës.

<sup>57</sup> Deloës, *Op.cit.*, p. 6.

principalement des paysans moldaves, logeaient dans des conditions tout à fait primitives »<sup>58</sup>. Selon une autre source, une douzaine de maisonnettes sont occupées par des personnes étrangères au pays, parmi lesquelles plusieurs employés militaires et civils. Selon l'ordre du gouvernement, ces maisonnettes doivent être cédées aux colons pour le prix de 20 à 30 roubles<sup>59</sup>. Seul un certain Naverne<sup>60</sup>, médecin militaire d'origine française, peut rester. Ces habitants, 86 familles en tout, désirent se transférer à Akkerman et y recevoir des terrains cultivables, vu qu'ils abandonnent leurs terres et leurs usines de poisson. Deloës mentionne un village russe attenant à Chabag et habité par 300 familles, environ 2000 âmes, vivant pour la plupart dans de misérables cabanes en terre «zempljanka».

Propriétés du village de Chaba

1. Maisonnette et un jardin plante d'arbres a Mr. Naverne.

Elle lui a coûté il y a cinq ans 550 piastres, aujourd'hui cette propriété vaut 850.

2. Une cabane a Mr. Schemios, il y a un jardin planté de 2 a 300 petites arbres qu'il veut vendre à 700 piastres nous n'en pouvons donner que 300.

3. Une maisonnette a Stratin Lekianowitsch attaché à l'Ispravens, il demande 400 piastres, nous en offrons 200.

4. Une cabane a Fedor Fedrovitch qui ne vaut que 100 piastres.

5. Une maison et un jardin a Konnon dont il demande la valeur de 600 piastres. Nous offrons 350.

6. Deux maisonnettes sans terrain aux frères Bossinkos dont ils demandent 250 piastres. Comme il n'y a point de terre nous n'en offrons que 100 piastres.

7. Une baraque a Semen Bodmer dont nous nous arrangerons avec le propriétaire. Si Son Excellence le Gouverneur veut avoir la bonté de s'intéresser à nous faire obtenir ces maisons, nous le prions de nous faire accorder au moins le terme de six mois à un an pour le paiement !

Pour la colonie Suisse Tardent<sup>61</sup>

<sup>58</sup> Anselme, *Op.cit.*, p. 16–17.

<sup>59</sup> Inzov fait déménager la population locale vers des terres plus propices à l'agriculture avec rachat de leurs maisons, 50 familles acceptèrent. Onoprienko (2009, p. 21.) cite le chiffre de 275 personnes, que le gouvernement a fait venir des villages voisins, 172 Ukrainiens et 103 Moldaves.

<sup>60</sup> On trouve également ce nom orthographié comme Novern (voir Onoprienko, *Op.cit.*, p. 61).

<sup>61</sup> GAOO, Fond 1, opis' 214 (1820), doc. N° 4 ; p. 69 ; aussi dans Onoprienko, 2009, p. 52.

Les Hommaire dressent une description suivante de la population locale : « On est sûr de rencontrer partout des hommes qui sympathisent chaleureusement avec tout ce qui est grand et utile à l'humanité que notre civilisation et nos efforts ont produit dans ces derniers temps. On ne peut que regretter que ces brillantes qualités soient souvent ternies par la corruption que la vénalité administrative et la rapacité, surveillant de longues occupations militaires, ont insensiblement diffusées à travers toutes les classes de la population. Le Bessarabien de la classe inférieure est par nature un laboureur ; il exerce très rarement un métier. Pour connaître sa vraie valeur, il faut le voir à l'intérieur du pays, loin des villes. Le paysan moldave est courageux, gai et hospitalier ; il se réjouit d'accueillir l'étranger et aurait généralement honte de recevoir le moindre cadeau de sa part. Les Russes l'accusent de paresse excessive, mais l'accusation semble infondée. Le paysan moldave pense rarement, en effet, à accumuler de l'argent, mais il travaille toujours avec zèle jusqu'à ce qu'il atteigne la position à laquelle il aspirait, le réconfort qu'il avait mis à cœur ; et, en réalité, ce n'est qu'après l'accomplissement de ses désirs qu'il devient paresseux, et que ses efforts se limitent généralement à procurer à sa famille les quelques sacs de maïs nécessaires à sa subsistance. Mais augmentez ses besoins, faites-lui comprendre qu'il y a d'autres jouissances que celles auxquelles il se livre si bon marché, et vous le verrez infailliblement se débarrasser de son apathie naturelle et atteindre le niveau des nouvelles idées qu'il a adoptées<sup>62</sup>. »

## Règles de vie et tracasseries administratives

« «Western» en Russie ». Le carnet de bord des premières années, quoique rédigé en termes on ne peut plus succincts, révèle combien l'entreprise fut difficile, parfois même dramatique, avec quelques scènes dignes d'un western. Puis survient, en 1829, une peste qui fait d'abominables ravages. Que de drames lugubres il y aurait à narrer ! Un village entier alité ou quelques hommes en santé parcourant les maisons au risque de rentrer chez eux pestiférés ; les maigres récoltes ou un tremblement de terre en hiver 1829, un autre en janvier 1837, ou encore une mortalité toujours plus élevée. Autant

---

62 Hommaire, *Op.cit.*

d'événements qui dissuadent de nouveaux colons vaudois à venir remplacer les disparus. En même temps, Tardent déconseille aux Huguenin de Genève, propriétaires d'une librairie, de venir sinon accompagnés de serveurs connaissant le métier. « La prudence exige aussi que vous soyez ravitaillé de manière à pouvoir ensemercer quelques hectares de terrain et vivre jusqu'à ce que la récolte prochaine vous donne de nouvelles ressources », écrit-il<sup>63</sup>.

Les lettres que les colons rédigent au Comité des colonies nous renseignent sur les difficultés qu'ils endurent dès leur arrivée. Les vols sont très fréquents à Chabag, surtout des vols réitérés de chevaux, 104 en dix ans, ce qui exaspère les colons. Dans une lettre datée du mois de mai 1823, nous trouvons d'autres détails sur les difficultés que subissent les colons : « Nous continuons à établir et à organiser notre petite commune de Chaba et peu à peu nous établirons l'ordre et la police nécessaires, car jusqu'à présent les habitants ont vécu sous la liberté et l'arbitraire des plus grands. » Les règles en usage dans les villages voisins les troublent profondément. « Nous rétablissons l'ordre qui nous paraît nécessaire, car jusqu'à présent, les gens ont vécu selon la loi de subordination aux riches. Notamment, nous avons requis d'interdire de paître le bétail sans permission et de laisser ouvertes les caves durant la nuit. » « D'après les plaintes qui nous sont parvenues, que des champs ont été broutés et des jardins gâtés par les bestiaux dans le territoire de ce village, il est expressément défendu d'y laisser paître aucune pièce de bétail sans un berger et sans avoir obtenu un billet de l'autorité qui y est établie, sous peine d'une piastre d'amende pour chaque contravention. » Il n'existe pas dans le district d'Akkerman et dans ses environs un système pour la pâture des troupeaux les troupeaux, ce qui s'oppose à la prospérité et à l'avancement de l'agriculture, et qui tend à la destruction du vignoble existant plutôt qu'à son accroissement. En effet, pendant toute l'année, mais surtout immédiatement après la récolte, une nuée de chevaux, bœufs, vaches et cochons se répandent dans les vignes et causent une grande perte aux cultivateurs. Si quelques riches particuliers parviennent à préserver en partie leur propriété et à conserver leur récolte, ce n'est que grâce à des gardes bien payés et des barrières et fossés sans cesse renouvelés ; mais le plus grand nombre des cultivateurs ne peut pas supporter ces frais et est exposé chaque

---

63 HBDH, Tardent, lettre à Monnet et Ducret, 1823, Lettres de Tardent traduites par A. Anselme en 1922, p. 13.

année à de nouvelles pertes. Mais ce ne sont pas seulement les bêtes qui détruisent le vignoble et en empêchent le progrès, ce sont aussi les hommes ignorants qui parcourent les vignes pour cueillir des boutures. « Nous vivons bien avec tout le monde, cherchons à nous faire aimer par nos voisins et faisons de sorte que jamais ne nous revienne aucune plainte contre nous. Cependant, le cas échéant, nous ne nous laisserons pas molester, car nous voulons être de bons sujets de Sa Majesté. D'ailleurs les mauvaises expériences nous ont appris que nous ne devons dormir que d'un œil », écrivent les colons<sup>64</sup>. À plusieurs reprises, les colons s'adressent à Vorontzov (« Jupiter Votre Excellence », lit-on dans une lettre), lui demandant d'intervenir en leur faveur :

Colonie suisse, 8 Novembre 1828.

A Son Excellence

Monsieur Gouverneur Général de la Nouvelle Russie, Monsieur le Comte de Voronzow (sic !) !! de l'humble colonie suisse, rapport :

Vous avez eu la bonté d'envoyer Monsieur le Chevalier Rainaud, pour mettre la dernière main à la séparation de notre petit territoire, d'avec celui qui doit rester aux moldaves et russes. S'il écoute les justes observations que nous avons à faire sur la ligne de démarcation qu'a faite le géomètre et les anciens chabiens seulement, et s'il a, les vues et les beaux sentimens de Celui qui l'a envoyé, nous aurons lieu d'être très contents ?<sup>65</sup>

Mais bientôt tous les projets des colons ont à subir une forte épreuve. Le manque de main-d'œuvre devient presque angoissant. Non seulement le nombre de colons n'augmente pas, mais il diminue de manière visible. Le colon Henri Zwicky préfère un poste de jardinier chez le vice-gouverneur M.E. Krupenskij<sup>66</sup>. Tardent écrit : « ... il est fâcheux pour nous, qu'après avoir tant attendu et sacrifié pour entrer en possession de notre terrain, Henri Zwicky veuille nous quitter. Ce jeune homme entend bien son état. Son caractère se ressent du pays où il a pris naissance ; il est âpre comme nos montagnes, tenace dans ses idées, honnête, religieux, réfléchi et d'une fidélité à toute épreuve. » Il répond ainsi à Zwicky : « Henri ! Votre projet de partir

<sup>64</sup> Anselme, *Op.cit.*, p. 35.

<sup>65</sup> Onoprienko, *Op.cit.*, p. 55.

<sup>66</sup> Le nom est parfois orthographié comme Krupjanskij.

m'attriste beaucoup ! Nos souffrances seront couronnées de quelque chose de beau. Par exemple, les jardins qui pourraient développer notre village<sup>67</sup>. »

Pour comble de malheur, l'avenir ne présente qu'une espérance très vague d'une prochaine arrivée de nouveaux colons. C'est ainsi que Tardent se voit contraint de s'adresser aux Suisses d'Odessa, aux négociants et aux artistes. « Louis-Vincent Tardent, cultivateur-vigneron, membre de la Société helvétique des sciences naturelles, directeur de la colonie des vigneron suisses de Chaba (Helvetia) près d'Akkerman, en Bessarabie, propose aux seigneurs et aux grands propriétaires de la Russie méridionale de recevoir chez lui huit jeunes paysans russes de 14 à 18 ans pendant l'espace de trois ans consécutifs et auxquels il enseignera gratis l'art du vigneron et les connaissances s'y relatant. Afin de rendre ces hommes vraiment utiles à leurs maîtres et à leur patrie, on veillera attentivement sur leurs mœurs et sur le développement de leurs connaissances et de leur physique. » Cette annonce ne donne pas le résultat espéré. Pire encore, les notables du pays et grands seigneurs russes qui apprécient le travail et la fidélité des Suisses, à l'exemple de Krupenskij, tentent d'attirer les membres de la colonie à leur service. On demande plusieurs fois à Tardent de céder non seulement des hommes expérimentés en agriculture, mais aussi des femmes, de bonnes et actives ménagères. Tardent répond : « Actuellement nous sommes si pauvres en femmes qu'il nous est impossible d'en lâcher aucune. Si nos confrères qui viennent de Suisse n'en amènent pas, nous serons même dans le cas de faire à l'exemple des premiers Romains une fête, nous inviterons toutes les dames du pays, pour enlever les plus belles et les mieux faites. » Certains colons s'avèrent enfin peu aptes aux travaux agricoles. Souvent gâtés par leurs fréquentations avec les mercantis indigènes, ils se dégoûtent vite du travail dur et régulier de colon<sup>68</sup>. « Ces soi-disant colons, qui vaquent la plupart du temps à des affaires commerciales à Odessa ne s'occupent que peu ou pas du tout de leurs terres et créent seulement des ennuis à Tardent, lequel est tenu comme responsable de tous les actes des membres de la nouvelle colonie. » Dans les lettres de Tardent datant de cette époque, figurent bon nombre de noms de colons, qui s'inscrivent dans la commune, vivent dans la colonie et la quittent quelque temps après. Tels ont été les Golder, Kalenberg, Kondert,

---

67 HBDH, Lettres de Tardent traduites par A. Anselme en 1922, p. 15.

68 Anselme, *Op.cit.*, p. 32 ; 45.

Maillard, Hippe, etc. Certains, comme Mermod et Huguenin, ont même été chassés de la colonie avec scandale.

Tardent écrit le 17 mars 1823 à une bienfaitrice : « J'ai eu tellement d'obstacles et de mauvaises surprises. Je ne vais plus parler des mauvaises surprises que j'ai eu à subir, je m'efforce de tout oublier<sup>69</sup>. » Voici à titre d'exemple ce qu'il raconte à Inzov dans sa lettre du 17 mars 1823. Le nombre des colons « aurait été supérieur en absence de rumeurs entre la Russie et la Turquie. L'installation de notre colonie et la paix, en laquelle on avait de la peine à croire, a lentement conduit à l'essor de la colonie. Nous avons pris possession des terres, le géomètre nous en a fait le plan. Nous étions très heureux. Trois semaines après cette remise, un envoyé de Son Excellence le respectable gouverneur vint nous demander si nous consentions à céder en faveur de la ville d'Akkerman une partie du terrain qui l'avoisinait, contre du terrain steppe, situé d'un autre côté. Nous ne refusâmes pas, quoique du terrain steppe ne vaut pas pour un sol déjà cultivé ou propre à la culture de la vigne. » « Depuis lors nous nous sommes crus tranquilles possesseurs du terrain remis, mais d'après les faits que je viens ici exposer à S.E., nous ne l'avons été et ne le sommes que de nom, puisque nous ne jouissons même pas des plus petits avantages qu'accorde une propriété. Nous ne pouvons supposer que l'intention de Sa Sublime Majesté ait été, en nous recevant pour ses nouveaux sujets, de nous accorder des terres sans nous laisser jouir des avantages qui les accompagnaient. À l'instar des autres colonies, nous avons demandé à pouvoir bâtir une auberge propre et commode dans notre village, cela nous a été refusé. Nous avons demandé si nous pouvions profiter du droit de pêche dans la partie du lac Liman qui baigne notre petit territoire, cela nous a été de même refusé, parce que ce droit est, paraît-il, affermé pour trois ans<sup>70</sup>. Aujourd'hui, on détruit nos espérances et on nous refuse tout et il ne nous reste plus que le nom d'avoir obtenu les prérogatives que cette remise devait apporter. Le gouvernement sait pourtant combien notre voyage nous a coûté. Voudriez-vous avoir bonté de nous les accorder ? Nous avons tout sacrifié pour nous rendre ici, nous achetons nos maisons en voulons construire encore d'autres et tout ce que nous faisons et voulons faire n'a et

---

<sup>69</sup> HBDH, Tardent, lettre à Monnet et Ducret, 1823, Lettres de Tardent traduites par A. Anselme en 1922, p. 9.

<sup>70</sup> La question sera réglée plus tard.

n'aura pour but que le bien commun ou général. Je supplie donc Votre Excellence ! de nous accorder ces petits avantages dont notre communauté naissante a tant besoin, pour nous aider à fournir aux diverses dépenses générales ou communes<sup>71</sup>. »

Car les bonnes intentions du gouvernement ne sont pas toujours interprétées comme telles par les autorités locales. Les colons se heurtent très vite aux tracasseries bureaucratiques, qui leur sont totalement étrangères et qui entravent la plupart des exigences raisonnables et légitimes des colons. Les résultats de cette lettre se font bientôt sentir. Les autorités locales, par l'intermédiaire de général Inzov, reçoivent l'ordre de montrer plus d'empressement envers les colons suisses. Tardent écrit en réponse : « Votre lettre a été un baume pour nous. Nous commençons à craindre qu'on ne nous eu noircis auprès du respectable général. (...) Nous renaissions et reprenons courage. »

Le comte Vorontzov entreprend de gros efforts pour éliminer les abus administratifs. Dès sa nomination, il licencie tous les policiers et les fait juger. Dès 1834, les effectifs étant réduits, l'administration est divisée parmi onze inspecteurs (*smotritel'*). À l'instar de quelques autres colonies, Chabag n'a pas « son » inspecteur et ses affaires sont administrées par des Bureaux (*prikaz*) locaux (tout Bureau, généralement, a son siège au milieu des lieux constituant l'arrondissement). Dès novembre 1834, Chabag, Sarata et deux nouvelles colonies sont soumises à l'inspecteur des colonies de Bessarabie, situé à Kauchany. Cela s'explique par le fait que les Anciens (*staršina*) sur place ne connaissaient ni la langue, ni l'orthographe russe, et par la situation compacte des colonies. Le premier Ancien est Tardent.

## Des querelles de bon voisinage

On ne compte plus les démêlés de la colonie naissante avec ses voisins Russes, Grecs et surtout Arméniens : dévastations des vignobles par le bétail à moitié sauvage et vols mystérieux dans les fermes ; on ne dort plus que d'un œil à Chabag. Chassés de leurs vignes, les Arméniens tentent de les

---

71 HBDH, Tardent, lettre à Monnet et Ducret, 1823, Lettres de Tardent traduites par A. Anselme en 1922, p. 11.

23 38

Celui sujet  
9 février 1829.  
N° 6.

A Son Excellence  
Monsieur le Lieutenant Général des colonies étrangères  
sous la Russie méridionale, Général d'Infanterie  
et Chevalier de l'Incor!

à la colonie suisse, rapport.

Vous eûtes nous avons l'honneur de vous envoyer :

1. L'état actuel de la population de cette colonie.
2. Celui de la végétation.
3. Celui de la mortalité du bétail.
4. Celui de la naissance, des mariages et des morts.
5. Un modèle du plan de votre village que nous vous prions de sanctionner en nous en faisant faire un par votre génitrice, lequel vous voudrez bien nous envoyer le plus tôt possible. Il est basé sur le premier plan qui nous avait été fourni sur la localité qui nous restait du village de Chaba et sur ce que quelques colons avaient déjà tracé sur le premier plan donné par le estimable Monsieur Gulenschantz.

Tardent

Lettre de Tardent à Inzov, 9 février 1829.

© GAOO.

repandre. Et lorsque les colons s'adressent au tribunal du district, la police d'Akkerman le plus souvent se moque d'eux et ne leur rend aucune satisfaction : « On nous renvoie de jour en jour uniquement pour nous faire perdre notre temps. » Pour se plaindre et vraiment entrer dans ses droits, ce n'est pas au tribunal du district qu'il faut s'adresser, en effet, mais directement aux autorités supérieures qui, en Russie, forment, à cette époque, une classe d'élite privilégiée. Une grande distance, sous tous les rapports, existe entre celle-ci et la classe des bas fonctionnaires de l'administration.

Les relations avec les voisins ne sont pas paisibles en tout temps, malgré les bonnes intentions des colons, exposées dès le début : « Nos intentions seront toujours de vivre en paix avec tout le monde et particulièrement avec

ceux que le sort nous a donnés comme voisins<sup>72</sup>. » Les plaintes pleuvent et vont s'accumuler sur le bureau de Vorontzov. En été 1826, lui et V.F. Timkovskij, vice-gouverneur (1775–1855), reçoivent des pétitions des deux camps. En automne 1826, Inzov transmet à Vorontzov la lettre des colons : « Les habitants de Chabag, qui jusqu'à présent ne se sont pas transférés vers le village, et étant incités par d'autres personnes, notamment celles d'Akkerman, de rester à leur ancien emplacement, dérangent et oppriment les colons suisses, qui, sans ces provocations de la part desdits habitants de Chabag, auraient pu être des voisins des plus paisibles et n'auraient jamais entamé une dispute<sup>73</sup>. » De leur côté, les habitants se plaignent des offenses intolérables, précisant que Tardent et son fils abattent leur bétail. Timkovskij mandate l'assesseur collégial Šalgin afin d'élucider toutes les circonstances une fois sur place. Celui-ci observe que les plaintes des habitants sont bien fondées, avant de rapporter que les colons non seulement abattent le bétail mais prennent également du terrain et volent les roseaux... Par conséquent, les habitants craignent un accident car une fois qu'ils perdront patience, ils risquent d'être déportés en Sibérie<sup>74</sup>. On propose de faire déménager les Suisses ailleurs en laissant les paysans à Chabag. Le vice-gouverneur de Bessarabie et de la Nouvelle Russie comte Pahlen<sup>75</sup> demande d'y envoyer encore un fonctionnaire du comité. Inzov rapporte en novembre 1826 : « La plainte des habitants contre Tardent qui aurait abattu leur bétail n'est fondée que sur un fait isolé de ce genre, ... en ce qui concerne les autres désaccords apparus entre eux, je suis persuadé que ce fut la faute des locaux, et que par conséquent, ses désaccords ne cesseront qu'à condition de renvoyer les locaux, ... ce sont eux qui oppriment les habitants locaux. » Désarmé, le cabinet des Ministres, trouvant les explications d'Inzov assez importantes,

72 Cité d'après Dulamangiu, V., 2017 [1939], « La population et le langage de Chabag », Arhiva, republié in E. Simonato, I. Ivanova, M. Giolitto, *Les communautés suisses de Crimée et de la mer Noire. Langues et traditions, Cahiers de l'ILSL*, n° 51, 2017, p. 217.

73 HBDH, « Journal de la commune d'Achabag-Chaba 1831–1857 », Ba 23, p. 68.

74 Onoprienko, *Op.cit.*, p. 23.

75 Il s'agit de Fédor Petrovič Pahlen (1780–1863), diplomate russe, gouverneur général de Nouvelle Russie, ministre plénipotentiaire et gouverneur des Principautés danubiennes (1828–1829) et vice-gouverneur de Bessarabie et de la Nouvelle Russie en l'absence de Vorontzov (1826–1828).

prend la décision de les déplacer, selon commune entente, et contre récompense<sup>76</sup>. De nouvelles plaintes s'ensuivent. L'empereur Nicolas I<sup>er</sup> décide de garder les habitants locaux à Chabag et de départager les terres, ce qui sera fait.

Plus tard, un conflit éclate en lien avec le passage de bestiaux pour s'abreuver. « En 1828, quand il y eut une Commission chez nous composée de leurs Excellences le Comte Vorontzov, le Général Inzov et le Prince Volkonskij pour limiter les bornes de notre colonie avec le village russe de Chaba, nos voisins, nous réclamâmes à leurs Excellences qu'on nous permette de passer sur le village russe avec nos bestiaux pour les abreuver au lac, c'est-à-dire la longueur de 200 sagènes sur la rue sans toucher ni champ, ni jardin, ni maison, ce qu'on nous accorda tout de suite en présence de toute la Commune des paysans du village russe qui eux-mêmes l'acceptèrent très volontairement. Maintenant aujourd'hui dimanche 3<sup>e</sup> du courant à midi nos bestiaux passaient pour aller abreuver comme de coutume, nous voyons venir plusieurs paysans du village russe armés de gros bâtons rebrousser notre bétail jusque dans notre village, ce qui a fait une grande confusion, nous sommes tout de suite allés leur demander pourquoi ils faisaient cela, ils nous ont répondu qu'ils étaient envoyés pour cela par leur Huissier de police M. Lazarev et même qu'ils voulaient y venir chaque jour pour ne plus nous laisser abreuver, etc.<sup>77</sup>. »

Tous ces désagréments forcent Tardent à s'adresser au plénipotentiaire de la Russie méridionale, qui l'honore d'une bienveillance particulière. En 1829, Tardent lui demande de faire marquer selon le plan « les limites définitives de notre marais sur lequel empiètent chaque année les propriétaires-voisins grecs et arméniens qui par là nous enlèvent la majeure partie de nos roseaux. Hier je sollicitais pour mes compatriotes arrivés et arrivant, et aujourd'hui je demande pour tout notre établissement l'entière possession du marais compris dans notre petit territoire, possession que quelques propriétaires – voisins ne reconnaissent pas puis qu'ils y empiètent chaque année. Veuillez s'il vous plaît en faire reconnaître les vraies et anciennes

<sup>76</sup> V. Onoprienko, « Šabo », [https://odessitclub.org/publications/almanac/alm\\_30/alm\\_30\\_36-48.pdf](https://odessitclub.org/publications/almanac/alm_30/alm_30_36-48.pdf).

<sup>77</sup> Gander-Wolf, *Op.cit.*, p. 123.

Toul. 20. epeb.  
1835. 3

2 selge & cie  
A Son Excellence Monsieur  
le Général Surost

Depuis la fondation de notre  
Colonie qui date à peine dix ans  
nous avons éprouvé pour la somme  
de 2.160 roubles de vols réitérés et abso-  
lument sur le bétail sans compter  
les autres vols qui se réitérent  
presque chaque jour et sans que  
jamais nous ayons rien pu  
recouvrer quoi que les voleurs  
soient connus. Nos voisins les  
Grapes et madaves ont aussi  
éprouvé une perte encore plus  
considérable.

Pour mettre fin à un tel  
désordre nous venons humblement  
vous prier de faire en sorte pour  
qu'on ennuie les Soldats les  
nommés Floris et Astaire

Lettre des colons à Inzov, 1835. © GAOO.

limites, afin que les roseaux si nécessaires ne nous soient plus enlevés. Colonie suisse, 27 Juin 1829<sup>78</sup> ».

Les archives locales des premières années rendent compte des démêlés que la colonie naissante a tant entre les membres qu'avec les voisins à propos des vignes, ainsi qu'avec la police d'Akkerman. Comme conséquence, en mai 1830, le III<sup>e</sup> Département de la Chancellerie Impériale examine le rapport sur la situation des colons suisses et trouve leur plainte « bien fondée »<sup>79</sup>. Les colons ont en effet reçu moins de terre et de vigne que promis, la terre la terre est marécageuse et peu fertile. Par conséquent, les colons ont été obligés d'acquérir des terres à leurs frais ; selon le plan de la colonie, les colons ont été contraints à abandonner leurs maisons.

Mais, las d'attendre l'arrivée d'un nombre suffisant de vigneron suisses et voyant en même temps ses vignobles diminuer de jour en jour, le gouvernement décide d'en vendre aux enchères la majeure partie dans le courant de l'année 1829 et donne en échange un terrain aux Suisses. Ils s'en plaignent en 1831, car ils trouvent la terre impropre à l'agriculture à cause de sa nature marécageuse. Selon le plan adopté, ils seront forcés d'abandonner la terre déjà cultivée<sup>80</sup>. Inzov mandate quelqu'un pour clarifier la situation, la réponse parvient en novembre de la même année. Les plaintes des colons sont infondées, ceux-ci ne se trouvent pas dans la pauvreté mais au contraire, jouissent d'un surplus et, comparés aux autres colons de la même région, se trouvent dans une position incomparablement favorisée. Cependant, il y a parmi eux certains individus agités. Inzov nomme alors un surveillant chargé d'inspecter Chaba plusieurs fois par année. Il s'agit d'un certain baron Frank, qui est chargé de sanctionner toute plainte infondée ou tout comportement agitateur, comme décidé afin de « fonder au mieux une bonne morale dans les colonies<sup>81</sup>. » Mais le point trois stipule en outre que, puisque les colons s'adonnent surtout à la viticulture et engagent des ouvriers pour cultiver le pain, ils ne doivent pas avoir ce surplus de terres, il faudrait donc limiter à 40 déciatines les terres à concéder aux nouveaux venus.

78 GAOO, fond 1, opis' 214 (1820), doc N° 4, p. 440–440 verso.

79 HBDH, « Journal de la commune d'Achabag-Chaba 1831–1857 », B 23, p. 85–88.

80 RGIA, Fond 1409, opis' 2, doc. N° 5576, p. 2–3.

81 *Ibid.*, p. 3.

## Succès de la viticulture

Le tsar apprend dans le rapport de nombreux détails de la vie quotidienne des colons : ils cultivent essentiellement la vigne, dont ils tirent trois à quatre mille litres de vin. Ils cultivent les terres uniquement en quantité suffisante pour se procurer du pain, mais pour cela ils ont des ouvriers. Ils louent tous les terrains superflus à des gens pour pâturages, dans l'attente de voir arriver leurs compatriotes. Ils ont laissé une partie conséquente de terrain en vue de planter des forêts, un travail qu'ils viennent de commencer. Les colons résident dans des maisons achetées auprès des anciens habitants de Chabag. Chaque famille possède sa propre maison, à l'exception de colons nouvellement arrivés, qui résident à deux familles dans une maison. Ils sont en train d'adapter leur colonie selon le plan qui leur a été donné. Ni leurs bâtisses ni leurs jardins, achetés avec leurs maisons, ne souffriront aucunement de ce plan, mis à part une maisonnette ou isba semi-souterraine. Ils projettent également d'ériger une maison en pierre pour y faire une église et une école professionnelle, pour laquelle ils ont déjà préparé le matériel. Sur leurs terres poussent en grande quantité des roseaux, qu'ils emploient pour couvrir les toits de leurs maisons et pour d'autres besoins. La colonie est organisée conformément au plan adopté pour les colonies de la Nouvelle-Russie.

« Les Suisses sont arrivés avec des avantages meilleurs, ils savent cultiver la vigne, savent préparer du meilleur vin. Ils seront en mesure de créer des plantations de vin de dessert », écrit le Cabinet des Ministres<sup>82</sup>. La première récolte de raisin s'est avérée passable et pour célébrer dignement l'anniversaire de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, « selon l'usage suisse » les colons exécutent un grand tir à la carabine. En mars 1824, une délégation de colons apporte au comte Vorontzov quelques bouteilles de 1823 que Son Excellence daigne apprécier. La première récolte permet de gagner 300 roubles pour chaque colon. Presque tout le vin est acheté par M. Navrockij, un habitant d'Akkerman. Le prix du *vedro* russe (12,3 litres) est de 2 piastres soit 28 kopecks au début de la récolte, puis le prix augmente à 3 piastres (42 kopecks).

---

<sup>82</sup> RGIA, Fond 1263, opis' 1, doc. N° 501, p. 867, *Žurnal kabineta ministrov*, février 1827.

Deloës donne beaucoup de détails sur le vignoble d'Akkerman dans ces années-là. Au bord du Danube, du Prout, du Dniestr, dans le district de Kichinev, il y a plusieurs petits vignobles, commente-t-il. Mais celui d'Akkerman est le plus grand, le plus ancien et le plus remarquable, si l'on en juge par les plants de raisins qu'on y trouve et qui n'ont pu y être introduits que par les peuples anciens marchands et voyageurs, comme les Grecs et les Génois. Le sol est un sable jaune profond, très susceptible de conserver la chaleur et l'humidité. Il repose sur une couche d'argile blanchâtre quelquefois très compacte. Les ceps de ces vignobles sont petits et non échalassés. On y cultive la vigne à fort bon marché : on lui fait deux labours, outre la taille des sarments. La culture de la vigne coûte environ huit fois moins cher que dans le canton de Vaud. D'après les dires des aborigènes, rapportés par Tardent, sous le régime turc il y avait des bois et des forêts capables d'arrêter les vents froids venant du nord. Les hivers étaient moins rigoureux. La vigne ne souffrait pas des gelées. Les paysans, ignorant l'aménagement et l'utilité des forêts, se sont mis à couper sans discernement. Nul ne remplaçait les pièces abattues : le bétail, laissé en liberté, broutait les jeunes pousses. L'administration russe a essayé de remédier à cet état des choses et y est parvenue d'une certaine façon. Tardent fonde de nombreuses pépinières, fait comprendre par son enseignement et ses écrits la nécessité des forêts et des arbres, applique de nouvelles méthodes de culture de la vigne, introduit celle des plantes jusqu'alors inconnues, telles que la luzerne et la garance. Il est contraint de vendre sa collection d'estampes pour pouvoir acheter des tonneaux et une presse<sup>83</sup>.

Là où on voit aujourd'hui les vignes de l'Usine de vin de Shabo, Deloës décrit en 1845 « des ceps sont plantés en lignes droites, passablement serrés dans chaque rangée, mais ces rangées sont éloignées, les unes des autres d'environ cinq pieds, souvent même de plus ». Ces intervalles, qui du reste diminuent peu à peu les provignages, ont leur utilité, ils laissent l'espace nécessaire pour faire passer la charrue, car au lieu de fossoyer la vigne comme dans notre pays, on la laboure avec des charrues faites exprès, et les bœufs que l'on emploie sont petits et si dociles qu'ils vont très bien sans endommager les souches. Tout cela explique comment avec une si faible population, on peut cultiver une si grande étendue de vignes et en même

---

83 HBDH, « Journal de la commune d'Achabag-Chaba 1831-1857 », B 23, p. 9.



L'ancien pressoir vaudois, Musée de Shabo. 2019. © E. Simonato.

temps se livrer aux autres cultures. Quant à la qualité de vin, elle varie selon Deloës suivant les plants de vignes, mais en général aux dires des connaisseurs, il vaut mieux que celui de Suisse : cependant il se vend moins. Il n'y a pas de débouchés assurés et l'on cultive beaucoup de vignes dans la Bessarabie, cependant Tardent assure que le vin de Chabag est supérieur aux vins du voisinage en raison des soins que les colons donnent à la culture de la vigne, à la vendange et aux caves.

Dans son « Essai sur l'histoire naturelle de la Bessarabie », Charles Tardent, le fils du fondateur, mentionne « le Muscat d'Alexandrie, le plus beau et le meilleur des raisins de table, le Chasselas doré ou le Tokai de la Hongrie, le Muscadin de la Grèce, le Petit-Gamay de la Bourgogne, le Perlé et le Bordelas de la France et du Portugal ». Deloës mentionne « le Tsaoug, dont les grains sont plus gros que les prunes ordinaires : on peut le couper sans qu'il en découle du jus, aussi c'est un raisin qu'on cultive plutôt pour le manger que pour en faire du vin. Une autre espèce est désignée sous le nom de doigt de dame ; il est oblong, effilé, d'un pouce de longueur et se termine

en pointe. L'on a aussi l'œil de bœuf, qui est un raisin blanc, très gros, qu'on cultive pour le vin »<sup>84</sup>.

Les caves sont sans cesse agrandies, et de nouvelles sont creusées. Un document datant d'avril 1849 atteste : « Par devant la mairie de la colonie suisse de Chabag s'est présenté le colon F. Heinzelmann lequel a convenu avec les maîtres maçons de la ville d'Akkerman Erassim Iwanow et Epifan Chibouski pour y faire une cave voutée en pierre de la longueur de 5 sagènes (1=2,113 m), de 4 sagènes de largeur, et 5 archin (1=0,711 m) de hauteur, faire les murs hors terre 1/2 sagènes, faire la voute de la porte d'entrée, porter la terre de l'intérieur, le tout pour le prix de 50 roubles d'argent, laquelle cave ils promettent de rendre fini d'ici au 23 avril prochain. En absence de maire a signé le premier adjoint, Louis Gander<sup>85</sup>. » Chaque colon vend ses fûts de vin aux commerçants du pays lui-même, Tardent vend le sien à un marchand d'Odessa. Les tabelles de la colonie de Chabag conservées dans les archives nous donnent les indications suivantes sur le vin et les autres cultures : 1831 – vin mauvais, soit pour la qualité, soit pour la quantité, blé chétif, lin presque nul, 1832 – un peu plus de vin que l'année précédente et la qualité moins inférieure, 1833 – vin passablement et de bonne qualité, récolte de blé totalement nulle, 1833 – vin passablement et de bonne qualité, récolte de blé totalement nulle, 1834 – vin « beaucoup et de l'excellent », récolte de blé médiocre, passablement de pommes de terre, 1835 – vin beaucoup et du bon, blé magnifique, lin beaucoup et pommes de terres, 1836 « le vin manqua presque totalement ».

## Les initiatives diverses

Voici quelques faits marquants pour illustrer cette chronique : en 1823, deux nouveaux Vaudois rejoignent la colonie, mais les quatre célibataires du début la désertent, trois rentrent au pays. À la fin de l'année 1826, arrivent une dizaine de familles (Besson, Forney, Gottraux, Dupertius, Campiche, Rey, Rebaud et Michoud) et en 1828, Dogny et Laurent. « Pourtant », écrit Tardent, « ici on est tranquille plus encore qu'au sein des Alpes : aucun bruit

<sup>84</sup> Deloës, *Op.cit.*, p. 64.

<sup>85</sup> Gander-Wolf, *Op.cit.*, p. 106.

42

*État de la végétation dans la colonie suisse pour 1828*

*On y a par mégarde de ce qu'il faut pour un bon cultivateur. On a vu en 1828-29*

N <sup>o</sup>	Noms des colons	Jardins	Doutures de vignes		Produit de 1827	Produit de 1828	Arbres fruitiers	Arbres forestiers	Muriers
			de 1827	de 1828					
1.	Louis Vincent Tardent	2.	100.000		300	400	2700.	300.	117.
2.	Charles Grandjean	2.	2.000		250	300.	120.	3.	2.
3.	Jean Louis Guerry	2 1/2	3.000		300	500.	10.	0	4.
4.	George Festuz	2.	6.000		320	500.	50.	150.	10.
5.	Jacob Samuel Chevalley	2.	2.000		350	400.	38.	0.	3.
6.	Jean Louis Plantin	1.	2.000		300	300.	4.	2.	1.
7.	Henri Zviki	1.	2.000		200	60.	7.	0.	2.
8.	Frédéric Huguenin	2 1/4	3.000		140	300.	12.	0.	3.
9.	Jean Pierre Meillau	2.	50.000		300	400.	42.	80.	1.
10.	Marc Tardent	4.	25.000		200	200.	2155.	280.	6.
11.	Jean Besson	2.	2.000		140	100.	3.	0.	3.
12.	François Meillau	2.	20.000		300	450.	50.	41.	5.
13.	David Besson	2.			100.	5.	0.	0.	3.
14.	Veuve Forney	2.			150.	5.	0.	0.	1.
					160.	15.	0.	0.	4.

Les boutures de cette année ont été nulles, à cause de la sécheresse.

« État de la végétation dans la colonie suisse pour 1828 ». © GAOO.

de guerre, aucune gazette mensongère ne viennent troubler nos opinions et agiter nos passions ; on ne s'occupe que de ses affaires sans s'inquiéter ni des Français ni des Turcs dont on ne parle pas plus que s'ils étaient aux antipodes<sup>86</sup>. »

Les colons tentent de faire arriver des vaches depuis la Suisse et d'établir une fromagerie pour y fabriquer du fromage suisse. En novembre 1832, ils s'adressent à Inzov : « Le Comité avise les membres que pour le 12 mai prochain ils doivent rembourser les 800 roubles empruntés pour former cet établissement. En vous rappelant que les minimes récoltes que nous avons faites pendant les deux dernières années qui nous ont mis considérablement en arrière nous occasionnèrent bien de la peine pour effectuer ce remboursement cette année, puisque chaque membre devra vendre une partie de ses vaches pour y pourvoir, alors cet établissement qui commence si bien restera en stagnation faute d'avoir assez de lait ce qui sera plus onéreux qu'avanta-

86 Anselme, *Op.cit.*, p. 30.

geux. Nous reposant toujours sur vos bontés paternelles nous venons vous prier d'avoir la bonté d'intercéder pour qu'on nous accorde encore deux ans pour acquitter ce capital duquel nous payerons régulièrement les intérêts. Nous espérons que le temps viendra plus prospère ou nous pourrions mieux faire face à nos affaires et vous témoigner toutes nos gratitude d'être l'auteur de notre bien-être<sup>87</sup>. » Mais ces vaches survivront et un voyageur, 100 ans après, se fera conduire admirer « deux ou trois vaches qu'on entoure presque de vénération : elles descendent, en dépit de multiples croisements, d'un des taureaux vaudois qui avaient quitté pour Chabag leur étable du Gros de Vaud ».

Le colon Henri Broillat essaye également la culture de tabac. On en informe l'inspecteur de l'Économie rurale des domaines impériaux de la Russie méridionale. « J'ai l'honneur d'accuser acception à votre 843 en date du 13 février écoulé en vous annonçant que nous avons fait quelques petites plantations de tabac des trois espèces, que vous nous avez envoyé l'année passée ; nous ne savons pas quelle cause il y a eu que la graine est mal venue et nous n'avons eu les plants que très tard, et quand on les a transplantés, on était déjà dans les grandes chaleurs, à cause de ce retard il est mal venu il nous a paru que le Kyntousky est celui qui nous a paru le meilleur pour nôtre terre : j'avais aussi de la graine de tabac turc de Constantinople, qui est beaucoup moins venu comme le verrez par les échantillons que je vous envoie, qui est de deux qualités ramassées à la même, tel que vous le voyez ...<sup>88</sup> »

On apprend d'une lettre que les colons adressent à Vorontzov que « d'après l'avis que vous avez eu la bonté de nous envoyer relatif à la fabrication de l'eau de vie, M. Henri Broillat notre ressortissant qui connaît la manière de diriger une brulerie s'est déterminé de distiller maintenant pour faire un essai quelques seaux d'eau de vie de mare de raisins qu'il a amassé ainsi que quelque seaux produit des lies du vin qui sera transvasé au printemps prochain son atelier consistera en un local assez spacieux pour y placer une grande chaudière pour l'eau de vie pure et d'une petite pour confectionner des liqueurs fines et agréables. Comme il paraît qu'il vous est facultatif d'accorder des certificats, veuillez avoir la bonté d'en expédier un au

<sup>87</sup> RGIA, Fond 1263, opis' 1, doc. N° 501, 14. 11. 1832.

<sup>88</sup> Gander-Wolf, *Op.cit.*, p. 115-116.

requérant Broillat en nous désignant le montant à payer (l'accise) ce que nous ignorons ; et si d'un autre côté nous avons la faculté de pouvoir vendre le surplus d'eau de vie qu'on a après son usage ». Une autre culture est celle des vers à soie, et Charles Tardent écrit en 1841 « Ce précieux insecte a été autrefois exploité dans le midi de ce pays qu'il ne l'est actuellement ; le gouvernement, dont les vues tendent toutes à la prospérité du pays, encourage cette précieuse branche d'industrie. Déjà on voit dans plusieurs propriétés, des plantations considérables de mûriers blancs destinés à l'élevage des vers à soie ; mais, le manque de filatures à leur proximité fait que le prix de la soie est très bas et ne laisse pas un grand bénéfice. »

Le Comité Curateur tient une comptabilité minutieuse des affaires des colonies. Conservées dans les archives d'Odessa, les tabelles de la commune de Chaba reportent les naissances, les mariages et les morts, ainsi que les « espèces et quantités d'arbres ». On trouve ainsi pour 1828 les chiffres suivants : 205 pommiers, 253 poiriers, 693 pruniers, 190 cerisiers, 1206 abricotiers, 2709 noyers, 710 saules, 338 peupliers, 185 muriers<sup>89</sup>, signé Tardent, Georges Testuz adjoint. La « Table de la religion des colons de la colonie d'Achabag, du nombre des deux sexes et à quelle paroisse ils appartiennent pour l'année 1833 » relève 57 hommes et 55 femmes « réformés » et deux femmes catholiques dans cette colonie où il y a une maison de prière et une école. 29 familles, 48 hommes, 46 femmes, en tout 94 personnes, 5 naissances, 2 garçons et 3 filles, 3 mariages, 2 hommes morts. Dans les documents adressés à Inzov du 9 février 1829, on lit « l'état de la population de cette colonie », celui de la végétation (= boutures de vignes et produits), celui de la mortalité de bétail, celui de la naissance, des mariages et des morts, signé par Tardent, naturaliste, vigneron ; Grandjean, mécanicien ; Chevalley, habile vigneron ; Plantin, vigneron expert ; Zwicky, jardinier ; Samuel Gander, fromager ; Garbalo, tonneur<sup>90</sup>.

Rappelons que l'an 1829 est la dernière année de Tardent comme chef de la colonie. Cette date est marquée par la lettre dans le N° 4 du *Messenger d'Odessa*, où il exprime le regret de n'avoir pas pu, malgré sa volonté, justifier pleinement les espérances qu'on avait fondées sur lui, et énumère toutes les mesures qu'il avait prises pour attirer les vigneronns suisses. La position

89 GAOO, Fond 6, opis' 3, doc. N° 2244.

90 GAOO, Fond 6, opis' 3, doc. N° 2407.

201. 7  
32 #

*Table nominative*  
des familles dans la colonie des vigneronns suisses en Bessarabie  
le 15 mai 1828. 1828.

N <sup>o</sup>	Prénoms	Noms	Stat	Contes	Finces	Total	Age	Religio	Arrivé	Observation
				de	de					
1.	Louis Vincent	Tardent	Naturaliste	1.	-	-	42.	Evangeliste	1823	
	La femme									
	Jeanne Uranie	Grandjean		-	1.	-	36.	-	-	
	Eyjaus		Vigneron	1.	-	-	14.	-	-	
	Samuel Olivier				1.	-	11.	-	-	
	Emma				1.	-	9.	-	-	
	Souki				1.	-	8.	-	-	
	Antoinette				1.	7.	3.	-	-	
	Caroline									
2.	Charles Aug.	Grandjean	mécanicien	1	-	-	72.	Evangeliste	1823	
					1	2	50	Catholique	1827	

Table nominative des familles dans la colonie des vigneronns suisses en Bessarabie, © GAOO.

priviliégée de Tardent pendant cette première période lui a créé beaucoup d'envieux, qui l'accusent d'avoir abusé des prérogatives que lui avait accordées le gouvernement russe, de sorte que nous voyons le nouveau conseil communal, sitôt formé, devenir hostile à Tardent. La mairie agit tout à fait indépendamment de Tardent, souvent contrairement à ses idées. Ces différends mettent le trouble dans la commune naissante et excitent les mauvaises passions. Sans doute le caractère indépendant et autoritaire de Tardent ne se plie pas au rôle subalterne que la nouvelle mairie lui accorde. On voit la mairie entretenir pendant les années 1831 et 1832 une ample correspondance avec le comité et Inzov au sujet de l'opposition que lui montra Tardent<sup>91</sup>. Le conseil de la commune se compose désormais de trois membres, et c'est Jacob Gander, originaire de Penthéraz, un des derniers arrivés, qui en est le président. Dans une lettre du 10 décembre 1832, adressée à la commune de Saint-Saphorin dans le cadre d'une affaire d'héritage de la famille Chevalley, il relate l'état des choses : « il ne règne ici ni négligence ni désordre. L'Hoirie Chevalley en adoptant la Patrie que nous habitons est devenue sujet Russe

91 GAOO, Fond 6, opis' 3, doc. N° 2579 ; Anselme, *Op.cit.*, p. 44.

*Tableau des Espèces et quantités d'arbres en 1828.*

Arbres	Quantité	Arbres	Quantité	Arbres	Quantité	Arbres	Quantité	Arbres	Quantité	Arbres	Quantité
Journaux	206.	Arbres	693.	Arbres	190.	Arbres	1206.	Arbres	2709.	Arbres	710.
Journaux	206.	Arbres	693.	Arbres	190.	Arbres	1206.	Arbres	2709.	Arbres	710.
Journaux	206.	Arbres	693.	Arbres	190.	Arbres	1206.	Arbres	2709.	Arbres	710.

*Resumé*

Arbres	Arbres	Arbres
Journaux	Muriers	Journaux
206.	136.	1008.

*Le Maire  
George Suter, adjoint*

*Ordonnance en détail*

Arbres	Arbres	Arbres	Arbres
Chevauz	Moutons	Arbres	Arbres
1.	9.	0.	0.

*Le Maire  
George Suter, adjoint*

Tableau 'Espèces et quantités d'arbres' pour l'an 1828. © GAOO.

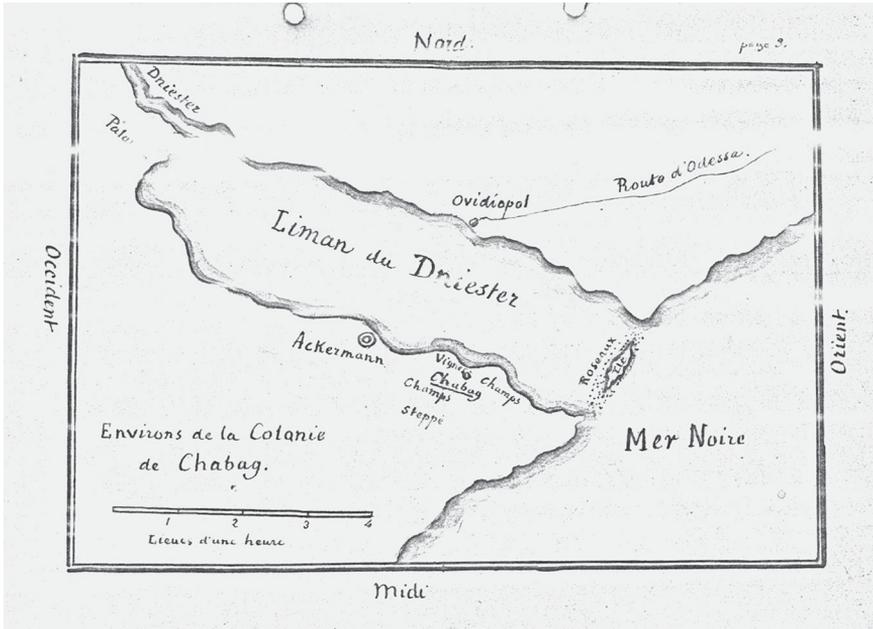
par conséquent doit être régie par la Justice de son endroit. C'est nous sous le nom de la Mairie qui avons l'attribution de Municipalité, de Tribunal et de Justice de Paix puisque nous avons l'administration des tutelles sous la surveillance du comité siégeant à Kichinev, capitale de la Bessarabie, comme vous sous celle du Conseil d'Etat ». Bien que les ravages causés par la peste et la crainte qu'elle inspire soient grands, on voit de nouveaux colons suisses courageux arriver et s'installer à Chabag. Jusqu'en 1831, 165 personnes émigrent de Suisse pour se fixer à Chabag<sup>92</sup>.

92 En 1933, la *Gazette de Lausanne* cite les noms des familles habitant dans la colonie en 1933 avec leurs dates d'arrivée : 1822 : Tardent – Chevalley – Zwicky ; 1823 : Meillaud ; 1826 : Besson – Forney – Michoud ; 1828 : Dogny-Laurent ; 1829 : Hachler – Jaton – Kiener ; Miéville – Tapis – Thévenaz ; 1830 : Buxcel – Gander – Logoz ; 1831 : Descombaz ; 1837 : Allwin – Heinzelmann – Jundt – Mayer ; 1838 : Hengstler ; 1839 : Singeisen – Wagner ; 1840 : Stohler ; 1843 : Reichkimmer ; 1847 : Berthet – Margot – Coray ; 1861 : Winkelmann. (*Gazette de Lausanne*, 03.02.1933)

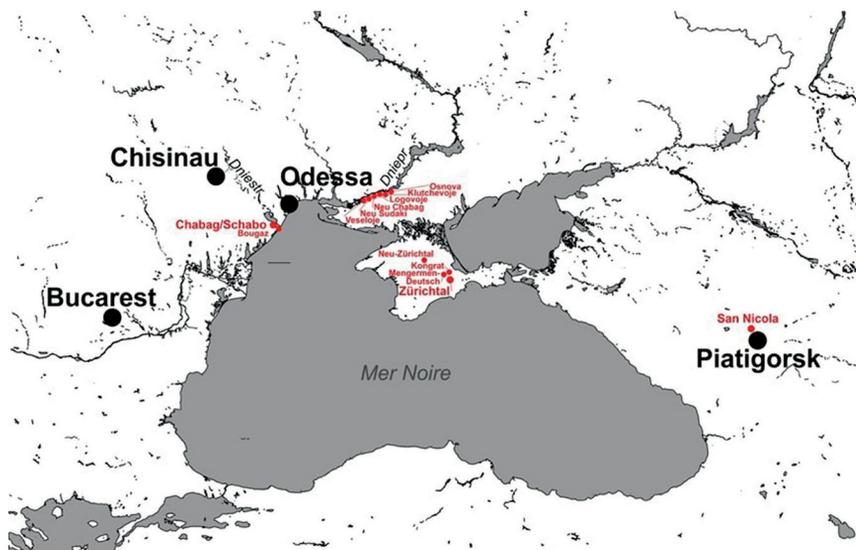
Les colons forment un grenier commun ou magasin de réserve où ils maintiendront une certaine quantité de blé, dans l'éventualité d'une année de disette. En 1845, la colonie est ravagée par les sauterelles : l'herbe est presque entièrement détruite ; le blé a beaucoup souffert, le prix du froment augmente. La vigne est aussi attaquée, il faut la sauver. Pour cela, on fait venir des gens d'Akkerman, afin de s'efforcer de chasser ces animaux et de les repousser dans les fossés. Ces fossés sont remplis de paille à laquelle on met le feu dès qu'une certaine quantité de sauterelles se trouvent dedans.

Ces précisions nous sont apportées par les registres. La table générale de l'état de la Commune pour l'année 1833 mentionne : Homme, Femmes, Agriculteurs, Hommes de métier, Nés, Morts, Mariés. Constructions de la commune : 0 Eglises ; 1 maison de prière ; 1 Ecole. Constructions et instruments d'économie : 0 Bergeries de la commune, 0 Plantations de la commune ; 2 Moulins de vent et de terre ; 18 chars ; 12 machines pour labourer la terre ; 24 chevaux, 70 bêtes à cornes. Les chiffres pour 1833 donnent le vertige : 2362 arbres fruitiers, 578 arbres forestiers, 31200 boutures de vigne, 3020 litres de vin.

« Il y a des choses petites sur la terre qui toutefois sont bien avisées, telle paraît devenir, sous la bénédiction de Dieu, la petite colonie suisse de Chabag », – écrit Charles Deloës sur la page titre de sa *Notice*, paraphrasant le proverbe biblique, constatant les succès de la colonie.



Plan de la colonie par le pasteur Deloës. C.H.D. Deloës, *Notice sur la colonie suisse de Chabag en Bessarabie dans la Russie Méridionale*. Manuscrit, 1845, p. 2.



Carte des plus grandes colonies suisses au bord de la mer Noire dans l'Empire russe.  
© Natalia Bichurina, 2019.



## Chapitre 2

### L'essor de la colonie

La période allant de 1830 à 1914 correspond à des années prospères pour Chabag. Ces années sont assombries par le décès subit de Tardent, à 52 ans, d'un refroidissement contracté dans ses vignes. Les témoignages directs de cette période sont le manuscrit de Deloës, pasteur à Chexbres, intitulé *Notice sur la colonie suisse de Chabag en Bessarabie dans la Russie Méridionale*, parue en 1853<sup>1</sup>, et la brochure d'André Anselme *La colonie Suisse de Chaba (Bessarabie). Notice historique, 1822–1922*, publiée en 1925 à l'occasion du centenaire de la colonie, ainsi que des documents de la commune conservés dans les archives d'Odessa et de Saint-Pétersbourg, des lettres de la famille Gander-Heller. Ces sources permettent de reconstituer la vie à Chabag : son aspect, son administration, la construction de l'église, la création de l'école, le mode de vie dans la Russie du tsar, ainsi que la vie de famille des colons vaudois et de leurs voisins.

#### Aspect de Chabag et vie administrative

Grâce à sa situation dans l'extrême sud-est de la Bessarabie, et vu sa population isolée, Chabag reçoit dès le début la prérogative de dépendre du centre administratif d'Odessa et non de celui de Chisinau, auquel sont obligées de s'adresser les autres colonies bessarabiennes. Ce mode de fonctionnement facilite grandement les rapports de la colonie avec les autorités. Chabag a une mairie, le maire et ses deux adjoints sont nommés par la commune pour une période de trois ans et peuvent être réélus. Les archives attestent que la mairie de Chabag est la seule qui correspond en français avec

---

1 Deloës, *Op.cit.*, p. 3.

les autorités jusqu'aux années 1860 ! Et pas question de céder ! À chaque lettre non traduite, les Chabiens rappellent les autorités à l'ordre : « Comme nous n'avons pas de traduction des tabelles que vous nous avez transmises, nous vous les retournons en vous priant de les faire traduire par la personne que le Comité nous assurait par sa lettre 8154 du 11 novembre 1833 (...), car « sans cela nous allons tomber dans un labyrinthe<sup>2</sup>. » Dans une lettre à l'inspecteur I.A. Kotovič<sup>3</sup> du 14 janvier 1835, ils écrivent : « En continuant de nous écrire en langue russe ou allemande nous ne pourrions plus correspondre que d'une manière confuse attendu que nous n'avons que des colons qui lisent le russe imparfaitement<sup>4</sup>. » Les inspecteurs de l'État, qui ont sous leurs ordres un cadre complet d'employés de langue allemande, sont ainsi sommés d'avoir à leur service un traducteur français exclusivement réservé pour Chabag. Même la police du district, cette institution routinière par excellence, est contrainte de tolérer cette correspondance en français. Jusqu'à l'époque des grandes réformes (dans le courant des années 1870), Chabag reste en tous points une colonie purement « française » et le nombre toujours croissant des colons allemands aux alentours et par la suite, au sein même de la colonie, ne peut changer son caractère.

L'administration de la colonie, composée d'une mairie et d'un tribunal, possède en effet un pouvoir étendu. Outre les affaires de la commune proprement dite, la mairie perçoit des impôts, règle les dettes réciproques des colons et leurs dettes envers les voisins ; elle est pour eux la première instance judiciaire. La mairie détient aussi des privilèges des notaires ; elle administre les tutelles et a le pouvoir d'infliger aux membres récalcitrants certaines punitions comme, par exemple, creuser vingt, quarante ou cent mètres de canaux ou fossés. Le 4 novembre 1834, le colon Henri Chevalley reçoit ainsi la condamnation « à faire dans le plus bref délai ou dans dix jours vingt-cinq sagènes de largeur et autant de profondeur ». Mais pour quelle raison ? Il ne peut pas l'imaginer : pour avoir frappé et maltraité son beau-père. « Vous êtes prévenus que si dans la suite vous osiez vous livrer à de pareilles voies qu'il en sera référé au Comité qui sans doute avec raison ne

---

2 HBDH, « Journal de la commune d'Achabag-Chaba 1831–1857 », p. 55.

3 Le nom est parfois orthographié comme Kotovitz.

4 HBDH, « Journal de la commune d'Achabag-Chaba 1831–1857 », B 23, p. 55–55b.

commuerait pas la peine que vous méritez<sup>5</sup>. » Le pire, c'est que l'inspecteur d'État est tenu au courant de toutes ces mesures. Les colons apprennent vite à leurs frais que la Mairie condamnera à une amende ou à une punition tout membre qui contrevient aux règlements de police : les tapageurs, les ivrognes, les récalcitrants. Seule consolation, elle n'inflige pas le châtement des verges, encore en usage dans les autres colonies et ailleurs en Russie, mais auxquels la communauté suisse s'est toujours vivement opposée. Dans des cas plus graves, comme par exemple dans le cas d'un colon qui frappe un autre, le coupable risque d'être exclu de ses droits civils pour un certain temps<sup>6</sup>. Personne n'y échappe, et même, plus on est connu, plus cela doit être instructif pour les autres.

Le 7 juillet 1836, ce sont les Tardent qui reçoivent la lettre signée par le maire Louis Hächler<sup>7</sup> et contresignée par son adjoint, Georges Gander : « Vous êtes condamnés à une amende. » Le bétail des Tardent cause d'énormes dégâts dans les jardins potagers et autour des tas de foin. On leur impute leur grande négligence et le peu de soin lorsqu'il revient des pâturages, ce qui « ne peut plus être toléré », d'autant plus que les Tardent n'ont pas tenu compte des ordres précédents, souvent répétés oralement, de ne plus laisser commettre de pareils dégâts. Hächler les menace d'en avertir l'honorable comité « car c'est une chose indigne que des colons et encore plus, un membre de la mairie puissent chercher à détruire leurs confrères d'une manière si affligeante ». Le Maire est hors de lui quand il rédige ces lignes, les Tardent méritent une bonne leçon : « Car croyez-vous que les colons veulent se sacrifier de planter et soigner des légumes réservés pour l'entretien de leurs familles et de faucher du foin pour l'hivernage de leurs bêtes pour le donner à ravager à votre bétail ? Non certainement cela ne doit pas être, et ce qui n'a jamais été toléré chez les peuples les plus barbares doit être à plus fortes raisons moins encore chez une nation civilisée ! ... Pensez que c'est une cruelle chose de se voir ravager le peu de légumes que l'on a tant de peine à cultiver et après lequel on a pris tant de soin au moment que l'on croit de le recueillir ? Cette conduite n'est parable des gens qui se flattent

---

5 Archives cantonales vaudoises, « Copie-lettres de la commune d'Achabag ».

6 Deloës, *Op.cit.*, p. 85.

7 Louis Hächler reste maire de 1835 à 1840. Son adjoint est François Meillaud jusqu'à 1837, puis Louis Tardent.

et s'honorent de se revêtir du beau nom de chrétiens. Prouvez-nous au moins par vos œuvres que vous n'êtes pas indignes de le porter et de vous revêtir de sa cuirasse, et si la crainte des hommes ne peut vous empêcher de faire du mal à vos compatriotes, qu'au moins les terreurs du Dieu vivant et vengeur vous arrêtent<sup>8</sup> ! » Le comportement correct est un point d'honneur pour les Chabiens. Ils tiennent à en informer l'inspecteur des colonies bessarabiennes Kotovič, comme dans leur lettre du 14 janvier 1835. Quel bel exemple pour les habitants locaux, pense l'inspecteur : ces Suisses se donnent la tâche de travailler chaque semaine un jour pour la commune et tous, indistinctement, le samedi, de travailler à l'établissement des chemins et à l'exécution du plan envoyé. Leurs « combourgeois », terme par lequel ils désignent les anciens habitants de Chabag, s'étonnent de voir une vingtaine de pères de famille renverser les innombrables fossés pour rétablir de bonnes routes. « Notre colonie est petite, il est vrai, elle commence avec peine et difficultés, mais ce commencement est peut-être à son avantage. La plante qui grandit et fleurit promptement meurt bientôt et ne laisse rien après elle ; celle qui a de la peine à pousser et qui croît avec lenteur vit et prospère longtemps, <quid cito fuit, cito perit><sup>9</sup>. »

Les tabelles de la colonie que nous avons consultées dans les archives d'Odessa, nous apprennent qu'il y a, en 1838, à Chabag 43 familles, 39 maisons, 224 mille pieds de terrain et 5256 arbres fruitiers. La gestion de la colonie a de quoi étonner les voisins. La Mairie prend l'habitude de conclure un contrat de travail en bonne et due forme avec les employés. Un contrat pour les années 1845–1846 entrant en vigueur dès le 19 décembre 1844 nous est parvenu. L'employé civil s'oblige à avoir toujours des chevaux prêts à atteler, ainsi qu'un bon char convenable avec une couverture propre. L'employé doit « charrier » à Akkerman et dans tous les gouvernements jusqu'à la première station. Les employés et les gardes sont payés par la bourse communale. Les gardes sont employés d'avril à l'automne « jusqu'à ce que le roseau soit complètement enlevé ».

Pendant ces années également, les colons s'occupent beaucoup de l'organisation intérieure de la colonie. En 1839, les Chabiens, « en vrais Suisses », comme ils tiennent à le souligner, une fois la Commune « dûment

---

8 HBDH, « Journal de la commune d'Achabag-Chaba 1831–1857 ».

9 Anselme, *Op.it.*, p. 39.

convoquée et assemblée » sous la présidence du maire Hächler, forment une Société d'assurance contre l'incendie, afin de dédommager les victimes de ce fléau. Chaque maison désirant être assurée paiera une taxe. On construit un magasin communal à blé pour gérer les réserves destinées aux années de disette. Le pasteur Deloës, fournit des chiffres précis relatifs à l'état des finances. On apprend ainsi que la Mairie coûte environ 200 francs, le maire 50 francs, les deux adjoints, chacun 8 francs, le secrétaire 160 francs, l'huissier 60 francs, enfin les frais de chancellerie se montent à environ 120 francs. L'instituteur reçoit environ 500 francs. Trois bergers, les gardes des vignes et le garde champêtre coûtent annuellement 480 francs. À cela se rajoutent des dépenses pour des réparations à effectuer dans la maison de la commune et aux puits ainsi que les corvées pour la réparation des chemins, des fossés, des clôtures et même « des chars attelés pour transporter certains employés de la couronne » ! Le total de dépenses se monte à deux mille francs<sup>10</sup>. Les colons aménagent un moulin et créent une huilerie, une fruiterie et une fromagerie communale.

À l'instar des autres colonies, Chabag est régulièrement inspectée. Deloës rapporte les souvenirs des visites de l'inspecteur Evgenij von Han (1845–1849). Conscient de ses devoirs, il entre partout dans les détails de la vie des colons ; il inspecte en personne les étables, les granges et greniers et réprime sévèrement les négligences. Quand son arrivée est annoncée, elle provoque une grande agitation et partout on se met à ranger, laver, nettoyer. On sait que von Han ne manque jamais de jeter un coup d'œil dans la cuisine et dans les coins les plus obscurs de la maison, les ménagères doivent lui montrer que la vaisselle est propre, le linge bien lavé, raccommodé et mis en ordre. Sous un tel régime, la vie dans les colonies ne manque pas de devenir beaucoup plus disciplinée et ordonnée qu'elle ne l'était jusqu'à alors. Il faut reconnaître que la Mairie s'occupe beaucoup de la beauté extérieure des habitations, des réparations des chemins et surtout de la plantation d'arbres. Cette culture négligée depuis la mort de Tardent est de nouveau remise en faveur grâce aux prescriptions sévères. Les arbres poussent comme par enchantement là où l'on n'aurait jamais cru. Une loi interdit de les déraciner<sup>11</sup>.

---

<sup>10</sup> Deloës, *Op.cit.*, p. 87.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 54.

N'est-ce pas un bon exemple pour les voisins ? Car les colons se veulent porteurs de civilisation, et même si leur attitude ne transperce que rarement, ils se voient différents des gens locaux. Aux autorités, ils assurent désirer vivre en accord avec leurs voisins et rajoutent même « en effet qui ne serait pas l'ami de ces paysans moldaves, gens du monde, et auxquels il ne manque que l'instruction et plus d'activité au travail »<sup>12</sup>. Les colons se plaignent des Russes et des Moldaves pour des vols de bétail. Ces plaintes sont conservées dans le Journal de la commune<sup>13</sup>. Les bonnes relations ne se sont pas faites toutes seules, c'est un long processus dont on découvrira plus loin de nombreux épisodes.

Les rares témoignages de ces années-là sont loin de l'emphase épique que les journaux suisses se mettront à raconter par la suite « Sous le ciel bleu du Proche-Orient, la colonie se mue bien vite en une étroite communauté. Ces courageux Vaudois demeurent fidèles à leur ancienne patrie tout en étant des sujets loyaux du grand État qui leur a fait cadeau de ce sol fertile<sup>14</sup>. »

## **Une Suisse en miniature. L'arrivée de colons de langue allemande**

En 1840, une surprise inattendue vient bouleverser la colonie. Le Comité lui fait savoir qu'elle doit se préparer à recevoir vingt familles allemandes pour compléter le nombre des familles jusqu'à soixante, conformément à la quantité de terrain vacant qui était alors de 3600 déciatines<sup>15</sup>. Les Chabiens ont pourtant fait tout leur possible pour compléter ce nombre par des Suisses. Ils ont fait appel à tous les colons originaires de Chabag dispersés dans différentes villes de l'empire. C'est ainsi qu'Henri Zwicki revient à Chabag de Crimée avec sa nombreuse famille, suivi de plusieurs autres

---

12 Tardent 1854, cité d'après V. Dulamangiu, « La population et le langage de Chabag », *Arhiva*, 1939, republié in E. Simonato, I. Ivanova, M. Giolitto, *Les communautés suisses de Crimée et de la mer Noire. Langues et traditions, Cahiers de l'ILSL*, n° 51, 2017, p. 217.

13 HBDH, « Journal de la commune d'Achabag », p. 53, Lettre à Inzov du 15.09.1834.

14 *Journal de Genève*, 17.12.1939, p. 1-2, « Lettre de Roumanie », Chabag, novembre 1939, signé « De notre correspondant ».

15 Anselme, *Op.cit.*, p. 52.

originaires de la Suisse allemande et de quelques familles souabes, parmi lesquelles Maier, Alvin, Heinzelmann, Jundt, Heingstler, Wagner, Singeisen, Stohler et Reichkimmer. En 1856 arriveront les derniers colons romands : Jules Cavallo, Jacob Berthet et Louis Margot. Mais comme ces familles ne sont toujours pas suffisantes, le comité, malgré les protestations des Suisses et leurs prières d'attendre encore, complète la colonie par des colons allemands. Les nouveaux venus reçoivent mille déciatines de terrain – « le meilleur terrain » – se plaignent les Chabiens, situé au midi (une partie sera rendue à la colonie quelque temps après). Ils y établissent une petite commune particulière près du village d'Akumbet<sup>16</sup>, qu'ils appellent Carlstal. Ce terrain enlevé à Chabag a été jusque-là la propriété de la commune, qui percevait la dîme des personnes qui en avaient la charge. Ces fermiers ont été tour à tour : Louis Tardent père et fils, Charles Tardent, Frédéric Kiener, Heinzelmann, ainsi que plusieurs étrangers.

La réaction ne se fait pas attendre. De nouvelles recherches que nous avons conduites récemment dans les archives d'Odessa offrent un meilleur éclairage sur ces modalités du partage des terres et les réactions des Chabiens. Les Chabiens font savoir au comité qu'ils ne sont pas prêts à rendre ces terrains. Dès avril 1840, les suppliques s'accumulent. Donner à de nouveaux venus des terres destinées et concédées uniquement pour des Suisses et de plus, par la propre volonté de Sa Majesté l'Empereur Alexandre ? Si telle est la volonté, les Chabiens requièrent quelques « justes réclamations ». La quantité de terre ne suffit pas aux nouvelles familles si on s'en tient aux tabelles de révision du 16 avril 1835, et de surcroît, le pasteur en a 120 déciatines. La pluie de protestations indignées use toute la palette des émotions.

Parmi les dizaines de documents qui alimentent la bataille, le plus inhabituel est peut-être la lettre du 20 avril 1840 que les Chabiens adressent au comité. « Nous comprenons fort bien qu'il faut qu'une fois la colonie soit remplie, mais au lieu d'envoyer ces familles au vallons d'Akumbet nous insistons et nous vous prions de les placer parmi nous dans le village de Chaba afin d'éviter une infinité d'inconvénients que nous entrevoyons ; en les plaçant à Akumbet, ils jouiraient de tout le meilleur terrain, nous serions privés des puits si utiles pour abreuver notre bétail en été, ou tout au moins

---

16 Le nom est parfois orthographié Akimbet, voir Onoprienko, *Op.cit.*, p. 69.

nous ne pourrions éviter des rixes en passant sur leur terres pour y aborder<sup>17</sup>. L'espace qu'on serait obligé d'employer pour les bâtisses et les cours dans ces vallons si fertiles et si précoces propres à y faire pâturer les veaux et les agneaux au printemps serait perdu. Si l'on permet de bâtir à Akumbet, cet endroit ainsi que Chabag ne serait jamais des colonies mais de simples hameaux, manquant ainsi de population, on ne parviendra jamais à avoir des maîtres de métiers ni même un maréchal parce que l'industrie ne pourrait s'y exercer, ainsi les deux endroits seraient toujours en souffrance. » « Si au contraire on ne forme qu'une colonie et que l'on contribue aux frais communs il en coûterait bien moins, une seule église suffisait puisqu'on pratique tous le même rite. Il en coûterait pour le salaire du pasteur, du Régent, pour les réparations et les corvées, etc. En étant réuni, on serait plus en sûreté contre les voleurs qui nous inquiètent si souvent. Vous comprendrez d'ailleurs que le partage des terres serait trop difficile et long. » C'est vrai, à proximité de Chabag la terre est sablonneuse, impropre à produire d'autre chose que de la vigne, encore faut-il profiter des années pluvieuses qui sont si rares pour l'introduire. Il existe aussi quelques centaines de déciatines de sable mouvant absolument stérile, ainsi que plusieurs vignes gisantes près du village qui appartiennent à divers particuliers d'Akkerman et d'autres étrangers qui nécessairement devraient être soustraits, pour ensuite bonifier les Chabiens. « Si notre Colonie ne s'est pas augmentée jusqu'à présent veuillez prendre en considération combien de familles ont défunté sur la route et ici quelle léthargie de maladies ont occasionné pour le rachat, et si contre votre attente il n'en est pas résulté tous les progrès que vous auriez désirés, réfléchissez que les colons ont fait d'énormes dépenses pour s'expatrier que tout ce qui a été fait au commencement, c'est de leurs propres fonds n'ayant rien reçu en prêt de la Couronne, tandis que d'autres Colonies ne se sont soutenues dans les années de pénurie et de détresse que par ce moyen<sup>18</sup>. »

Les mots suivants sont ceux d'une supplique. « Fort de la bienveillance paternelle que vous avez toujours eu pour les Suisses nous venons très humblement vous prier de vous borner à nous envoyer dans notre Colonie les dix-huit familles les plus fâchées douées de meilleurs mœurs de Carlstal

---

17 HBDH, « Journal de la commune d'Achabag », p. 11, Lettre du 18.04.1840.

18 *Ibid.*

quoique selon la notoriété publique le choix en est difficile, que nous adhérons fraternellement : par cela même vous éviterez les désagréments et les longueurs de partage de notre côté nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour leur être agréables s'ils s'en rendent dignes. » La Commune assemblée délibère qu'elle sollicitera par une supplique auprès de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies de la laisser jouir de toutes les terres, et que les nouveaux colons de Carlstal soient renvoyés laissant à la Mairie toute la latitude de faire à cet égard tout ce qu'elle trouvera susceptible dont la circonstance commande.

La terre est partagée. Les Chabiens ont perdu la bataille, mais pas la guerre. Ils ne se laisseront pas enlever les meilleurs terrains et les plus beaux vallons si fertiles. En 1841, ils mandatent un avocat d'Odessa qui dépose une plainte auprès du ministre des biens, Kiselëv. Les Chabiens promettent à l'avocat des honoraires de 1600 roubles s'ils parviennent à ravoïr 1600 déciatines de terrain : « Soyez tranquilles, les Suisses ne promettent pas pour ne pas tenir<sup>19</sup>. » Après de multiples plaintes, ils vont récupérer le terrain en 1841. L'épisode pourrait aisément être oublié s'il ne révélait l'antagonisme entre Romands et Alémaniques, un antagonisme provoqué par les conditions dans lesquelles l'administration a mis les uns face aux autres. Les lézardes qui apparaîtront dans la cohésion de la colonie, entre les deux groupes, « Welches » et « Allemands », remontent à ce moment. Viennent, des colonies voisines, des familles allemandes : sept d'Alexanderhilf, six de Grossliebental, six également de Worms, trois de Franzfeld, deux de Peterstal, mais aussi deux d'Odessa et une de Hegendorf<sup>20</sup>.

## Le prêtre Bugnion et ses initiatives

Il ne manque plus qu'un élément essentiel pour cette communauté, l'Église. Le 17 mars 1835, l'inspecteur Kotovič décachète une lettre. La Chancellerie de Chabo lui communique son intention d'acheter de la pierre pour bâtir l'église. Kotovič est hors de lui : toute bâtisse commune nécessite une autorisation préalable des autorités ! Il insiste pour examiner les plans, savoir

<sup>19</sup> Gander-Wolf, *Op.cit.*, p. 80.

<sup>20</sup> *Ibid.*, selon liste dans Anselme, *Op.cit.*



luthérienne de Grossliebental, qui confirme les actes de baptême et donne les autorisations de mariage. Les services sont administrés par les pasteurs des colonies étrangères luthériennes, surtout celle d'Arzis, que la commune invite trois ou quatre fois par an pour prêcher et distribuer la Sainte Cène. Notons que ces pasteurs ne tolèrent pas les négligences. Déjà, on prévient en 1836 un colon qui néglige les services religieux, « que vous vous rendiez aussi régulièrement que possible à la maison de prière tous les dimanches et jours de fêtes où il y aura un service divin à défaut d'en faire un rapport qui sera transmis à l'honorable Comité ».

Si les Chabiens font tout leur possible pour trouver un pasteur qui soit régulièrement établi parmi eux, c'est dans l'espoir que celui-ci assume également la tâche d'instituteur. La langue française reste, pour les Vaudois, un puissant facteur identitaire. Ils refusent d'unifier leur paroisse à celle de la colonie de Sarata : le pasteur de cette colonie ne parlant pas bien la langue française, il ne peut pas accorder les instructions religieuses dont les colons ont besoin. Et le français se perd ... Aux dires d'un voyageur visitant Chabag au début des années 1830, les enfants y sont élevés « dans la plus affreuse ignorance, ils ne savent ni lire, ni écrire et ne reçoivent aucune espèce d'éducation morale, de sorte qu'ils sont en cela encore plus en retard que les derniers des serfs Russes, qui ont au moins des églises où ils peuvent aller prier »<sup>22</sup>. Le Journal de la commune nous apprend qu'en 1830, la commune engage comme instituteur, un simple colon Louis Meillaud. Celui-ci perçoit 100 roubles par an, 43 kilos de raisin, le logement et le chauffage sous forme de roseaux. Il fait l'école tous les jours de 9 h à 11 h et lit une prière le dimanche<sup>23</sup>. À Meillaud succèdent un certain Germain, puis le colon Jean Besson. En 1839, les familles allemandes Heintzelmann, Jundt, Singeisen, Wagner et Alwin prient la Mairie de leur permettre d'engager un maître de langue allemande qu'ils paieront de leurs propres fonds, un certain Friedrich Emanuel Freymark pour enseigner la langue allemande et dire une prière le dimanche. Deux ans plus tard, le nouvel instituteur Ulrich Rothuner s'engage à apprendre la langue française et à seconder autant que possible l'instituteur

---

<sup>22</sup> Deloës, *Op.cit.*, p. 89.

<sup>23</sup> HBDH, « Journal de la commune d'Achabag Chaba 1831-1857 », p. 79-80 ; B 23, lettre du 08.11.1832.

français, à qui il est subordonné<sup>24</sup>. Il faut savoir que les colonies allemandes voisines sont mieux organisées. À Sarata, l'école paroissiale ouverte en 1829 accueille 68 élèves. Dès 1844, il y a une école secondaire pour garçons<sup>25</sup>. C'est en 1836 qu'arrive le pasteur François-Louis Bugnion (1822–1880), dont la mission va marquer l'histoire de Chabag.

La venue de Bugnion est due à un heureux concours de circonstances. En 1836, la femme du colon Oliver Descombaz, décédé, écrit à son frère, prêtre à Bex, en le priant de trouver un prêtre pour la colonie. Grâce à cette initiative, la *Feuille religieuse du canton de Vaud* publie l'appel précisant que « le pasteur serait en même temps le conducteur spirituel de 40 familles vaudoises établies à Schaba, non loin d'Akkermann, à six lieux environ d'Odessa. Sur quatre milles et quelque cent roubles qui seraient les revenus du pasteur, le petit troupeau vaudois de Schaba en fournirait 600 en argent outre 24 journaux de vignes cultivées par eux-mêmes et 480 journaux de champs que le pasteur peut amodier. Mais il est probable que plus tard les Vaudois de Chabag chercheront à posséder un pasteur particulier au milieu d'eux »<sup>26</sup>.

Bugnion a eu une vie pleine d'avatars. Il nous est impossible de nous faire une idée exacte des motifs qui le guidèrent dans sa vie si orageuse et si peu conforme à la vocation d'un pasteur. Nous reviendrons là-dessus plus tard. À présent, il vient d'arriver à Chabag et partage ses premières impressions avec le pasteur Deloës. À travers ces lettres, nous apparaît un visage insoupçonné de Bugnion ; l'ecclésiastique austère s'anime en un maître doué, à la personnalité attachante, sensible, impliqué dans ses activités. Bugnion est conquis par la beauté de l'endroit. Il mentionne une position des plus agréables, près de la mer et de la ville, pas très éloignée d'Odessa, et qui offre l'un des sites les plus romantiques, non seulement de la Bessarabie, mais de la

24 *Ibid.*, B 77, 18.04.1840 ; B 80, 23.02.1841.

25 Dans les années 1880, elle gagnera la renommée par son haut niveau d'enseignement et le spectre de matières qui y sont enseignées : algèbre, géométrie et même les principes d'architecture. Les futurs enseignants des écoles et géomètres paieront 35 roubles par an, ce ne sera qu'à la portée de riches propriétaires.

26 Anselme, *Op.cit.*, 1925, p. 25. Pour plus de détails sur sa vie, voir J.-F. Mayer, *L'Évêque Bugnion ou les Voyages extraordinaires d'un aventurier ecclésiastique vaudois*, 1989, Lausanne, Éditions 24 heures ; J.-E. Hilberer, « Le pasteur Bugnion et la colonie de Chabag en Bessarabie », *Revue historique vaudoise*, 1914, N° 22, p. 181–188.

Russie méridionale, si l'on veut en excepter la Crimée. Le sol, en partie sablonneux, produit des céréales, du lin, des pommes de terre, des légumes divers, mais surtout du vin. La plus grande partie du territoire est réservée au bétail qui y pâture presque toute l'année. Ce bétail est très nombreux. Les colons font du fromage avec le lait de leurs vaches et de leurs brebis : la majeure partie de ce fromage est exportée à Odessa. Le vin est pareillement exporté dans les villes voisines : beaucoup de colons vendent leur raisin au poids, ce qui leur évite la peine de faire du vin et les nombreux soins qu'exigent sa préparation et son entretien.

Bugnion a laissé à la postérité ses observations touchant à plusieurs domaines. Parmi les plus curieuses, nous citerons ses lignes concernant les langues parlées à Chabag et dans ses environs. Parmi les treize « dialectes que l'on trouve maintenant en Bessarabie », auxquels s'ajoutent trois moins utilisés, Bugnion distingue le français et le patois romand : « Le français ; cette langue universelle n'est parlée qu'à Chabag, en commune ; mais chaque famille noble le connaît, chacune d'elles du moins la fait apprendre à quelque membre de sa famille, non seulement parce que la mode le veut, mais parce que les chefs-d'œuvre littéraires se font en cette langue et qu'elle est la plus élégante. Il y a à Odessa des gens de toutes nations ; eh bien ! la plupart des enseignes des magasins sont en français, tout au moins en français et en russe ; rarement elles sont en italien, et presque jamais en allemand, malgré le grand nombre d'Allemands que l'on trouve dans cette ville. Le patois romand ; il est employé à Chabag par les Suisses-français ; ils se servent de ce dialecte national dans la colonie, et au dehors, en société, s'ils veulent dire quelque chose qui ne doive être compris que par eux<sup>27</sup>. » Voilà le premier témoignage du fait que les Vaudois ont maintenu l'usage du patois à Chabag !

Quant aux usages du moldave, Bugnion indique plus tard : « Le moldave, langue tirée du latin, est parlé dans toute la province ; dans la partie du pays qui avoisine le Prut on a même de la peine à trouver quelqu'un qui parle russe, tant le moldave y est exclusif. » Les autres idiomes distingués dans le répertoire verbal plurilingue des habitants de la région sont : le grec moderne ; la langue tatare « elle s'est conservée un peu dans les villes » ; le

---

27 F.-L. Bugnion, 1846, *La Bessarabie ancienne et moderne*, Lausanne-Odessa, Neumann, cité d'après Bichurina, 2019.

turc « Le turc était la langue générale dans les siècles passés ; mais il perd son prestige depuis que les Musulmans sont loin » ; l'hébreu « usité chez les Juifs », quoiqu'« ils parlent plutôt allemand qu'hébreu, ou mieux encore un mélange de ces deux langues »<sup>28</sup> ; le polonais ; l'allemand ; l'estonien ; le bulgare ; l'arménien ; « l'hindou, ou du moins l'une des langues Mongoles, est parlée par les Tziganes. Ils parlent en outre le moldave, et quelques-uns le russe ». En outre, « quelques individus » parlent le suédois, l'italien et le valaque « Ce dernier dialecte est un moldave dont la prononciation est un peu rude ». Malgré la valeur différente attribuée aux différents idiomes, la description de la situation linguistique par Bugnion donne l'impression d'une coexistence linguistique harmonieuse, avec une citation de Saint Paul servant de conclusion quant à la « multitude de langues », tournée vers la vie spirituelle interne : « Quand je parlerais toutes les langues des hommes et même celle des anges, si je n'ai pas la charité, je ne suis que comme l'airain qui résonne<sup>29</sup>. »

Le 24 décembre 1843, le premier sermon de Bugnion, sur les Corinthiens, chapitre II, versets 1 et 2, éveille toute l'attention de l'assemblée : « Moi aussi, mes frères, lorsque je suis venu chez vous, ce n'est pas avec une supériorité de langage ou de sagesse que je suis venu vous annoncer le témoignage de Dieu. Car je n'ai pas jugé que je dusse savoir parmi vous autre chose que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. »

Le premier bilan de Bugnion sur l'école est contenu dans sa lettre à Deloës : trois enfants lisent passablement, un enfant a une écriture passable, deux enfants connaissent les quatre premières règles simples de l'arithmétique, mais n'ont aucune orthographe, n'entendent rien en chant, n'ont presque aucune connaissance religieuse et quant aux autres matières d'enseignement, « ils en ignorent jusqu'aux noms ». Ce rapport de Bugnion est confirmé par une lettre de la Mairie dans laquelle il est déclaré que les enfants ne savent même pas les premiers principes<sup>30</sup>. Bugnion se met à l'œuvre avec énergie et dévouement et comme il écrit lui-même, « en rendant grâce à Dieu qui a béni mes travaux, les parents ont aussi secondé ma tâche en envoyant régulièrement leurs enfants à l'École et en me laissant toute liberté d'action

---

28 Il s'agit du yiddish.

29 Bugnion, *Op.cit.*, p. 60.

30 Deloës, *Op.cit.*, p. 89.

sur eux, ce qui était une nécessité : les enfants, encouragés par la manière de faire de leurs parents, ont aussi montré beaucoup de zèle ». Le nombre des écoliers, âgés de six à seize ans, varie de 40 à 60. L'école se tient deux fois par jour, sauf pendant les vacances. Elle est moins fréquentée en été qu'en hiver. Une année et demie après, 16 enfants lisent bien, 18 lisent passablement, les autres lisent un peu ; 10 enfants écrivent très bien, 30 écrivent passablement, 3 ont une bonne orthographe, 12 ont une orthographe passable ; 5 connaissent la règle de trois et les proportions ; 5 connaissent 4 règles. L'arithmétique est la branche qui est le plus en arrière parce que « les facultés des élèves n'ont pas été développées à temps ».

Il n'existe pas de catéchisme qu'on puisse enseigner aux enfants des deux langues ? Bugnion en fait un, mais les frais d'impression, les difficultés de la censure d'Odessa et d'autres raisons le poussent à renoncer à sa publication. Après des pourparlers avec les Allemands, dont plusieurs sont luthériens, on tombe d'accord pour adopter l'ancien Catéchisme de Berne, édité en français et en allemand, « où les doctrines de la Bible sont présentées avec le plus de clarté ». Bugnion espère rapprocher les deux confessions de Chabag en leur enseignant les deux langues. En effet, les enfants ne parlent pas tous la même langue : 7 sur 13 appartiennent à des parents originaires de la Suisse romande, les autres parlent l'allemand. Bugnion apprend en même temps le français aux allemands et l'allemand aux Français : « Maintenant on parle les deux langues à l'école, lorsqu'un ordre est donné en français, les Allemands le comprennent par ce moyen, il y aura insensiblement fusion entre les deux races différentes dont se compose la Colonie<sup>31</sup>. »

Depuis, il y a chaque dimanche matin deux prédications, l'une en français, l'autre en allemand. Outre cela, Bugnion célèbre chaque soir un culte des familles, dans lequel il explique d'une manière familière et pratique une portion de la Parole de Dieu et auquel se rendent beaucoup de colons. En hiver et à certains jours fixes, ce service ne consiste qu'en une simple prière, le reste du temps est consacré à une leçon d'histoire suisse ou de sphère élémentaire ou encore à des exercices de chant sacré. Bugnion célèbre aussi dans plusieurs autres localités du district. À Akkerman, chez le colon Singeisen, originaire de Chabag, il installe une chapelle où il prêche une fois par mois. Les voyageurs découvrent, étonnés, ce village composé à moitié de

---

31 Deloës, *Op.cit.*, p. 94–95.

Français, à moitié d'Allemands, aux côtés desquels se sont installés quelques dizaines de famille ukrainiennes « qui, toutefois, n'ont appris rien de bon des étrangers »<sup>32</sup>. Les colons lisent des journaux et des livres en français. Dans l'église, on assiste à deux messes : un seul pasteur officie d'abord en français, puis en allemand. Ce qui contribue aussi à beaucoup faire apprécier Bugnion, c'est que les seigneurs russes du voisinage, reconnaissant son mérite, cherchent à l'attirer à eux comme précepteur de leurs enfants en lui faisant des offres magnifiques allant jusqu'à 4000 francs, offres qu'il refuse catégoriquement<sup>33</sup>.

Bugnion fait la démonstration de ses talents d'organisateur. Les colons apprécient divers établissements utiles fondés par lui. D'abord, la Caisse d'épargne qui conserve de petites sommes ne trouvant pas d'emploi utile sur le moment et précisément parce qu'elles sont petites sont souvent mal employées, mais qui forment un petit capital. Ensuite, la Société de Tempérance, pour réprimer l'abus du vin, qui fait face à la vente de vin tenue par les Juifs et fréquentée par les domestiques russes, prompts à s'adonner à la boisson. Les statuts de la société préconisent de s'abstenir totalement de toute liqueur spiritueuse et recommandent que le vin doive être pris en quantité limitée et comme fortifiant. Enfin, Bugnion crée un Journal pour la colonie, destiné à répandre au sein des familles des lumières et des directions sur plusieurs points de la vie pratique. Ce journal manuscrit paraît tous les 15 jours dès 1845. Bugnion y voit la preuve que l'influence de la parole de Dieu que la conscience des colons devient de jour en jour plus délicate.

« Il n'y a pas longtemps que j'ai inauguré trois bâtiments neufs, au lieu de commencer par danser et par boire, les colons ont compris qu'il valait mieux demander à Dieu sa bénédiction », raconte Deloës. Deloës souligne : « On pourrait craindre que les hommes abandonnés depuis si longtemps à eux-mêmes sans service religieux comme l'étaient les colons, ne puissent pas comprendre et apprécier un homme plein de zèle, de franchise et de vie chrétienne et de dévouement au service du Seigneur, comme l'est Mr Bugnion. On pouvait croire «vieux vases ne sont pas propres à contenir le vin nouveau» », mais le dévouement pour Bugnion croît à mesure qu'ils le connaissent, on en trouve de multiples témoignages dans les correspon-

32 Afanas'jev-Čužbinskij, *op.cit.*

33 Deloës, *Op.cit.*, p. 101.

dances<sup>34</sup>. Bugnion cite quelques traits très remarquables, entre autres, celui d'un pauvre homme de Chabag qui est sollicité par deux prêtres russes pour aller jouer du violon à une noce, un jour de dimanche, et repoussa plusieurs francs qu'on lui offrait quoique dans ce moment il fût tout à fait dépourvu d'argent. Dans un autre extrait du journal de Bugnion, il raconte : « Il y a quelques jours, c'était dimanche. À neuf heures du soir que le secrétaire de la Mairie, homme très comme il faut, et plein d'esprit, vient me dire « Monsieur, de bon matin demain, il faut que nous expédions une lettre au Comité Impérial, je ne le sais que depuis un moment, c'est dimanche, puis-je écrire ? Si je ne le fais pas, nous sommes en faute, et si je le fais, je travaille le dimanche, que dois-je faire ? » Je lui donnai pour réponse la règle générale ; tout ce que nous avons à faire le samedi ou renvoyer à lundi<sup>35</sup>. »

## L'église

Le coup de pouce de Bugnion suffit enfin à relancer la construction de l'église, car la chapelle devenait trop petite à cause du nombre croissant des fidèles. Mais, à peine entamé, le chantier manque d'argent. Dans l'embarras, les colons se tournent vers la Mère-Patrie, s'adressent à ceux qui leur ont procuré un instituteur en les priant de solliciter des dons : « Représentez-vous ce peuple qui fait des efforts plus grands qu'il ne peut supporter et qui cependant n'aboutit pas à rien si vous ne l'aidez libéralement. Oui, frères, pensez aux heureux que vous ferez si par vos dons vous mettez les colons de Chabag en état d'avoir une chapelle. Là nous aimons à le croire, leurs voix d'actions de grâce monteront devant le Très Haut pour le remercier avec effusion et en même temps elles vous béniront<sup>36</sup>. » Suite à cet appel, un comité se forme à Lausanne vers la fin 1844 et parvient à collecter 500 francs sur les 3500 nécessaires. Bugnion « donne le choc nécessaire » au nouveau maire, Louis Tardent, qui se charge de fournir les 40 sagènes (2,13 m<sup>2</sup>) de pierre et chaque colon fait son possible pour que l'ouvrage ne s'éternise pas.

L'histoire du coq et de la croix est rapportée dans toutes les chroniques de la colonie. Tous les habitants de Chabag qui fraternisent avec les membres

<sup>34</sup> Deloës, *Op.cit.*, p. 128, paroles de Bugnion.

<sup>35</sup> Deloës, *Op.cit.*, p. 117.

<sup>36</sup> *Ibid.*, p. 101.

de l'Église grecque et tous les luthériens tiennent à ce que la croix soit plantée au sommet du clocher ; les Suisses romands préfèrent le coq. Après bien des discussions, les deux parties se concilient en plaçant les deux symboles. Les habitants de Chabag-la-soviétique se rappelleront les récits de leurs ancêtres évoquant ce beau coq de la taille d'un homme peint aux couleurs vives. Au moment de la pose de la première pierre, en 1846, Georges Amédée Testuz, vieillard septuagénaire, seul survivant des chefs de famille qui avaient fondé la colonie, a des larmes de joie. On dépose dans les fondements plusieurs objets symboliques : une pièce de monnaie du canton de Vaud « attendu que la majorité sont Vaudois », une de Genève, centre de la Réforme de Calvin, une de Zurich « parce que le canton est le premier en rang dans la Confédération Suisse », une de Turquie, le nom du village étant turc, une de Russie, des armes de Russie et un écrit : « Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, Amen. Sous l'Empire de la Majesté Nicolas premier, Empereur et Autocrate de toutes les Russies de l'an de grâce 1846 jour de l'ascension a été posée par F.L. Bugnion, pasteur de la colonie suisse de Chabag près Akkerman en Bessarabie la première pierre du temple de la Trinité. Édifié dans cette colonie à l'usage du culte chrétien selon le rite réformé français par l'entrepreneur russe Ephrem Antonow sous la direction d'une commission composée des colons Louis Tardent, Antoine Gander, Jean-Louis Jatton, Johannes Hengsteller, Mathias Jundt. Cette cérémonie a eu lieu en présence de la commune assemblée après un service divin de circonstance<sup>37</sup>. »

Entre temps, les autorités ecclésiastiques rappellent Bugnion à l'ordre : il n'a pas le droit d'administrer sans avoir été consacré au Saint Ministère, il est obligé de s'absenter pour cela de novembre 1845 à début 1846. Les colons sont impatients de le revoir<sup>38</sup> : « C'est maintenant que nous sentons le vide que vous faites chez nous. Le dimanche venu, nous cherchons autour de nous ce qui nous manque et nous ne pouvons trouver ; il semble que la cloche de notre chapelle n'ait plus le même son, et on ne voit plus les gens aller à l'église d'un cœur joyeux ; nous demandons de grâce votre retour ! » Enfin, un « don du Dieu » permet d'achever la construction. En 1847, commente Deloës, « on fut soutenu de la manière la plus frappante ». On pensait s'en procurer dans le port d'Odessa, mais chaque pièce vendue à

37 Cité d'après Gander-Wolf, *Op.cit.*, p. 190–193.

38 Hilberer, *Op.cit.*, p. 184.

Chabag revenait à plus de 70 francs, ce qui menaçait de faire une brèche considérable à l'argent que les colons avaient réuni avec tant de peine pour cette construction. On en était à se demander ce qu'il faudrait faire, lorsqu'un vaisseau turc, qui revenait de Crimée, chargé de bois magnifique pour les chantiers de la Marine de Constantinople, fut jeté à la côte par une tempête et échoua assez près de l'embouchure du Dniestr, à trois lieues de Chabag. Le bois fut poussé sur le rivage et malgré tous les efforts des Russes et de ceux qui portaient envie à la colonie, les colons purent acheter pour le prix de 12 francs, des pièces de bois beaucoup plus belles que celle qu'ils auraient dû acheter à un prix six fois plus élevé. Les instituteurs suisses de la Russie méridionale, tant protestants que catholiques, se sont réunis pour faire don à la colonie d'une coupe d'argent doré pour la Sainte Cène.

Rien ne manque plus au nouveau temple : une chaire, un chœur pour le chant, une table pour la sainte communion et une table pour le baptême. L'église, qui peut accueillir environ 800 personnes et dont la construction a coûté environ 3000 roubles, est inaugurée en 1847. L'instant est chargé d'émotion. Voici l'aboutissement de plus de vingt ans d'efforts, voici le symbole de leur futur. Après son engagement au nom de la Très Sainte et Indivisible Trinité du 14 mai 1847, Bugnion est nommé à la section réformée du Consistoire Luthérien de Saint-Pétersbourg. Les colons lui assurent un appointement annuel de 170 roubles et s'engagent à maintenir en bon état la demeure paroissiale et les bâtisses qui en dépendent. Bugnion aura en outre le chauffage qui lui sera livré bien conditionné et en temps convenable, ainsi que la jouissance perpétuelle des terres de la Couronne allouées pour le pasteur, à savoir 120 déciatines de champs et prairies, environ 2 déciatines de vigne. Le casuel du pasteur est prévu pour un baptême, pour chaque confirmé, pour un mariage, pour l'ensevelissement d'un adulte et celui d'un enfant. Il a un attelage de deux chevaux pour conduire le pasteur chaque fois qu'il doit se rendre hors de la paroisse pour affaire d'Office.

Malheureusement – et c'est maintenant que nous devons tourner la médaille – à cause de son caractère d'aventurier, Bugnion accomplit toute une série d'actions illégales qui le font poursuivre et le forcent à quitter la contrée de nuit comme le dernier des malfaiteurs. Il gagne le Caucase, puis Saint-Pétersbourg, revient à Odessa et, de là, regagne pour quelques temps Belmont-sur-Lausanne. Il s'installe dans l'Île de la Réunion où il fonde une « Église du Seigneur » dont il se dira « évêque honoraire ». Les mémoires de

sa vie, qu'il rédige à St. Maurice, en 1872, contiennent des détails intéressants de ses années passées en Russie. La communauté a beaucoup de mal à trouver un nouveau pasteur et enseignant, d'abord avec un M. Landmann qui, cependant, n'est pas très bon en français, puis un M. Josh, qui quitte rapidement la communauté. Le conseil de l'Église s'adresse à l'école de la mission à Bâle. Le choix était évident : ce sera un certain Rodolphe Winkelmann, originaire du canton de Berne. Il a étudié à l'Institut de Glay en France et a travaillé comme enseignant à Saint-Imier, d'où il part pour Chabag en 1861<sup>39</sup>. Avec Winkelmann, la communauté a fait un bon choix. Aux dires d'Anselme, « les colons estiment beaucoup ses travaux sur l'enseignement, ainsi que son recueil sur l'agriculture, où son esprit subtil et observateur donne mainte indication précieuse aux vigneron<sup>40</sup> ». Tous les ans, la session d'examens de l'école de Chabag a lieu, à laquelle assiste tout le conseil de l'Église. Le « Memento de cabinet » raconte la session de 1865. Jean Besson, Olivier Descombaz, Fritz Singeisen et quelques pères de famille parmi lesquels Louis Forney, François Besson, Charles Tardent et Louis Gander, mais aussi le régent russe, examinent les candidats. Charles Tardent examine les cahiers d'écriture et d'arithmétique, vérifie les problèmes, la lecture française, allemande et russe<sup>41</sup>.

Ces péripéties ont été contées aux Vaudois par Deloës, dans sa *Notice historique*, qui commence par ces mots : « Quoique la colonie de Chabag ne renferme que 200 habitants et qu'elle est située à plus de 700 lieux de nous, elle n'a pas moins droit à notre intérêt, puisqu'elle a été fondée par six de nos compatriotes, qu'un grand nombre de familles qui la composent portent des noms de notre pays et que plusieurs autres, sans porter des noms vaudois, ont cependant du sang vaudois dans les veines. » À l'occasion de la Guerre de Crimée, la *Gazette de Lausanne* du 30 janvier 1855 communique qu'en 1854, les colons ont eu une bonne récolte, tant en blé qu'en foin et en vin, même en pommes de terre ; cette dernière denrée réussit rarement, parce que le sol est trop chaud. En revanche, les colons éprouvent de la peine à vendre leurs produits car le commerce est arrêté par le fléau de la guerre. Le blé est tombé à 70 centimes le quarteron vaudois, et le vin à la moitié de sa valeur

39 Nous trouvons dans les archives une autre date de son arrivée, l'an 1870.

40 Anselme, *Op.cit.*, p. 63.

41 Archives cantonales vaudoises, RMS 296.9-0, « Memento de cabinet », 1865.

nominale ; ce qui produit une gêne momentanée. Quant à la guerre, le correspondant en dit fort peu de choses, si ce n'est que la colonie avait une garnison de cavalerie depuis quelques mois ; les colons ne sont tenus qu'à loger les cavaliers et leurs chevaux ; l'entretien est à la charge de l'État.

## Chabag dans les années 1850-1870

Les voyageurs racontent que la colonie a un aspect très agréable. Les rues bordées d'acacias blancs et de jardins fleuris contrastent avec les villes provinciales de Russie. Le voyageur admire de grandes cours, 180 mètres de long sur 80 de large, et entourées de murs qui ont remplacé les fossés, qui servent à protéger des loups et des voleurs. Côté rue, la cour est fermée par un mur de pierre avec des barreaux en treillis. Une petite porte est destinée aux résidents de la cour. Presque tout le monde a son propre puits, son propre four et certainement aussi son propre pressoir. En général, une cour est divisée en trois parties. Dans le premier tiers depuis la rue, il y a un jardin fleuri. Dans le deuxième tiers, la maison commence et s'étend au milieu sur le côté long de la cour. Les étables pour le bétail suivent dans le tiers arrière. Elles sont soit rattachés à la maison, soit sur le côté opposé. Les maisons sont le plus souvent recouvertes de roseaux, selon l'usage de cette partie de la Russie. Les femmes s'occupent de travaux manuels, de couture et de broderie. Les Chabiens jouent de la musique, leur fanfare est réputée la meilleure de la province. Tous jouent au jeu de boule, mais les plus âgés préfèrent le jeu de boule-cochonnet qu'ils appellent à la russe «svinka».

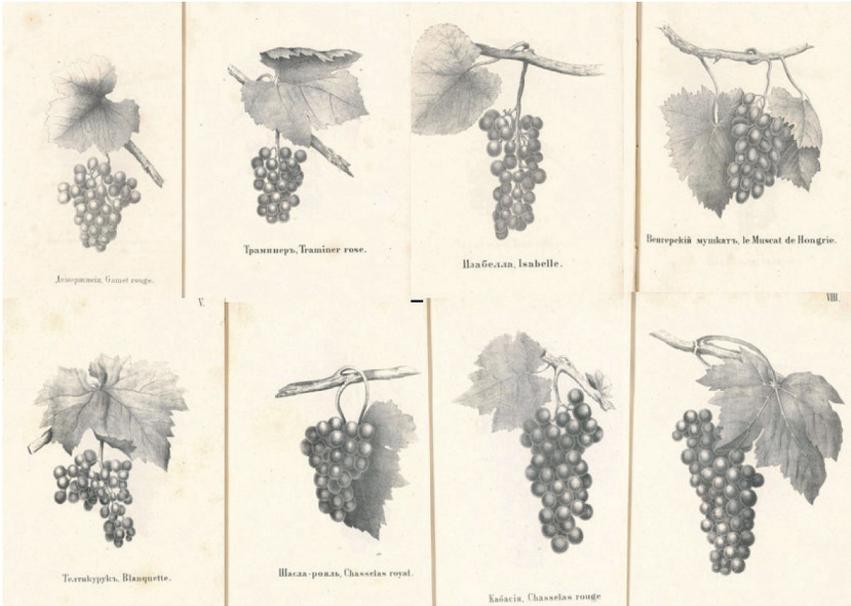
Charles, ou Karl, Tardent, le fils du fondateur, achète un terrain viticole dans le voisinage de la propriété des frères Dantz, qui jadis avaient accueilli son père. Grâce à des connaissances très approfondies en viticulture, qu'il a étudiée en Suisse, il atteint très vite une grande renommée avec ses plantations modèles. Les vigneronns locaux envoient chez lui leurs fils en apprentissage. En 1854, il publie un livre en russe, intitulé *Viticulture et vinification*, qui connaît un grand succès et lui vaut le prix du gouvernement. Il travaille lui-même la terre, plante la vigne, arrache les mauvaises herbes. On lit dans sa préface « Mon livre ne contient pas le regard d'un scientifique, mais celui d'un viticulteur praticien ». Tardent y rend hommage à sa nouvelle patrie : « Ça fait vingt ans que je quittai la Suisse, mon pays natal, et m'installai sur

tes terres, oh le sud de la Russie bénie. Tu m'as accueilli comme une personne de ta famille, tu m'as offert tout ce dont jouissent tes propres enfants, enfants de la terre russe, grande et glorieuse. Crois-moi que je le ressens très vivement et j'affirme devant l'univers entier que nulle part je n'ai été aussi heureux qu'en ton abri accueillant. J'ai appris à mes enfants à ressentir tes bienfaits, de prier pour toi, pour ton bien-être et je suis convaincu qu'ils te resteront fidèles à jamais comme tes propres enfants. » On apprécie particulièrement « l'atlas des vignes », pour lequel il s'inspire des données collectées lors de voyages à travers les vignobles de France et de Suisse en 1856. L'inspecteur de l'agriculture des provinces méridionales de la Russie Strukov est impressionné : même en ayant des ouvriers, Charles Tardent travaille avec eux, plante, sème, se fait maçon, géomètre, mécanicien ou vigneron. Il n'oublie jamais sa passion pour la botanique et trouve le temps de publier sa brochure intitulée « *Notice sur la flore de la Bessarabie* ». Il met au point le moyen de cultiver du bon raisin à petit frais. « Toujours travailleur, toujours plein de préoccupations, mais de bonne humeur et accueillant, il trouve le temps pour sa famille et pour lire, et pour rendre son dû au pays qui l'a accueilli<sup>42</sup>. » Un des magasins de vin de Charles Tardent se trouve au Nouveau Marché à Odessa, dans la maison du marchand Velikanov. Ses vins se vendent dans les caves de la célèbre maison d'Odessa « Procopeus », actuellement la brasserie de cuisine traditionnelle « Dva Karla ». Vers 1871, trois millions de ceps produisent un million de seaux de vin. Les vins mousseux de Dogny se vendent jusqu'à la capitale.

Dans son ouvrage, Tardent décrit les types suivants de vigne : ainsi, les vignes hautes, parmi lesquelles celles des deux côtés du Dniestr, sont cultivées « par les Moldaves, les descendants des Romains antiques », tandis que les vignes basses, parmi lesquelles celles d'Akkerman, « les meilleures, les plus remarquables et les plus anciennes », avaient été cultivées par les Grecs antiques et sont travaillées jusqu'à ce moment par les Grecs ou les Arméniens. Tardent distingue 52 sortes de cépages « les plus remarquables » de Bessarabie : à côté des noms en français, figurent les noms locaux, souvent turcs (ainsi, le *normain blanc* « est connu à Akkerman sous le nom d'*hailaze*, ce qui veut dire pas fertile », le *Zant à vin* est ce que les Chabiens appellent la

---

42 D. Strukov, « Karl Ivanovič Tardan », *Zapiski Imperatorskogo občestva sel'skogo xozajstva južnoj Rossii*, 1856, Odessa, p. 71-74.



Types de vigne à Chabag, in : Ch. Tardent « Viticulture et vinification », 1854.

*grainette* et d'autres locaux le *kuch-uzum*). Certains cépages n'ont que les noms français, ou turcs, d'autres ont seulement des noms russes (comme *le krimski*, c'est-à-dire la «vigne de Crimée») <sup>43</sup>. La colonie produit, en 1871, 90'000 seaux de vin. Chaque colon possède de 2 à 6 déciatines de vigne et produit jusqu'à mille seaux de vin qui se vend 1 rouble le védro <sup>44</sup>.

L'écrivain Afanas'jev-Čuzbinskij, en visite à Chabag en 1863, écrit : « Je suis convaincu que si les gens vivant aux alentours connaissaient les vins de Chabag, ils arrêteraient de boire toutes sortes de saletés appelées vin qu'on fait venir de l'étranger et boiraient le vin bessarabien. On trouve à Moscou et à Pétersbourg des vins de Crimée, mais je n'y ai jamais vu de vins bessarabiens, à moins qu'ils y soient vendus sous un nom différent. » Il rajoute un détail intéressant aux tableaux pittoresques de Chabag : ce sont les chiens qui sont les premiers voleurs du raisin. « Ces animaux se réunissent

<sup>43</sup> E. Simonato, N. Bichurina, « Chabag. Un village vaudois sur la mer Noire », *Passé Simple*, 1 (51), 2020, p. 12.

<sup>44</sup> Un *vedro* («seau» en russe) équivaut à 12,7 litres.

durant la saison des vendanges et, profitant du fait que les ceps sont taillés très bas, dévorent les meilleurs raisins. Les fossés ne les arrêtent pas, dès lors les gardes armées de fusils sont toujours à l'alerte, ils tirent contre ces chiens. On entend souvent, le soir à Chabo, les coups de fusils<sup>45</sup>. »

## Les grandes réformes

Si vers le début du 19<sup>e</sup> siècle, la Bessarabie est synonyme de la fin du monde connu, vers la fin, le développement économique de la région attire les entrepreneurs et les colons. Les historiens dénombrent 263'000 étrangers venus se fixer en Russie entre 1828 et 1860. Mais durant les 40 années qui suivent l'abolition du servage en 1861, 2'638'000 étrangers, soit dix fois plus, sous l'effet du développement industriel auquel l'abolition a beaucoup contribué. Une ère nouvelle, commence pour Chabag avec l'avènement du tsar Alexandre II (1855–1881) et l'abolition du Comité des colonies. Anselme souligne le fait important que Chabag a toujours vaillamment supporté toutes les difficultés, à la différence des autres colonies bessarabiennes qui, à peu d'exceptions près, avaient recours au gouvernement russe et ont été subventionnées par lui. Anselme mentionne ainsi les années dures, trop chaudes ou trop froides, la gelée qui endommageait les vignes : le « Memento de cabinet » décrit une terre gelée à quatre doigts d'épaisseur, en 1864<sup>46</sup>, le fléau des sauterelles, les maladies du bétail. « On est habitué à les supporter patiemment et sans murmure, comme quelque chose d'inévitable, sans pour cela désespérer dans l'avenir<sup>47</sup>. »

Les réformes des années 1860 à 1870 font basculer Chabag dans une nouvelle dimension. Le Comité des colonies est dissout et la communauté est placée sous les lois tsaristes. Jusqu'alors, l'enceinte de la colonie a été exclusivement réservée aux colons proprement dits et aucune personne étrangère n'avait le droit de s'y établir et de posséder des biens. Pour y habiter, chacun avait besoin d'une autorisation de la commune. Or dans les années 1860, on voit les étrangers venir se fixer à Chabag, acheter des steppes, des vignes et des maisons. Sous le rapport administratif, Chabag ne

45 A. Afanas'jev-Čužbinskij, *Op.cit.*, p. 436–437.

46 Archives cantonales vaudoises, « Memento de cabinet », année 1864.

47 Anselme, *Op.cit.*, p. 64.

diffère plus en rien des autres cités de l'Empire russe. La seule particularité mentionnée par Anselme est celle de l'institution des « zemskij načalnik »<sup>48</sup>, créée au début du règne d'Alexandre III (1883–1894). Ce poste sollicité surtout par des nobles et des militaires en quête de places tranquilles, représente une autorité dans laquelle sont réunies les fonctions d'administrateur civil et celles de juge de paix et de la police. Ces postes sont principalement créés par le gouvernement pour veiller sur la population rurale russe et étouffer dès le début toutes les manifestations révolutionnaires qui sont à craindre, surtout après l'attentat mortel contre la personne du tsar Alexandre II<sup>49</sup>.

Les réformes touchent également le système scolaire. Les écoles sont réformées d'après un plan moderne, et les méthodes archaïques abandonnées. Une importante nouveauté est l'introduction de l'enseignement en russe. Avec l'accord unanime des Chabiens, la langue russe est admise dans les écoles des colonies comme matière obligatoire. Bien avant cette date, les colons avaient manifesté à maintes reprises la bonne volonté d'apprendre le russe : ainsi les archives de la commune mentionnent plusieurs noms de colons qui avaient envoyé leurs enfants dans différentes villes de l'Empire, spécialement pour se perfectionner dans la langue russe. Anselme constate que la russification des colons se fit dans l'espace d'une cinquantaine d'années, sans heurts ni contraintes. Petit à petit, le français fut supprimé dans la correspondance de la commune. Suite à cela, durant un certain temps les lettres du comité furent rédigées avec un texte parallèle en russe, grâce à un écrivain engagé à cet effet, et c'est seulement vers 1870 que le français disparaît complètement.

Le français reste néanmoins enseigné à l'école de Chabag, et les colons vaudois s'adressent à leur Mère-Patrie pour trouver un instituteur. Ainsi, le *Journal des unions chrétiennes* publie le 30 juillet 1879, l'avis suivant : « On demande un instituteur évangélique pour la colonie de Chabag, à quelques lieues d'Odessa (Russie). Cette colonie, qui compte 80 familles, est depuis longtemps privée de secours religieux par le fait que le pasteur d'Odessa ne

---

48 À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, un fonctionnaire issu de la petite noblesse et nommé par le gouverneur pour surveiller l'administration des « mirs », les communes des villages et des cantons.

49 Alexandre II fut assassiné par des anarchistes à Saint-Pétersbourg.

peut s'y rendre que deux fois par an. Matériellement parlant, la place n'est pas brillante ; on ne peut y aller que poussé par l'amour des âmes ; d'ailleurs la vie y est bon marché. On exige 30 heures de leçons de français par semaine (130 élèves), 2 leçons de religion. Un service le dimanche matin en français, le même jour, école du dimanche, le soir, exercices de chant. Baptêmes et enterrements. Tenue des registres de la paroisse. » Cette recherche aura pour résultat l'arrivée d'un instituteur, puis par la suite celle de Georges Girod, que nous présenterons plus bas.

### Chabag et « le bon vieux temps sous le tsar »

L'âge d'or de Chabag s'inscrit entre les années 1860 et 1914. « Chabag fleurissait tant qu'il était russe », écrira la Chabienne Antonie Buxcel<sup>50</sup> dans ses carnets<sup>51</sup>. En 1925, lorsqu'André Anselme compose sa *Notice historique* portant sur les 100 ans de la colonie, il peut encore noter les souvenirs des personnes qui ont connu le temps d'après 1872, qu'il estime comme « la seconde époque de la vie de Chabag ». En effet, selon les témoignages les Chabiens, pendant les cinquante années précédentes, la manière de vivre n'a pas beaucoup changé depuis les années 1870 aux années 1920. Comment vivait-on à Chabag avant 1872, et en Russie en général ? En absence de photographies, les reportages d'Anselme sont des images vivantes de ces années-là<sup>52</sup>.

Anselme recueille des détails fort intéressants et précis sur la vie quotidienne de Chabag à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. C'est comme si on y était. Dans l'immensité de la steppe environnante où tout se fond dans la poussière, on aperçoit les taches claires et bien visibles des isbas vaudoises. Une différence marquante que l'on trouve partout dans les maisons d'alors : les maisons sont spacieuses, de grandes pièces sont réservées au garde-manger servant à stocker les provisions pour tout l'hiver, étant donné que les magasins n'existent pas. Dans la nourriture il n'y a pas de grande différence, sauf que tout était d'un autre prix. Cela ne veut pas dire que tout est bon marché. Les

---

50 Nous n'avons que sa date de naissance, le 09.05.1876, à Chabag, elle rejoindra la Suisse en 1945. La plupart de ses Mémoires porte sur l'exode des Suisses de Chabag.

51 HBDH, A. Buxcel, «Geschichte von Schaba ».

52 Anselme, *Op.cit.*, p. 65 ss.

revenus en général sont plus petits, l'argent rare, et sa valeur réelle beaucoup plus grande. L'éclairage est primitif. Dans les villages comme dans les villes, c'est l'huile de chanvre, les meilleures bougies sont en cire, la plus grande partie sont en suif.

De curieux détails se rapportent à la médecine : quelle que soit votre maladie, on vous donne un vomitif ou une purge, voire les deux ensemble, ainsi qu'une diète sévère. Toutes sortes de mixtures, d'infusions et de tisanes, jouent un grand rôle dans la médecine de ce temps, à chaque printemps, on a l'habitude de s'en servir pour se purifier le sang. Les saignées et les sangsues sont aussi très utilisées. Dans chaque maison, on voit des bocaux contenant des sangsues. On recommande de fumer une pipe pour « se purifier la vue ».

Les jeunes filles et les domestiques passent la plus grande partie de leur temps à broder ; les femmes mariées et les aïeules tricotent. Le tricotage des bas est très répandu, tout le monde porte des bas et des chaussettes faites à la main. Pour écrire, on emploie des plumes d'oie. Les colons s'habillent de façon modeste. « Les femmes n'avaient aucune idée des élégantes toilettes d'aujourd'hui. Toutes portaient, avec des robes très simples, la jupe blanche fortement empesée, des bas blancs, des bottines en cuir ou en lustrine, sans talon ni bouton. L'élégance se manifestait seulement dans les châles. Les hommes portaient des jabots et des manchettes. Les pantalons étaient à «grands ponts». »

Les équipages à ressorts sont chose rare. Bien entendu que les chaussées n'existent nulle part et que les communications sont très difficiles, surtout pendant les temps de pluie où l'on est parfois contraint d'abandonner sa voiture embourbée et de continuer son voyage à cheval. Aux abords des villes, il y a des barrières où l'on vous demande vos noms, prénoms et qualités. Un voyage à l'étranger, excepté pour certains privilégiés, est un grand événement en Russie et l'on en parle toute sa vie. Les gens habiles, pour se soustraire au paiement de la taxe énorme de 500 roubles pour un passeport, prennent un certificat médical et annoncent leur départ trois fois par publication dans les gazettes. Ces difficultés pour se procurer un passeport ont pour but de réduire au minimum le nombre des amateurs de voyages à l'étranger, que l'on considère, dans les milieux du gouvernement russe d'alors, comme inutiles et même dangereux pour les sujets de Sa Majesté à cause des idées libertaires que de tels voyages apportent presque toujours au retour dans leur patrie. Bien entendu, ces grandes taxes ne sont

pas demandées aux colons et ceux-ci se procurent toujours facilement leur passeport par l'intermédiaire des consulats respectifs et du comité, quand ils en ont besoin pour régler leurs affaires de famille, dans leur pays d'origine. Les Chabiens les reçoivent au Consulat suisse d'Odessa, des mains des consuls Demole et Koehl.

La photographie n'est pas encore inventée. Ceux qui n'ont pas les moyens de se faire un portrait à l'huile ou à l'aquarelle s'échangent des silhouettes découpées dans du papier noir. Au commencement des années 1850, apparaissent des daguerréotypes où le visage se trouve à l'envers ; en regardant en face, on se voit comme dans un miroir. Pour bien contempler une telle photographie, il faut la regarder de côté et pas contre la lumière<sup>53</sup>. On écrit avec des plumes d'oie et c'est un art, à ce qu'il paraît, de savoir bien tailler une telle plume. Beaucoup d'employés russes font même leur carrière grâce à l'habileté qu'ils montrent à tailler les plumes de leurs supérieurs. Ce qu'on écrit est saupoudré de sable. Les enveloppes proprement dites n'existent pas ; si la dernière page de votre lettre reste intacte, on la plie et dessus est écrite l'adresse ; ou bien, avec de grands ciseaux, on découpe soi-même une enveloppe en papier gris. On emploie aussi des pains à cacheter, mais ceux-ci sont considérés comme du luxe et employés de préférences par les dames. D'habitude, les lettres se ferment avec de la cire à cacheter et ces cachets ne doivent pas être trop gros, ni noircir, ni brûler l'enveloppe. Les timbres-poste n'existent pas. Les boîtes à lettres non plus. On porte les lettres à la poste où on paye le port. La correspondance ne part pas tous les jours, même dans une ville comme Odessa. Il faut souvent attendre une occasion pour expédier les lettres<sup>54</sup>.

## Le dilemme du service militaire

Parmi les grands changements survenus dans la vie des colons de Chabag dans les années 1870, il faut mentionner la réforme de l'armée. En 1871, le régime de la conscription prend place en Russie. La loi abolit l'ancien système de recrutement pour le remplacer par la conscription de tous les jeunes de 20

---

53 Anselme, *Op.cit.*, p. 65–66.

54 *Ibid.*

ans. Les colons se voient menacés de l'obligation de prendre les armes. Cette servitude militaire leur répugne si fort qu'ils songent même à quitter la colonie et émigrer pour l'Amérique plutôt que la subir. Avant de recourir à ce moyen extrême, les colons, très attachés à leur colonie qui devient connue par leur travail intelligent de leurs soins dans un état très florissant et très prospère, tentent leur dernière chance. Ils s'adressent au Conseil fédéral par l'intermédiaire du Consulat de Suisse à Odessa. Ils demandent d'intervenir en leur faveur auprès du gouvernement russe pour que celui-ci leur accorde la permission de rester à Chabag et d'acquérir à titre de propriétaires les terrains qu'ils ne détiennent pour le moment qu'à titre d'usufruitiers.

Les archives nous révèlent la correspondance entre le Consulat général de Saint-Pétersbourg, le Département politique à Berne et le Conseil du canton de Vaud. Afin de se déterminer, les autorités fédérales recueillent les renseignements sur les conditions exactes dans lesquelles les colons ont quitté leur Mère-Patrie, et en particulier si les gouvernements des cantons dont ils sont originaires ont participé d'une manière quelconque à l'acte par lequel ces derniers avaient abandonné leur nationalité. Il s'agit d'élucider si ces colons se sont dégagés par un acte spécial de leurs liens envers la Suisse. Le Consulat d'Odessa se renseigne auprès des autres consulats. Car les Suisses de Chabag ne sont pas les seuls dans cette situation. Qu'en est-il des colons allemands, et notamment de ceux appartenant à la secte des mennonites ? Ont-ils l'intention de quitter la Russie ? Le Consulat allemand répond : les colons allemands n'avaient pas conservé leur nationalité allemande. Ils ont par contre pu négocier avec le général Totleben, gouverneur de la Bessarabie et de la Nouvelle Russie, préoccupé par l'ampleur que prenait l'émigration des Allemands, une dérogation, entérinée le 23 mai 1874 : si leurs convictions religieuses ne leur permettent pas de servir dans l'armée, ils seront employés dans les services du feu, les ambulances, comme assistants dans les convois d'invalides et autres services annexes<sup>55</sup>.

Le consul de Suisse à Odessa ne perd pas espoir, ce dont témoigne cette lettre datant d'août 1874 : « Je suis porté à croire que le gouvernement russe consentirait à faire une exception en faveur des colons suisses de Chabag eu

---

55 Bundesarchiv Bern, E2#1000/44#160 « Verwendung bei der Russischen Regierung für die Schweizerkolonie ‹Helvetia› in Chabag, Bessarabien, betr. Befreiung von der Wehrpflicht », 1874–1875, p. 31, 27.09.1874.

égard à leur nombre restreint et surtout en considération des services importants qu'ils ont rendus au pays en introduisant la culture rationnelle de la vigne, dont l'exemple a été bientôt suivi par les indigènes, au point que les vins de Bessarabie, qui autrefois n'avaient presque aucune valeur, sont maintenant fort estimés, non seulement à Odessa, mais aussi dans toute la Russie méridionale ; les colons de Chabag ont encore en dernier lieu fait venir à grands frais des pressoirs et des vis à pressoir avec d'autres utensiles de la fabrique Roy à Vevey, ce qui prouve qu'ils ne négligent rien pour rester sous tous les rapports à la hauteur des progrès de l'agriculture en Europe. Nos chers compatriotes ont conservé la langue, la religion et les usages de la mère-patrie à laquelle ils sont restés attachés par des liens de famille et dont l'amour a été entretenu par l'habitude qu'ils avaient conservée d'envoyer en Suisse leurs enfants pour y achever leur éducation<sup>56</sup>. »

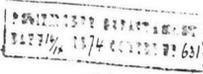
Les interrogations des Chabiens, rapportées par Rodolphe Winkelmann au consul de Suisse à Odessa, sont multiples : « Les colons voudraient bien conserver leur nationalité suisse, sans être obligés de quitter la Russie car ils aiment leur Chabag et s'y trouvent bien. Le peuvent-ils ? La convention n'en dit rien et si le gouvernement du pays voulait le leur permettre pourquoi refuserait-il des passeports aux jeunes gens ? Car on voit de trop près la vie faite aux soldats russes pour la souhaiter à ses fils. »

Le 28 septembre 1874, le Consulat de Suisse d'Odessa communique au Département politique de la Confédération Suisse à Berne : « Quant à nos compatriotes de Chabag, qui basent leurs droits sur le fait qu'ils n'ont jamais pris définitivement la sujétion russe, et qu'ils ont au contraire conservé en Suisse leurs droits de bourgeoisie et de citoyens suisses, ils se croient autorisés à réclamer l'intervention du Conseil Fédéral pour avoir du gouvernement russe le maintien des privilèges qui leur auraient été garantis sans lesquels ils n'auraient pas quitté leur chère patrie pour venir se coloniser en Bessarabie : Il s'avère que malheureusement les colons de Chabag sont tombés dans une profonde erreur<sup>57</sup>. » L'explication ? Les Chabiens ont supposé que la note, qui se trouve inscrite dans une chronique conservée dans les archives de la colonie, contient les privilèges accordés exclusivement à leur colonie. Ils doivent déchanter. Ils ont la conviction que si l'on retrouvait l'original, qui

---

56 *Ibid.*, p. 32-33.

57 *Ibid.*



Cher. le 27<sup>o</sup> Sept. 1874.

Au Département politique  
de la Confédération suisse  
à Berne.

Monsieur le Président,

Repondant à votre honore lettre  
du 27 Août j'ai l'honneur de vous faire part que les  
colons allemands n'ont pas réclamé l'intervention du  
Consulat général d'Allemagne afin d'obtenir des  
Gouvernement russe des concessions qui auraient  
pu les décider à ne pas quitter la Russie, les colons  
allemands en quittant leur mère-patrie ont en  
même temps perdu leurs droits de nationalité &  
ils ne peuvent plus revendiquer leurs droits d'ori-  
gine; le Gouvernement allemand refusant de les  
reconnaître comme sujets allemands les colons  
ne pouvaient donc avec succès prétendre son  
intervention, mais ils ont fait des démarches à  
St. Petersbourg auprès du Gouvernement russe,  
lui proposant de les exempter du service mili-  
taire dans les rangs de l'armée effective & de  
limiter leur service à celui des ambulances  
& de l'intendance & qu'à ces conditions ils se  
soumettraient à la servitude militaire et  
resteraient dans le pays. Cette proposition

Une page de la correspondance entre le Consulat d'Odessa et le Département politique fédéral au sujet du service militaire. © Bundesarchiv Bern.

paraît être égaré, ils réussiraient à gagner leur cause. Mais ce document n'a absolument aucune importance : « C'est une illusion que se font les colons et Monsieur Winkelmann avec eux, que de croire que ce document, conçu en

dix paragraphes, renfermait les privilèges spécialement et exceptionnellement garantis à la colonie de Chabag ! Ce document ne contient absolument que les articles fondamentaux et que le gouvernement général a fait extraire et traduire en français, afin que les colons puissent les comprendre. (...) Je suis d'avis que le gouvernement russe considérera les colons de Chabag comme sujets russes, car d'après le §114 p. 25, ils ont prêté le serment de sujétion ; toutefois l'on ne peut perdre de vue qu'ils sont restés en même temps citoyens suisses et comme tels ils réclament l'intervention du Conseil Fédéral »<sup>58</sup>.

« Comment Winkelmann imagine-t-il que les colons pourraient emporter le prix de leurs vignes ? » – s'insurge le consul ! Le paragraphe 159 page 34 ne laisse aucun doute que le terrain n'a pas été donné aux colons en propriété individuelle, mais comme propriété communale ; or si la commune émigre, les vignes reviennent à l'état qui les donnera aux colons ou aux paysans russes, qui remplaceront les Suisses émigrés. Une solution consisterait à inviter le consul général à Saint-Pétersbourg à ne pas insister sur les droits incontestables mais à réclamer simplement la faveur de leur permettre d'acquérir le petit morceau de terrain appartenant à l'État et à reprendre la nationalité suisse, sans être obligés à quitter le pays. En février 1875, le Conseil fédéral fournit enfin une réponse définitive : « Nous sommes au regret de vous informer qu'après avoir minutieusement examiné la chose, nous avons décidé que nous ne pouvions intervenir en faveur des colons de Chabag, attendu que ceux-ci sont devenus sujets russes par la prestation du serment de fidélité à l'Empereur<sup>59</sup> ». Les premiers colons suisses à Chabag étaient Vaudois, or d'après le Code civil vaudois la qualité de Vaudois se perd par la naturalisation en pays étranger, sauf à la reprendre plus tard après un séjour de six mois dans le Canton et sous les formes solennelles. Si les colons de Chabag ne sont pas Suisses, le Conseil fédéral ne peut intervenir en leur faveur. Mais, « comme le sort des colons de Chabag mérite la sympathie », il donnera son appui au cas où ils renonceraient à la sujétion russe et que cette renonciation était admise.

L'oukaze impérial du 1/13 janvier 1874 libère temporairement du service militaire : ceux des étrangers et leurs fils nés avant l'époque de leur venue en Russie, qui ont accepté la sujétion russe par accord avec une décision du

---

58 *Ibid.*

59 *Ibid.* Note du 13.02.1875, Département politique, Berne.

Conseil de l'Empire par Sa Majesté l'Empereur le 18/30 décembre 1861 ; les Grecs, les Ruthènes établis dans le grand-duché de Pologne et enfin, les mennonites. Il a été réservé aux anciens colons ayant acquis l'âge voulu de quitter la Russie, à la condition qu'ils expriment leur intention d'émigrer jusqu'à la date du 13 septembre de l'année où ils auraient à se rendre à l'appel. Les colons de Chabag n'en font donc pas partie. Le journaliste du *Conteur Vaudois* rapporte donc, en 1892 « nos compatriotes sont maintenant considérés comme sujets russes et astreints au service militaire. Un des descendants du même Jacob Gander, Jacques Gander, a même quitté la colonie avec sa famille, comprenant huit ou neuf enfants, dont cinq ou six garçons, parce que ceux-ci devaient partir pour l'armée. Il est allé avec tous les siens comme colon en Australie, en 1877 »<sup>60</sup>.

Enjambons les siècles. Vers 1900, Chabag était cité en exemple de l'activité suisse en Russie. La colonie reçoit les visites des gouverneurs de la Bessarabie, du baron V. Raaben (1843-?) et du prince S.D. Urusov (1862-1937), qui laisse les *Mémoires* de sa visite<sup>61</sup>. « Pas loin d'Akkerman, se trouve le village de Chabo, peuplé par des Suisses, fameux pour ses vignes. Je fus accueilli par l'Ancien, un Monsieur vêtu de redingote noire. J'observais avec stupéfaction cet Ancien d'un type nouveau, maîtrisant français et allemand aussi couramment que russe. Une surprise m'attendait. La salle de l'administration du Canton<sup>62</sup> ; sur le mur, il y avait les plans du village et des terres, réparties et désignées selon la qualité du sol. Cela évitait aux autorités, comme c'est de coutume chez les Russes, de sortir sur les terres munis de bâtons de mesure. (...) Nous avons également visité l'école franco-allemande, où les enfants suisses apprenaient une des langues qui avait été auparavant leur langue maternelle. » C'est en français qu'Urusov s'entretient avec le maire de Chabag, Gustave Margot, de Sainte-Croix.

---

<sup>60</sup> *Conteur Vaudois*, 23.01.1892, p. 3.

<sup>61</sup> S.D. Urusov, *Zapiski gubernatora*, 1903-1904, Kišinëv. [http://www.belousenko.com/books/urusov/urusov\\_zapiski\\_gub.htm#11](http://www.belousenko.com/books/urusov/urusov_zapiski_gub.htm#11)

<sup>62</sup> Il s'agit de l'administration de la *volost'*, ou canton, une unité de base de l'administration.

## L'oïkouménè de Chabag

Viennent ensuite les années 1880–1890, qui sont peut-être les plus paisibles et pendant lesquelles l'oïkouménè de Chabag s'élargit. En 1892, un groupe de colons de Chabag fonde, sur les bords du Dniepr, une nouvelle colonie, Osnova, puis un peu plus tard une seconde colonie en Crimée, le Nouveau Chabag (*Novoe Šabo*)<sup>63</sup>. Parmi les familles présentes, on retrouve celles des Thévenaz, Dogny et Tardent<sup>64</sup>. Au début, Osnova dénombre quarante foyers dont une vingtaine authentiquement suisses. On y cultive la vigne, on sème le blé et le maïs, on récolte les pommes de terre, on élève du bétail.

Le curieux article « Vignes dans les sables » paraît en 1893 dans la rubrique « Chronique viticole » de la *Gazette de Lausanne*<sup>65</sup>. L'article raconte « un vignoble florissant dans des landes incultes, composées essentiellement de sables mouvants ». « Jaton cultivait la vigne à Chabo. Jaton était l'un des agriculteurs les plus actifs du village. Un voyage d'affaires l'amena à passer dans les environs du bourg de Kakhovka, dans la steppe, dans le gouvernement de Crimée, près du Dniepr. Il fut frappé de l'analogie de ce paysage avec les sables du midi de la France, dont la conversion si heureuse en vignes lui était connue par les journaux, et conclut l'idée d'essayer la vigne. » Quelques compatriotes courageux se joignent donc à lui. On achète à un propriétaire, « fort étonné de sa bonne fortune », un lot de sables sur le bord du fleuve, à 30 roubles (en ce moment environ 80 francs) la déciatine (1 hectare 10 ares), et on se met gaiment à l'œuvre. Aujourd'hui, il y a là 100 déciatines en vignes et un village de 10 familles françaises. L'opération réussit à ce point qu'il n'est plus possible d'acheter des terres aux bas prix du début.

C'est grâce aux souvenirs laissés par Paul Margot que nous disposons de détails sur cette entreprise titanesque réalisée dans les sables mouvants<sup>66</sup> : on

63 J. Etterlin, 1938, *Russlandschweizer und das Ende ihrer Wirksamkeit. Nebst Beiträgen von Ernst Thalmann und Fritz Bach* 2., verm. Aufl. Zürich, p. 36.

64 Parmi les familles établies à Osnova, le linguiste et historien V.F. Šišmarëv (voir plus bas) mentionne, en 1929, Jaton, Dogny, Cavallo, Thevenaz, Tardent, Gander, les Suisse-allemands August, Härter ; les Alsaciens Mayer, Schwengler et le Wurtembergéois Heintzelmann. Plus tard, les Tapis, Stohler, Klotz, Kerler.

65 *Gazette de Lausanne*, 19.12.1893, « Chronique viticole ».

66 P. Margot, « Les Suisses et la culture de la vigne sur les sables mouvants », [www.chabag.ch](http://www.chabag.ch).

nivelle les dunes, on plante la vigne et l'abricotier. Les boutures de vigne, l'outillage ainsi que les méthodes de culture sont importés de Chabag. Quelques années plus tard, les vins d'Osnova, ses raisins de table et ses abricots jouissent d'une grande renommée dans les gouvernements de Tauride, Kherson et plus loin encore. À Nouveau Chabag, on plante la vigne. On y donne de sa personne, dans la lutte contre les maladies et d'autres fléaux qui ravagent les jeunes plantations. Si le phylloxéra est inopérant sur ces sables grâce au grand pourcentage de quartz qu'il contient, c'est le « ver blanc » qui détruit les plantations. La lutte contre ces deux fléaux est « dure et opiniâtre ». Pour permettre à la vigne de passer l'hiver sans dommage (le froid de  $-20^{\circ}$  les faisait périr) on butte les ceps en automne jusqu'à la hauteur de 4 à 5 « yeux ». Le printemps venu, on déchausse plusieurs fois, on déblaye les souches, on fait la chasse aux « vers blancs » en les ramassant avec les mains, on rajoute du fumier pour fixer le terrain. Les insectes nuisibles comme Chochylis (*Chochylis ambiguella*), le cigarier (*Tortrix pilleriana*) et les maladies cryptogamiques – mildiou (*Perenospora viticola*), Oïdioum (*Oidium Thuckeri*) doivent être combattus continuellement.

L'exemple d'Osnova donne l'impulsion à toute une série d'initiatives. Toute une série de colonies-filles sont fondées : Klučevoe, Lugovoe, Novoe Chabo, Novye Sudaki et Vesëloe. Vladimir Šišmarëv, linguiste soviétique que nous présenterons plus bas, mentionne également les familles suisses Haechler, Schwengler et Zwicky installées dans les villages de Tchernanka et Topolevka. Vers Kherson, les colonies qui s'y mettent sont Klestendorf, Mulhausen-dorf, Starošvedskaja, Tokarevka, mais aussi Novyj Dantzig, Neukarlsruhe, Efengar. De Kakhovka à Nouveau Chabo, sur le bord droit du Dniepr, les vignes s'étirent sur 120 kilomètres. Vers 1924, les vignes occupent 3841 déciatines au point de devenir « la Champagne ukrainienne ». La guerre porte un coup fatal à la viticulture et par conséquent, entre 1918 et 1922, la production diminue de moitié<sup>67</sup>.

---

<sup>67</sup> V.F. Šišmarëv, « Švejzarskoe poselenije v Šabo », *Romanskije poselenija na Juge Rossii*, 1975 [1928], Leningrad, p. 119.

## Être Suisse en Russie, selon Louis Gander

Rodolphe Winkelmann rappelle dans une lettre officielle que les colons sont des « Suisses devenus russes par le fait de leur volonté, il est vrai mais à des conditions toutes autres<sup>68</sup> ». Un fossé sépare les Chabiens et les Russes aisés. Les établissements d'instruction publique supérieure, avoue-t-il, sont inabordable pour eux, non pas par manque d'instruction préparatoire mais par manque de place et surtout parce qu'ils arrivent sans protection suffisante. Winkelmann sait de quoi il parle : deux de ses anciens élèves ont essayé, en vain, d'entrer au gymnase, puis à l'École de commerce. Leurs parents sont perplexes : ils voudraient faire instruire leurs enfants, mais on ne leur permet pas de les envoyer en Suisse et ici il n'y a pas moyen de trouver une place. Ces jeunes gens sont donc, de fait, condamnés à l'ignorance, à la médiocrité ; mais plus que décourageant, c'est injuste. Un autre témoignage de Louis Gander confirme ce constat : son fils passe des examens, mais craint la jalousie des maîtres russes « qui ne voient pas d'un bon œil les progrès de [nos] enfants tandis que les leurs restent en arrière<sup>69</sup> ».

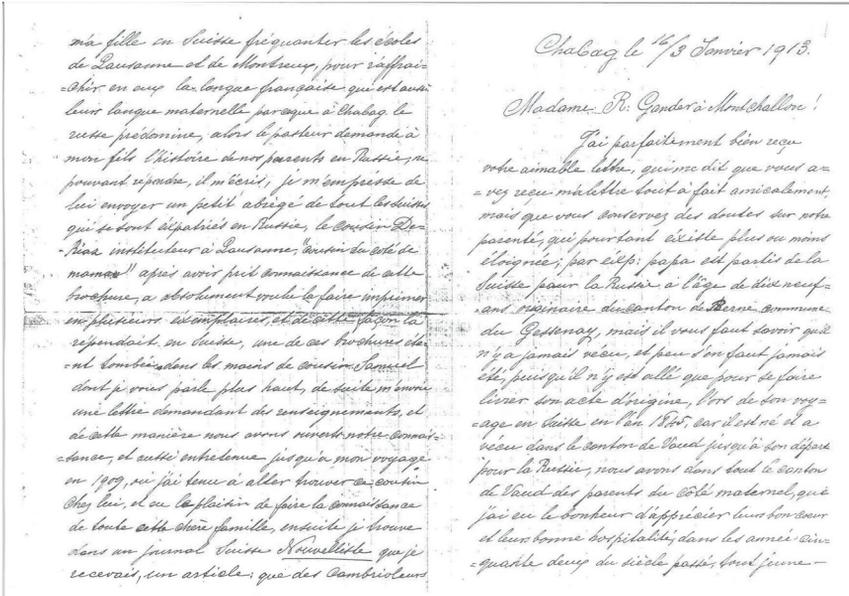
Mais il est grand temps de présenter Louis Gander, qui nous apprend beaucoup sur la vie quotidienne de Chabag<sup>70</sup>. Par un extraordinaire concours de circonstances, en 2019, les lettres privées de Louis Gander ont été retrouvées, lettres qu'une descendante de cette famille gardait soigneusement au grenier<sup>71</sup>. Nous avons délibérément renoncé à corriger ces lettres : c'est une source qui permet de voir la langue que pouvaient avoir les Chabiens. Datées de 1913 à 1915, elles sont adressées à des cousins en Suisse. Heureux d'avoir retrouvé de la famille dans son pays d'origine, Gander se livre. On apprend ainsi qu'il a entrepris par divers moyens des recherches et retrouvé des parents paternels au Jura s/Grandson, mais aussi, à Orges, les dénommés François Gander à Fontaine Louis Gander, puis aussi à Vaugondry Samuel Gander père et fils, et enfin à Onnens, Charles Gander. Son grand-père était

<sup>68</sup> *Gazette de Lausanne*, 19.12.1893, p. 3.

<sup>69</sup> Lettre de Louis Gander, 1913, p. 11.

<sup>70</sup> Louis Gander est l'auteur de la brochure intitulée *Notice historique sur la fondation de la colonie vaudoise de Chabag, Bessarabie*, parue en 1908.

<sup>71</sup> Voir l'article de N. Bichurina, qui les a trouvées, Bichurina, N., 2019, « En attendant la Fête des Vignerons : les lettres de Chabag », *La Route du Tchai*, Lausanne, N° 2, p. 26–28.



Lettre de Louis Gander, 1913. © Archives de la famille Heller, l'Abergement.

Jacob-Jean-Samuel Gander et sa grand-maman s'appelaient Charlotte Caillé. Son père, Jean-Georges-Louis Gander, né en 1810 et sa mère, Georgette Thorney, née en 1811. « Maman est vaudoise, les Gander sont de la commune de Saanen Gessenay, canton de Berne. »

Rappelons qu'à l'époque, une carte de Suisse met un mois et neuf jours pour arriver à Chabag ! La famille suisse de Louis Gander s'agrandit. Tous ont un air de famille, constate-t-il en recevant leurs protos : « le cousin ressemble beaucoup à un mien cousin, enfant du frère mineur à papa »<sup>72</sup>. Il préfigure le bonheur de les retrouver prochainement « si le Seigneur dans sa grande miséricorde voulait m'accorder l'année prochaine peut-être de refaire le voyage en Suisse », lui qui a un si vif souvenir de sa visite en Suisse en 1909, et notamment de celle du chalet jurassien. Ce ressenti de « bonheur », nous le retrouvons dans chacune des lettres, ce bonheur de trouver encore des parents, un peu surtout dans le Jura, « parce que vous savez déjà cela que les Gander il ne faut pas les chercher dans la pleine, mais toujours sur les

72 Lettre de Louis Gander, lettre du 5/18 avril 1913.

montagnes, leur élément se trouve immanquablement sur les hauteurs » (13/26 juin 1913). Un brin de nostalgie s'en mêle. 6/21 février 1914 « Chaque fois que j'ai le plaisir de recevoir des lettres de nos chers parents, soit du côté de chère maman, soit du côté du cher papa, je remercie le Seigneur de me conserver la vie et la santé pour pouvoir jouir du bonheur de lire vos si bonnes lettres qui respirent et sentent notre ex patrie, voyez chère cousine, votre personne, votre style, votre manière de parler, d'expliquer les choses me rappellent la Suisse, en votre personne je reconnais maman, en votre personne inoubliable, lorsqu'on vous a vu, on voit toute la chère Suisse, l'orsque je vous vois simple sans apparats bien propre, coquette avec votre jolie petite robe suisse, je cherche encore le petit et gentil bonnet de dentelles blanc sur votre petite tête pétillante d'esprit, que maman mettait sur sa tête aux grandes occasions, non tout les jours il se serait trop vite fané, pour les jours ouvrables elle était comme vous toujours tête nue. »

Être Suisse, avons-nous dit. Pour dire vrai, Louis Gander se sent à la fois Suisse et Russe, il avoue « notre famille est peut-être un peu dénaturés par le mariage que papa a contracté avec une demoiselle du canton de Vaud, avant de partir pour la Russie ». Bien vite, son récit dépasse le cadre de la politesse pour s'engouffrer dans les comparaisons entre la Suisse et Chabag, où, notamment, les femmes n'ont pas le même style de vie. Mais écoutons-le : « nous avons aussi beaucoup d'occupations dans le royaume des dames, mais tout à fait d'un autre genre ». À quoi sont-elles occupées ? Voici une liste de leurs occupations : traire les vaches « c'est l'ouvrage du beau sexe, mais nous avons les servantes qui remplacent la maîtresse, mais quand même il faut la surveillance de cette dernière sans laquelle rien ne sera fait comme il faut ». Il y a ensuite le jardin potager qui demande beaucoup d'entretien, comme enlever les mauvaises herbes à mesure qu'elles poussent, transplanter, planter, irriguer ; il y a ensuite le ménage, « s'est aussi une chose capitale pour entretenir la santé de la famille, chaque matins faire les chambres essuyer les planchers tous cela et bien d'autres rentrent dans les devoirs des dames ». En dehors de la maison, en plus, ces dames doivent penser aux repas, « nous avons chaque jour des dizaines de personnes à nourrir, et les pauvres maitresses doivent bucher tout le jour pour pouvoir s'en tirer avec honneur dans des ménages compliqués tels que les nôtres ». Il y a en plus des ruches, mais cette tâche est déléguée aux « régents », « ils ont plus de temps à leur

consacrer, puis s'est un divertissement en dehors de leur tâche, plutôt salulaire, que lucrative pour des gens de Chabag ».

Gander mentionne des cousins qui fabriquent de bons fromages, le grand-papa Jacob qui a établi une fromagerie à Chabag et fabrique du fromage qui n'est pas trop mauvais, après lui son fils aîné Samuel a continué la manipulation, bien que maintenant il y a de longues années que l'association de la fabrique s'est dissoute, faute de fabricants et aussi de partisans de l'affaire.

Les trois enfants de Gander, Olga, Amy<sup>73</sup> et Serge, ont fréquenté les écoles de Montreux et de Lausanne. Olga vient de se marier, elle habite tout près, à cent pas, elle lui rend souvent visite, ils adorent l'entendre chanter et jouer un cantique sur l'harmonium. Amy, le fils aîné, vient d'avoir un enfant. Serge, le benjamin, est toujours à son gymnase. « Dieu soit béni se porte bien, et a fortement à bucher pour entrer en IV classe selon ses désirs, les fêtes de Noël il est venu avec beaucoup de difficultés passer les huit jours de fêtes avec nous, cela nous a été d'un grand plaisir, mais hélas nous ne le voyons tout le temps qu'au temps de repos et encore pas tous les jours, car chez les amis, les parents on le retenait par plaisir de l'avoir aussi à table, car on aime voir cette belle jeunesse insouciant pleine de confiance à l'encontre de la vie, en les voyant nous nous reconnaissons en eux ; il est entré dans sa 16<sup>ème</sup> année, il est très grand, très fort, il ne fraye pas avec les garçons de son âge, il les trouve trop petits, il prend amis dans les classes supérieures, jusqu'à maintenant le Seigneur la gardé et béni en toutes choses, espérons en Lui qu'il soutiendra encore, il est très gentil, ses maîtres et ses camarades l'aime beaucoup, dans un ou deux ans il entrera au service militaire, car le privilège nous est donné de l'envoyer volontairement prendre son service, sans attendre, alors il ne sait que dans deux ans, et nous avons envie d'en profiter<sup>74</sup>. » Un autre parcours typique pour une Chabienne germanophone est l'école à Chabag, le gymnase pour filles à Tarutino, à l'instar d'Elvira Wolf-Stohler<sup>75</sup>.

---

73 Amy Gander décédera à Chabag en 1946.

74 Lettre de L. Gander du 6/21 février 1914.

75 S. Ziebart, « Goldene Ehrennadel der Heimatgemeinde Arzis für Elvira Wolf-Stohler », *Heimatkalender der Deutschen aus Bessarabien*, 2015, p. 207.

À la lecture de chacune des lettres de Louis Gander, c'est comme si on y était. « Mais mes chers amis excusez moi car je vous entretien de choses qui ne vous intéresse point, enfin vous serez un peu au courant des us et coutumes du pays. » Dans une autre lettre, Louis Gander décrit sa journée typique. Il n'a pas l'habitude d'être dans l'inaction, car dans les jours ordinaires, il a du travail. Il y a le mouvement dans la cour, les ouvriers qui arrivent, auxquels il faut qu'il donne les ordres concernant le travail de la journée, mais pour cela il faut que le maître soit bien réveillé, bien frais, de figure et d'esprit, aussi depuis quatre heures du matin il est debout et débarbouillé, et occupé à la « réparation générale de tous les dégâts que la nuit a pu déranger sur [sa] précieuse personne ». Ensuite lorsque les ordres ont été donnés, les ouvriers et les domestiques expédiés chacun à la besogne, alors seulement il prend le thé à six heures avec son épouse, il monte son petit char à un cheval, qui le conduit auprès des ouvriers pour vérifier si le travail se fait bien, et ainsi chaque jour. Alors le dimanche qu'on pourrait se donner une grasse matinée et rester couché assez tard, puisque rien ne vous presse et que le service religieux ne se fait que depuis dix heures et demi, mais on oublie de compter avec la grande habitude de tous les jours, de se lever avec le soleil, ainsi une fois que l'heure est là, impossible de continuer votre somme, car vous êtes réveillés.

Il décrit en détail ses voisins aux mœurs qu'il estime « désuètes ». Nous voici à Pâques orthodoxe à Chabag-la-russe, qui tombe cette année-là 1913 au 14/27 avril<sup>76</sup>. Rappelons que sa maison se trouve à seulement quelques pas de l'église orthodoxe. « Toute la population vient à l'Église écouter plus ou moins la lecture de la vie du Seigneur jusqu'à sa glorieuse résurrection, mais une bien petite partie écoute lire l'Évangile, la grande majorité se promène dans la cour de l'Église munie chacun d'un flambeau ou d'une chandelle, s'est assez original et le bourdonnement des conversations, dont chacun use avec largesse, c'est à minuit que la lecture de l'Évangile fini avec la résurrection du Sauveur, alors le prêtre sort et annonce au peuple que le Seigneur est ressuscité la communauté répond « Oui, Il est véritablement ressuscité », les chantres exécutent les chants ou litanies, puis après cela vient la bénédiction de toute la mangeaille apportée par chaque famille, les dindes, les oies, les cochons de lait abondent pour avoir fait carême pendant sept semaines, vous

---

76 Gander donne toujours deux dates, le vieux calendrier et le nouveau.

pouvez penser avec qu'elle voracité ce peuple dévorent ces victimes bénies, après être rentrés chez eux, aussi ce n'est pas rare qu'ils en claquent quelques-uns d'indigestion. »

Dans sa lettre du 3/21 octobre 1915, enfin, Gander communique : « Nous venons avec l'aide de Dieu de finir les vendanges qui ont été belles en quantité et bonnes en qualité, pendant six semaines qu'elle a duré ma femme a dû être à la vigne du matin au soir avec la bande d'ouvriers, qui sans cela ne font absolument rien, aussi la pauvre est bien au bout de sa grande énergie et de son grand courage, on a toujours dans ce pauvre monde l'habitude de crier la louange aux morts, je trouve que s'est injuste et qu'au contraire s'est pendant son vivant que la personne doit jouir de l'opignon qui lui est faite par les parents ou les voisins qui l'ont appréciée par la peine de désintéressement, de charité et de dévouement hors ligne, je m'empresse de dire hautement les qualités continues de m'a chère femme, âme hautes grande, de noblesse naturelle. »

Ce que Louis Gander apprécie en Russie, par contraste avec la Suisse, c'est d'avoir « du bon temps », de se donner de temps en temps quelques heures ou même quelques jours aux visites car « j'ai pu m'assurer qu'en Russie on vit beaucoup plus largement que chez vous, tout se pratique largement, le pays est vastement large, la steppe à perte de vue, il n'y a que la voute du ciel qui arrête votre vue ». « Je crois que si la terre n'était pas ronde, nous pourrions depuis Chabag jouir de la vue de vos belles montagnes, mais voilà l'horizon nous en empêche, même nos routes ont dix fois la largeur des vôtres, mais le malheur est, qu'elles ne sont pas entretenues, quand le chemin est impraticable de ce côté on trace un nouveau chemin de l'autre côté, la route est large, on ne se gêne pas, tant que l'on veut, il y a aussi en Suisse un excès de politesse que nous ne connaissons pas en Russie, s'est celui d'annoncer quelques jours d'avance, la visite que l'on a le projet de faire, ici au contraire plus vous faites de surprise à ceux que vous voulez visiter plus s'est amusant, je crois que cela provient de la large hospitalité très répandue dans le pays, à qu'elle heure de la nuit, dont vous avez besoin d'être hospitalisés, vous vous adressez à la première maison ou bonne ou chaumière, on vous recevra avec tous les sentiments d'une délicate hospitalité,

alors avec toutes ces idées larges dont nous avons l'habitude, nous met souvent en pays étranger dans de fausses positions<sup>77</sup>. »

Gander raconte également ce qu'il pense de ses voisins. Il évoque cette « renommée ineffaçable d'hospitalité » qui caractérise les habitants de la petite Russie. « Le petit Russe est hospitalier dans l'âme, c'est dans son sang, sa mère l'a mis au monde avec cette qualité. » Dans ses lettres, il se souvient, lors de cet hiver froid et sec, d'être allé acheter du foin à cinquante kilomètres de la maison. Au moment de revenir avec six chars chargés, à une distance de quinze kilomètres de la maison, le voilà pris dans une neige « comme il s'en fait dans nos steppes plats et ouverts, impossible d'ouvrir les yeux, à dix pas vous ne distinguez aucune chose, si vous voulez continuer, vous êtes sûr de vous égarer, nous étions là à nous demander ce que nous allons devenir ». Se laisser attraper par ce temps dans la steppe est synonyme de la mort. Mais voici des feux, c'est un petit village, ils s'approchent, ils croisent un vieillard qui leur demande d'où ils sont. Puis il les invite simplement chez lui, attendre que le temps se calme, « vous ne pouvez vous figurer, ceux qui n'ont pas expérimenté ces moments difficiles, le bien que vous éprouvez dans tout votre être, par une invitation si à propos ». Les voici logés dans une chambre bien chaude, leurs douze chevaux réduits dans un hangar, pendant trois jours, logés, nourris, « avec toute la délicatesse que ces braves gens savent employer pour vous recevoir, sans regrets ils tordent le cou à toute pièce de volaille qui leur tombent sous la main, voire un petit porc de six semaines, tout cela va pour confectionner la soupe ». Une fois la tempête passée, Gander lui demande ce qu'on lui doit pour son aimable hospitalité. Mais celui-ci n'accepte aucune rémunération. Quelques mois après Gander lui fait envoyer une centaine de litres de vin. « Je vous narre cette histoire, qui je m'aperçois m'a pris tout mon papier, pour vous dire que nous avons reçus la même hospitalité de nos parents en Suisse qui nous voyaient aussi pour la première fois. » La fin de la lettre est écrite en patois ! « Si le Seigneur dans sa immense bonté veut bien sanctifier, et nous aider à réaliser nos futurs projets, ce serait notre plus grand plaisir *dé visitaz lo coutzet de vos tota montagné* et surtout de faire une connaissance bien agréable avec les membres de votre charmante famille<sup>78</sup>. »

---

77 Lettre de L. Gander du 3/16 mai 1914.

78 Lettre de Louis Gander, Chabag, le 13/26 juin 1913.

En même temps, Gander souligne la différence des coutumes, comme celles du mariage, comme dans cette lettre 6/21 février 1914 où il se remémore le cortège de mariage de sa fille Olga, en automne 1913. « Si cela peut vous intéresser je m'en vais vous parler un peu de la noce d'Olga, qui a été une des plus simple qui se font en Russie, parce que pour ces occasions la coutume est, de faire des extravagances hors ligne, nous n'aimons rien de cela, aussi nous avons fait la chose aussi simplement que possible ; d'abord nous avons préférés de faire marcher tout le cortège de noce pour ce rendre à l'autel, qui se trouve à deux cents pas de la maison. Il y avait dix huit paires d'amis de noce qui étaient tous armés d'un magnifique bouquet de chrisenthème (fleur de saison) et cette belle jeunesse marchant à l'ordre paire après paire était d'un superbe coup d'œil ... »

À la lumière de ces quelques citations, il est difficile de tirer des conclusions quant à la vision de la culture locale par les Suisses de Chabag. Mais la thèse exposée par un journaliste nous paraît refléter la réalité quand il affirme « Nos colons, bien que rustiques et démocratiques, étaient très affectionnés à l'ancien régime russe. Ils ont eu la chance d'avoir des gouverneurs bienveillants, une vie, sinon toujours facile, du moins aisée et ils étaient parfaitement traités, se louaient de l'administration, des chemins de fer et de leur voisinage avec Odessa. Comme sur tant d'autres, la vieille Russie, la « sainte » Russie exerça un puissant attrait sur eux et, lors de notre visite, nous leur avons vu les larmes aux yeux lorsqu'ils entendaient les chants populaires slaves »<sup>79</sup>. À noter que le répertoire du chœur de Chabag, fondé dans les années 1900, sera composé de chants suisses mais aussi slaves.

D'autres informations retrouvées dans les archives démontrent que les Chabiens se sentent profondément patriotes. Ainsi, ils viennent en aide à leurs concitoyens, via la Société suisse de bienfaisance, constituée à Odessa en 1845. La société aide tous les nécessiteux Suisses de passage, qui ont à parcourir des distances considérables pour se rendre dans d'autres localités, où ils espèrent rencontrer de meilleures chances d'occupation, notamment à Vienne, Varsovie, Riga, Pétersbourg, Moscou ou encore à Tiflis. Leur nombre explose en 1862, la guerre d'Amérique n'ayant offert aux artisans de l'Europe aucune perspective de travail, un assez grand nombre s'est dirigé vers la Russie. Il résulte des comptes-rendus de la société qu'elle aide un fromager

---

<sup>79</sup> *Gazette de Lausanne*, 06.12.1925, p. 1.

d'Uri qui demande une avance pour établir une fromagerie, un confiseur de Wildhaus, arrivé à Elisabethgrad dans la plus grande misère, une bonne d'enfants, un boulanger, un maçon, un boucher, un tisseur, un peintre, un armurier, machiniste de Lucerne, des forgerons, des tisserands, des aubergistes, des charcutiers, des ébénistes, des commis, un marbrier du Tessin, un meunier de Soleure, un sommelier de Thurgovie, un aubergiste de St. Gall, un gouverneur de Genève, un lithographe de St. Gall, une couturière de Lugano et un pâtissier de Coire. Parmi les Chabiens qui ont contribué à la collecte de 1865, sont mentionnés Charles Tardent, en 1873, Henri Tardent, en 1874, Auguste Tardent, et en 1879, toute la famille Tardent. En 1885, Chabag organise une fête en faveur de la société et offre trois tonneaux de vin de la part des « donateurs de vin » Tardent, Miéville, Berthet, Heinzelmann, Buxcel, Forney, Gander, Tapis, Thévenaz, Forney, Margot, Jatton, Besson, Dogny, Laurent.

### **Les colons et leurs voisins**

Les témoignages de voyageurs, la notice d'Anselme et les lettres de Gander permettent de comprendre un détail important : les colons de Chabag vivent séparément de la population locale. On sait par exemple qu'ils font ménage à part : « C'est dans ces cours (de deux à trois cents toises de surface, entourées de fossés profonds dont on relève la terre en forme de rempart) que se trouvent des cabanes pour les domestiques russes, qui font ménage à part, vu la grande différence de leurs mœurs avec celles des Européens<sup>80</sup>. »

Il va sans dire que, depuis les premières années, la population de Chabag avait augmenté. Des colons de divers pays, notamment des Allemands, s'étaient agglomérés aux émules de Tardent. Des Vaudois, également, avaient fait le voyage de la mer Noire. Dans les classes du village, toutefois, on enseigne le français, et la plupart des colons connaissaient les rudiments de cette langue. Les colons du pays de Vaud tiennent à la transmettre à leurs enfants. Ceux-ci sont plus ou moins réfractaires à cet enseignement, selon que leur mère est, ou n'est pas d'origine suisse. Beaucoup de nos compatriotes ont épousé des étrangères notamment Russes. Paradoxalement, certains

---

<sup>80</sup> *Conteur Vaudois*, 23.01.1892, p. 3.

accusent les gens locaux d'exercer une influence néfaste sur les Suisses : « Ce furent en premier lieu les Russes qui trouvèrent le plus facilement accès dans la colonie : le laisser-aller et l'indolence slaves, qui se résument dans le mot « nitschewo » (laisser faire, ne pas réagir contre les événements) furent vite appropriés. Tout cela vint atténuer la force et la ténacité si caractéristique des Suisses<sup>81</sup>. »

Que sait-on en Suisse de Chabag, à l'époque ? *Le Conteur Vaudois* publie en 1914 une série de reportages sur Chabag. Les Vaudois apprennent ainsi que le village n'est pas grand, 80 feux ; mais il est joli, bien situé, jolies maisons confortables, quelques-unes sont couvertes en fer ou en tuiles, mais les Chabiens préfèrent le roseau ; il est beaucoup plus pratique, plus chaud en hiver, plus frais en été. Les rues sont larges et belles, droites. Toutes les cours sont entourées de jolis murs en pierre et passés à la chaux. Il n'y a donc plus de fossés comme à l'origine. Au milieu du village, il y a la jolie église ; autour de celle-ci la cure, la maison des instituteurs, l'école et la chancellerie ou la mairie. Du côté du lac, au bas du village, il y a des vergers ; tous les autres côtés sont plantés de vignes ; et plus haut nous avons la vaste steppe pour les céréales et les pâturages pour les bestiaux. Chaque colon possède 60 déciatines de terrain, et le moindre a aussi 5 déciatines de vigne. Les plus riches, qui ont persévéré avec énergie, ont, outre la steppe, 20, 25 et jusqu'à 30 déciatines de vigne.

Louis Gander entretient la correspondance avec un journaliste du *Conteur Vaudois* P.-Ulysse Riaz, un parent. Riaz est très ouvert à de nouvelles expériences, il est séduit par beaucoup d'aspects de la vie en Russie et par les pratiques qu'il découvre dans la vie. Riaz rapporte les observations suivantes de Gander : « Le pays est fertile, le climat y est plus chaud et plus sec en été que le nôtre, mais aussi plus froid en hiver : c'est la Russie, dont les immenses plaines sont exposées aux vents du nord. Les produits issus de l'agriculture sont les céréales, le maïs et surtout la vigne, qui réussit merveilleusement et produit un vin plus alcoolique et plus sucré que le nôtre. Le sol n'y demande pas d'engrais. Le fumier y sert de combustible en lieu et place de bois ou de houille, dont l'absence de voies de communication suffisantes occasionne la rareté. Le vin s'expédie dans le nord par les négociants qui en font leur

---

<sup>81</sup> La citation est de la plume de L.A. (Louis Annen, fort probablement), *Feuille d'avis de Lausanne*, 24.02.1931, p. 6.

spécialité ; le viticulteur n'a ainsi pas l'embarras de l'encavage. Un des inconvénients du système est souvent la rareté de la futaille, dont les matières premières doivent venir en dehors et subir la loi du commerce. Quoi qu'il en soit, la viticulture est la branche la plus rémunératrice du pays ; aussi s'y est-elle développée considérablement. Les exploitations de 90 de nos poses n'y sont point rares et produisent beaucoup dans ce sol riche. Une de ses particularités, c'est qu'il consiste, en partie, en sable si léger que les vents le déplacent, l'amoncellent en certains endroits, de façon à enterrer les ceps en plusieurs mètres profond, de sorte qu'il faut les déterrer pour les amener de nouveau à la culture. Le phylloxéra n'y a pas encore fait l'apparition, mais les autres maladies de la vigne y règnent comme chez nous. Les viticulteurs russes luttent contre le mildiou, la cochilis, etc., et mon correspondant de Chabag est obligé d'avoir un attelage de trois chevaux, avec le personnel correspondant, occupé tout l'été au voiturage des ingrédients de sulfatage. »

Le bétail de race bovine ne compte guère, en Bessarabie, souligne Riaz, comme production laitière, car tout s'y élève, en quelque sorte forcément ; la vache n'y donne son lait et ne se laisse traire qu'en compagnie de son veau. La race est plus petite et plus robuste que la nôtre ; elle pâture toute l'année dans la steppe ; c'est-à-dire dans la partie inculte du pays, où elle se nourrit comme elle peut. Les écuries n'y servent que pour les chevaux. Ceux-ci, plus petits que les nôtres, sont vigoureux et alertes.

Les maisons s'y bâtissent en pisé ; on comprend dès lors qu'elles ne comprennent guère qu'un rez-de-chaussée avec un peu de charpente, car les bois de construction doivent être importés du dehors, comme au reste tous les combustibles industriels. La nourriture vaudoise est encore en usage, de même que la langue française est courante dans les familles d'origine suisse ; il y a même des gens d'origine russe qui finissent par apprendre le français en travaillant habituellement chez des colons vaudois. « Jugez ma surprise, lorsque je lus dans les lettres de mon correspondant Louis Gander, plusieurs fois les dictons et proverbes en patois du Gros de Vaud », commente Riaz.

Les observations les plus curieuses de Riaz sont révélatrices des clichés que ses lecteurs vaudois ont de la Russie à son époque. « Parle-t-on de Russie sans avoir l'occasion de conter des histoires de loups ? » se demande-t-il. Non, car dans ces plaines à perte de vue, ces carnassiers peuvent encore se multiplier d'une manière inquiétante et causer du dommage. Leur repaire, en Bessarabie, est à l'embouchure du Dniepr, où se trouve une vaste étendue de

roseaux qui, en temps ordinaire, leur offre une retraite assurée, avec la nourriture nécessaire. Mais, vienne un hiver rigoureux, alors toute la bande se trouve chassée de sa retraite, infeste les campagnes et les rend dangereuses à parcourir, surtout la nuit. C'est ainsi qu'il est arrivé l'hiver dernier. On cite le cas d'un jeune photographe de Chabag qui, en tournée professionnelle, s'est vu poursuivi par une bande de loups et ne leur échappe que grâce à sa motocyclette lancée à toute vitesse. Mais la route était tellement cahoteuse qu'il perdit, dans sa course folle, tout son attirail : appareil, clichés, etc., heureux encore d'en être réchappé à ce prix, car une chute eût causé sa perte inévitablement.

« Au milieu de sa prospérité, la colonie vaudoise de Bessarabie s'est-elle russifiée ? » demande ensuite Riaz. « Oui, dans une certaine mesure. Les habitudes se sont modifiées en raison du temps, du genre de vie et des usages du pays. D'idées politiques, comme on l'entend en Suisse, il n'y a pas, la population n'en a cure. Mais l'amour de leur ancienne patrie existe encore bien vivant chez les Suisses de Chabag. Mon correspondant a fait faire une partie de l'éducation de ses trois enfants dans le canton de Vaud, et c'est à cette occasion que nous avons eu le plaisir de recevoir sa visite plusieurs fois<sup>82</sup>. »

Pendant que les descendants des Vaudois apprenaient le russe et le moldave, leurs ouvriers et domestiques russes, ukrainiens et moldaves apprenaient le « patois vaudois », comme en témoigne une lettre d'Henri-A. Tardent de Wynnum près Brisbane (Queensland, Australie) du 15 janvier 1913. Il raconte au *Conteur Vaudois* sa rencontre avec un « moujik de la Petite-Russie », lorsqu'il chassait le cygne et le canard sauvages au bord de la mer Noire, dans des marais salants non loin de l'embouchure du Dniestr. Ce moujik parlait couramment le « patois vaudois ». Il s'est trouvé qu'il avait servi comme domestique dans une famille patoisante de Chabag<sup>83</sup>.

Wynnum près Brisbane (Queensland),

Le 15 janvier 1913.

Une autre fois, je chassais le cygne et le canard sauvages au bord de la mer Noire, dans des marais salants non loin de l'embouchure du Dniestr. Il faisait très chaud ; les moustiques étaient féroces : les pieds [s']enfonçaient dans une boue gluante et

<sup>82</sup> *Conteur Vaudois*, N° 52 du 28.03.1914, p. 1.

<sup>83</sup> *Conteur Vaudois*, N° 51 du 19.04.1913, p. 1.

tenace et l'on se frayait avec peine un chemin à travers d'épais roseaux recouverts d'une abondante rosée qui vous transperçait jusqu'aux os.

Tout à coup, j'entendis non loin de moi, en excellent patois vaudois, ces mots terribles qui, en toute autre occasion m'eussent rempli d'indignation et me parurent une musique délicieuse :

*Le Diabe té raôdzai pô na tsaravoûta !*<sup>84</sup>

Je m'attendais naturellement à trouver un compatriote et m'apprêtais à lui souhaiter la bienvenue. Aussi quelle ne fut pas ma surprise quand je vis émerger de cet océan de roseaux la tête ébouriffée et la casquette crasseuse d'un moujik de la Petite-Russie. Nous entrâmes aussitôt en conversation – en patois vaudois – que nous parlions tous les deux couramment, et je ne tardai pas à avoir la clé d'une énigme qui m'intriguait un peu. Non loin de là, se trouve la belle colonie de vigneronnes suisses de Chabag (fondée en 1822, à l'instigation du général F.-C. de La Harpe, par le professeur J.-Louis-Vincent Tardent, de Vevey et des Ormonts). Il s'y trouvait une cinquantaine de familles suisses, la plupart vaudoises, dont quelques-unes avaient conservé non seulement le français, mais aussi le patois comme langue usuelle. Mon Russe ayant servi plusieurs années comme domestique dans une de ces familles patoisantes, s'en était assimilé la langue, l'accent et, paraît-il, aussi les énergiques explétifs.

Henri-A. Tardent.

En 1905, éclate la guerre du Japon. Certains colons, comme Samuel Descombaz, sont mobilisés. On pourrait croire que le conflit à des milliers de kilomètres de Chabag n'affecte en rien la vie de la colonie. Dans la pratique toutefois, les choses sont moins roses. La guerre provoque des troubles à l'intérieur du pays. La contenance hostile du bas peuple à l'égard des personnes aisées en général contraint les colons à chercher leur sécurité, comme toujours, par leurs propres moyens. Ils sont souvent obligés de se mettre à l'abri des pillards dans un camp retranché en dehors de la colonie. De surcroît, les émeutes populaires de 1905 se font ressentir jusqu'en Bessarabie. Les Chabiens sont loin de se douter qu'ils vivent leurs dernières années de tranquillité avant que de longues années d'instabilité politique ne s'abattent sur la colonie.

---

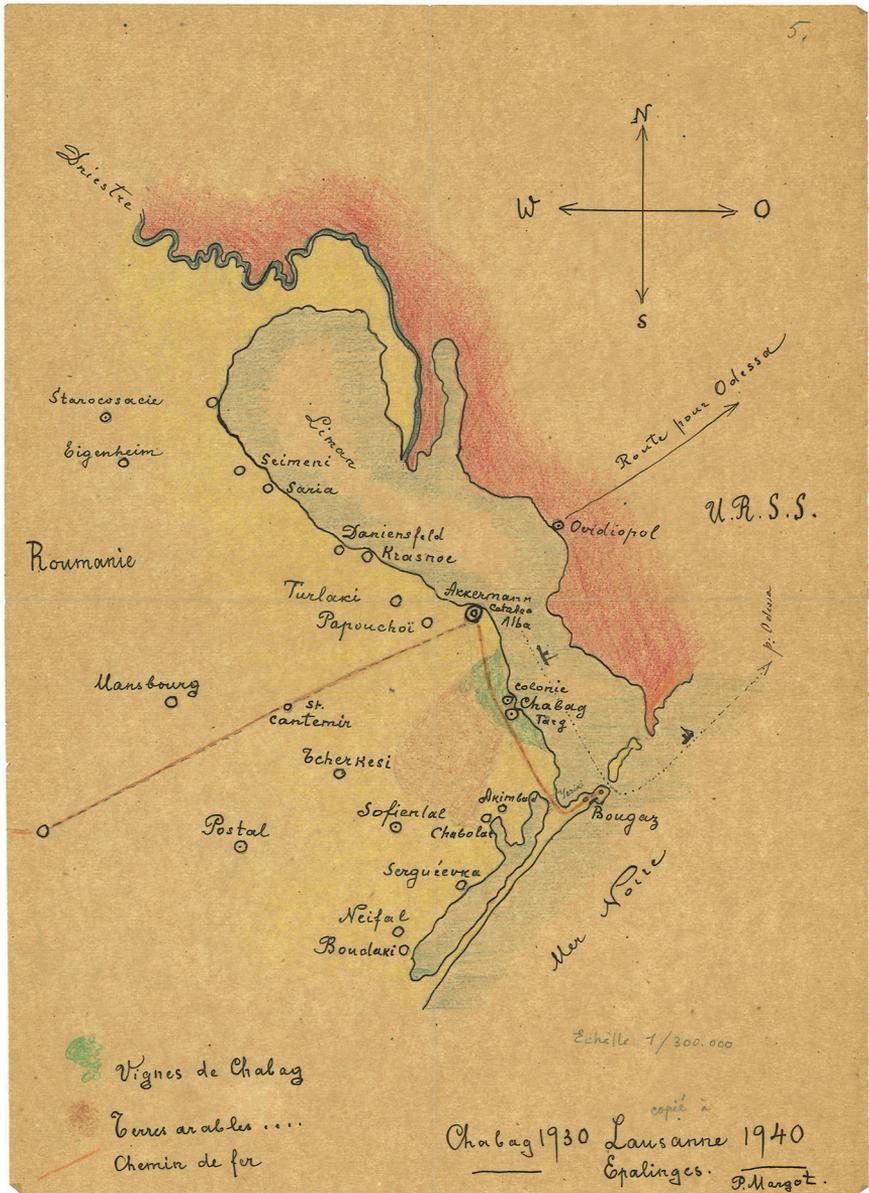
<sup>84</sup> Le Diable te brûlera, bandit ! Nous remercions Mme Natalia Bichurina pour sa traduction.

## Chapitre 3

### Chabag dans l'entre-deux guerres. La fin du paradis

Les récits des voyageurs visitant Chabag avant 1914 en peignent une image idyllique. Bien des années plus tard, les Chabiens se souviendront encore avec nostalgie du « bon vieux temps » sous le tsar. Car Chabag ne sera pas épargnée lors des grands tumultes de la grande Histoire. La première guerre mondiale impacte fortement la colonie. La mobilisation générale de 1914 la prive de tous les ouvriers. Rapidement, un régime policier strict est mis en place. Il faut des laissez-passer pour tout déplacement hors de la colonie, par exemple pour se rendre à Bugaz. De plus, l'hystérie anti-allemande atteint son paroxysme en 1915, les colonies allemandes voisines se dépeuplent, les Allemands quittent en masse le pays. En 1918, sans sortir de leurs isbas, les Chabiens se découvrent habitants de la Roumanie. En effet, le Traité de Versailles vient de reconnaître les anciens droits de la Roumanie et la Bessarabie a été détachée de la Russie. La Russie est à feu et à sang. La frontière russe ferme, séparant Chabag de Osnova. Le village s'appelle désormais Şaba, Akkerman est devenu Cetatea-Alba et les habitants de Chabag doivent s'adapter à une nouvelle politique et à une non moins nouvelle économie. Leur épargne ne vaut plus rien. Bien des habitants avaient déposé leurs avoirs dans les banques d'Odessa, mais après 1918, ceux qui avaient pu entrer en possession de leurs fonds avant la guerre n'ont finalement en main qu'un paquet de billets de banque sans valeur. Des jours et des nuits agitées marquent les années d'après-guerre. Des hordes de pillards tentent de pénétrer dans le village.

Ici, un clin d'œil sur la carte est nécessaire pour comprendre la situation très particulière de la colonie sur un territoire disputé entre deux puissances.



Carte, situation de Chabag près de la frontière soviétique, 1940, par Paul Margot.

## Chabag dans les années 1920-1930 à travers les souvenirs de Chabiens

C'est Chabag-la-roumaine, Şaba, que les Chabiens ont racontée à leur retour en Suisse et que nous découvrons grâce à leurs souvenirs. Pourquoi cette nostalgie ? Quel univers ont-ils perdu ? On le découvrira à travers leurs yeux, ceux de Rodolphe Buxcel et de Germaine Dogny, alors enfant, mais aussi ceux de Paul Margot et de Samuel Buxcel. On découvrira leur vie de tous les jours, leurs familles, leurs maisons, leur village, leurs occupations, leurs voisins, leurs rêves. Des récits captivants, des bribes de mémoire, des souvenirs de personnes qu'ils ont côtoyées, Suisses, Roumains, Russes, Ukrainiens. Antonie Buxcel, Samuel Buxcel, ainsi que Paul Margot ont rédigé leurs récits et leurs souvenirs après leur retour en Suisse à la fin des années 1940. Rodolphe Buxcel a livré ses souvenirs bien plus tard, à travers une interview donnée en 2014, et Germaine Dogny, en 2019.

Rodolphe Buxcel est né à Chabag en 1908 et décédé aux États-Unis en 2018. En 2014, il est interviewé par le journaliste Olivier Grivat. Installé avec sa canne à pêche sur le perron de son isba du Michigan, il se souvient. L'aïeul de Rodolphe Buxcel, Jacques-François Buxcel, était venu de Romainmôtier en 1830, avec ses six enfants et son épouse Gabrielle, une Genevoise née Achard<sup>1</sup>. Un de ses fils, le grand-père de Rodolphe, Jean-Louis Buxcel

---

1 Les enfants sont : Berthe Hélène Buxcel, 11/24 avril 1885, mariée en 1924 à Henri Meige, morte à Chabag le 06.06.1938, sans enfants ; Alfred Georges né le 9/21.10.1886, décédé à San Gregorio en Uruguay le 11.08.1886, marié à Johanna Aloisia Willenweber née à München le 21.06.1892, sans enfants ; Aline Buxcel née le 10/22.06.1888 mariée à Louis Annen né à St-Prex le 13.03.1889 mort le 20.06.1965 ; Charles Buxcel né le 13/25.1.1889 mort le 25.04/07.05.1891 ; Adolphe (Toili) Edmond, né le 02.11/14.11 1891, mort dans le train Suisse-Bessarabie le 27.07.1930, enterré à Chabag ; Emilie (Mizza) née le 08/20.08.1893 mariée le 20.07.1926 à Kichinev à Vitali Lihomski né à Tarutino le 05.10/17.10.1895 et mort à Lausanne le 21.05.1971, sans enfants ; Lucie, née le 27.06/09.07.1895 morte au Mont-sur-Lausanne le 15.11.1984, mariée à Chrostau le 16.10.1941 à Edgar Alexander Jundt né à Chabag le 26.06./08.07.1891 mort à Liestal le 22.01.1971 ; Mathilde Hermina née le 15.06/27.06.1899 morte à Chabag le 18.10.1925 ; Elsa née le 05.09/18.09.1908 mariée à Chabag le 05.01.1935 à Edmondo Angelo Anatra né à Nicopol/Cherson le 03.09./15.09.1895 décédé à Lausanne le 25.05.1978 ; et Rodolphe. HBDH, « Nachkommentafel der bessarabischen Linie der Buxel aus Romainmôtier », 1988, par Ingo Rudiger Isert.

(1825–1887), a épousé Christine Meyer de la colonie allemande de Glückstal. Leur fils Emile Salomon (1860–1929) et sa femme Mathilde Kurtz (1856–1954) sont les parents de Rodolphe. Dans la famille, on parle deux langues, « Muttersprache ist Deutsch, Vatersprache ist Französisch », – précise Rodolphe, et on maîtrise en plus le russe et le roumain. Rodolphe Buxcel est le cadet de dix enfants, il a six sœurs et trois frères : Berthe Hélène Buxcel, 1885 ; Alfred Georges, 1886 ; Aline ; Charles ; Adolphe (Toili) Edmond ; Émilie (Mizza) ; Lucie, 1895 ; Mathilde Hermina, 1899 ; Elsa et Rodolphe. « Je suis le dernier et je suis celui qui vit le plus. » Le taux de mortalité infantine reste alors élevé, comme partout en Russie. Un des frères de Rodolphe meurt de tuberculose avant la guerre de 1914–1918. Un autre garçon, « Charles », appelé en russe Karl, se noie dans une tine. Rodolphe se souvient toujours de ce jour-là : C'était l'automne, on préparait les vendanges et on remplissait des tines avec de l'eau pour qu'elles se gonflent, pour éviter de gâcher le jus de raisin. Le petit Charles s'étant éclipsé un instant, sa maman ne le voyant plus se met à le chercher partout, jusque dans les puits. On le retrouve noyé dans une tine<sup>2</sup> pleine d'eau. « Je l'ai laissé un seul instant, et voilà que le malheur est arrivé », raconte sa maman. Aline, la sœur de Rodolphe, épousera Louis Annen, instituteur, vivra 102 ans et mourra à Lausanne.

En 1936, Rodolphe Buxcel épouse une Chabienne, Ida Miéville, née en 1914. C'est la fille de Jean Samuel Miéville et de Louise Descombaz. Sur leur photo de mariage, on voit le marié vêtu d'un costume, l'air sérieux, et son épouse avec une couronne de fleurs et un long voile retombant sur le sol.

Selon les usages de la colonie, les jeunes mariés vivent dans la maison familiale. Rodolphe raconte l'instruction donnée par sa mère à sa jeune épouse : « Cette maison a toujours été hospitalière, il faut qu'elle reste hospitalière. » La famille est aisée, se souvient-il, « pour tous il y avait à

---

2 Ici comme à plusieurs autres reprises, Rodolphe Buxcel emploie des lexèmes francoprovençales, soit du patois vaudois. Le mot « tine » s'utilise en français régional de la Suisse romande dans le sens de la cuve. Au sujet du lexique viticole et des pratiques viticoles, voir N. Bichurina « Les vigneronnes suisses de la mer Noire. Étude des contacts des cultures à travers le langage viticole », *Actes du Colloque international « Autour de la table à travers le temps. Manger, boire et communiquer »*, 3–4 décembre, UNIL, 2020, p. 225–246.



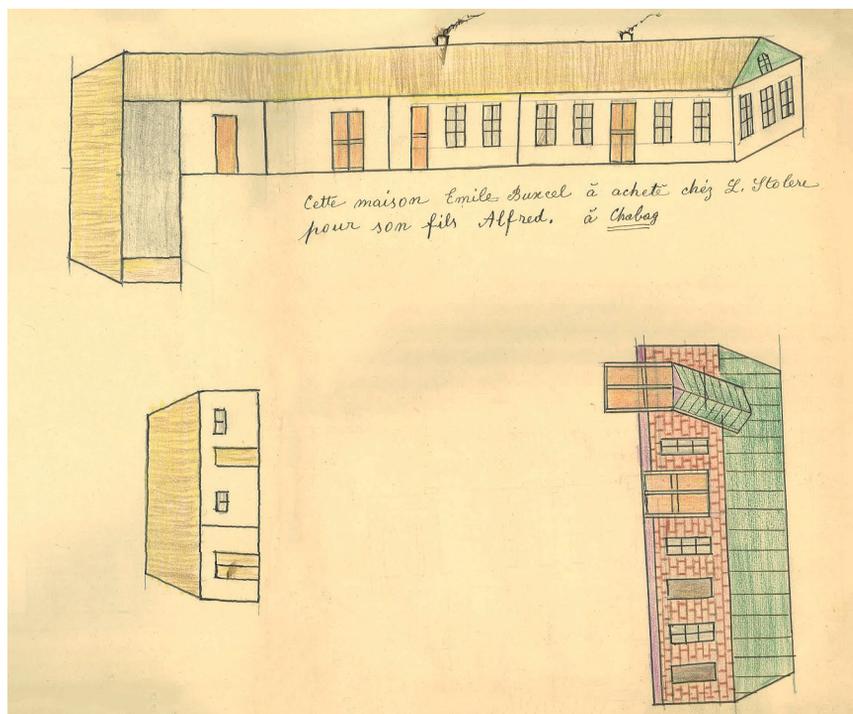
Photo de mariage de Rodolphe Buxcel. © Archives de la famille Robatel-Dogny, Ecublens.

manger ». Les Buxcel possèdent 51 hectares de vignes et 130 hectares de terre arable, dont 30 proviennent de la dot de la mère, Mathilde Buxcel. Une telle opulence est exceptionnelle, car après la réforme agraire, un étranger ne peut pas avoir plus de 100 hectares en Bessarabie. La famille possède deux écuries et deux étables – une de chaque pour l'hiver et l'été – 18 chevaux, parce qu'il y a 9 chars «arba» de 9 mètres de long. On élève également des poules et des dindons. « Mais les dindons faisaient du mal » : la maison voisine ayant le toit en roseau, les dindons grimpent dessus et le volent. Pour Pâques, Mathilde Buxcel fait engraisser un dindon avec des noix ramassés dans les vignes, où elles poussent en abondance. « On avait de tout », se souvient Rodolphe Buxcel. Les Buxcel suivent cette devise : « Nous ne sommes pas assez riches pour acheter des choses bon marché, parce qu'il faut [rapidement] jeter loin puis encore de nouveau acheter. » Quels souvenirs ! Les signes de richesse sont les meubles – les tables et les chaises – Louis XIV aux pieds tordus, le piano, les « urnes » (on dirait aujourd'hui «vases») turques anciennes. L'immense salon de la maison familiale a le plafond recouvert de peintures, « tout peinturé ». On a même fait venir des peintres d'Odessa. « Il y avait de l'argent comme du fumier », commente Rodolphe Buxcel. Par coïncidence, c'est dans leur maison que séjourne Ernst Zeugin, instituteur de Pratteln, qui visite Chabag en 1931. Il décrit de grandes pièces aux murs décorés d'armes et des images de Cosaques, une bibliothèque vitrée avec des oiseaux empaillés, dont le sol est en argile nue et les murs intérieurs tapissés de tapis<sup>3</sup>.

Les Buxcel ont des domestiques russes, ainsi que des servantes russes pour la cuisine. « Ce sont de bons travailleurs », – se souvient Rodolphe Buxcel. Les domestiques restent au service de la famille de nombreuses années et en deviennent presque des membres à part entière. Une d'entre elles s'appelle Mania Tolstyga. Elle reste plusieurs années, après quoi la mère de Rodolphe décide de la marier, elle lui trouve même un fiancé. Sur les photos des vendanges, on voit des ouvriers russes et ukrainiens, reconnaissables à leurs habits et à leurs couvre-chefs. En fait, les Suisses ont des journaliers tant qu'ils veulent : dans les villages voisins il y a quelque sept mille habitants. Tous parlent ukrainien, ou, plutôt, un mélange de russe et

---

3 E. Zeugin, *Pratteler Auswanderer im Osten Europas ; ein Beitrag zur Geschichte des Auslandschweizertums zugleich Berichterstattung an die Bürgergemeinde Pratteln*, 1938, Pratteln.



La maison d'Alfred Buxcel, croquis de Samuel Buxcel. © Archives de la commune de Romainmôtier-Envy, Fonds Buxcel.

d'ukrainien. « Mais ce n'était pas de l'ukrainien pur, c'était mélangé avec le russe. Moi, je parle l'ukrainien de là-bas. Et le russe, je le parle aussi. Et le roumain aussi. Et l'allemand aussi », commente Rodolphe Buxcel.

Partis de Şaba en 1940, les Suisses de la génération de Rodolphe Buxcel se sentent frustrés d'avoir perdu leur ancienne aisance. Germaine Dogny, que nous avons interviewée en 2019, est une parente de Rodolphe Buxcel et de sa femme Ida Miéville, elle les appelle « tiotia » et « diadia ». Son grand-père Samuel Dogny né en 1876 avait fait la guerre contre le Japon. Elle n'a que sept ans en 1940. Germaine Dogny se souvient : « Moi, je me sentais très bien, on avait, disons, une vie agréable. Mon père était paysan, vigneron et paysan, mais on était des gens à l'aise, on n'était pas des gens riches, mais des gens à l'aise. » Un bien-être qui résulte du travail de quatre générations. Même si, comme on le verra plus bas, l'époque de l'essor économique de la

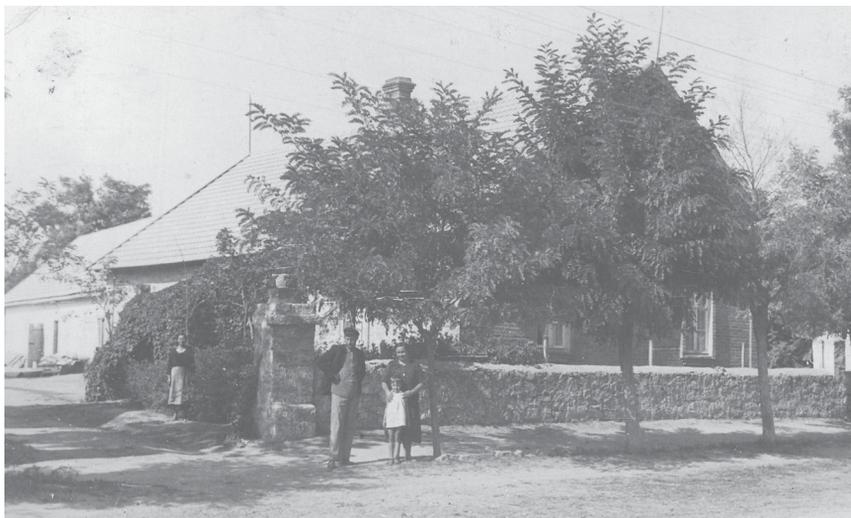


Vue de Chabag, par Paul Margot. © Archives de la famille Margot-Gavriliouc, Lausanne.

colonie est révolue, le style de vie ne change pas aussitôt. Germaine Dogny a une bonne d'origine russe. La voici sur la photo, devant leur isba, en 1939. Germaine Dogny raconte : « C'était un grand village ! Le village est partagé entre les Suisses romands et les Suisses allemands. Et quand ils veulent parler ensemble, ils parlent en russe. » Le roumain, au fond, n'est jamais devenu la langue réellement parlée au sein de l'oïkumèné de Şaba.

Le grand-père de Germaine ne voit pas d'un bon œil les amitiés de sa fille avec les garçons du Possad. Il l'envoie à l'école en Suisse, à Lausanne, « pour éviter les mauvaises fréquentations ». Cette jeune fille, les Dogny la reverront bien des années plus tard : en 1944, c'est elle qui aidera les Dogny à revenir en Suisse durant la guerre. Devrait-on croire que les contacts avec les Russes du Possad sont mal vus ? Pas du tout, – répond Germaine Dogny, dont les trois tantes sont russes et viennent du Possad et des alentours. Car au Possad, il y a des pêcheurs travaillant à la journée, mais il y a aussi des paysans riches. Une de ces tantes parle avec l'accent ukrainien, que Germaine Dogny a gardé elle aussi.

Dans la cuisine, les plats suisses se mêlent aux spécialités locales. On sait qu'à leur arrivée, les Vaudois ont entrepris de construire une fromagerie pour faire du fromage suisse, mais qui n'a pas duré longtemps. On a pris l'habitude des spécialités locales, comme par exemple à Pâques. Trois générations plus



Germaine Dogny avec ses parents en 1939. © Archives de la famille Robatel-Dogny, Ecublens.



Les Jatou, à Chabag. © Archives de la famille Robatel-Dogny, Ecublens.

tard, on mange des choux farcis à la viande, du poisson salé, du bortsch. Germaine Dogny cuisine d'ailleurs toujours cette spécialité chez elle à Ecublens, même si on manque de certains ingrédients comme la crème acidulée « smetana ». À Pâques, Germaine Dogny raconte avoir l'habitude d'acheter un hareng salé, qu'elle hache avec de l'oignon pour en faire le « forschmak », une sorte de pâté au poisson. On prépare aussi les tomates et les concombres en saumure. « Je transmets ce que ma mère m'a transmis. » On boit peu de vodka, à laquelle on préfère le vin. « C'était pas la tradition puisqu'on était vigneron. »

Les visiteurs de passage goûtent les saucisses fumées produites dans la colonie, mais aussi les abricots et les poires Louise Bonne, renommées à la ronde. À Pâques, les voisins orthodoxes du Possad cuisinent la « Pasxa », genre de panettone aux raisins confits. À Noël, on sert toujours la « kutja », composée d'eau, de miel, de blé frais, de noix et de graines de pavot. On sert aussi des « vareniki », sortes de raviolis et des « pirozhki » pâtés de toutes sortes, accompagnés du « kwas », une boisson de pain fermenté. Le lundi de Pentecôte, n'est pas une tradition de réunir toute la colonie en une fête champêtre. La fête se déroule au bord du lac ou dans la steppe fleurie, près du puits communal. Le plat de résistance est constitué d'agneau rôti à la broche, à la mode caucasienne le « chaschlic », accompagné de toutes les bonnes choses que les ménagères ont préparées<sup>4</sup>. Les Moldaves se régalaient de la « plaschinta » et de la « mamaliga », se rappelle une autre Chabienne, Elwira Wolf-Stohler<sup>5</sup>, la soupe aux choux et la saucisse aux choux, spécialités qui sont de nos jours encore servies dans un restaurant typique d'Odessa. Aujourd'hui, à Shabo, le restaurant situé en face de l'usine de vin reproduit le style d'une vieille auberge et sert des spécialités locales.

Rodolphe Buxcel se rappelle encore du goût du raisin rose à gros grains, sans acidité, qu'il cultivait à Chabag : l'Alwana et que les marchands d'Odessa venaient acheter à Chabag. C'est le raisin servi comme fortifiant aux tuberculeux en cure au sanatorium du Bugaz. Le médecin G.M. Chneiderov, dans un article mitutiusement conservé au Musée de Chabag, écrit en 1898 : « Le raisin comme remède médical, gagne de plus en plus d'adeptes

4 L. Annen, « Des compatriotes malheureux. Les colons vaudois de Chabag », *La Revue*, 4, 10, 15 juin 1940.

5 HBDH, Souvenirs d'E. Wolf-Stohler.



Photo de mariage, album de famille de la famille Dogny. © Archives de la famille Robatel-Dogny, Ecublens.



Chabag dans les années 1930. © Archives de la famille Christen-Laurent, Corseaux.

autant parmi le public que dans le milieu médical. La cure de raisin est surtout recommandée comme thérapie après la cure aux eaux minérales, eaux thermales, les boues, etc. Les malades affluent à Odessa d'où ils regagnent les lieux de cure de raisin dont le plus fameux est Chabo<sup>6</sup>. » Les Chabiens louent également des chambres à ces malades qui viennent à Bugaz pour des cures de boue. Au fil du temps, de plus en plus de gens se rendent à Chabag, en particulier les riches Russes, pour effectuer des traitements de boue.

Louis Annen, de retour en Suisse, garde ainsi le plus vif souvenir des vendanges. « Quand, vers la fin de septembre, toutes les cours sont encombrées de tonneaux, que les marteaux tonnent partout, que les pressoirs grincent, que retentissent les beaux chants ukrainiens des vendangeurs formant comme une grappe humaine sur la voiture enguirlandée, quand flotte dans l'air un gai parfum de raisin et de vin nouveau, Chabag donne

6 M. Jusyč, « Odessa incognita : Šabo – raj na zemle », 2014.



Chabag dans les années 1930. © Archives de la famille Christen-Laurent, Corseaux.

l'impression d'un vaste temple de Bacchus, où, presque involontairement, bon nombre d'ouvriers jouent le faune<sup>7</sup>. »

Le dimanche, on se réunit sous les acacias, les hommes jouent au « cochonnet » (appelé en russe « svinka »), une espèce de jeu de boules qui ne se joue nulle part ailleurs en Bessarabie. Sur les photos de l'album de famille des Margot, on voit les femmes vêtues de longues robes légères d'été. Des danses, des conversations, des sourires. Louis Annen, beau-frère de Rodolphe Buxcel par sa sœur Aline, garde un souvenir particulier des étés passés à Chabag. Plusieurs familles ont une datcha à Bugaz, à l'instar des autres familles suisses. Les photos de l'album de famille des Christen-Laurent montrent des familles entières accompagnées d'amis se prélasser sur le sable. On va à la datcha en été, les femmes avec les enfants alors que les hommes restent pour surveiller les travaux de moisson, et on reste jusqu'aux vendanges. Des habitations de toutes sortes, en bois, en roseau, des tentes, des huttes, des cuisines en plein air poussent alors sur la grève, comme des champignons<sup>8</sup>.

7 *Feuille d'avis de Lausanne*, « Chabag », 24.02.1931, p. 6.

8 Anselme, *Op.cit.*, p. 82-83.



Les Chabiens à Bugaz dans les années 1930. © Archives de la famille Christen-Laurent, Corseaux.

Samuel Buxcel, dans son *Journal* rédigé, rappelons-le, en 1947, se souvient des chants. Avec sa belle voix de ténor, il a en effet chanté dès sa jeunesse dans un chœur. Par la suite, il chantera encore (chez Winkelmann) dans la maison de prières de Possad. Lors de son voyage en Suisse, il achète à Zurich

des partitions afin de pouvoir reprendre des chants populaires suisses. En 1897, Georges Girod, instituteur, forme un chœur d'église qui se produira jusqu'en 1914, « estimant qu'il ne convient pas de chanter en temps de guerre ». Après la guerre, le chœur se reforme sous la direction de Girod et interprète également des chants populaires jusqu'en 1940<sup>9</sup>. Antonie Buxcel rapporte que le moral est également renforcé par la création d'un club théâtral qui se produit à la fois en français, en allemand, en russe et en roumain, et même presque toujours en plusieurs langues lors d'une même soirée.

## Un bourg vaudois dans la steppe

Quel contraste avec le reste de la Bessarabie « russe » ! raconte Ernst Zeugin, un Bâlois, qui visite Chabag dans les années 1930. Ce village bien organisé et soigné est une surprise après les longues heures passées en train. Dans son wagon, Zeugin est assis parmi des paysannes moldaves au milieu des cochons avec des Tziganes couchés à même le sol. L'hôte suisse visite tout, à commencer par les grands champs de maïs, d'avoine et d'orge. Il note aussitôt la fertilité du sol. En effet, la plupart des terres de Bessarabie sont des terres noires. La bouse de vache sert de chauffage en plus de la vigne, de la paille et des roseaux<sup>10</sup>. Mais les Chabiens se plaignent de difficultés pour se procurer de l'eau potable, qui se trouve à une profondeur de 6 à 30 mètres. Il faut la chercher avec des seaux, c'est pénible, surtout en hiver. Parce que le pays est pluvieux, il peut y avoir des années de mauvaises récoltes malgré la terre fertile. En été, il fait très chaud. En hiver, le thermomètre descend à 15–20 degrés au-dessous de zéro. Sur les photos de l'époque, on voit des tas de neige arrivant jusqu'à la taille.

Par son aspect, Chabag diffère également des colonies allemandes voisines, qui, le plus souvent ont une seule rue, constate Zeugin. Ici, sur 45 hectares, il y a cinq rues tracées à l'équerre parallèles au liman et trois transversales. Au centre se trouvent l'église, l'école et la mairie. Les rues portent les noms suivants : rue Suisse, rue de l'Église, rue de la Poste ; et les

<sup>9</sup> Archives Cantonales Vaudoises, S. Buxcel, *Journal*, p. 46–47.

<sup>10</sup> Zeugin, *Op.cit.*, p. 52.



Les Chabiens à Bugaz dans les années 1930. © Archives de la famille Christen-Laurent, Corseaux.

rues transversales : rue Vigneronne, rue Neuve, rue Vieille, rue Inzov, rue De La Harpe et rue Cetatea-Alba. Les maisons et les étables sont propres et spacieuses ; devant les maisons, il y a des plantations d'arbres et de la

verdure. Les rues, en droite ligne du nord au sud, de l'ouest à l'est, sont larges de 30 mètres et bordées de murs blanchis à la chaux. Sur une superficie de 45 hectares, on compte 144 cours. Devant les maisons, on voit également des jardins avec des plates-bandes fleuries, parfois de la vigne et du lierre. À cette première impression se rajoute la sensation olfactive avec le parfum des acacias dont sont bordées les rues. Un peu plus loin, le visiteur découvre la grande rue Cetatea-Alba, ses belles maisons et plusieurs villas grand style. L'église orthodoxe ajoute un aspect particulièrement agréable à cette rue : placée à son extrémité, elle la clôture du côté sud en formant un arrière-fond pittoresque. Sur la deuxième rue, rue De La Harpe, tout au centre de la colonie, se trouve l'église, la nouvelle et la vieille cure et d'autres bâtiments paroissiaux ; à côté, la Scoala media mixta, l'école primaire de jadis, beau bâtiment en briques. Derrière elle, l'école paroissiale française et allemande, petite bâtisse modeste qui servait autrefois de chapelle. Sur la limite entre les deux parties du village se trouvent la poste, la pharmacie et plusieurs magasins, dont la coopérative de la colonie, dirigée par Edmond Gander<sup>11</sup>. Une construction toute récente abrite la nouvelle distillerie de l'union viticole de Chabag, du côté sud, vers la steppe. Aujourd'hui, les rues ont changé de nom, mais on peut encore admirer l'église, dont le portail est à moitié détruit, ainsi que quelques portiques de maisons.

Les maisons diffèrent beaucoup les unes des autres, il n'y a pas de maison-type. Tout dépend du propriétaire et de sa façon d'envisager le beau et le confortable. Les plus anciennes sont petites avec des chambres basses et sombres, explique Anselme. Les toits sont pour la plupart couverts de roseaux. Les nouvelles maisons sont très grandes et spacieuses, couvertes de zinc ou de tuiles. Des maisons de 6 et 8 chambres sont chose commune à Chabag. Comme matériaux, on emploie la terre glaise avec la pierre de taille et plus tard, des briques. Les cours, comparées à celles des colonies purement agricoles, sont plutôt petites. Presque toujours deux cours ont un mur commun, qui les lie à l'arrière. Ainsi entourées de tous côtés, elles ne sauraient être commodes dans les colonies agricoles. Des constructions indispensables aux vigneron, telles que le cellier, donnent un aspect tout à fait particulier. Zeugin décrit des maisons spacieuses, fabriquées avec un mélange d'argile et de paille dont on fait des briques, avec un seul étage.

---

11 Edmond Gander est né le 09.04.1884 et rentrera à Lausanne en 1947.

Certaines sont recouvertes de roseaux, les nouvelles maisons ont des toits en tuiles. Les cours sont très grandes, 30–40 voire 80 mètres, parfois deux maisons dans une cour.

Les maisons prennent vie sur les croquis de Paul Margot, qui a quitté Chabag en 1940 et dont le petit-fils, Jean-Michel Gavrilou, qui habite Lausanne, conserve de précieux matériaux. En 1947, Paul Margot restituera sur papier le plan de sa maison et de sa propriété à Chabag. Dans la maison, par laquelle on accède par la véranda, une salle à manger, puis – sur la gauche – la cuisine et le garde-manger. À droite de l'entrée, les pièces : chambres à coucher et bureau.

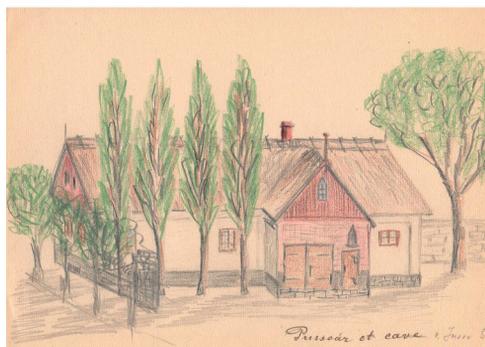
Sur l'image de la propriété des Singeisen, on voit une maison où vivent trois familles. Tout d'abord la maison de Waldemar Singeisen-Stohler, vigneron : dehors, une cuisine d'été collée à la maison, l'étable pour chevaux et vaches et le poulailler ; dans la cour, une cave et une cave à vin. Plus à gauche, dans la cour, la maison d'Oskar Singeisen-Wagner, 3 chambres, cuisine et cave, ainsi qu'une cuisine d'été, et enfin celle de Gustav Singeisen-Ott, agriculteur et vigneron, avec son atelier, sa presse à raisin, l'étable et enfin la porcherie.

### **Chabag dans le reportage de Charles Gos**

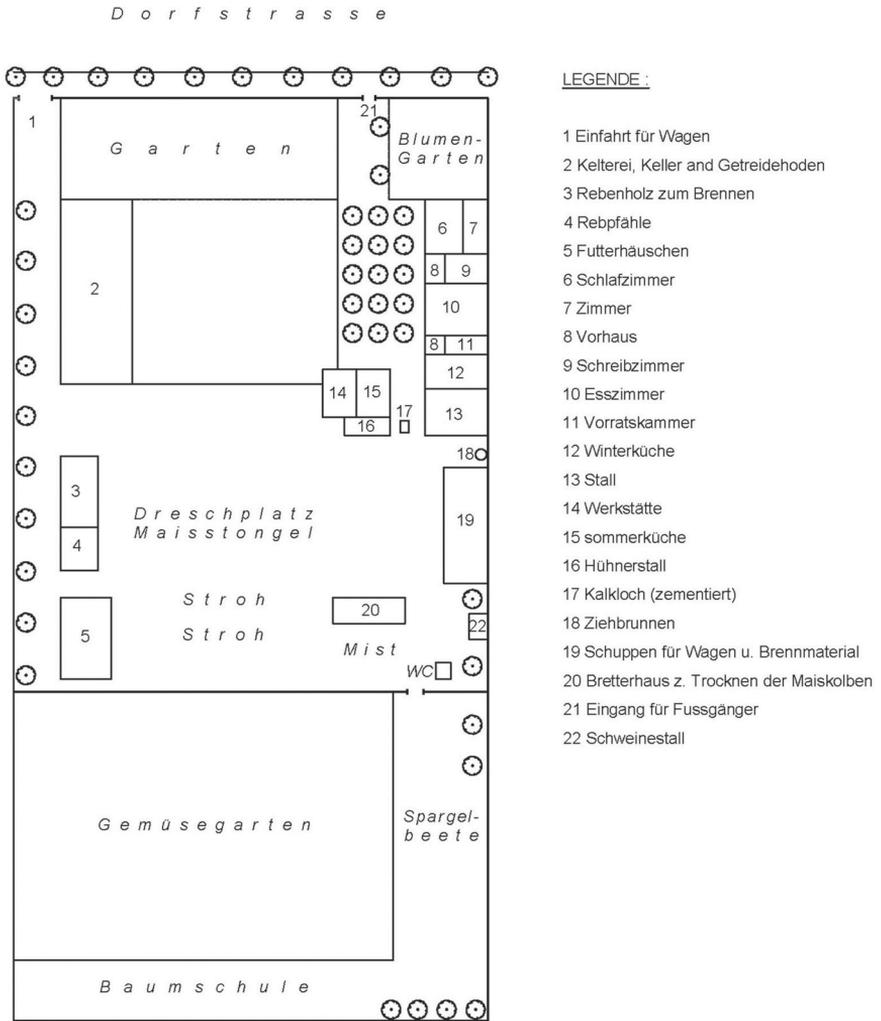
« Cette petite colonie constitue une curiosité historique qu'il paraît désirable de préserver. Elle fait l'objet de commentaires flatteurs de la part de tous les voyageurs et écrivains étrangers qui ont visité la contrée »<sup>12</sup>, écrit Girod. Embarquons-nous avec le journaliste Charles Gos qui visite Chabag en 1936, ce fut, de son propre aveu « un de [ses] plus émouvants souvenirs ! ». « Chabag est au diable-vauvert au fond de la Bessarabie », il faut environ vingt-quatre heures de train pour y parvenir, dont plus de dix-huit à travers des plaines sans limites par une voie ferrée que ne fréquentaient certes pas les express. On quitte Galatz à minuit. Et comme dans une nouvelle de Tchekhov, on admire le miracle du jour naissant sur la steppe. Dans des tons d'ivoire, la plaine se déroule à l'infini, une houle sans cesse reformée, vaste

---

12 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », « Aperçu historique » par Girod, mars 1938 (s/date).



Maisons à Chabag, par Paul Margot. © Archives de la famille Gavrioliuc-Margot, [www.chabag.ch](http://www.chabag.ch).

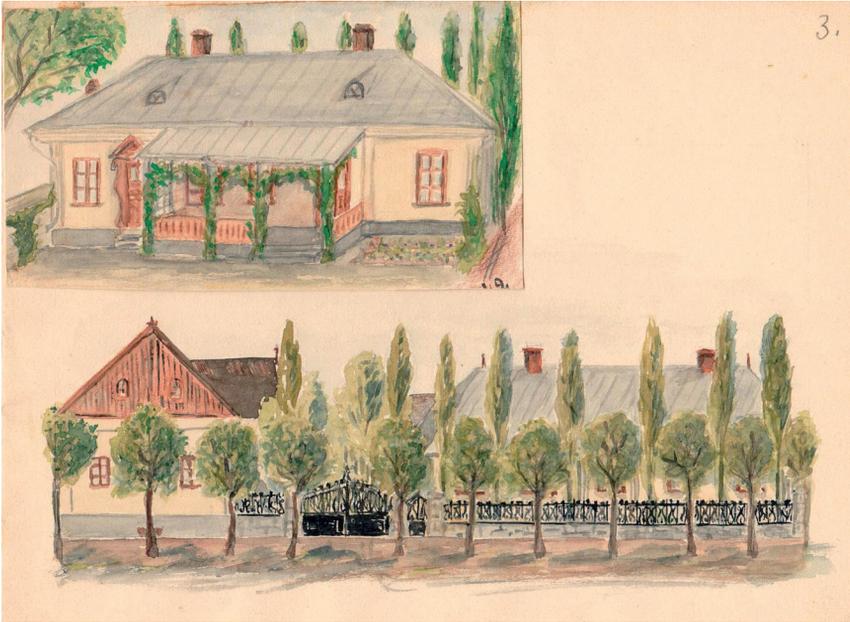


Beispiel eines Hofes in Chabag.

Lageplan Masstab ca. 1:500

Länge = 80-100m, Breite = 40-60m

Plan d'une maison à Chabag, dans Zeugin, 1938.



Maisons à Chabag, par Paul Margot. © Archives de la famille Gavriouic-Margot, [www.chabag.ch](http://www.chabag.ch).

comme la mer. Un village s'éveille dans le lointain sous des fumées d'un violet pâle de glycine ; une isba isolée apparaît, cernée de champs de maïs, de colza ou de blé ; un troupeau de moutons paît, gardé par des bergers au costume décoratif et des chiens à moitié sauvages. Il arrive aussi que le train mette en fuite des chevaux martelant le sol dur de leurs sabots ; d'étranges oiseaux s'envolent des berges d'une rivière aux eaux plombées et dormantes ; un charriot à bœufs passe lentement un gué, tandis que, débordant l'horizon du côté de la mer Noire, s'élèvent de gros nuages tranquilles ... Le train ne va pas plus loin que Cetatea-Alba.

Gos garde à jamais le souvenir de ce séjour enchanteur et de son premier contact avec les Chabiens. Trois hommes vêtus d'une pelisse et coiffés de la haute toque de fourrure typique attendent sur le perron de la gare : ce sont des Suisses de Chabag, Louis Thévenaz, Georges Girod et Auguste Emery. On s'emmitoufle dans une pelisse, on monte dans une charrette légère attelée de deux petits chevaux rapides et la steppe reprend. « C'est ainsi que, non



Les Chabiens partant à la chasse avec un tonneau de vin. © Archives de la famille Robatel-Dogny, Ecublens.

sans émotion, je pris contact avec Chabag. Un vent violent et glacial poussait ses rafales. On me fit enfiler une énorme huppelande pesant au moins cinquante kilos. Nous montâmes dans une voiture ouverte, et nous voici roulant sans bruit sur le sable. Une dizaine de kilomètres séparent Chabag de Cetatea Alba. C'est en traversant cette solitude rigide, à perte de vue plate et brunâtre, au trot allègre des petits chevaux, qu'on m'esquissa par bribes l'étonnante destinée des Suisses de Bessarabie ... Je disparaissais dans mon écrasante huppelande de la veille et je me taisais. » Au bout d'une dizaine de kilomètres, des toits se montrent entre des arbres autour d'un clocher « qui aurait très bien pu être le temple d'Echallens ou de Cheseaux » : « Chabag », dit un de mes compagnons. Un peu en retrait, la frontière soviétique coupe le lac formé par le delta du Dniestr. Sur l'autre rive, on voit un pauvre hameau d'isbas et le bâtiment rectangulaire du « kolkhoze ».

Gos s'arrête chez Jules Thévenaz<sup>13</sup>. Dans la salle à manger basse et claire où le samovar chante, un thé brûlant est servi pendant que quelques colons défilent déjà. Gos laisse la plus grande place aux choses qui le surprennent en

---

13 Jules Thévenaz, né le 14.09.1893, entrera en Suisse en 1946 et décédera le 22.11.1967.

particulier. Le village est divisé en trois quartiers : le russe, l'allemand et le suisse. Autour, les fermes de crépi blanc, avec, par-ci par-là, un toit de chaume, rappellent l'isba du pays. Chacune de ces isbas vaudoises a sa cour, son jardin potager, ses dépendances, et, noblesse oblige, sa cave et son fumoir ! Avec une bonne grâce charmante, on fait au visiteur les honneurs de la localité. Gos est subjugué par l'amabilité des hôtes. Il voit tout, jusqu'aux deux ou trois vaches qu'on entoure presque de vénération : elles descendent, en dépit de multiples croisements, d'un des taureaux vaudois qui avaient quitté pour Chabag leur étable du Gros de Vaud. Gos commente : « Partout, c'est la Suisse, on respire partout l'air du pays natal, une nostalgie frémissante se lève de partout, s'insinue en vous, ouate les propos, ne vous lâche pas ... » Avant d'écouter les souvenirs de Gos de la soirée-fête en son honneur, reprenons notre récit de la vie à Chabag par ses habitants

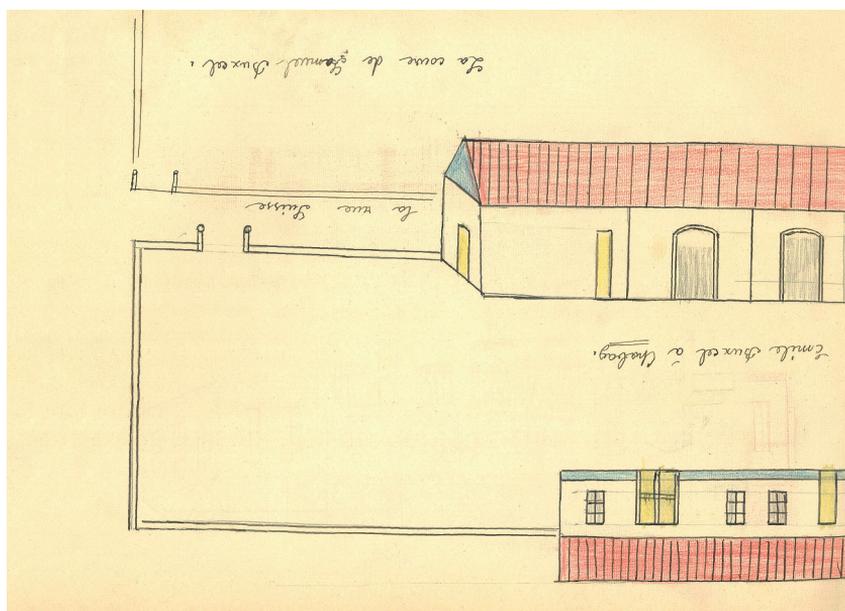
Les Chabiens sont des chasseurs passionnés. Au bord du liman, dans les roseaux on trouve en abondance des canards, des oies, des hérons et des grues. Anselme mentionne également des pélicans. Pour chasser des lapins, des renards, des perdrix et des cailles, il suffit de longer le liman sur une dizaine de kilomètres. Une chasse de plusieurs jours est le privilège des invités. C'est ainsi le souvenir le plus cher à Ernst Zeugin. Délicieux voyage ! Une chasse qui dure une semaine ! On part de bon matin, à cheval ou en calèche. Sur une photo, on voit quelques pères de famille, dont le grand-père de Germaine Dogny, sur leur char, on amène de la nourriture et même un tonneau de vin. On traverse d'innombrables champs de maïs et de vastes plaines et on arrive enfin à un chalet, construit, comme beaucoup, autour du rivage pour y passer quelques jours entre deux parties de chasse<sup>14</sup>. La proximité magique de la steppe suffit à excuser l'inconfort de l'installation. Une photo publiée dans un journal suisse représente une partie de chasse, Emile Buxcel accompagné de Walter de Bourg, chargé d'affaires de la Légation suisse à Bucarest et M. Stratan, le préfet. Ce jour-là, ils ont abattu cent lièvres<sup>15</sup> !.

Une autre tradition de loisirs est la pêche. Tout près, des Russes élèvent des poissons dans de petits lacs salés. Mais on trouve également des poissons sauvages. Dans les lacs salés et les canaux artificiels près de Bugaz, le «kefal»

---

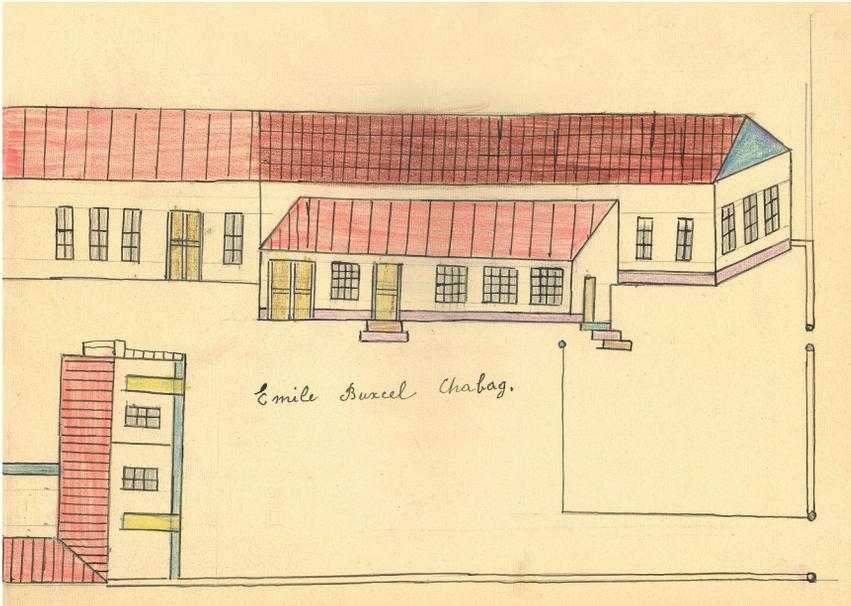
14 Zeugin, *Op.cit.*, p. 52.

15 *Feuille d'avis de Lausanne*, 17.01.1931.



La maison d'Emile Buxcel à Chabag, par Samuel Buxcel. © Archives de la commune de Romainmôtier-Envy, Fonds Buxcel.

(mulet) fait son apparition au printemps et repart en automne vers la mer. C'est là qu'on installe des barrages pour l'attraper. Un canal en a été fait, le poisson pénètre dans cette barrière, mais ne sort pas. Une fête en l'honneur du kefal, très connue dans la région et appelée en allemand «Kefalschmaus», est régulièrement mentionnée par les journalistes. Les pêcheurs utilisent différentes méthodes. Avec leur bateau, ils encerclent le banc de poissons puis jettent leur filet d'une profondeur de 50–100 mètres et d'une largeur de 8–10 mètres, qui est relié à deux ailes de filet. L'extrémité d'une aile est reliée à la rive. Après l'encercllement, les pêcheurs tirent ensemble les deux ailes du filet depuis la terre. Les poissons, qui se trouvent entre les ailes du filet et le sac, sont capturés, nettoyés et transportés à la conserverie d'Akkerman. Une prise rapporte en moyenne deux tonnes de poisson. Les pêcheurs eux-mêmes ne reçoivent que la dixième partie du rendement de ces poissons, le reste appartient au propriétaire du bail de pêche. Le propriétaire fournit le bateau, les filets, l'hébergement et le repas pour la saison. Sur une photo, les Chabiens dégustent la soupe de poisson «ukha». Mais les meilleures soupes de poissons

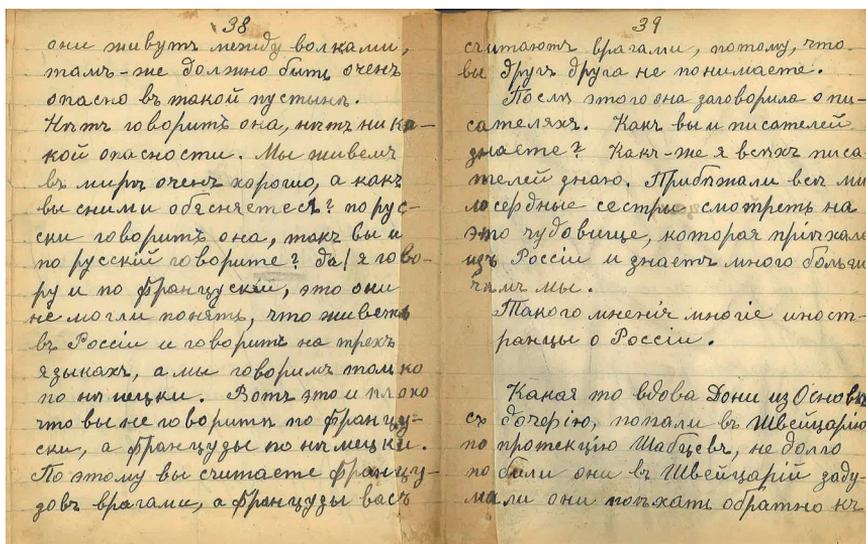


La maison d'Emile Buxcel à Chabag, par Samuel Buxcel. © Archives de la commune de Romainmôtier-Envy, Fonds Buxcel.

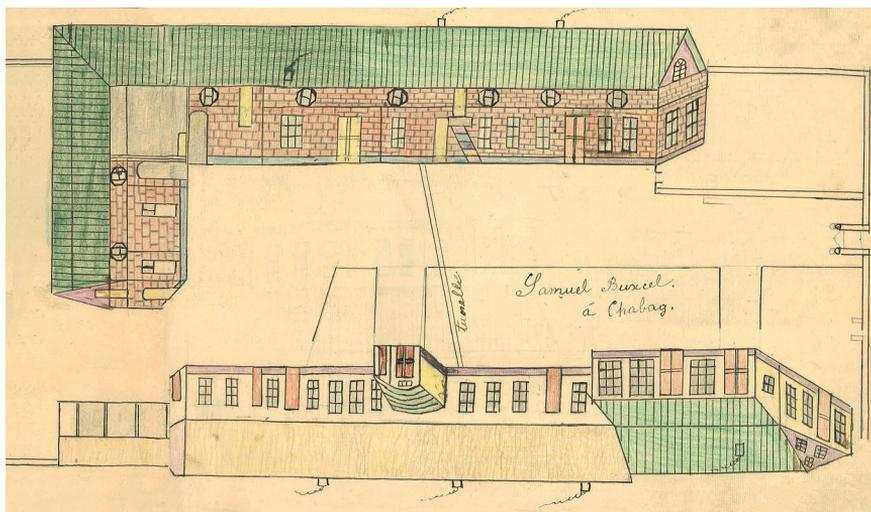
sont celles que l'on goûte chez les pêcheurs du village voisin de Vilkovo (Vâlkov en roumain). Ce sont des Lipovans, des vieux-croyants. Les canaux pittoresques de Vilkovo, appelés « yeriki », sont bordés de saules, plantés là afin de solidifier les bords. Les Lipovans vivent sur des îles artificielles et pêchent notamment le hareng, renommé à la ronde, qu'ils consomment salé ou fumé. Ils cultivent en outre une sorte de raisin absolument unique, qui pousse sur du sable et de l'eau.

## Les Chabiens en Europe

La prospérité va de pair avec l'instruction. Samuel Buxcel raconte dans son *Journal* des histoires témoignant du haut niveau de culture des Chabiens, histoires qui ont circulé dans sa famille. En voici une. « Une Bessarabienne va dans les années 1920 en Allemagne pour se faire opérer. Apprenant qu'elle vient de Russie, les personnes qu'elle rencontre ne comprennent pas pour-



Page du Journal de Samuel Buxcel. © Archives cantonales vaudoises.



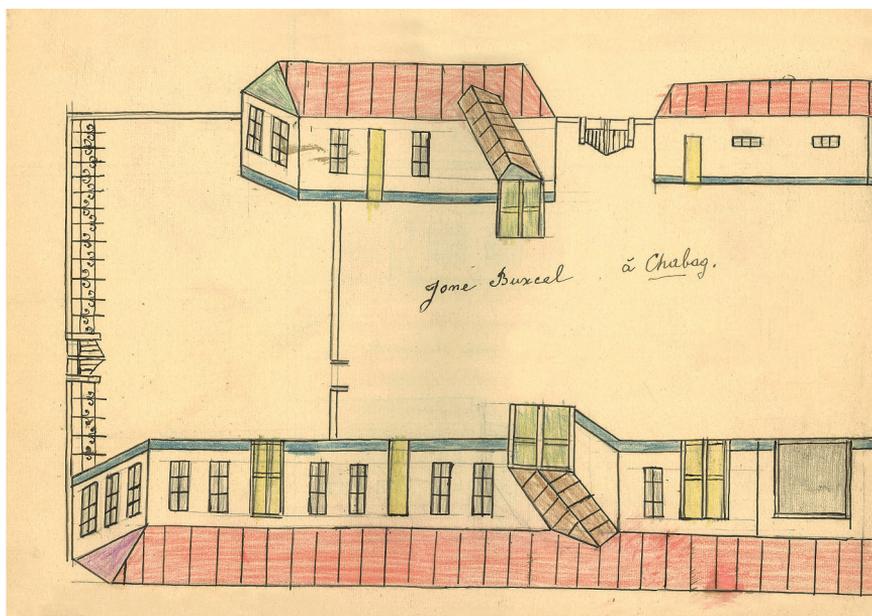
La maison de Samuel Buxcel à Chabag, croquis de Samuel Buxcel. © Archives de la commune de Romainmôtier-Envy, Fonds Buxcel.

quoi elle parle si bien allemand. Les voilà qui se mettent à la questionner comment cela se fait-il qu'elle soit encore en vie en vivant parmi les Russes, pourquoi ne l'ont-ils pas encore tuée ni pillée ? Mais aussi, comment vit-elle dans ce pays désert où il y a des loups ? Non, – leur répond-elle, aucun danger. Nous vivons très bien. Et quelle langue y parlez-vous aux Russes ? – Je leur parle en russe. – Mais vous parlez aussi le russe ? Je parle également français ! Ils ne comprennent plus comment elle vit en Russie et y parle trois langues, alors qu'eux-mêmes ne parlent qu'allemand. – C'est ça qui est mauvais, que vous ne parlez pas français, et les Français ne parlent pas allemand. Aussi, considérez-vous les Français comme ennemis, et réciproquement, c'est parce que vous ne comprenez pas les uns les autres. Après cela, les voilà qui discutent écrivains. Mais vous connaissez aussi des écrivains ? Et voilà toutes les nonnes venir observer un monstre venu de Russie qui sait plus que nous. Voici l'opinion que les étrangers ont de la Russie<sup>16</sup>. »

On peut dire que Chabag possède tous les corps de métiers parmi ses colons : trois ingénieurs civils, Oskar Buxcel, Edgar Buxcel, Alexander Anselme, deux ingénieurs routiers, les frères Gavriiliuk (Gavriliouc) ; un ingénieur chimiste, André Anselme. Il y a aussi un avocat, Dimitriu (Russe ou Roumain), mais encore trois forgerons, deux tonneliers, trois charpentiers, dont deux meubliers, un charron, un ferblantier, un plombier, et quelques familles élèvent des vers à soie. Grâce aux infrastructures médicales, soit un hôpital à Chabag-Possad et un sanatorium à la mer Noire pour les maladies des os et la tuberculose, il y a trois médecins, un chirurgien, deux sages-femmes, un dentiste et dès 1936, aussi une pharmacie. Il y a enfin deux modistes pour dames et un pour messieurs. En revanche, pas de coiffeur, mentionne le rapport, puisque la plupart des hommes se coupent les cheveux les uns aux autres. Il y a un bureau de poste depuis 1892. S'il faut aller jusqu'à la ville voisine d'Akkerman pour trouver des magasins, il y a depuis 1908/1909 des coopératives de consommateurs et un magasin universel où on peut acheter de tout. La Banka Populara, sise dans la maison de commune, a été renommée Banca Alpina. Côté, industrie, il y a deux usines de liqueur, une de tuiles et de briques, un moulin à céréales avec moteur diesel, un élevage de chevaux, un moulin à vent. Dans les bonnes années, les colons produisaient

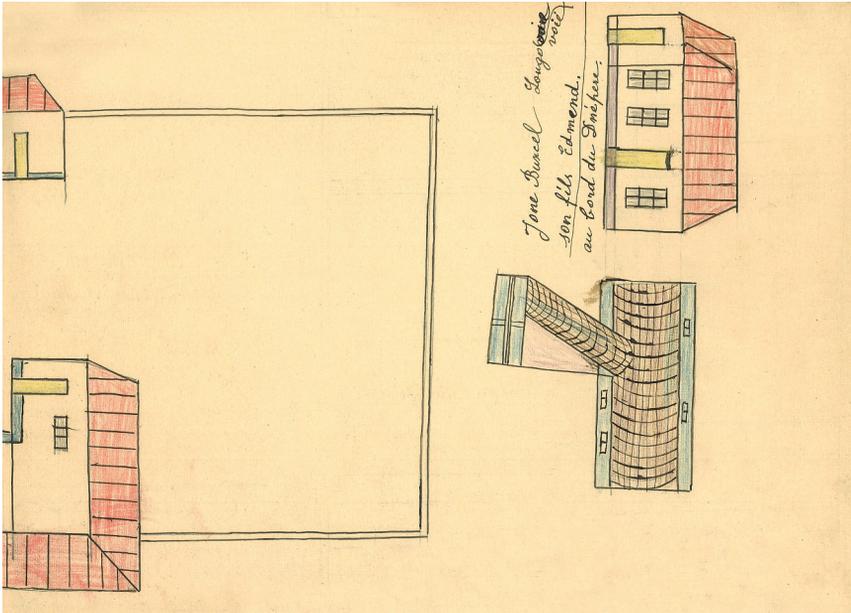
---

16 Archives Cantonales Vaudoises, S. Buxcel, *Journal*, p. 37–39.



Maison de Jone Buxcel à Chabag et celle de son fils Edmond Lougovoie. © Archives de la commune de Romainmôtier-Envy, Fonds Buxcel.

jusqu'à 4 millions de litres de vin vendu dans toute la Russie. Les machines (presse à raisin, pompes) avaient été livrées par l'entreprise Rauschenbach à Schaffhouse. On élève les vaches uniquement pour soi, une à dix par maison, une bonne vache donne 20–24 litres par jour – alors qu'en Suisse elle doit produire 45 litres pour être considérée comme une laitière. « Je voudrais savoir ce qui nous manquait à Chabag. » Une fois rentré en Suisse, Samuel Buxcel écrira : « Nous ne devons pas oublier que nous aurions pu penser plus tôt à la Suisse, mais on n'y pensait pas car on vivait bien. Maintenant, nous y pensons, mais c'est trop tard. Même si le dicton dit «mieux vaut tard que jamais», ce n'est pas le cas maintenant. Nous devons être reconnaissants de tout, indépendamment de l'accueil qu'on nous fait<sup>17</sup>. »

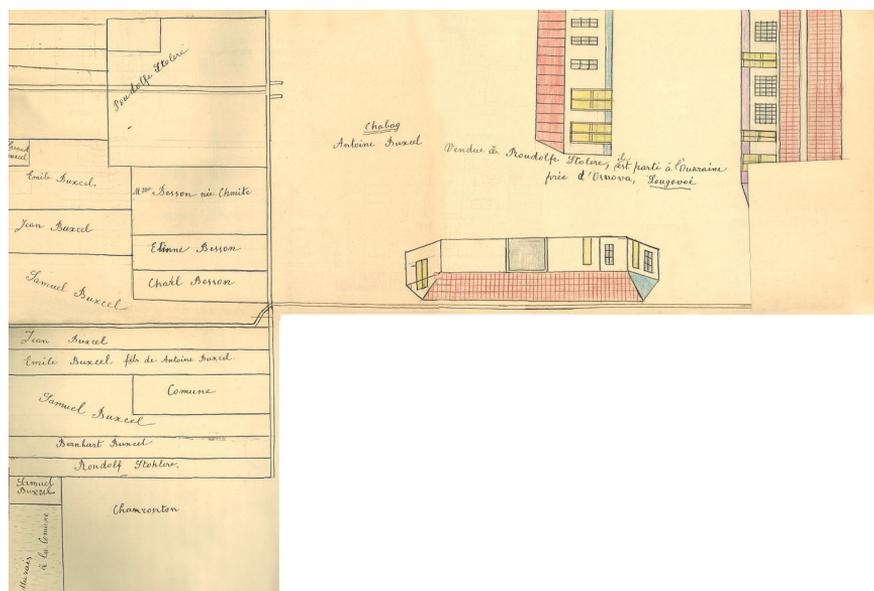


Maison de Jone Buxcel à Chabag et celle de son fils Edmond Lougovoie. © Archives de la commune de Romainmôtier-Envy, Fonds Buxcel.

## Une cinquième Suisse en Bessarabie

« Suisses devenus russes, puis roumains après la Grande guerre, tout en demeurant passionnément suisses de cœur, d'âme, de traditions », c'est dans ces termes que Gos résume bien, d'après nous, les Chabiens. En 1936, les sources officielles dénombrent 126 familles dont 70 vaudoises, 400 personnes, et 27 suisses-allemandes, 250 personnes. Un article sur Chabag dit : « Le village qui groupait moins de 1000 habitants, était arrivé à un stade ethnique assez composite. Des quelque cent familles suisses qui y vivaient, beaucoup avaient perdu contact avec la mère-patrie. Certaines même s'étaient assimilées par alliance à l'élément roumain de la population quand encore elles ne s'étaient pas russifiées ou germanisées<sup>18</sup>. »

<sup>18</sup> Schweizer illustrierte Zeitung, mars 1944, « Drei Waadtländer Familien kehren nach hundert Jahren heim », p. 30–32.



Les plans des parcelles des Buxcel à Chabag et dessin d'une de leurs maisons. © Archives de la commune de Romainmôtier-Envy, Fonds Buxcel.

Ce sentiment d'être suisses est bien le signe distinctif des Chabiens. On peut dire qu'il devient plus fort lors de moments difficiles. Dès les premières années de vie sous le régime roumain, les liens des Chabiens avec la Suisse se renforcent, grâce notamment aux efforts des autorités suisses, de Salis, du consul G. Byland, et par l'intermédiaire de la Nouvelle société helvétique à Bucarest. En 1930, Byland a donné en cadeau une arbalète antique de l'époque de Tell, conservée dans le musée de la colonie. Dans une classe de l'école, Zeugin admire une carte de Suisse de Kümmerly.

C'est ce sentiment d'identité suisse qu'ont les Chabiens qui surprend le journaliste Werner Kündig qui visite la colonie en 1932<sup>19</sup>. Georges Girod, instituteur et président de la paroisse, l'accueille par un discours en suisse-allemand. Quel étonnement de trouver au bout de l'Europe une personne qui parle le bärndütsch ! Les autres, précise Kündig, parlent un dialecte mixte avec le souabe, ce qui est dû aux contacts prolongés avec les Allemands

19 Kündig, W., 1933, « Ein Schweizerdorf, das niemand kennt : Schaba in Rumänien », *Zürcher Illustrierte*, 9/1.

d'Allemagne. Il note ces paroles de Girod « I bi jung gsi, u ha wuwee ächli d'Wäut gseh. I bi derno ab und hiehäre cho u – er zeigt unbemerkt auf seine Frau, eine Schaboerin – bi haut hange blibe. » Girod montre une image de la ville de Berne, et s'exclame en français : « Vous savez, j'aimerais rentrer en Suisse et je voudrais y mourir. »

Mais avant de raconter cet épisode, nous devons présenter ici Georges Girod qui est une des figures de l'histoire de la colonie, et notamment des années de guerre. Les rares portraits de lui qui nous sont parvenus montrent un homme mince, au port altier, au visage entouré de viriles moustaches. « Je suis originaire de Champoz sur Bévilard, district de Moutier. 7 juin 1872 à Courtelary. J'ai fréquenté l'école primaire et une partie de gymnase de l'ancienne École de Lerber à Berne, puis l'École normale de Porrentruy où j'obtins mon diplôme d'instituteur primaire. C'est à cette époque que Chabag écrivait au directeur de l'école de Peseux pour demander un instituteur capable d'enseigner deux langues. Comme j'étais le seul à en parler deux langues, il m'offrit cette place, car je voulais quitter le pays. » « J'aurais mieux fait de ne pas l'accepter et rester !! » – soupire-t-il. Girod a été décoré de l'ordre du Chevalier de la Couronne de Roumanie et des Palmes Académiques. Il est citoyen suisse, précise Kündig, il a le passeport suisse, mais, reste, avant tout, un Chabien. Kündig rencontre ce jour-là les quatre générations de la famille Margot<sup>20</sup> et rapporte encore ces paroles du père de famille, Gustave Margot : « Tout de même, c'est mieux que là<sup>21</sup>. »

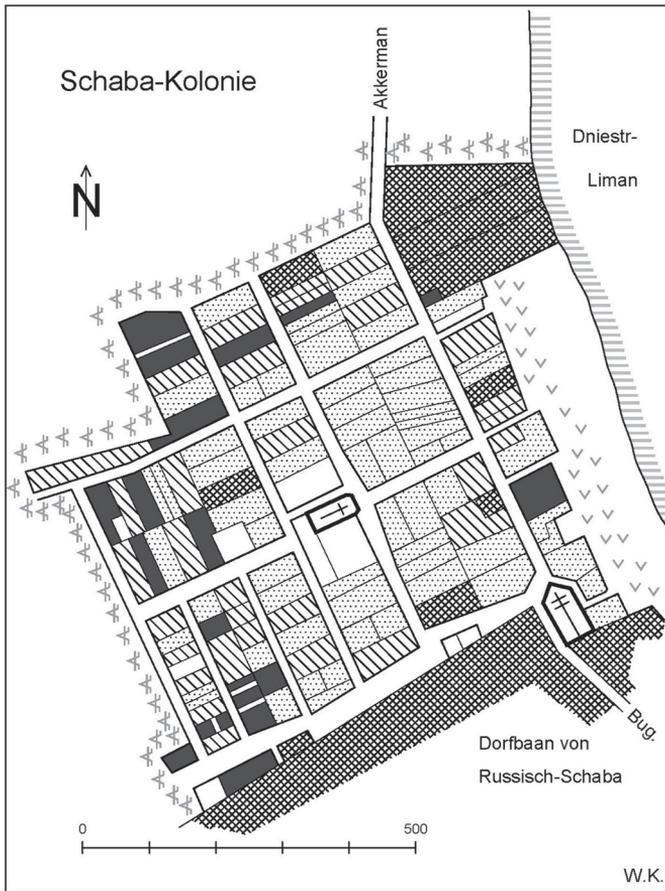
Gos garde quant à lui un vif souvenir du musée de Chabag<sup>22</sup>, ses archives et sa bibliothèque, situés dans la maison de briques rouges qui abrite l'école. Le drapeau suisse illumine un des murs ; on le sort le 1<sup>er</sup> août pour le hisser à sa hampe au péristyle de l'église. Il y a aussi, sur un socle, une statue de Guillaume Tell, son arbalète sur l'épaule et tenant son fils par la main. Il y a partout des gravures représentant des paysages suisses, le major Davel, le général Dufour, des vues du Léman, en un mot, « un humble sanctuaire où s'exalte dans toute sa pure et ardente ferveur l'amour de la Patrie absente ».

---

20 Nathalie Margot née Laurent, née le 06.06.1882, sa belle-fille, Georges Margot, une trentaine, né le 17.04.1906, avec sa petite Odette née le 21.09.1930. Ils rentreront en Suisse le 28.08.1940.

21 Kündig, *Op.cit.*

22 Voir, dans les annexes, le « Catalogue du Musée de Chabag ».



Höfe 1940 im Besitz von ursprünglich

-  westschweizerischen Familien
-  deutschschweizerischen Familien
-  reichsdeutschen Familien
-  vorwiegend kleinrussischen Familien
-  Gemeinde und Staatsbesitz

Plan de Chabag avant 1940, probablement par Werner Kündig, republié dans Zeugin, 1970, p. 12.

À la bibliothèque, qui sert en même temps de classe enfantine, le syndic montre à Gos, à son très grand étonnement, deux livres, dont un de récits militaires, rapportés par un jeune Chabien qui était allé faire son école de recrues à la caserne de Lausanne. « Mais je ne saurais dire à quel point ma surprise fut vive et mon émoi profond en découvrant là, au fond de la Bessarabie, à deux, pas de la frontière des Soviets, dans ce petit village d'exilés suisses demeurés ancrés dans leur foi patriotique, mes deux premiers ouvrages de jeunesse. » Au mur, une carte de la Suisse avec ses cantons piquetés des numéros représentant les communes d'origine des colons de Chabag, un petit Lion de Lucerne en bois voisine avec les vieilles pendules suisses, des lettres des pionniers. Mais aussi, les armoiries des Suisses de Chabag : un écusson aux couleurs de Neuchâtel, mais tiercé en fasces, c'est-à-dire divisé dans le sens horizontal, une tête de taureau dans le vert, une grappe de raisin dans le blanc et la croix fédérale.

Les journaux suisses sont un moyen par lequel les Chabiens gardent le contact avec leur patrie. « De loin en loin, un exemplaire de la Gazette de Lausanne arrive à Chabag ; après avoir fait le tour de toutes les familles, il échoue, fripé, et pourtant merveilleux message du pays, aux mains de l'archiviste-bibliothécaire qui le classe pieusement sur un rayon. » Dernier souvenir de Gos de cette journée mémorable : le soir, dans la salle des fêtes décorée de la croix fédérale, d'écussons aux couleurs des vingt-deux cantons, de guirlandes et de verdure, un vrai soir d'« abbaye » de village vaudois, Gos fait une « simple causerie » sur la Suisse. Tout Chabag est présent, des plus jeunes aux plus âgés. « Dans mes autres voyages de conférences, dont cinq aux États-Unis et jusqu'aux îles Hawaï, je n'ai jamais éprouvé comme ce soir-là, devant ces descendants d'émigrés suisses demeurés fidèles au pays de leurs pères, que la plupart n'avaient pas vu, ce frémissement des âmes, ce contact mystérieux, qui crée entre l'orateur et son auditoire une harmonie affective. » Car Gos a un message important à transmettre aux Chabiens de la part du conseiller fédéral Motta, qu'il a rencontré la veille de son départ de Suisse et qu'il relate : « Transmettez, de ma part, aux Suisses auxquels vous vous adresserez, mon salut personnel et celui de la Suisse. » Chabag est conquis. De cette soirée mémorable, Gos gardera à jamais deux autres souvenirs. Lors de la projection des images de la Suisse qui illustrent sa causerie familière, il se rappellera en particulier une mère disant à son enfant, un garçonnet d'une dizaine d'années : « Regarde bien, c'est ton pays ! » Et à la fin de son

allocution, l'auditoire se levant d'un bloc et entonnant le Roulez tambours ... « C'était un Roulez tambours chanté avec un léger accent exotique, mais cet accent étranger, précisément, ajoutait à l'ardente mélodie une grandeur patriotique pathétique. » Il achève son reportage par ces mots : « Et, quand la journée finie, le vigneron quittant la steppe solitaire, regagne le village familial, ses yeux se tournent vers l'étamine rouge à croix blanche qui flotte doucement sur les toits de chaume des isbas. Et derrière elle, il voit la Suisse<sup>23</sup>. »

Quatre ans plus tard, ses amis de Chabag n'ont pas oublié le conférencier d'un soir venu de Suisse pour leur parler de leur patrie lointaine. Au début de chaque année et jusqu'en 1940, une adresse de bons vœux lui parviendra de là-bas, contresignée par tous les habitants de la communauté.

### Le français de Chabag

À l'occasion du centenaire de la colonie, André Anselme affirme « Chabag peut se glorifier d'être l'une des plus riches et des plus prospères colonies bessarabiennes actuelles<sup>24</sup> ». La colonie semble épargnée par la roumanisation, mis à part le changement des noms de localités. En revanche, l'époque roumaine va être celle d'une « réaction linguistique », pour reprendre l'expression du linguiste soviétique Vladimir Šišmarev<sup>25</sup>. Šišmarev visite Chabag à la fin des années 1920 lors de son expédition à travers toutes les colonies de la mer Noire peuplées par des colons parlant les langues romanes, parmi lesquelles Chabag, Osnova, Lugovoe et Nouveau-Chabag. Šišmarev est le dernier scientifique à avoir eu accès à des documents conservés dans les archives qui ont brûlé durant la Seconde guerre mondiale. Nous avons

---

23 Gos, *Op.cit.*

24 Anselme, *Op.cit.*, p. 76.

25 Vladimir Šišmarev (1874–1957) fut un romaniste et dialectologue de renom, un des fondateurs des études romanes en URSS. Il travailla à l'université de Leningrad. Voir E. Simonato, « Un patois romand au bord de la mer Noire : la géographie linguistique soviétique des années 1930–1960 », *Historiographie & épistémologie des sciences du langage : du passé vers le présent*, éd. E. Velmezova, *Cahiers de l'ILSL* N° 52, 2017, p. 169–178 ; E. Simonato, « Swiss French settlers of Shabo : Several generations of language use », 2020, *Heritage Language Journal*, 17 (3) p. 409–431.

consulté ses notes dans les archives de Šišmarev conservées aux Archives de l'Académie des Sciences à Saint-Pétersbourg. Elles comportent des observations précieuses quant aux langues parlées dans la colonie. Les opinions d'Anselme et de Šišmarev sont contrastées.

Anselme se plaint : « la langue maternelle est de plus en plus négligée. Aujourd'hui la plupart des colons la connaissent très imparfaitement et leurs conversations, commencées en français ou en allemand se terminent généralement en russe »<sup>26</sup>. Quelques années plus tard, Šišmarev décrit une situation différente. Grâce à l'initiative de l'instituteur Louis Annen, un groupe de douze familles, pour lesquelles la langue française est toujours restée chère, a créé un cercle de lecture. On fait venir des journaux français et l'Alliance Française a ouvert un centre à Chabag. Ces efforts sont encouragés par le consulat à Galatz et par la Légation de Suisse. « On ne saurait trop apprécier, à Chabag, l'influence des idées et jugements exempts de parti pris, qui caractérisent si avantageusement la presse suisse en général et qui espérons-le, viendront assainir aussi notre mentalité. »<sup>27</sup> D'une lettre de Chabag nous extrayons les lignes suivantes : « Chaque jour, quand le courrier arrive, nous demandons s'il y a des Gazettes. Je dois vous dire que la Censure examine tous les journaux venant de l'étranger. Les employés n'y sont pas assez nombreux et sont submergés par le travail, ce qui fait que, bien souvent, nous ne recevons pas de journaux pendant quelques jours ; ceux-ci arrivent par paquets au bout d'un certain temps et pas toujours dans l'ordre chronologique<sup>28</sup>. »

Le comité de dames composé par Pauline Margot, Louise Thévenaz et Antonie Buxcel organise une école enfantine en français ; une école similaire y succède en allemand. Les colons ont même réussi à conserver leur école paroissiale avec les deux langues maternelles. Mais c'est vrai que la plupart des Chabiens ne se contentent plus de si peu et envoient leurs enfants dans les écoles supérieures de Roumanie et de Suisse. Ils cultivent ainsi leur habitude d'envoyer les enfants en Suisse « pour rafraîchir en eux la langue française », d'après Louis Gander. Georges Girod réussit à obtenir un don important de Pro Juventute, qui en 1930 accorde à l'école 600 francs. Celle-ci

26 Anselme, *Op.cit.*, p. 76.

27 *Ibid.*, p. 77.

28 *Gazette de Lausanne*, 13.03.1939, « Chez les Suisses de Chabag (Bessarabie) ».

demeure ainsi le lieu où se cultivent les langues, alors que la langue commune est le russe et reste la langue de communication entre les domestiques et leurs employeurs. On joue des pièces de théâtre en français, en russe, en allemand et même en roumain. Un journaliste visitant Chabag en 1925 écrit : « Quoi qu'il en soit, nos compatriotes, – ils sont environ mille – qui parlent généralement encore le russe entre eux, n'oublie pas le terroir vaudois ou alémanique, ni ses locutions caractéristiques. Et l'auteur de ces lignes s'est senti profondément ému après une belle fête champêtre au bord du Dniestr, sous les ombrages des marronniers, des acacias et des saules de Chabag, au cours de laquelle dix agneaux furent grillés en plein air sur de longues broches à la tartare lorsque la colonie toute entière, debout, entonna d'une seule voix : O monts indépendants ..., alors qu'en face, le long de la côte aujourd'hui hostile, croisaient les voiliers bolcheviks<sup>29</sup>. »

En 1929, un ethnographe roumain, Vasile Dulamangiu, recueille les exemples du parler de la colonie. Grâce à lui, nous avons la chance de saisir ce parler, français mélangé au patois vaudois et au russe, que l'on parle à Chabag avant la Seconde guerre mondiale. Dulamangiu relève tout d'abord des adjectifs placés avant les noms, tout comme en russe. On dit à Chabag : *poste ça au grenier à une propre place*. L'ordre syntactique des mots est celui du russe : *·otnesi na čerdak na čistoe mesto* (litt. pose ça au grenier à une propre place). De même avec la proposition suivante : *Donnez-moi le noir habit*, au lieu de *habit noir*. Il y en a encore, comme par exemple : *Quelles pommes de terre il faut prendre, les nôtres ou les achetées?* C'est une phrase aussi traduite du russe. Il aurait fallu dire correctement : *Faut-il prendre nos pommes de terre, ou celles que nous avons achetées?* Ici l'on peut admettre toujours l'influence du parler de la population russe avec laquelle les Français viennent en contact journallement. C'est toujours par cette influence qu'il suggère d'expliquer les mots nouvellement formés et même ceux introduits entièrement dans le langage de Chabag. Ainsi pour « aubergine » on dit encore *tomate bleue*. C'est un nom composé, traduit du russe. Les mots *djadja* au sens de monsieur et d'oncle et *tjotja* au sens de « tante », ou même de « madame » sont venus du russe. Des noms de chiens *Žučka*, de chevaux *Maša*, *Marusja* (tous les deux proviennent de Marija – Marie) sont d'origine russe. Le mot *uxa* (une soupe au poisson) est toujours du russe. Il y a aussi

---

29 Gazette de Lausanne, 06. 12. 1925, p. 1.

des mots formés par la confusion comme le verbe *se ramasser* au sens de *se réunir*. Les deux verbes russes *sobrat'* = ramasser et *sobrat'sja* = se réunir, se sont confondus dans l'esprit des colons et ont déterminé ainsi le phénomène en question.

Il est curieux de ne trouver aucune influence moldave, remarque Dulamangiu. Seul le mot *rara niagra* qui indiquerait une espèce de vignoble et l'expression *rouler tambour (a bate toba)* pourraient être expliqués par l'existence d'une population moldave antérieure à l'arrivée des Français. L'expression *avoir chique*, qui signifie « être grisé », bien qu'elle ait l'air d'origine moldave – le mot *șik* en moldave signifie quelque chose de clinquant – reste plutôt d'origine française. L'influence roumaine proprement dite est trop récente pour que nous puissions nous en occuper. Tels sont les marques de l'influence étrangère, exercée avec le temps sur le langage de Chabag. Quels sont les résultats d'une pareille élaboration de la langue ? C'est un langage dont l'aspect est celui d'un patois français. « Mais on cherche de plus en plus à Chabag à parler correctement le français ce qui permet aux colons de dire qu'ils ont conservé leur langue, qui était à l'origine, comme nous l'avons démontré un patois », conclut Dulamangiu.

## Chabag fête ses 100 ans

Les 10 et 12 novembre 1922, Chabag célèbre son centième anniversaire. Le consul de Suisse à Bucarest est invité à participer à cette fête, qu'il décrit en détail<sup>30</sup>. Le voyage commence le 8 novembre, il faut parcourir environ 330 kilomètres en 30 heures ! Les voies ferrées ont été usées pendant la guerre et les réparations nécessaires n'ont pas encore pu être effectuées. On quitte Galatz à 10 heures du matin pour arriver à Cetatea-Alba le lendemain à 3 heures de l'après-midi. Louis Annen et Alfred Buxcel conduisent les invités en voiture à Chabag. Sur place, les invités sont chaleureusement accueillis par Emile Buxcel. Le jour officiel de la célébration est le vendredi 10 novembre. De Salis restitue dans les moindres détails les festivités. Le matin, cent coups de feu annoncent le début de la fête et un service festif a lieu dans l'église

<sup>30</sup> HBDH, p. 53, 19.02.1923, Lettre du consul de Suisse de Galatz au Ministre de Suisse, « Geschichte- und Centenarfeier der Schweizer-kolonie in Chabag zu übermarchen ».

joliment décorée de chrysanthèmes. Le pasteur Gutkewitsch (Erix Karlovič Gutkevič), venu de Chisinau, revient sur l'histoire de la colonie et captive l'assemblée par ses paroles sincères. Le chœur chante « Tout l'univers est plein de sa magnificence ». Suit le sermon en allemand, donné par le pasteur Wolleydt de Klöstitz, et qui, par ses paroles poignantes, conquiert le cœur des personnes présentes. Le chœur de l'église allemande chante la chanson dominicale « Das ist der Tag des Herrn » avec des voix fortes et pures. De l'église, toute la communauté se rend au cimetière pour un service commémoratif à la mémoire des fondateurs de la colonie. Avant la prière, communauté écoute, tête nue, les chansons patriotiques « Rufst du mein Vaterland » et « Écoutons le bon vieux temps ».

Vers une heure de l'après-midi, on se réunit pour le banquet officiel dans le presbytère, en présence des représentants du gouvernement roumain. Les toasts en français, russe et roumain se succèdent. À neuf heures du soir, toute la communauté – environ cinq à six mille personnes – se retrouve pour des animations en soirée dans le très spacieux bâtiment de l'école. La jeunesse danse, le chœur dirigé par le professeur Girod chante les belles chansons suisses en français et en allemand. « Je ne veux pas m'empêcher de féliciter le chef compétent et les chanteurs joyeux, car nous avons rarement la possibilité d'entendre des chansons suisses interprétées avec autant de plénitude et de pureté que dans le village éloigné et caché de Chabag. » L'après-midi du deuxième jour de fête est consacré aux jeunes de l'école. Environ 150 enfants se réunissent dans la salle paroissiale de l'école avec des enseignants, des parents et des amis. La nourriture et le service sont impeccables, les danseurs, chanteurs et musiciens semblent infatigables. Le troisième jour, enfin, deux services festifs ont lieu, l'un en allemand et l'autre en français. La prédication, que le pasteur Gutkewitsch assure seul cette fois, restera longtemps dans les mémoires de ses nombreux auditeurs. Enfin, une dernière soirée a lieu à l'école. De Salis est conquis, il écrira à son retour : « Nous avons dit au revoir à nos aimables hôtes et les avons laissé conduire par chariot à Akkerman (Cetatea-Alba). Nous sommes revenus avec la conscience de passer quelques jours heureux dans les cercles suisses. Nous n'oublierons jamais le joli petit village avec ses rues larges et ses maisons

solides, les joyeux chanteurs, les trompettistes de Chabag, nos chers hôtes et tous les compatriotes que nous avons rencontrés. »

En 1946, Samuel Buxcel consacrera une ode au vin de Chabag<sup>31</sup> :

Шабa скоро насъ забудеть  
Но мы не забудемъ тебя.  
Тамъ гдѣ вино леться рѣкою  
И виноградъ янтарно блестя.  
На поляхъ все производить  
Черное морѣ не далѣко  
Днѣстеръ льется не очень быстро  
И купаться въ немъ хорошо.  
Въ Шабѣ куротное мѣсто  
Куда ѣдутъ лѣчиться.  
Виноградъ много приносить здоровья  
Ичеловекъ бодры стаеть.  
Тамъ шампанское вино  
Сладко пилося оно.  
Когда пили Шампанское вино  
Пѣли пѣсни весело.  
Сентяберское врѣмя  
Для насъ было веселья.  
Кушали и пили  
И ни очемъ не тужили.  
Народу много брали  
Которые виноградъ срѣзали  
Ведро наполняли  
И въ ротъ тоже клали.  
Такъ что рабочіе не тужили  
Потому что они виноградъ любили  
Виноградъ на возъ насыпали  
И домой отправляли.  
Дома энергично сбрасивали  
И въ пресъ накладывали  
Пресъ еще не давили  
А уже бочку вина налили.  
Вино не долго ждало  
И бродить начало,

Chabag nous oubliera bientôt  
Mais nous ne t'oublierons pas  
Là où le vin coule à flots  
Et le raisin brille comme l'ambre  
On cultive tout dans ses champs  
La mer Noire n'est pas loin  
Le Dniestr coule lentement  
Et c'est un plaisir de s'y baigner  
Chaba est un lieu de cures  
Où on vient pour des cures  
Le raisin apporte beaucoup santé  
Et la personne devient en bonne santé.  
Il y a du champagne  
Qui était doux à boire.  
Quand on buvait du champagne  
On chantait gaiement  
Septembre était  
Pour nous un temps joyeux  
On mangeait, on buvait  
On n'avait aucun souci.  
On engageait beaucoup de gens  
Qui cueillaient le vin  
Qui remplissaient le seau  
Et qui en mangeaient aussi.  
Alors les ouvriers ne se plaignaient pas  
Car ils aimaient le raisin  
Ils remplissaient les chars de raisin  
Et le transportaient au village  
Au village, on le déchargeait  
Et on remplissait la presse  
On n'a même pas fait marcher la presse  
Qu'on avait déjà rempli un tonneau  
Le vin n'attendit pas longtemps  
Et s'est mis à fermenter,

31 Archives Cantonales Vaudoises, S. Buxcel, *Journal*, p. 62–63. Il est à remarquer que Buxcel écrit en russe en utilisant l'ancienne orthographe (la réforme ayant eu lieu en 1918, dans la Russie soviétique). Nous avons conservé l'orthographe de l'original pour permettre au lecteur de se faire une idée sur la maîtrise du russe par Samuel Buxcel.

Винодѣли усердно за бочкой следять  
Когда вино перестанеть роптать.

Les vigneronns contrôlent le tonneau  
Que le vin finisse de fermenter.

## La fin du bien-être économique

Mais la réalité est moins rose. Les enfants ne s'en souviennent pas, mais les documents en témoignent. Quand commence la ruine de Chabag ? Au risque d'écorner un peu cette image du bien-être de Chabag et du brusque déclin en juin 1940, il est permis de répondre que c'est dès 1914 que les premiers signes de la fin se manifestent. La première guerre mondiale, la crise et enfin la gelée de 1929 signent la lente fin économique de Chabag, bien avant sa fin politique, comme en témoigne Girod : « Il était reconnu que Chabag était l'une des colonies les plus florissantes de la Russie ; il y régnait une large aisance et les embarras d'argent y étaient inconnus. – Tempora mutantur ! Hélas ! la guerre et ses suites, la crise mondiale et la gelée de 1929 qui ruina nos vignes, ont réussi à terrasser cette fière localité qui représentait, avec honneur, dans nos contrées, l'assiduité et l'endurance qui caractérisent le citoyen suisse. – Nous ne voulons pas encore entonner le De Profundis, car contre toute apparence, nous espérons et nous croyons encore à la possibilité d'une résurrection de notre chère et belle colonie, qui faisait l'admiration de tous ceux qui l'ont connue<sup>32</sup>. »

Le *Journal d'Yverdon* salue le rattachement de Chabag à la Roumanie : « Félicitons néanmoins la colonie de Chabag. En échappant au bolchévisme, elle a été sauvée d'un des plus grands fléaux que le monde ait enfantés. Elle peut donc avoir encore des jours heureux et prospères et se développer sous l'œil tutélaire du gouvernement roumain<sup>33</sup>. »

Mais la vie est loin d'être simple. « Chabag aujourd'hui est ruiné, il ne reste plus aucune famille aisée. Les gens sont pourtant travailleurs, mais il n'y a aucun débouché pour leurs produits », constate Zeugin en 1931. Tout en admirant la colonie, il en raconte également les difficultés. La Bessarabie étant la province la plus éloignée de Roumanie, Chabag se retrouve coupé du

32 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », « Aperçu historique » par Girod, mars 1938 (s/date).

33 *Journal d'Yverdon*, 28.03.1927, p. 5. « Colonie vaudoise en Bessarabie ».

monde. « Dniestr est maintenant la fin de l'univers pour Chabag ! »<sup>34</sup> L'absence de routes et les frais de transport élevés renchérissent le marché des produits. La vigne et les céréales poussent également dans les autres régions de Roumanie ! Les colons réduisent leur train de vie et essaient de lutter contre la concurrence en soignant la qualité de leurs marchandises. Bientôt, et pour de longues années, l'exportation vers les vieilles régions du royaume leur est interdite ; alors s'en va le reste de leur prospérité, résultat de longues et patientes années de travail. Mais les répercussions pour Chabag de l'effondrement progressif des liens économiques et commerciaux dépassent de loin le déclin de la viticulture. La monnaie est dépréciée, les prix des denrées alimentaires tombent à cinq fois moins cher qu'en Suisse<sup>35</sup>. C'est la viticulture qui souffre le plus.

Paul Margot raconte cette descente aux enfers dans un carnet daté de mars 1945. « C'était la catastrophe. » « Car c'était un beau vignoble ! Les vignes plantées sur les sables mouvants «en lignes», avec le temps deviennent «en foule» grâce aux provignages. La couche du sol est 50 cm d'épaisseur, le sous-sol est argileux. Sur les sables la vigne ne connaissait pas les échelas avant l'événement des maladies cryptogamiques (oïdium, mildiou) et le raisin mûrissait couché sur le sable chaud et sec. Certaines années exceptionnellement humides étaient propices au développement de «la pourriture noble» provoquée par le champignon «botrytis cinerea» et donnait un Riesling de première qualité. On a également développé à Chabag une méthode tout à fait spéciale de préparation de vin pour la fabrique de champagne Roederer à Odessa : vendange sélectionnée, débourbage, fermentation aux levures sélectionnées, etc. La guerre 1914 mit fin à cette intéressante entreprise parfaitement réussie<sup>36</sup>. » Antonie Buxcel précise que ladite fabrique a existé durant quinze ans, et on a même fait venir des appareils directement de Marseille. Les raisins de table (variétés indigènes) étaient expédiés à Odessa par mer, le vin était vendu jusqu'à Odessa, Kherson et Moscou. Mais après 1918, la frontière russe s'est fermée et les vins de Bessarabie ont été orientés vers la Roumanie ; toutefois, l'exportation et la demande deviennent toujours plus

---

<sup>34</sup> Zeugin, *Op.cit.*, p. 49.

<sup>35</sup> *Journal de Genève*, 12.04.1925.

<sup>36</sup> Margot, *Les Suisses et la culture de la vigne sur les sables mouvants*, 1945. [www.chabag.ch](http://www.chabag.ch)

faibles avec le rétablissement du vignoble roumain détruit par la guerre de 1914–1918. La nouvelle frontière ayant fermé ces débouchés et limité les ressources dont Chabag disposait autrefois, c'est vers les ports de Galatz, de Braila et de Reni que les produits sont désormais acheminés. S'ajoute à cela les difficultés du transport ferroviaire qui rendent les expéditions malaisées et leur coût exorbitant. Rodolphe Buxcel commente dans son interview : « On était très riches et on n'avait pas d'argent. Parce que pendant la Russie, le vin, s'exportait en Russie, jusqu'en Pologne. Et quand les Roumains sont venus, toute la Roumanie est pleine de vignes, alors il y avait une surproduction de vin en Roumanie, et les prix étaient très bas. »

Paul Margot se souvient : « Après les grands froids de l'hiver 1928–1929, 70 % du vignoble a été détruit par le gel et la production du vin est tombée<sup>37</sup>. » Le courage manque alors à ces hommes si souvent et durement éprouvés ; ils ne trouvent ni les moyens ni l'énergie de remonter la pente. Les dernières espérances sont anéanties. Le village bien soigné commence à être abandonné ; la mauvaise herbe remplace les fleurs dans les jardins, à l'embouchure du Dniestr. Les deux petites auberges, le Lion d'Or et le Cheval Blanc, ferment leurs portes. La fruitière, le moulin et d'autres entreprises communales sont dissouts. Le vignoble dans lequel Louis Vincent Tardent avait demandé à être enterré est aujourd'hui le lieu de rendez-vous des poules et des chiens. Et voici que le vent d'automne a renversé l'arbre vénérable planté par les premiers colons ; les habitants voient dans cette chute la prophétie de l'inévitable décadence de Chabag. Gos confirme ces observations : « En roulant entre des terres noires, abandonnées, sur quoi se tordaient des sortes de racines comme calcinées, tragiques, une voix dit : «Ça, c'était nos vignes ... on n'a plus d'argent pour les relever ... On est pauvre maintenant ... on est très pauvre!» »

Un reportage dans le *Conteur Vaudois* de 1931 intitulé « Chez les Vaudois de Bessarabie » relate : « Ces gens, dont les ancêtres calvinistes, vinrent, il y a un siècle, du canton de Vaud, pour remettre en culture ce coin de Bessarabie à la place des Tartares, ne revirent jamais, sauf un ou deux, leur patrie d'origine. Ils ont, pourtant, malgré le temps et l'éloignement, malgré les mariages avec les Russes, conservé leur langue, leurs traditions, leurs façons de vivre, leurs habitudes de travail, la disposition de leur logis, leur

---

37 Margot, *Op.cit.*, 1945, p. 3–4.

goût de la bonne chère, le respect de leurs caves, et une philosophie où le sens critique se tempère de mesure. Ils conversent en pleine cordialité avec les races auxquelles ils sont mêlés. Ils ont l'air fort cossus. Leurs belles vignes et leurs vergers fournissaient, jadis, les tables d'Odessa. On venait chez eux du sud de la Russie faire des cures de raisin. Aujourd'hui, l'existence est plus difficile. Mais ils n'ont perdu ni leur bonne humeur, ni une certaine fierté de «propriétaire» qui est de chez nous<sup>38</sup>. »

« Cette histoire sans point final se prolonge dans les remous des temps actuels », ainsi se termine le reportage de Charles Gos en 1936. « J'ai montré comment nos Confédérés bessarabiens, ruinés de fond en comble par la guerre, le bolchévisme, les nouvelles frontières, la crise économique et enfin par la destruction de la plus grande partie de leurs vignobles, tenaient tête aux durs coups du sort avec une vaillance digne des vieux Suisses<sup>39</sup>. »

## Être Suisse à Şaba-la-roumaine

Fait intéressant, les autorités roumaines saluent l'incorporation de la colonie suisse dans leur orbite. En témoigne la visite symbolique de Leurs Majestés le roi Ferdinand et la reine Marie, le 23 mai 1920. Les Chabiens semblent conquis « par la simplicité affectueuse avec laquelle ils s'entretiennent avec les colons ». C'est un Vaudois, A. Besson, maire du village, qui reçoit les souverains et les salue en français. Par leur visite, les souverains démontrent leur bienveillance envers les Suisses : « Le gouvernement roumain – le ministre de l'Intérieur nous l'affirmait encore dernièrement – est très heureux d'avoir à sa frontière orientale, face aux tels, dans une contrée encore un peu menacée, cet élément d'ordre, de travail et de sécurité. » En 1937, la colonie reçoit la visite du successeur du roi Ferdinand, Carol II, qui laissera un autographe sur le mur de la cave de Jean Thévenaz. Cet autographe est visible encore aujourd'hui dans le nouveau musée du Centre de la culture du vin de Şabo moderne. Une autre date historique est celle de la visite du Premier ministre de Suisse en Roumanie, M. Gustave Boissler, puis de M. Walter de Bourg, attaché de l'Ambassade de Suisse à Bucarest, suivie

38 *Conteur Vaudois*, 1931, N° 70, p. 2.

39 *Gazette de Lausanne*, 1936.



Dégustation de vin. Le deuxième depuis la gauche est le grand-père de Germaine Dogny.  
© Archives de la famille Robatel-Dogny, Ecublens.



Les Chabiens devant le bâtiment de la commune. Epoque roumaine. © Archives de la famille Christen-Laurent, Corseaux.

quelques années plus tard de celle du ministre de Salis, en 1922, « qui apporte aux braves Confédérés le salut de la Patrie »<sup>40</sup>.

Le centenaire est l'occasion de célébrer la triple identité des Chabiens. Dans un aperçu intitulé « Coutumes, langage, foi et mentalité »<sup>41</sup>, Girod souligne le rôle de deux sociétés culturelles ; l'Alliance Française et le Verein allemand se sont formés pour procurer à la jeunesse des distractions et des lectures saines et instructions pendant l'hiver. – À l'école enfantine et à l'école primaire, l'enseignement se donne en français, en allemand et en roumain. Il y a aussi chaque dimanche un culte français et allemand à l'Église. L'Office Suisse d'expansion commerciale de Lausanne fait parvenir aux Chabiens des livres sur la Suisse, des catéchismes et en abonne quelques-uns à l'illustré<sup>42</sup>.

Notons que c'est en suisse-allemand que Girod s'adresse à ses concitoyens, notamment à son « concitoyen jurassien » Schweizer, secrétaire de

<sup>40</sup> *Gazette de Lausanne*, 1936, 10.08, Ch. Gos, « Chabag, ou les vigneronns vaudois de Bessarabie ».

<sup>41</sup> Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettre de Girod, 08.04.1938.

<sup>42</sup> *Ibid.*, lettre du 16.10.1936.

l'Ambassade de Suisse à Bucarest : « Wenn i de scho französich scribe so isch es de /?/ wil es de figer geit, wil I öppe [...] Bärndütsch vergässe ha; I cha sogar gäng [...] Mattenenglisch. Da ds neue Jahr [.....] isch [...] alle minne Fründe in Bukarest es rächt glücklichs neus Jahr. Es wird üs ././ freue wenn mer o wieder [...] hätte und sobald wie möglich. Es grüesst Euch vo ganzem Härze en alte Jurassier<sup>43</sup>. » Girod écrit ironiquement : « Vous voudrez bien, Monsieur le Ministre, ne pas être trop sévère dans l'appréciation de mon style. On ne fait pas un séjour de 35 ans dans les steppes bessarabiennes, sevré de tout contact avec des personnes parlant le français d'une manière présentable, sans que la pureté du langage (pour ne pas parler d'élégance) n'en souffre<sup>44</sup>. » Les Chabiens ne manquent jamais de participer à la collecte pour le 1<sup>er</sup> août au Comité suisse de la Fête nationale, 2650 lei et invitent Zutter, secrétaire de la légation suisse à Bucarest, à une « véritable fête de famille suisse » à Chabag. Un « vrai Neuchâtelois du Vignoble », écrit Girod, y goûtera les meilleurs vins<sup>45</sup>.

### Chabag et les autorités roumaines

Dès les premiers jours du rattachement à la Roumanie, des officiers de l'armée roumaine en poste à Chabag obligent les paysans russes à charger les matériaux, sous la garde de soldats roumains, et les emportent au poste frontière voisin. En cas de conflit, les soldats roumains chassent les colons avec leurs fusils. Samuel Buxcel raconte cet épisode peu réjouissant, illustrant l'attitude des Roumains envers tous les étrangers en relatant les témoignages indirects d'autochtones. « Napoj », intitule-t-il un souvenir, « en arrière », en roumain. « Peu après l'arrivée des Roumains, un Chabien conduisait son troupeau du village de Budaki, où le troupeau était en pâturage, à Sofiental. Il vient un Roumain qui lui demande où il va et s'il a des documents. Le Chabien, qui ne comprend pas un seul mot de roumain, explique qu'il conduit son troupeau à Chabo. Le Roumain crie : *napoj* !, le Chabien répond qu'il a déjà abreuvé (*napoil*) et continue, et le Roumain de crier de plus belle

43 Certains mots sont illisibles dans l'original. Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettre de Gander à Schweizer, 14. 12. 1937.

44 *Ibid.*, lettre du 3.04. 1938

45 *Ibid.*, lettre du 23.07. 1938.

*napoj* ! Le Chabien, croyant qu'il n'a pas compris, va vers lui et lui répète. Le Roumain sort son fouet et le frappe. Le Chabien comprend alors que cela tourne mal et revient en arrière avec son troupeau. Par bonheur, il vient quelques Allemands qui parlent un peu le moldave, qui expliquent tant bien que mal le quiproquo au Roumain. Le Chabien donne une bonne main au Roumain et prend congé de lui. Le Chabien a ainsi appris ce que ce mot veut dire, même si cela lui a valu trois coups de fouet et de l'argent au Roumain. »

Plusieurs Chabiens ont subi des dégâts causés par la guerre et ont de la peine à se faire rembourser. C'est Girod qui a perdu le plus, il s'est fait exproprier de l'une de ses parcelles pour la construction de la ligne de chemin de fer Akkerman-Odessa (maintenant Cetatea-Alba-Odessa). En février 1921, il apprend que le chemin de fer est réquisitionné par le gouvernement roumain, mais que les mesures nécessaires seront prises pour sa reconstruction dès qu'il sera rendu au Ministère des Travaux Publics. On lui répond : « il n'y a nullement lieu de craindre de ne pas obtenir le remboursement entier de la somme voulue ». En juin de la même année, les propriétaires suisses de villas endommagées ou détruites à Chabag et à Bugaz se réunissent au tribunal de Chabag, où le juge et l'expert ingénieur procèdent à l'expertise des dégâts. Les Chabiens demandent que tout matériau soit restitué aux propriétaires et les dommages remboursés. Ils insistent sur le fait que c'est sous le régime roumain que les vols ont été faits, alors que les autorités roumaines tentent d'en accuser les troupes françaises.

Les télégrammes urgents adressés par Girod parviennent au Ministre de Suisse à Bucarest. Ils témoignent d'un désarroi complet. Girod sollicite une intervention auprès de la commission de dédommagements de Bessarabie. Le Ministre adresse à Take Jonesco, Ministre des Affaires étrangères de Roumanie, la lettre au contenu suivant : « En me référant à la note N° 15241 que Votre Excellence a bien voulu m'adresser en date du 20 mai dernier, j'ai l'honneur d'insister auprès d'Elle sur le fait qu'à teneur des indications fournies par mon compatriote M. Girod, les vols dont il s'agit auraient été commis depuis la domination roumaine sur ces territoires. L'enquête qui aurait été faite tendrait à prouver ces assertions et il n'y aurait jamais été question de troupes françaises. » Quand Girod a visité sa villa après le départ des troupes françaises, il y a trouvé tout dans le même état qu'avant leur arrivée. Impossible que les habitants aient pu enlever les nombreux matériaux en question sans l'accord des soldats, puisque Girod a besoin pour

chaque visite à sa villa d'un permis spécial des autorités, sans lequel les sentinelles ne le laissent pas passer. Girod confirme lui aussi : « Je proteste de la manière la plus énergique contre l'assertion que ces vols ont été commis avant la domination roumaine et pendant l'occupation du Bugaz par les troupes françaises ; toute la contrée sait que ce sont les soldats roumains qui ont pris ou qui ont fait prendre les matériaux se trouvant dans ou sur ma villa. L'enquête toute entière qui a été faite en ma présence tend à prouver cela<sup>46</sup>. » Les archives nous apprennent que Girod sera finalement indemnisé.

Deux ans plus tard, un autre souci préoccupe les Chabiens : l'expropriation des maisons et des terres. La constitution roumaine interdit en effet aux étrangers de posséder des terres en dehors des agglomérations urbaines. Les Chabiens ignorent encore les faits, mais s'inquiètent à juste titre d'une mesure qui va leur porter préjudice. À moins de changements importants, le gouvernement roumain, qui s'est montré très large jusqu'à présent, craint de ne pouvoir éviter de leur imposer la naturalisation et le service militaire obligatoire. Pour ceux qui tiennent à ne rester que suisses, la question se pose de savoir s'ils préfèrent quitter leurs biens et rentrer au pays ou abandonner leur nationalité. On sait que certains choisissent de devenir citoyens roumains et que plusieurs jeunes font leur service militaire dans l'armée roumaine. Sur une photo, on voit un Dogny en uniforme roumain.

L'an 1938 apporte également son lot de soucis et dès cette année-là, les échanges de courriers entre Chabag et la Légation de Suisse à Bucarest vont en s'intensifiant. La légation intervient à plusieurs reprises pour porter secours à ces « compatriotes de cette lointaine petite colonie »<sup>47</sup>. Un mois plus tard, dans les villages voisins Saba-Targ et Bugaz, on demande les actes de propriété de tous les biens que les étrangers y possèdent. Girod craint qu'il ne s'agisse d'une liste en vue de l'expropriation. En effet, les nouvelles en ce sens arrivent de toutes parts : on aurait l'intention de leur appliquer la disposition qui interdit aux étrangers de posséder des biens immeubles dans les communes rurales. La légation s'empresse de signaler à Armand Calinescu, alors ministre de l'Intérieur, que cela est peu conforme à l'esprit de la convention d'établissement roumano-suisse<sup>48</sup>. Ce serait une trahison ! Sous la

---

<sup>46</sup> *Ibid.*, lettres de Girod du 11.06.1921 et du 04.06.1921.

<sup>47</sup> *Ibid.*, lettres du 03.10.1938 et du 13.11.1938.

<sup>48</sup> *Ibid.*, lettre de la Légation Suisse à Bucarest à Girod, 10.10.1938.

souveraineté roumaine, les habitants de Chabag avaient reçu l'assurance que leurs droits seraient respectés. À diverses reprises, la colonie a été honorée de la visite de Leurs Majestés les rois Ferdinand I<sup>er</sup> et Carol II, ainsi que de plusieurs hautes personnalités politiques roumaines. À toutes ces occasions, les assurances de bienveillance leur ont été prodiguées. Certes, cette disposition sur les terres existait déjà dans les précédentes constitutions roumaines, mais elle n'a jamais été appliquée à la colonie helvétique de Chabag, en raison du fait que, se trouvant établie dans le pays avant son rattachement avec la Roumanie, elle était considérée comme bénéficiant de droits acquis.

La guerre des mots s'enflamme de plus belle. Quel argument fera pencher la balance ? La Légation de Suisse rappelle en premier lieu que, lors du rattachement de la Bessarabie au Royaume de Roumanie, la colonie suisse de Chabag a joué un rôle efficace et important dans la lutte contre l'élément russe et révolutionnaire dont elle a été remerciée par les autorités roumaines. La légation n'est pas à court d'arguments. On rappelle qu'il existe à Chabag, par la force de la tradition, un régime de propriétés tout particulier. La terre arable s'y trouve placée sous l'administration de la Mairie et constitue une propriété commune des habitants, chacun d'eux gardant cependant un lopin de terre. Et autre argument, mais non des moindres, les services rendus par les Suisses de Chabag à la cause roumaine, ainsi qu'aux progrès de l'agriculture, de la viticulture et de la civilisation dans une région autrefois déshéritée justifieraient un traitement favorable ! La solution semble facile : la commune de Chabag étant considérée comme suburbaine, ses habitants étrangers pourraient posséder légalement les terres données jadis à leurs ancêtres par l'empereur de Russie. Il suffirait de rendre à la commune cette dénomination de suburbaine pour résoudre favorablement les difficultés dont s'inquiètent les Suisses de Chabag. La légation attend que le Gouvernement royal garantisse que « l'intéressante communauté humaine constituée à Chabag en 1822 pourra conserver sa physionomie traditionnelle ». Les Chabiens sont préoccupés : Pourra-t-on vendre ses terres soi-même ? Combien de temps laissera-t-on pour cette liquidation ? Pourra-t-on transférer l'argent à l'étranger ? Aura-t-on le droit de posséder une maison à la campagne ? Aura-t-on le droit de posséder une maison sur le territoire de la ville et dans les Kurorts (à Bugaz) ? Une promesse du ministre Teterescu redonne espoir. En mars 1938, le ministre de Suisse communique à Girod la bonne nouvelle : il vient de donner l'ordre de faire arrêter immédiatement la procédure d'expropria-

tion, que le tribunal de Cetatea-Alba paraît avoir entamée de sa propre initiative sans en avoir référé à son gouvernement. Le télégramme adressé à Girod à la Légation Suisse le 12 juillet 1938 le dit en ces termes : « Autorités roumaines promettent expropriation n'aura pas lieu<sup>49</sup>. »

Une fois l'incident réglé les Chabiens sont toutefois sommés de remettre leur passeport suisse, en plus des documents habituels, ce qui n'avait jamais eu lieu les autres fois. Si on garde leurs documents comme d'habitude pendant six à huit jours, cela ne préfigure rien de bon par les temps qui courent. La dernière guerre a appris à ces gens à prévoir toutes les éventualités, or, s'il faut se sauver « que Dieu nous en garde », un billet en papier de soie comme quittance des documents ne sera pas d'une grande utilité<sup>50</sup>. Par chance, la question est rapidement réglée après un entretien entre la légation et le ministre de l'Intérieur et les passeports sont restitués<sup>51</sup>. Les difficultés croissantes sont écartées, mais peuvent se renouveler. De tels incidents étaient de mauvais augure à quelques mois du début des hostilités, tout près, en Allemagne.

Cette ambiance délétère, faite de conflits personnels et intercommunautaires, pèse de plus en plus lourd sur les esprits des Chabiens. En mars 1938, un aide-mémoire envoyé à Calinescu et à la Division des affaires étrangères du Département politique fédéral à Berne mentionne prudemment « certaines mésintelligences entre les deux éléments, romand et alémanique, qui la composent ». En réalité, les archives disent qu'il s'agit de la première bataille de la guérilla permanente qui durera jusqu'en 1940 voire plus. Les Welches reprochent à leurs compatriotes alémaniques « d'abandonner nos traditions démocratiques pour se rallier aux conceptions totalitaires qui règnent en Allemagne »<sup>52</sup>. Ils prétendent que les récents événements d'Autriche auraient donné une impulsion périlleuse aux tendances hitlériennes de certains de leurs compatriotes et surtout à ceux liés à des colons d'origine allemande par mariage. Quant aux Alémaniques, ils prétendent que les Romands, qui étaient auparavant en grande majorité dans la colonie, ne veulent pas tenir compte du fait que l'élément alémanique est devenu plus important. « Les

---

49 *Ibid.*, Télégramme de Chabag à la Légation de Suisse du 12.07.1938.

50 *Ibid.*, lettre du 23.07.1938.

51 *Ibid.*, lettre du 5.10.1938 à Calinescu.

52 *Ibid.*, lettre du 30.03.1938.

Suisses de langue allemande, disent-ils, n'ont pas réussi jusqu'ici à se faire accorder dans l'administration de la commune la part à laquelle leur nombre devrait leur donner droit. » En outre, ils se défendent, « mais assez mollement, je dois le reconnaître », contre le reproche d'hitlérisme que leur adressent les Romands<sup>53</sup>. Ces faits ne laissent pas de préoccuper de Weck. En juin 1938, Calinescu expose à de Weck verbalement, « à titre amical et personnel », que l'attention du préfet de Cetatea-Alba a été attirée sur les dissensions qui existent dans la colonie de Chabag. Ledit préfet se charge de « laver la tête aux perturbateurs » et de les menacer d'expulsion. Ce ne sera qu'un incident parmi des dizaines qui se réitéreront durant les années à venir. De Weck les adjure de rester unis « dans le culte de nos traditions nationales », car s'ils ne se tiennent pas tranquilles, ils risquent d'être expulsés<sup>54</sup>.

## Dynamiques internes

La cohabitation entre « Romands » et « Alémaniques » a toujours été le talon d'Achille de la communauté. Des documents d'archives donnent la mesure des difficiles relations qui existent entre les deux parties, francophone et germanophone, de Chabag. Les premières dissensions ont commencé dès le début de l'arrivée des germanophones dans les années 1840. Les circonstances dans lesquelles leur installation s'est faite n'ont certes pas favorisé le rapprochement. On constate que, durant les années de bien-être, on s'efforçait de ne pas remarquer les divergences d'opinion. Mais elles se manifestent avec plus de netteté lors des hostilités franco-allemandes<sup>55</sup>. La partie germanique de la colonie, renforcée par des éléments purement allemands et « comme toujours mieux organisée et plus active », se groupe autour de Mr Luthle, instituteur.

Des documents d'archives permettent de jeter la lumière sur les dissensions durant les dernières années avant la Deuxième guerre mondiale. En avril 1936, René de Weck, le Ministre de Suisse, mandate deux employés de la Légation de Suisse à Galatz, les dénommés Mme Figi et Paul Tschumpfer,

---

53 *Ibid.*, lettre du 30.03.1938, à la Division des affaires étrangères du Département politique fédéral, Berne.

54 *Ibid.*, lettre du 24.6.1938.

55 Anselme, *Op.cit.*, p. 72.

pour conduire une « enquête sociale ». Le but étant d'élucider les raisons des tensions entre les Suisses-alémaniques et les Romands. Le Ministre transmettra leur conclusion au Département politique fédéral : « Certes, il y existe quelques dissensions entre les deux partis ; mais cet état des choses n'a rien de nouveau car ces dissensions sont aussi vieilles que la colonie elle-même et ne dépassent en général pas les limites d'une lutte politique pondérée. Cette lutte s'accroît de temps à autre d'une manière sporadique sans que l'on puisse proprement distinguer deux camps d'adversaires définis<sup>56</sup>. »

Quelques détails glanés dans les archives permettent d'esquisser les causes des querelles. On citera en premier lieu la crise économique qui touche nombre de familles de Chabag et contribue considérablement à l'agitation des esprits. À cela se rajoute un malentendu regrettable et imprévu survenu lors de la répartition d'un deuxième lot de cadeaux dont l'effet a été augmenté par une petite faute commise par les Suisses romands quand ils ont traité « en famille » la distribution de ce deuxième lot. Le lot avait été expédié sous l'emballage de la maison Zwicky SA de Bucarest, car le membre du comité NSH<sup>57</sup> en charge est le conducteur de ladite maison. Or, il y a à Chabag de nombreuses familles Zwicky, notamment les gens les plus pauvres, qui ont cru que l'ensemble leur était destiné. Ceux qui se croyaient lésés ont envoyé une plainte au comité de la Nouvelle société helvétique. Les rapporteurs prétendent avoir réussi à réaliser un rapprochement entre les deux

---

56 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag ».

57 L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a vu le jour en 1916, en pleine guerre mondiale, sous l'égide de la Nouvelle Société Helvétique (NSH). La NSH, fondée deux ans plus tôt, réalisait ainsi l'un de ses principaux objectifs, à savoir : tisser des liens plus étroits entre les Suisses de l'étranger et leur patrie et leur permettre de participer davantage à la vie nationale. L'« *Cœuvre des Suisses de l'étranger* » se cristallise tout d'abord autour des groupes de la NSH fondés à l'étranger par les principales communautés de Suisses de l'étranger. Pour traiter spécifiquement les questions touchant la diaspora suisse, la Commission des Suisses de l'étranger de la NSH, précurseur de l'actuel Conseil des Suisses de l'étranger, est instituée en 1917. En avril 1918 est organisée, dans le cadre de la Foire des échantillons de Bâle, la première Journée des Suisses de l'étranger : la tradition des Congrès annuels des Suisses de l'étranger était née. Peu après la fin de la guerre, en 1919, un secrétariat permanent est ouvert à Genève. En 1923, le Secrétariat des Suisses de l'étranger est transféré à Fribourg. En 1928, c'est à Berne, dans la capitale, qu'il s'installe. C'est là qu'il se trouve depuis mai 1957, à l'Alpenstrasse 26, grâce à un legs généreux.

parties. Lors de l'enquête sur le degré de pauvreté de chacun, les Suisses alémaniques ont attiré l'attention des observateurs sur des compatriotes romands oubliés involontairement par le comité romand, tandis que le comité romand a rendu le service inverse pour ce qui concerne les Suisses alémaniques. L'action de secours reprend rapidement avec l'aide de deux représentants des deux camps, M. Margot et O. Buxcel.

Le second point à élucider concerne les accusations d'« hitlérisme » portées à l'adresse d'Oskar Buxcel. Samuel Buxcel résumera son rôle dans les termes suivants : « Il est venu un individu malintentionné et il a tout détruit. » Qu'entend-il par là ? Au premier abord, rien de particulièrement inquiétant, constatent les rapporteurs. Hitlérisme ? Les colons ne s'occupent pas de politique internationale ; pour cela, ils sont trop modestes et insignifiants. Oskar Buxcel n'a pas du tout l'envergure d'un chef, mission qui lui est attribuée par quelques-uns des Suisses romands sans que ceux-ci en puissent fournir la preuve. Est-ce bien vrai ? Le temps le dira. On trouve cet ajout significatif au rapport : « Lors de ma présence à Chabag, je n'ai pas manqué d'expliquer aux uns et aux autres que les dissensions parmi les membres de la colonie ne sont du tout aptes pour consolider leur situation en général. Je leur ai expliqué qu'après tout ne profiteraient que les Roumains qui ne manqueront certainement pas de faire valoir leur influence, au détriment des colons de toute couleur. Cet argument n'a, pour sûr, pas manqué son effet<sup>58</sup>. » Le ministre paraît rassuré. Le 7 avril, il fait parvenir aux rapporteurs une lettre dans laquelle il les remercie de « pacifier les esprits ». Il est loin de soupçonner qu'il ne s'agit que d'une accalmie. L'équilibre précaire entre Romands et Alémaniques est près de se rompre.

En 1938, Girod envoie au Ministre de Suisse un tableau des colons âgés de plus de 18 ans et originaires de Suisse, comportant 175 personnes, avec indication de leur nom de famille, prénom, père, mère, naissance, état civil, nombre d'enfants, origine et nationalité. Il précise : « Les personnes qui figurent sous les numéros 40 et 78 de cette tableau se font particulièrement remarquer dans cette lutte et d'une manière qui ne fait vraiment pas honneur à la Suisse<sup>59</sup>. » Inutile de préciser qu'il s'agit d'Oskar Buxcel.

---

<sup>58</sup> Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettre de P. Tschumpfer à de Weck du 06.04.1936.

<sup>59</sup> *Ibid.*, lettre du 03.04.1938, 30.05.1938.

Des années plus tard, en 1943, Georges Girod, réfugié à Genève, couchera sur papier un rapport portant la mention « personnel et confidentiel » qui nous éclaire sur ce que beaucoup savaient mais personne ne disait. Pendant deux à trois années avant la guerre, les colonies allemandes ont subi un massage systématique pour préparer les esprits en faveur de l'idéal naziste. À Chabag, Oscar Buxcel s'est fait nommer « Ortsführer ». Après avoir, par des flatteries, des promesses, des menaces, su enrégimenter tous les colons de langue allemande, il a réussi à accaparer la direction des principales institutions de Chabag. Les colons romands, outrés par ses façons d'agir, et comprenant que l'Église est le dernier refuge de la mentalité suisse, lui tinrent la tête jusqu'au bout. « Ce fut un véritable Stalingrad pour lui », commentera Girod plus tard, avant d'expliquer les malheurs de certains Romands dont on parlera plus bas<sup>60</sup>.

On remarquera que l'idée que Chabag regroupe deux « nations » différentes est récurrente et révélatrice du ressenti des Chabiens. Anselme mentionne les difficultés rencontrées par un pasteur local, le pasteur Jung, qui arrive à Chabag en 1913 de Saint-Imier (alors rattaché au canton de Berne) et qui doit partir en 1920 à cause d'une situation particulière « dans les colonies comme Chabag, où plusieurs nationalités vivent ensemble ». Il se réfère tout particulièrement au temps de la première guerre mondiale : « La mission de pasteur est de là extrêmement délicate et exige avant tout une impartialité rigoureuse sous le rapport national. Ces difficultés, qui s'aggravèrent à Chabag surtout pendant les hostilités franco-allemandes, rendirent assez difficile la mission de Mr. Jung, dont les sympathies, comme nous le savons, furent toujours trop ouvertement du côté français<sup>61</sup>. » La « nationalité » serait ainsi basée sur les pratiques linguistiques, ce qui laisse en suspens l'identité des familles mixtes.

---

<sup>60</sup> Bundesarchiv Bern, J2.257#2001//124#1610, « Korrespondenz SEK – Eidgenössisches Politisches Department betr. eine kirchliche Betreuung der Schweizerkolonie in Chabag, Bessarabien », 01.01.1940–31.12.1940. Enquête « Suisse de Chabag réfugiés en Allemagne », 1943–45, lettre du 05.02.1944 de de Weck, de la Légation de Suisse au Département politique fédéral à Berne, avec le rapport de Girod en annexe.

<sup>61</sup> Anselme, *Op.cit.*, p. 72.

## Une agence consulaire à Chabag

En novembre 1938, Girod décachète une lettre. Elle vient de de Weck. Il y est marqué noir sur blanc : « Je viens vous demander à titre confidentiel si vous accepteriez les fonctions d'agent consulaire. » Un consulat suisse à Chabag ? Vous avez bien lu, la proposition est sérieuse. La légation se trouve à 600 km, le consulat le plus proche est à 300 km. « J'ai le sentiment qu'il serait plus facile de résoudre [les difficultés] si la Confédération avait sur place un agent possédant un caractère officiel », écrit de Weck. Il ne saurait être question, précise le ministre, de fonder à Chabag un consulat, ce sera donc une agence consulaire. Les fonctions d'agent consulaire ne peuvent être confiées qu'à un citoyen suisse non naturalisé dans un pays étranger. Girod remplit-il cette condition ? Est-il d'accord ? Si c'est le cas, de Weck proposera sa candidature au Département politique fédéral. Que signifie cette nomination pour Girod ? Il ne sera pas rétribué, mais il recevra une modeste indemnité pour ses frais de bureau et de correspondance. Il n'entretiendra pas de rapports directs avec les autorités fédérales, mais seulement avec le consulat ou la légation dont il dépendra. Il aura le droit d'avoir sur la façade de sa maison une plaque portant une inscription et d'arborer le pavillon national. Girod est sans aucun doute la personne qui convient le mieux : voilà presque vingt ans que le consulat s'adresse à lui comme intermédiaire pour tous les rapports officiels avec les colons.

Girod n'hésite par un seul instant et accepte cette proposition en avouant avec gratitude et humilité : « Je peux être utile à notre chère petite Suisse<sup>62</sup>. » Dans ces lignes, on sent de la jubilation et de la fierté. Le soir même, il se met à table et rédige l'autobiographie que nous avons citée plus haut. Il rajoute un trait important d'après lui : « quoique n'étant pas « riche », ma situation économique me permet de vivre dans l'aisance, ce qui n'est pas à dédaigner pour le représentant officiel d'un pays ». Il termine sa lettre par ces mots : « Je suis donc fixé depuis trente-six ans dans notre colonie et malheureusement, je la connais trop bien. » On saura bientôt ce qu'il a à l'esprit. Girod attend cinq mois avant de recevoir l'exequatur royal, puis sa nomination le 20 mai 1939. Il s'empresse aussitôt de poser toutes les questions pertinentes. « À quelles occasions dois-je arborer le drapeau

---

62 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284, « Schutz der Schweizer in Chabag ».



La famille Girod, Georges Girod est au centre. © Archives de la famille Christen-Laurent, Corseaux.

national ? Suis-je libéré de l'obligation de hisser le drapeau roumain à chaque petite fête du pays ? Ma sphère d'action est-elle limitée à notre colonie, ou doit-elle s'étendre à tout le territoire environnant, lorsque cela peut être utile, soit à la Suisse, soit aux compatriotes fixés aux environs ? » Mais la nomination de Girod, pourtant entérinée, se heurte à des problèmes inattendus. Le ministère royal des Affaires étrangères communique à de Weck que l'usage s'oppose à la création d'agences consulaires dans les localités autres que les chefs-lieux du département, ports ou localités où se trouvent d'autres consulats et où sont établies des autorités civiles nationales adaptées à entretenir des rapports avec les autorités de pays étrangers. De Weck a beau tenter d'expliquer la situation au chef du protocole, celui-ci ne veut pas créer un précédent. Une solution est vite trouvée : Girod sera nommé agent consulaire à Chisinau, où se trouve un résident royal, mais conservera sa résidence à Chabag.

Girod va bientôt ressentir l'utilité de sa fonction. À peine prend-il ses fonctions qu'il parvient à faire bouger certains dossiers. Celui de l'école en

fait partie. Girod la conçoit comme un lieu où les enfants cultivent leur esprit suisse et l'amour de leur patrie. Or, la situation est toute autre en pratique. Girod fait partie du « Comité de gestion de l'argent envoyé en 1931 en faveur des écoles de la colonie de Chabag », qui était adjoint et sous la protection de l'Église, comme section d'éducation et d'instruction de l'Église réformée de Chabag<sup>63</sup>. La moitié des 1200 francs alloués devait couvrir les salaires de deux maîtresses, française et allemande. Ce qui alarme Girod, c'est que l'école est passée dans les mains des autorités scolaires roumaines, l'enseignement du français et de l'allemand est relégué au second plan et la grande majorité des élèves n'a plus rien de commun avec la Suisse. Girod estime inopportun de continuer à subventionner cette école : « ce ne serait pas agir dans l'esprit des donateurs ». Girod envisage une autre solution : « étant donné la situation précaire de notre contrée » : ouvrir une école enfantine privée, en français et en allemand<sup>64</sup>. Encore faut-il voir s'il se trouverait un nombre suffisant d'enfants en âge de la fréquenter.

Le sort de ses compatriotes est bien la préoccupation essentielle de Girod. En avril 1939, il fait tout pour secourir un Forney, qui revient de la colonie Nouveau-Chabag, sur le territoire soviétique. Voici son histoire. Louis Forney est né à Chabag le 1<sup>er</sup> octobre 1878, sa famille est originaire de Puidoux dans le Canton de Vaud, son père est Edouard Forney et sa mère, Eugénie Tardent. Louis Forney a passé toute sa vie à Chabag, à l'exception de la période allant de 1909 à 1930, où il a vécu à Nouveau-Chabag dans la propriété que ses parents avaient achetée en son nom. Son récit est conservé dans les archives : « En 1930 j'ai réussi à m'évader de l'enfer bolchevik et à revenir à Chabag qui maintenant est ma véritable patrie. Mon grand-père est arrivé à Chabag en 1826 et mon père est né à Chabag. Je n'ai jamais habité d'autres localités que Chabag, hormis la période de 21 ans que j'ai passée dans ma propriété en Russie. J'ai été exproprié par les bolcheviks et je suis venu à Chabag cultiver la seule vigne que je possède. » Ce serait une catastrophe pour lui de quitter son lieu natal dans sa 61<sup>e</sup> année pour aller habiter en Suisse dont les us et coutumes ainsi que les habitants lui sont inconnus. « Obtenez des autorités roumaines qu'elles me laissent finir mes jours ici dans mon lieu natal ! », implore-t-il. En Tauride, il était un

---

<sup>63</sup> *Ibid.*, lettre de Girod du 21. 10. 1939.

<sup>64</sup> *Ibid.*

propriétaire énergique, il y a réussi à créer une situation indépendante, écrira Girod en sa défense aux autorités roumaines. Il espère une solution favorable, écrit-il à M. Armand Calinescu, président du Conseil des ministres et ministre de l'Intérieur dès avril<sup>65</sup>. L'issue ne nous est pas connue.

Nous sommes en février 1940. Girod met en berne le drapeau, il a appris le décès de Motta<sup>66</sup>. Sur son bureau, une pile de documents. La première partie concerne un certain Emil Winkelmann. Âgé de 31 ans, Emil Winkelmann lui écrit de son domicile, à Şaba Targ. Girod connaît bien les Winkelmann. Emil est le petit-fils de Rodolphe Winkelmann, cet instituteur dont on parle dans les aperçus historiques et qui a eu une influence positive sur la population. Les Winkelmann sont sujets roumains, mais ils sont originaires de Wileroltigen, près de Berne. Emil a fait ses études à l'école allemande de Sarata<sup>67</sup>, mais a dû les interrompre faute d'argent. Il y a six ou sept ans, Emil a été condamné à cinq ans de travaux forcés pour propagande en faveur des bolcheviks. Le voilà qui rentre de captivité, mais a perdu tous ses droits civiques en Roumanie, tout comme le droit au travail autre que dans l'agriculture. Or les Winkelmann ne sont pas riches et les vignes qu'ils possèdent ne suffisent pas à les nourrir. Son frère, instituteur, demande si Emil pourrait retrouver un passeport suisse pour pouvoir s'expatrier. On lit, dans un écrit du 13 février 1940 : « notre pays n'a aucun intérêt à solliciter l'établissement en Suisse d'un individu condamné pour propagande communiste ». Il ne le pourrait que s'il prouve qu'il descend en ligne directe d'un citoyen suisse émigré et qu'aucun de ses ascendants n'ont jamais renoncé à la nationalité suisse. Girod compose une déclaration qui accompagnera la demande de Winkelmann.

---

<sup>65</sup> *Ibid.*, lettre du 31.12.1939.

<sup>66</sup> *Ibid.*, lettre de Girod du 09.02.1940.

<sup>67</sup> Vers le début du 20<sup>e</sup> siècle, Sarata devient le centre du canton (*volost*) d'Akkerman, en tant que *mestečko*, petite ville. Elle possède une poste, plusieurs magasins. En 1874, on y bâtit un premier moulin à vapeur, et en 1866, une usine mécanique fournissant en machines la Bessarabie toute entière. En 1912–1915, on construit le chemin de fer Bessarabskaja-Akkerman, et Sarata possède une station de chemin de fer. Déjà en mars 1918, pendant l'état de guerre, les habitants doivent fournir armée et provisions. Après la réforme agraire de 1918–1924, il reste à Sarata 49 exploitations privées possédant de 30 à 10 ha de terres. Les autres personnes travaillaient comme ouvriers à la journée. On compte 651 familles allemandes qui quittent Sarata en 1940.

Durant les derniers mois de paix, Girod gère toutes sortes d'affaires privées des Chabiens : aider la veuve Laurent à envoyer ses deux filles en Suisse via Pro Juventute, organiser le déplacement en Suisse du fils de Jean Thévenaz désirant faire l'école d'agriculture. Mais le climat délétère et les mises en garde contre d'éventuels espions pèsent lourdement sur l'esprit des colons et celui de Girod, qui voit des espions partout. Dès qu'il croise deux femmes en avril 1940, il se demande si elles ont « une arrière-pensée d'espionnage » : en effet, pourquoi demanderaient-elles des renseignements sur les études en Suisse<sup>68</sup> ?

Quelque zèle qu'il mette dans ses nouvelles fonctions, Girod ne perd pas de vue son ultime but : il espère que les autorités roumaines seront moins injustes avec les Suisses. « Quand les moujiks russes ne pouvaient se défendre contre les injustices des autorités locales, ils avaient l'habitude de dire : Dieu est bien haut et le Czar est trop loin. J'ai l'impression que les fonctionnaires roumains sont du même avis. » C'est pour cette raison que Girod insiste sur les formalités suivantes : « Je serai obligé de placer les signes (drapeau et panonceau) devant le bureau. Serait-il possible, hormis le drapeau, d'avoir une enseigne ici (peut-être même en roumain) faisant comprendre à nos voisins qu'ils doivent prendre la chose au sérieux, c'est pour l'effet psychologique<sup>69</sup>. » La légation n'a pas l'esprit occupé par ces formalités, les enseignes, les drapeaux. Ce sont les événements en Allemagne qui l'inquiètent.

De même, les Chabiens ne cessent d'interroger leur nouvel agent consulaire sur les mesures envisagées pour assurer l'évacuation des citoyens suisses désireux de partir au cas où la Roumanie deviendrait théâtre de guerre. Ils sont surtout inquiets pour les vingt hommes en âge de mobilisation<sup>70</sup>. Une des premières préoccupations de Girod, dès juillet 1939, est constituée par les masques à gaz, « uniquement pour les citoyens suisses ou toutes les personnes d'origine suisse ? », demande-t-il à de Weck. Et l'évacuation ? La légation a-t-elle un plan ? Un comité se constitue au sein de la Société suisse à Bucarest pour étudier ce problème. Il faut se rendre à l'évidence : la légation ne sera pas en mesure de prévenir individuellement les citoyens suisses domiciliés dans des régions éloignées de la capitale. Selon

<sup>68</sup> *Ibid.*, lettre de Girod à de Weck du 15.04.1940.

<sup>69</sup> *Ibid.*, lettre du 05.08.1939.

<sup>70</sup> *Ibid.*, lettre du 04.09.1939.

les directives officielles, les consuls et agents consulaires ne s'occuperont que de l'évacuation des personnes « dont la nationalité suisse est dûment établie ». De Weck, dont les préférences sont de plus en plus avouées, précise à plusieurs reprises que sa mission consiste à se préoccuper de ceux qui sont uniquement suisses : « Quant aux citoyens suisses qui, tout en demeurant fidèles à notre esprit national et à nos traditions, ont acquis, de gré ou de force, la qualité des roumains, il va sans dire que je ne saurais entrer en conflit avec les Autorités roumaines. Je n'ai donc à considérer que les Suisses qui sont uniquement suisses. » Et les autres ? Plusieurs Chabiens se sont en effet fait naturaliser en Roumanie avant la promulgation de la loi du 16 janvier 1939 et possèdent à la fois la citoyenneté suisse et roumaine. La légation ne peut que leur donner la recommandation suivante : « Éviter toute possibilité de conflit avec les autorités roumaines. »

Le ton du Ministre de Suisse est alarmiste, même s'il prend soin de rajouter dans sa note : « Les considérations qui précèdent vous sont exposées pour votre information personnelle. Je vous prie de ne pas les interpréter comme un signal d'alarme, mais comme une simple précaution. » Les signes avant-coureurs de la tragédie semblent se manifester. En janvier 1940, dans sa lettre adressée à Imhof, au Secrétariat des Suisses de l'étranger à Berne<sup>71</sup>, de Weck fait part de son avis : Chaque jour, il est de plus en plus convaincu que bien que la situation de la Roumanie sur l'échiquier international se soit améliorée ces derniers temps, elle reste exposée à des menaces de guerre. Dès les premiers jours de la nouvelle année 1940, le mot « fuite » revient de plus en plus fréquemment dans la correspondance officielle.

Fuir, mais comment ? Girod est submergé de travail. Il lui incombe d'examiner combien de compatriotes devraient être évacués et les moyens de transport dont ils disposent. Girod a beau multiplier les efforts, le bus de l'école est en mauvais état et le préfet vient de réquisitionner toutes les voitures pour le transport des bureaux officiels. Il parvient à se mettre d'accord avec le colonel tout en sachant que, le moment venu, celui-ci sera sûrement remplacé ou mis sous des ordres supérieurs. Girod ne peut pas non plus compter sur les chars de propriétaires qui ont des sympathies pour les bolcheviks<sup>72</sup>. Il relit les consignes reçues de la légation : « Valise : Prévenez

---

71 *Ibid.*, lettre du 15.01.1940.

72 *Ibid.*, lettre du 03.01.1940.

les Suisses avec lesquels vous êtes en contact que, s'ils désirent être évacués en temps utile, ils doivent tenir prêts leurs bagages et quelques provisions de bouche, afin de pouvoir partir au premier signal. Auto : engagez les intéressés à se munir de leurs passeports, de leurs bagages et provisions et à gagner le plus tôt possible, par chemin de fer ou en auto, la ville. Avion = Avertissez les intéressés qu'ils doivent, sans perdre un instant, se diriger vers Galatz et qu'il y aurait danger pour eux à ne pas le faire immédiatement. Maison = aucun péril proche : conseillez aux intéressés de rester tranquillement chez eux jusqu'à nouvel avis. » L'enjeu est double. Il faut à la fois éviter d'alarmer inutilement la population et préparer, aussi minutieusement que possible, une évacuation éventuelle<sup>73</sup>. Il comprend la double position de ses supérieurs. D'un côté, l'évacuation des citoyens suisses ne doit pas être forcée. Mais de l'autre côté, les autorités sont dans l'obligation de les avertir que, la Suisse n'entretenant pas de relations diplomatiques avec l'URSS, ceux qui, en cas d'invasion russe, refuseraient de partir, ne pourraient compter sur aucune protection. Les événements ne laissent pas un jour de répit. Comme un mauvais présage, les chicanes entre les Romands et les Alémaniques atteignent une acuité inouïe. Girod a à gérer un nouveau conflit. Nous avons eu l'occasion de le connaître comme agent consulaire et comme premier secours de ses compatriotes. Mais Girod n'est pas seulement un fonctionnaire. Mais il y a aussi eu – c'est l'aspect le plus négligé par les historiens – un Girod guide spirituel de Chabag. Il essaiera de faire de son mieux pour éviter tous les conflits dont nous avons recueilli les témoignages.

Que s'est-il passé ? Aujourd'hui encore, l'épisode reste l'un des mystères de l'histoire de la communauté. On pouvait avoir l'impression que les chicanes appartiennent désormais à l'histoire. Mais qui veut comprendre la gravité du conflit ne doit pas perdre de vue cette phrase de la plume de de Weck : « Si j'ai préconisé la désignation de Georges Girod en qualité d'Agent consulaire, c'est uniquement pour donner un guide à la colonie de ce village, colonie au sein de laquelle se sont manifestés au cours de ces dernières années de regrettables conflits idéologiques et raciaux<sup>74</sup>. » Les lézardes apparues dans la cohésion de la communauté ont-elles toujours été pré-

---

<sup>73</sup> *Ibid.*, lettre du 29.12.1939.

<sup>74</sup> *Ibid.*, lettre du 29.01.1940 à la Division des affaires étrangères du Département politique fédéral de Berne.

sentes ? Nous n'en trouverons probablement pas la preuve dans les archives, mais l'hypothèse qui s'impose, est que de Weck a cherché à élucider les sources du conflit en priant Girod de dresser un compte-rendu intitulé « Psychologie des colons, compte-rendu de l'activité de l'Agent Consulaire en Bessarabie »<sup>75</sup>. Ce compte-rendu ajoute quelques traits au portrait de cette communauté à double visage.

Les Romands ayant fondé Chabag y ont gardé une influence prédominante pendant de longues années. Comme il était impossible de trouver dans la contrée des instituteurs francophones, on les a fait venir de Suisse. C'est grâce à eux et à l'influence des pasteurs que les Romands sont parvenus à conserver « leur langue maternelle et leur mentalité suisse ». Il n'en est pas de même, constate Girod, pour les colons originaires de Suisse alémanique qui dès le début sont entrés en relation avec les habitants des colonies environnantes ; ils y ont pris femme et en ont adopté la langue. « Actuellement personne ne connaît plus le suisse-allemand, tous parlent le dialecte souabe », – déplore Girod. En outre tous les instituteurs ont été choisis dans le pays ; ils ne pouvaient donc pas avoir une influence bienfaisante sur le patriotisme des colons. Girod constate que plusieurs habitants sont devenus luthériens. Mais ce n'est qu'un élément de la situation. Le second élément est d'ordre idéologique. Lors des dernières années précédentes, la propagande germanique est poussée au plus haut degré par les quotidiens allemands, la radio et surtout les émissaires de Berlin. Ils réussissent si bien qu'à l'heure actuelle, note Girod, « il n'y a pas un colon allemand à Chabag qui ne soit un fervent nazi ». Deux ans auparavant, les luttes politiques entre Alémaniques et Romands ont mis la colonie à deux doigts de sa perte. Girod ajoute prudemment à son compte-rendu : « Ce que j'ai ajouté sur les idées politiques de nos colons devrait pas se trouver dans un rapport de ce genre, on peut biffer<sup>76</sup>. »

Les épisodes d'incompréhensions et d'outrages se multiplient, et ils vont au-delà des préférences politiques. L'Église, qui durant des années restait le terrain d'entente, ne l'est plus. La correspondance entre Girod et Zutter, chargé d'affaires à la Légation suisse, nous révèle d'autres faits. « Les membres luthériens de notre colonie jouissent dans notre Église des mêmes droits que

---

<sup>75</sup> *Ibid.*, lettre de Girod du 25.01.1940.

<sup>76</sup> *Ibid.*

les Calvinistes et même la Sainte Cène leur est distribuée selon le rite luthérien, seulement qu'ils n'ont pas le droit de vote. Cette décision a été prise, en son temps, par le Consistoire de Saint-Pétersbourg (auquel nous étions rattachés) afin que notre Église reste purement calviniste. Si, éventuellement, la loi nous obligeait à recevoir comme membre de notre paroisse tous ceux qui veulent y entrer, non seulement notre Église, mais toute la colonie suisse, avec ses us et coutumes, son langage, sa foi et sa mentalité, appartiendront au passé et nous pourrions, après 116 ans d'existence, entonner le *De Profundis*. »<sup>77</sup> Gardons en tête ces éléments, puisqu'ils reviendront en force quelque temps après dans des circonstances tragiques.

En véritable guide spirituel, Girod entrevoit une solution en la personne d'un jeune pasteur suisse, bilingue, énergique et de bonne volonté. Les colons ne désespèrent pas encore de le voir venir un jour. Certes, la colonie a accueilli un pasteur hongrois, venu en décembre 1938<sup>78</sup>. Il parlait allemand « d'une manière satisfaisante, sinon très courante » et promettait qu'au bout de deux mois, il serait capable de lire des sermons en français. Or après seize mois, il commence seulement à lire des sermons en français qu'on a de la peine à comprendre et ne parle pas du tout français, ce qui l'empêche d'avoir l'influence morale espérée sur nos Romands. Il ne se donne pas la peine de s'occuper de la cure des âmes en dehors des sermons et ne tâche pas d'avoir une influence bienfaisante sur la jeunesse, en un mot, « son travail comme *Seelsorger* » est nul. La requête pour un nouveau pasteur est bien parvenue à la légation. Mais les documents nous apprennent qu'en mai 1940, les autorités ecclésiastiques hésitent à envoyer à Chabag un pasteur suisse par crainte de l'exposer à de graves dangers. De Weck s'indigne : « Permettez-moi de m'étonner tout d'abord de cette attitude un peu pusillanime. J'avais cru, jusqu'à ce jour, que certains risques, bien loin d'intimider le zèle apostolique des ministres de la religion, devaient au contraire le rendre plus ardent. Le fait que la région de Chabag demeure exposée à certains périls devrait être, me semble-t-il, une raison de plus de répondre à l'appel de nos

77 *Ibid.*, lettre de Girod du 08.04.1938 à Ph. Zutter.

78 Il s'agit vraisemblablement du pasteur Hachler, voir *Gazette de Lausanne* du 08.09.1940, p. 1. La Fédération des Églises suisses lui délégua l'an précédent le pasteur Hachler pour s'enquérir de ses besoins et était sur le point de lui assurer le ministère d'un pasteur suisse lorsque la tourmente éclata.

compatriotes. » Sa missive du 2 mai 1940 se termine par les mots suivants : « Je me plaçais, non au point de vue confessionnel, mais sur le plan patriotique<sup>79</sup>. »

Dans ses lettres datées de mai 1940, de Weck revient sans cesse aux considérations d'ordre politique. Il transmet la position des autorités roumaines avec lesquelles il est en contact. « Sans vouloir jouer eu prophète, je crois cependant devoir vous signaler que, la guerre ayant trouvé dans le Nord un nouveau théâtre qui pourrait bien y retenir longtemps les forces en présence, la possibilité d'opérations dans le Sud-Est de l'Europe se trouve diminuée ou du moins différée. » De Weck donne beaucoup de crédit à cet avis d'une haute autorité roumaine affirmant que « une agression russe contre la Bessarabie est actuellement improbable. L'URSS a été très éprouvée, en général, par la campagne de Finlande. Elle a dû déployer 40 divisions contre les troupes finnoises. Contre l'armée roumaine, elle devrait en employer au moins une centaine. En tentant de conquérir la Bessarabie, l'URSS, risquerait de déchaîner la guerre dans le Caucase et de provoquer chez nous une intervention de l'armée alliée de l'Orient. Je doute fort qu'elle s'expose à ces risques<sup>80</sup>. »

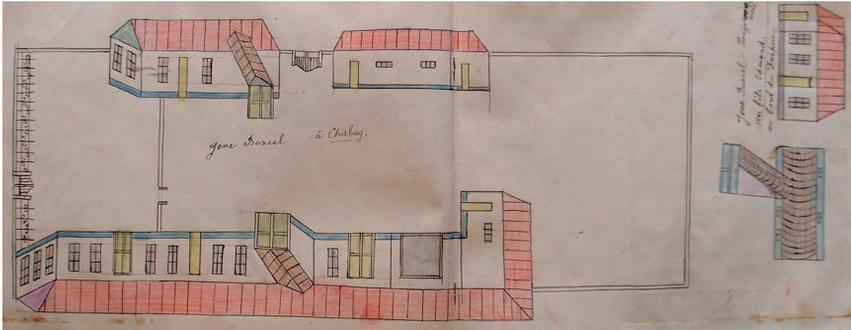
Mais Girod, sur place, ne partage pas cette perception des événements. Ce dont il est témoin contraste tellement avec l'opinion de ses supérieurs. Comment ne pas se rendre à l'évidence ? Depuis décembre 1939, un bataillon d'infanterie s'est installé à Chabag. Dès le printemps 1940, des troupes pour travaux de défense et un grand nombre de soldats de la cavalerie occupent toutes les écuries. Son inquiétude monte d'un cran lorsqu'il voit les fonctionnaires roumains évacuer familles, meubles et bagages. Certes, ceux-ci sont aussitôt sévèrement réprimandés par le gouvernement pour avoir semé la panique. Pour se réhabiliter et montrer qu'il n'y a rien à craindre l'un d'eux achète même quelques hectares de terre à Chabag. On voit relancer les travaux au sein du Grand Sanatorium de Bugaz, notamment le portail monumental d'une grande beauté, relate un Chabien employé aux dépôts des matériaux. Rassuré, Girod profite d'une relative accalmie pour s'occuper d'un projet personnel, acheter un immeuble dans les environs de Bucarest, dans le Kurort Pasare. À quelques jours de l'invasion, il pose un grand nombre de

---

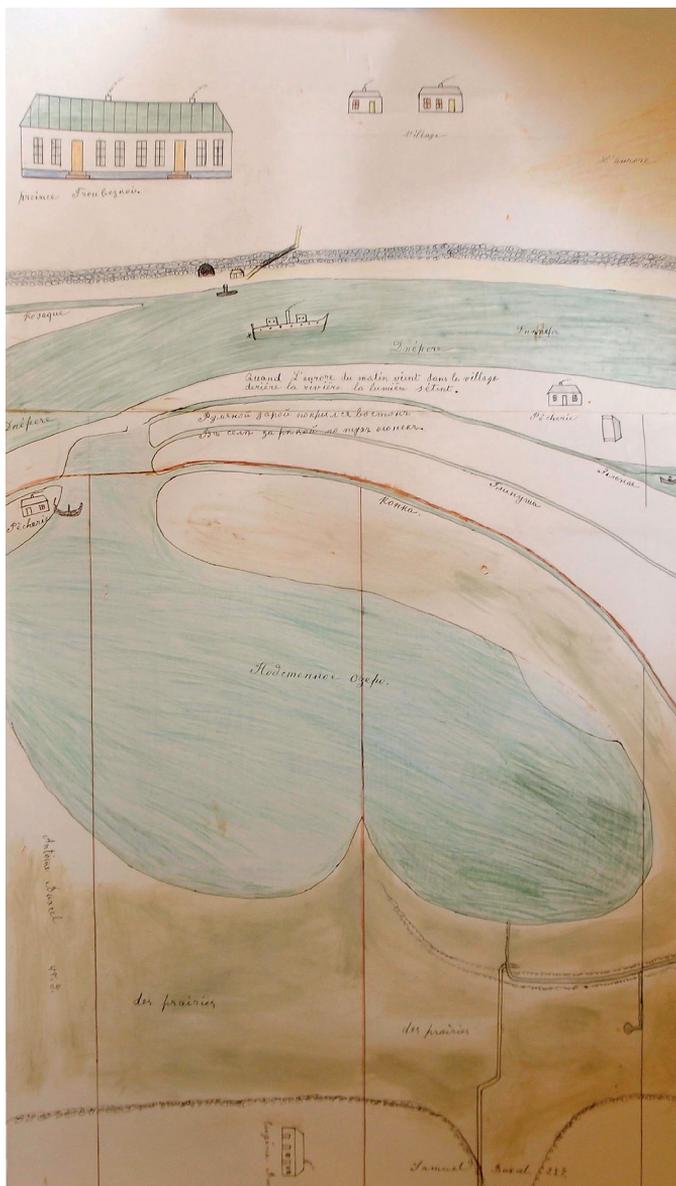
79 *Ibid.*, lettre du 02.05.1940.

80 *Gazette de Lausanne*, « Chez les Suisses de Chabag (Bessarabie) », 13.03.1939.

questions à Ernst Schweizer, secrétaire de l'Ambassade de Suisse à Bucarest :  
 « Je pense que les immeubles ne seraient pas soumis à des fluctuations aussi fortes que l'argent. Cette maisonnette pourrait nous servir de pied à terre en cas de nécessité. » C'est pour visiter une des maisons en vente qu'il sera en déplacement ce fatidique 27 juin 1940.



Plan d'une maison des Buxcel à Chabag et extrait du plan des terrains de la famille sur le Dniepr, près d'Osnova ou de Lugovoe. © Archives de la commune de Romainmôtier-Envy, Fonds Buxcel.



Plan des parcelles de S. Buxcel sur le Dniepr. © Archives de la commune de Romainmôtier-Envy, Fonds Buxcel.

## Chapitre 4

# L'exode et le destin de la communauté de Chabag

### 1940. Chronique d'une mort annoncée

En décrivant dans ses mémoires juin 1940, Paul Margot appelle cette période « la fin de Chabag »<sup>1</sup>. Après son retour en Suisse, il ne cessera de se poser cette question : « Pouvait-on prévoir que la Bessarabie serait rendue à l'URSS ? » C'est vrai, pendant les vingt-deux ans où la Bessarabie s'est trouvée sous domination roumaine, on disait toujours que bientôt la province serait reprise par l'URSS. « À la longue on s'était tellement habitué à ces bruits qu'on n'y faisait plus attention. » Au cours de l'hiver 1939–1940, un grand nombre de jeunes gens, russes et juifs, se sont rendus en URSS en passant par le lac gelé, conquis par la propagande soviétique. Au printemps 1940, les parents de ces jeunes gens, restés en Bessarabie, reçoivent des lettres où leurs enfants leur écrivent entre autres « Nous nous reverrons bientôt ». Cette phrase intrigue beaucoup les Chabiens, mais d'autres soucis plus pressants la leur font oublier.

Nous sommes le 27 juin 1940<sup>2</sup>. Les Chabiens ignorent tout du drame qui se joue à portée de jumelles, de l'autre côté du liman. Mais ils n'ignorent pas qu'à quelques kilomètres de la colonie, l'armée roumaine est mobilisée et se trouve sur la frontière. Aux questions inquiètes des habitants les militaires répondent qu'il n'y a aucun danger, que ce sont des mesures de précaution et que la frontière est admirablement gardée, de bonnes fortifications ont été édifiées. Pas de quoi s'inquiéter, « les relations avec les Russes sont les meilleures qu'on puisse avoir » ! On se croit en sécurité. Mais le matin du

---

1 P. Margot, *Journal*, p. 1.

2 Nous reprenons ici des extraits du Journal de P. Margot, ainsi que ceux de l'article de L. Annen « Les Vaudois de Chabag », *La Revue*, 14.–15.02.1942, p. 1.

La fin de Chabag - le 28 juin 1940.

Pouvait-on prévoir que la Bessarabie serait rendue à URSS ?

Pendant les 22 ans (1918-1940) que la Bessarabie se trouvait sous la domination Roumaine on disait toujours que, bientôt la Bessarabie sera reprise par l'URSS. A la longue on s'était tellement habitué à ces bruits qu'on en faisait plus attention.

Pendant l'hiver 1939-40 un grand nombre de jeunes gens russes et juifs (Bessarabiens) se sont rendus en URSS en passant le lac gelé.

(Résultats de propagande Soviétique)

Au printemps 1940 les parents de ces j. gens restés en Bes. reçurent des lettres où leurs enfants leur écrivaient entre autres : - "nous nous reverrons bientôt."

Quelques fonctionnaires roumains ont commencé à expédier leurs familles avec bagages, même avec les meubles en Roumanie (dans le vieux Royaume)

Ces fonctionnaires ont été sévèrement réprimandés par le gouvernement pour avoir provoqué la panique, même punis.

Pour se réhabiliter et montrer qu'il n'y a rien à craindre un de ces fonctionnaires a

28 juin, à Chabag, il n'y a plus un Roumain, ni militaire ni civil. La veille, l'URSS avait envoyé un ultimatum à la Roumanie. Tout se précipite alors. L'armée soviétique annonce son entrée en Bessarabie pour le 28 juin à 14 h, les Soviétiques entreront à Chabag à midi déjà. « Invasion de la Bessarabie », lit-on le lendemain en lettres capitales barrant la première page des journaux suisses.

Mais écoutons d'abord le récit de René de Weck. Le 27 juin, il est 22 heures et les Chabiens se couchent quand le télégramme de la Légation de Suisse arrive. « Dans la matinée du 27 juin dernier, dès que la nouvelle de l'ultimatum russe parvint à notre connaissance, j'envoyai des télégrammes d'avertissement rédigés en langage convenu » à Girod, agent consulaire à Chabag, N. Künzle à Cernauti, P. Garin à Chisinau et A. Siebenmann à Galatz : « Prévenez les Suisses avec lesquels vous êtes en contact que, s'ils désirent être évacués en temps utile, ils doivent tenir prêts leurs bagages et quelques provisions de bouche afin de pouvoir partir au premier signal<sup>3</sup>. » De Weck a prévu d'autres avis, plus pressants, mais les événements se déroulent avec une telle rapidité qu'il n'est pas possible de les envoyer. Une course contre la montre est engagée. Au départ, tout porte à croire que des délais d'évacuation relativement prolongés seraient accordés par l'URSS et que les communications télégraphiques ne seraient pas interrompues immédiatement.

La Légation de Suisse à Bucarest s'empresse de prendre des nouvelles de tous ses consulats. L'agent consulaire de Cernauti confirme avoir averti les compatriotes demeurant en ville mais préfère lui-même rester : « Les Rouges sont attendus dans quelques heures. Le maire m'assure qu'ils ont promis de ne molester personne<sup>4</sup>. » À Chisinau, en revanche, la légation n'a aucun moyen de vérifier si le message est bien arrivé à destination. On saura par la suite que Garin et trois ou quatre Suisses de langue française se sont joints à la colonie française, ont déjà rejoint Moscou et passeront en Roumanie. À Galatz, les Suisses semblent ne courir aucun danger immédiat, c'est donc à

---

3 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettres de de Weck au Département politique fédéral du 09.07.1940 et du 02.07.1940.

4 *Ibid.*, 02.07.1940, lettre de de Weck au Département politique fédéral du 02.07.1940.

cet endroit que les autorités dirigent tous les fugitifs du département de Cetatea-Alba.

### **Le 28 juin 1940 raconté par les Chabiens**

Comme beaucoup de Chabiens, Paul Margot et Rodolphe Buxcel garderont à jamais dans leur mémoire le souvenir de cette journée. Paul Margot raconte l'effroi de cette nuit-là dans son *Journal*. Le 27 à 22 heures, la fille de Girod reçoit un télégramme de la légation avec ces mots « Faites vos valises ». À ce moment la nouvelle se répand par radio. La moitié des habitants dort déjà et n'apprend la nouvelle que le 28 au matin. Vite, partir en char jusqu'à Galatz ! Mais dès le grand-matin, chevaux et chars sont réquisitionnés par la gendarmerie et par l'armée roumaine. De plus, on sait qu'il est dangereux de traverser les villages russes, réputés sympathisants des bolcheviks. Il ne reste plus que le chemin de fer. Le bruit court que les trains à Cetatea-Alba sont bondés et que si on pourra, par miracle, prendre le train il n'y aura pas de place pour les bagages. Le premier train avec les réfugiés de la ville et quelques familles suisses quitte la gare à 8 h 40. Un groupe de trente-cinq personnes quitte Chabag à 10 h. À la gare de Cetatea-Alba, un train d'une grande longueur stationne mais il n'y a plus de place. Quelques Chabiens réussissent à entrer dans un wagon de 3<sup>e</sup> classe qui regorge de monde et de bagages. Le préfet du district, M. Stratan, leur conseille d'entrer de force dans un wagon de « service des freins » (wagon de manipulation), occupé par l'administration des Finances. « Nous avons été très mal reçus pour commencer par ces gardiens des trésors de l'État, documents et quelques millions de lei. Nous étions assis sur nos bagages, beaucoup restaient debout. » Le garde a aussitôt nommé leur wagon « le wagon français ». Le dernier souvenir de Paul Margot : Le train s'ébranle à 14 h, au même moment la foule de curieux qui se tenait à la gare se jette en direction de la ville, disparaissant dans un nuage de poussière. On entend sonner les cloches de la cathédrale et aperçoit de loin le drapeau rouge hissé sur la croix.

La famille de Rodolphe Buxcel part, elle aussi, sans rien emporter. « On est partis, on a tout abandonné, on a tout abandonné. On est partis, on s'est sauvés quand les Russes sont venus, sans argent, sans rien, et il y avait des

choses chez nous ! » raconte-t-il dans son interview<sup>5</sup>. « Le vin, le froment au grenier, le pain – on a fait le pain, il était dans le four, il n'était pas encore prêt. » Sa femme Ida a juste le temps d'aller chercher du pain chez sa mère « des grands pains hauts, de froment » pour manger en route. Rodolphe Buxcel n'emporte que quelques valises.

Le convoi qui emmène les Margot et les Buxcel, ainsi que quelques dizaines de Chabiens, est composé de deux locomotives. Soixante wagons remplis de militaires, de civils, de meubles et de matériel de guerre. Des dizaines de convois avancent lentement en faisant des arrêts prolongés dans les steppes désertes et dans des gares vides dont les chefs attendent le moment de pouvoir partir à leur tour. La chaleur est étouffante, l'eau commence à manquer. Bien souvent les puits ont été vidés par les trains précédents et les Chabiens ne trouvent qu'un peu d'eau boueuse. « On a un peu de provisions, mais on n'a pas pris de vin, pourtant on en a assez laissé dans nos caves », raconte Paul Margot. On assiste à l'occupation de la ville de Bolgrad par les parachutistes soviétiques « tombant en un vol blanc, dru et meurtrier », écrira Louis Annen<sup>6</sup>, d'une cinquantaine de bombardiers qui survolent le convoi. Des avions volent en tête des colonnes d'occupation et lâchent des parachutistes qui marquent la nouvelle frontière avec des drapeaux blancs.

En approchant de la frontière, le mécanicien de la locomotive de tête, un communiste, abandonne son poste et prend la fuite. Affolé, le commandant du convoi passe de wagon en wagon avant de trouver par miracle quelqu'un qui puisse conduire la locomotive. Le lendemain 29 juin à 17 h on approche de Galatz, mais il faut descendre dans les marais, à quatre kilomètres de la ville, le train ne pouvant pas entrer en gare : toutes les lignes sont occupées par les trains venant de Bessarabie. Paul Margot se rappelle avoir dû porter bagages et enfants à travers les marécages et jardins potagers sur 600 mètres, où les scouts installent les réfugiés dans une école à trois kilomètres de la ville. Le lendemain, le groupe reçoit la visite du consul de Suisse de Galatz, M. Siebenmann, qui leur procure les passeports et leur offre un bon dîner dans un restaurant. Ils espèrent poursuivre aussitôt leur voyage pour Bucarest, mais c'est impossible à cause des désordres qui ont éclaté en ville. Ils

---

5 Interview cité précédemment à Olivier Grivat.

6 *La Revue*, 07.02.1942, p. 1.

passent une nuit pleine d'angoisse : des coups de fusil, de mitrailleuses, des cris ne cessent de toute la nuit. Le voyage reprend le lundi 1<sup>er</sup> juillet. À chaque station, les scouts roumains apportent du pain, du thé, de la «brinza» (fromage de brebis), etc. Des infirmières passent voir s'il y a des malades. Le 2 juillet à 17 h, le train arrive à Bucarest. Ici, nos Chabiens sont attendus par des membres de la colonie suisse avec M. Eggermann, président de la Société suisse. On les amène dans des familles suisses, où ils seront traités, de leur propre aveu, « comme des membres de la famille, tranquilles et sans soucis pendant deux mois ». Une quinzaine d'entre eux rejoignent la Suisse via Brigue dans les mois qui suivent, via Milan, comme Paul Margot. De Weck commente dans ses Mémoires le 29 juin 1940 : « Tous auraient pu partir de Chabag, mais beaucoup ont tergiversé. J'espère que, plus tard, quand le calme sera rétabli, on pourra les faire passer dans le Vieux Royaume<sup>7</sup>. »

D'autres Chabiens réussissent à partir en char. Mais certains restent, parfois contre leur gré. Dans son salon à Ecublens, Germaine Dogny, alors petite fille, raconte un épisode à l'issue tragique qui est resté dans les annales de la communauté. Félicité Descombaz, sa « tante Fisia », alors jeune fille, s'installe sur le char avec ses parents. Mais une roue du char se casse. Tout le monde propose de les emmener, le père de famille refuse catégoriquement et revient en arrière pour réparer la roue ... « On ne les a plus revus. » Les Dogny apprendront par la suite que les Descombaz ont fini en Sibérie. La jeune Félicie sera obligée de se marier avec un soldat russe, et pendant toute

---

7 R. de Weck, *Journal de guerre (1939–1945). Un diplomate suisse à Bucarest*, éd. par S. Roth, Genève, SHSR, p. 117. La liste des individus rentrés en Suisse dans Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », elle date de septembre 1940. Rentrent en Suisse, d'après la liste conservée dans les archives : M. et Mme L. Girod-Besson, l'agent consulaire et leur fille Lolo Girod ; M. et Mme Jean Thévenaz, Mlle Clotilde Thévenaz, M. et Mme Georges Margot, M. et Mme Paul Margot et leurs trois enfants, Mme Marie Laurent, Mlle Marie Etter, Mme Berthe Anex, M. et Mme Garin. Les archives attestent que le retour est organisé par le Secrétariat des Suisses à l'Étranger le 17 août 1940. On remarque que cette liste ne comporte pas uniquement les noms des Chabiens. Le président de la Société suisse de Bucarest y précise que les autres personnes sont en attente d'être placées en Roumanie et le but est de recréer un « nouveau village Chabag » en Roumanie (lettre du 17.08.1940, Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag »).

la période soviétique, elle sera considérée comme espionne. « Mais ce n'était pas vrai ! » Elle rentrera en Suisse en pantoufles.

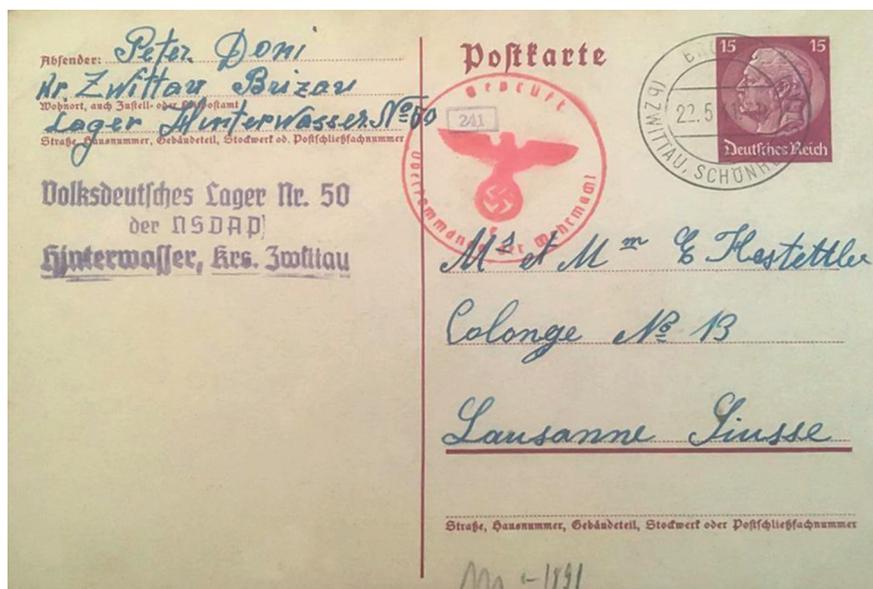
Le char des Dogny part avec le gros de la colonie, quelque 300 personnes en tout. Mais ils n'atteindront pas la Suisse. Arrivés en Roumanie, ils naviguent en péniche sur le Danube jusqu'en Hongrie. Là-bas, les Allemands les mettent dans des wagons en direction des Sudètes. « Parce que le problème : on était bien suisses, mon père a fait son service militaire en Roumanie, les Allemands nous ont dit « Vous ne pouvez pas entrer en Suisse, la Suisse n'existe plus. » », commente Germaine Dogny<sup>8</sup>. Les Dogny, à l'instar d'autres Suisses de Chabag, seront dirigés vers trois camps. Les adresses sur les cartes postales conservées précieusement par les descendants des Chabiens comportent les mentions des camps : numéro 49 – Brüsau, numéro 48 – Chrostau et numéro 50 – Hinterwasser. Dans les Sudètes, les quelques 300 Chabiens sont logés dans des fabriques désaffectées, à environ 200 personnes dans une pièce. On dort sur des lits à deux étages en bois, avec des pailles. Les hommes travaillent dans les usines et les femmes à la cuisine, elles cultivent les légumes, pour subvenir aux besoins de leurs familles. Ils n'ont de la viande que très rarement, toujours de la viande de porc. Sinon, des «kartoffeln». Des vêtements, ils n'ont que ceux qu'ils avaient avec eux au moment de quitter Chabag. Les femmes raccommoient sans cesse. D'autres Chabiens sont disséminés dans d'autres camps.

Mais Germaine Dogny se souvient ne pas avoir été des prisonniers comme des autres. En effet, tous les enfants suisses de Chabag qui se trouvent dans son camp sont scolarisés. Germaine fréquente l'école à Brüsau. Son père écrit dans une lettre adressée à ses parents datée du 6 décembre 1942 : « Germaine est une grande fillette, elle va à l'école, parle la langue allemande assez bien seulement elle est maigrelette (...) c'est très difficile d'avoir des enfants, nous sommes dans une grande chambre le nombre de 100 personnes vous pouvez vous imaginé le bruit et le bon aire surtout le matin. »

Elle nous montre une photo représentant une grande table décorée pour la fête et portant la légende « Noël au lager en Allemagne ». « Regardez le monde, c'était à Noël. Les Allemandes qui s'occupaient de nous, elles nous faisaient notre Noël. On était nombreux. » Sur une autre photo, on voit sa mère et sa tante Ida, épouse de Rodolphe Buxcel, avec un bébé. Les Chabiens

---

8 Interview de Germaine Dogny-Robatet, septembre 2019, Ecublens (VD).



Carte postale envoyée par les Dogny depuis le camp à des parents en Suisse. © Archives de la famille Robatel Dogny, Ecublens.

restent là jusqu'en 1943, après quoi ils sont placés chez des paysans. La mère de Germaine Dogny fait la cuisine, son père travaille dans une usine de papier. Il y a aussi des Polonais. La petite s'amuse avec ses voisins, enfants d'un officier allemand. Mais les enfants polonais n'ont pas le droit de jouer avec eux. Lorsqu'on lui demande si les Chabiens avaient le droit de parler français, elle répond : « On parlait en douce. De toute façon, ma mère ne connaissait pas l'allemand. Mon père parlait en allemand et surtout en tchèque. » « Entre nous, on parlait français. Car pendant la colonie, il y a eu des pasteurs suisses et les enseignants. »

Elle se souvient encore que lorsque les Soviétiques sont venus, elle jouait avec les soldats à lancer des grenades pour étourdir les poissons dans l'étang ; elle se souvient aussi de la colère de sa mère, ce jour-là. Et encore un autre épisode fort coloré : pour jouer, elle prononce un jour quelques mots en russe. Aussitôt, un officier rend visite à sa famille. « Vous êtes Russes, vous parlez russe ? » Sa mère est obligée de s'expliquer, et dès ce moment, la petite apprendra « Tu ne parles pas russe, tu ne connais que quelques mots ! »



Noël au camp de Brüsau, © Archives de la famille Robotel-Dogny, Ecublens.

« On n'a jamais perdu la langue maternelle, autant du côté suisse-allemand que français », rajoute Germaine. « Mon père a toujours roulé les «r». C'est normal, entre eux, ils parlaient toujours russe, avec tout le monde. À la maison, c'était le français, pour pas le perdre. Et en somme, ça n'a pas été comme toutes les colonies comme en Amérique latine ou aux États-Unis où ça s'est fondu. Mais là, on a voulu garder le lien avec ma Mère-Patrie. »

Mais revenons à Georges Girod. Nous l'avons laissé le 27 juin, à la gare de Cetatea-Alba, attendant le train de Bucarest où il projette d'acheter un immeuble<sup>9</sup>. Son train s'ébranle lorsque le message parvient à son domicile à Chabag. Sa fille alerte aussitôt les voisins, qui donnent l'éveil à toute la commune. Quant à Girod lui-même, il n'apprend la nouvelle que le lendemain. Il descend à la station suivante et attend le train qui va en sens inverse pour aller chercher sa fille. Dans une gare de croisement, il rencontre le convoi transportant les premiers réfugiés de Chabag, au nombre desquels se

9 *Ibid.*, lettre à Schweizer du 21.06.1940.

trouve sa fille. Les Chabiens le dissuadent de poursuivre son voyage jusqu'à Chabag : il arriverait trop tard pour se rendre utile<sup>10</sup>. Il poursuit donc sa route jusqu'à Bucarest d'où il regagne la Suisse. Son fils reste à Bucarest en qualité de secrétaire particulier de Weck.

Une nouvelle étape de vie commence pour les Chabiens, une vie en dehors de Chabag. En tout, en date du 2 juillet 1940, trente-deux d'entre eux sont hébergés à la « Maison suisse » de Bucarest<sup>11</sup>. Manfred Eggermann (1880–1955), président de la Société suisse de Bucarest, manque terriblement de moyens pour gérer l'afflux massif de réfugiés. Tous les jours, il est en poste à la gare dans l'espoir d'y accueillir d'autres réfugiés de Chabag. Quelle n'est pas sa surprise de découvrir que ceux-ci n'ont pas tous l'intention de s'adresser à lui ! Il racontera par la suite ses impressions. « Notre colonie avait organisé à la gare une permanence, indiquée par un écriteau. La plupart des intéressés s'y rendirent. Mais un petit groupe se dirigea sans hésiter sur le bureau organisé par la colonie allemande et désigné, lui aussi, par une enseigne<sup>12</sup>. » Ce n'est qu'après une enquête auprès des Chabiens qu'il héberge qu'Eggermann prend conscience des événements. Il en informe de Weck qui inclut ces informations dans le rapport qu'il adresse au Département politique fédéral le 11 juillet 1940.

Le groupe de réfugiés qui se sont adressés au bureau allemand est guidé par le Chabien Oskar Buxcel. Nous l'avons déjà rencontré, les bruits quant à ses rapports avec les autorités du Reich étaient parvenus à la connaissance de Weck. De Weck ne ménage pas ses termes en le décrivant : un individu né en Russie, élevé en Allemagne, marié à une Allemande et « qui n'a de Suisse que le nom et le passeport ». Ce passeport, il l'a obtenu en faisant, non sans

10 Bundesarchiv Bern, E2200.15–02#1000/216#153\*, « Colonie suisse Chabag (Bessarabie). 1936–1940. » Le rapport complet « Rapport détaillé » adressé par de Weck au Département politique fédéral via W. Imhof, Secrétariat des Suisses à l'étranger, 11.07.1940.

11 La liste du 9 août 1940 comporte les noms suivants : Nicolas Laurent (3 personnes), Amalie Buxcel (1), Hermann Buxcel (3), François Dogny (3), Charles Besson (1), Alexander Jundt (1), Charles Thévenaz (3), Charles Thévenaz junior (1), Joseph Buxcel (3), Alexandre Buxcel (4), Eugène Buxcel (1), Serge Descombaz (1), Leon Jundt (3), Arthur Gander (3), Paul Jundt (3). Voir Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag ».

12 Bundesarchiv Bern, E2200.15–02#1000/216#153\*, « Colonie suisse Chabag (Bessarabie). 1936–1940. »

peine, la preuve de sa filiation, à une époque où la nationalité helvétique était plus avantageuse que l'allemande. « Tout porte à croire que les services rendus par cet homme à la cause hitlérienne largement récompensés. Je n'ai pas jugé utile de le disputer à la Légation du Reich », confie de Weck. Un transfuge de ce groupe apporte de curieuses révélations sur les motifs qui poussent quelques colons à préférer à la protection de leur patrie celle d'une puissance étrangère. Quelques mois plus tôt, un délégué du Volksrat (« je n'ai pas pu établir s'il s'agissait d'un organisme relevant du Reich ou d'une institution minoritaire », précise de Weck) a rendu visite à tous les « Volksgenossen » de la région en leur demandant de lui remettre un inventaire de tous leurs biens, meubles et immeubles. Il a précisé que le Reich avait conclu avec l'URSS des arrangements formels aux termes desquels, si le pays venait à passer sous la souveraineté russe, les colons allemands seraient rapatriés – la valeur de leurs biens devant être portée au crédit de l'Allemagne, qui en restituerait l'équivalent aux intéressés sous forme d'un nouvel établissement dans un pays allemand. « Le gouvernement de Berlin se propose vraisemblablement d'installer ses protégés quelques part en Pologne. Preuve de la conclusion germano-russe que l'Allemagne n'ignorait pas les intentions de l'URSS. La faveur de l'inscription fut étendue à tous les habitants qui ont du sang allemand, même s'ils sont originaires de Romainmôtier<sup>13</sup>. » Les informations fournies par Eggermann seront relayées par la suite dans la correspondance entre la Légation de Suisse et Berne.

Pourquoi les colons de Chabag réfugiés à Bucarest ne rentrent-ils pas en Suisse ? Voici l'histoire d'une de ces familles, celle d'Ingrid Jundt, rapportée par Urs Rauber-Senn<sup>14</sup>. Sa famille et trois douzaines d'autres personnes – toutes suisses avec un passeport suisse – sont transportées en voiture et par bateau jusqu'à la Légation de Suisse de Bucarest. Une douche froide les attend sur place : « Le monsieur de l'ambassade nous a informés que la Suisse avait fermé ses frontières et que nous ne pouvions pas obtenir de permis d'entrée. » La raison : le taux de chômage élevé en Suisse. La même information a été communiquée à plus d'une centaine d'autres suisses de

---

13 *Ibid.*

14 U. Rauber, 2000, « ‹Heim ins Reich› geschickt », *Beobachter*, 26.06.1998, p. 20–29. <https://www.beobachter.ch/burger-verwaltung/schweizer-fluchtlinge-heim-ins-reich-geschickt>. Les citations qui suivent sont pris dans ce document.

Chabag arrivés à Bucarest des semaines plus tard. Ils ont tous conservé la nationalité suisse ou l'ont renouvelée dans les années 1930. Beaucoup ont voyagé avec un passeport suisse bien caché, et certains appelés ont payé une compensation militaire pendant des années. Alexander Jundt, par exemple, qui a servi dans l'armée russe en tant que double citoyen pendant la première guerre mondiale. Jundt payait également régulièrement la taxe militaire via le consulat. Mais à Bucarest, le vigneron est déçu : « J'ai été profondément touché lorsque l'agent consulaire Girod m'a informé que la Suisse était réticente à accepter les migrants de retour et il serait souhaitable que nous regardions ici en Roumanie. » Arthur Gander, secrétaire du musée de Chabag, est également choqué par l'information : « Cette phrase nous a tous occupés et nous a persécutés tout au long de notre périple – jusqu'à notre retour en Suisse en 1946. » Le livret de service de Gander montre que de 1922 à 1940, il a payé un total de 2811 francs en service militaire. Les réfugiés avouent leur embarras : « Si un messager et un consul ont déclaré que la Suisse avait fermé les frontières et que nous ne serions pas autorisés à entrer, nous n'avions aucun doute sur la légalité de cette déclaration. » Il importe de rajouter que bien des années plus tard, dans son article paru dans *Le Temps* en 1998, Jean Stroehlin lui-même, nuance cette thèse et contredit les propos d'Ingrid Jundt notamment : « De même, je n'ai jamais entendu mon chef décourager les réfugiés de Chabag de retourner en Suisse ou prétexter une prétendue situation catastrophique de la Suisse et l'incapacité de notre pays à les accueillir<sup>15</sup>. »

À l'automne 1940, seules quelques dizaines de personnes reviennent en Suisse, pour la plupart des personnes âgées et malades et celles qui avaient un compte bancaire en Suisse. Une odyssee commence pour les autres. Ingrid Jundt et de nombreux autres sont transportés dans l'estuaire du Danube et de là par bateau à Semlin, près de Belgrade. Là, ils passent quelque temps dans un camp de tentes, puis viennent à Grossröhrsdorf, près de Dresde, en train.

---

15 *Le Temps*, 1998, 12.08. On lit également : « Dire, comme madame Senn-Jundt, que les recommandations d'un agent consulaire et d'un ministre ressemblent à un ordre n'a aucun sens. Quant à ironiser sur les aptitudes des Chabéens à vivre en Suisse, il ne serait pas inutile de se rappeler que ces familles ont vécu un siècle dans l'Empire russe et une génération en Roumanie, et aussi qu'elles s'étaient parfois alliées avec des non-Chabéens. »

En l'absence d'alternative, la plupart d'entre eux ne voient d'autre moyen que de rejoindre la campagne de réinstallation d'Hitler « Heim ins Reich ». Le premier objectif était les deux camps d'Hinterwasser et de Chrostau dans les Sudètes, près de Brno. « Plusieurs centaines de personnes vivaient et dormaient dans une seule pièce », explique Ingrid Jundt, « elle grouillait de punaises de lit et de puces ». Les jeunes hommes sont enrôlés dans la Wehrmacht, souvent contre leur gré. Beaucoup de femmes travaillent dans des usines. Les deux frères Arthur et Anton Stohler subissent un sort tragique. Le plus jeune d'entre eux décède à 23 ans en août 1943 en tant que soldat de la Wehrmacht en Ukraine. Le plus âgé est fait prisonnier par la Russie. Ce n'est qu'en 1959 qu'il sera autorisé à rentrer en Suisse. Une partie des Chabiens atterrit à Wisell en Slovénie en 1942. Le commandement allemand les déploie comme « agriculteurs de façade » dans des fermes dont les habitants ont été chassés par la Wehrmacht. Ils vivent dans une peur constante : « Les paysans déplacés sont devenus partisans et ont fait une descente dans les cours où nous vivions la nuit », se souvient Ingrid Senn. C'est une situation absurde : les agriculteurs de Chabag se sont mis à se comporter comme des « occupants » contre les Slovènes. « Nous avons reçu des fusils et avons été obligés de tirer », raconte-t-elle. Plus d'un Suisse est mort dans des batailles partisanses comme celle-ci. La commission allemande de réinstallation ordonne ensuite à nouveau des transferts, cette fois en Pologne, en Styrie et en Saxe. Les Suisses déplacés sont rejetés à plusieurs reprises par la population locale. Ils souffrent de privation, de maladie et de difficultés. La déception gagne alors ces Chabiens qui ont initialement rejoint la réinstallation allemande avec un certain optimisme. Les « réinstallés » ne veulent – à l'exception d'une dizaine de sympathisants nazis – qu'une seule chose : rentrer en Suisse le plus rapidement possible.

### **Initiatives de la Légation de Suisse à Bucarest**

De Weck ne ménage pas ses efforts pour sauver ce qu'il peut des biens des « Suisses de bon aloi ». Dans une lettre datée du 28 juin 1940 adressée au ministère royal des Affaires étrangères à Bucarest, il rappelle la promesse du gouvernement royal que les habitants roumains des régions cédées à l'URSS auront le droit de s'établir dans les nouvelles frontières du Royaume et

d'emporter leurs valeurs et objets mobiliers. Ne serait-ce possible d'étendre aux citoyens suisses le bénéfice des dispositions prises en faveur des sujets roumains ? Cette faveur serait méritée par le loyalisme dont ils ont toujours fait preuve à l'égard de la Russie et de la Couronne. Ne pourrait-on pas aider les Chabiens à sauver ce qui peut être sauvé, à emporter les objets et valeurs qu'ils pourraient rassembler et les exporter en Suisse ? M. Argetoiano, ministre roumain des Affaires étrangères, étend aux Suisses les mesures de protection prises en faveur des Roumains de Bessarabie et de Bucovine. Ce dernier lui promet d'aborder avec une délégation soviétique les questions soulevées par l'acceptation de l'ultimatum moscovite. Mais ses espérances s'effondrent lorsqu'il lit la réponse à sa requête : « Vous devriez vous adresser aux Allemands. Ils ont avec l'URSS des arrangements spéciaux. » La légation du Reich confirme cette information. De Weck communique alors à ses supérieurs à Berne : « Le ministre des Affaires Étrangères m'a affirmé que, jusqu'au 3 juillet, tous les habitants des territoires cédés pourraient passer en Roumanie avec tout ce qu'ils seraient en état d'emporter. Jusqu'à ce jour, ses espoirs ne semblent pas s'être réalisés, en raison de la hâte brutale avec laquelle les Russes procédèrent à l'occupation. M. Argetoiano me donna l'assurance que tous les habitants dépossédés qui voudraient s'établir dans le Vieux Royaume y seraient bien accueillis, sans distinction de nationalité<sup>16</sup>. » Quant aux dédommagements, la question reste épineuse. De Weck doute fort que si Bucarest se décide à indemniser ses ressortissants, elle étende ses mesures aux étrangers. Il sait qu'il y a eu un précédent : la question des dommages subis par les Suisses a préoccupé le Conseil fédéral et le Parlement durant la guerre de 1914–1918, mais aucune réparation n'a jamais été obtenue. De son côté, le gouvernement suisse estime que sa responsabilité n'est pas engagée et que le paiement des indemnités pour des dommages subis en terrain étranger ne pourra servir en rien l'économie suisse.

Début juillet 1940, on recense à Bucarest trente-neuf colons de Chabag, dont trente-deux sont hébergés à la Maison Suisse, deux servent l'armée roumaine et cinq sont hébergés par une institution allemande. La situation devient urgente. De Weck se rend compte de la réalité : impossible d'héberger

---

16 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettres de de Weck au Département politique fédéral à Berne du 02.07.1940 et du 09.07.1940.

les Chabiens plus longtemps. Habités à une vie d'agriculteurs et de vigneron, ils ne s'accommodent guère d'une oisiveté prolongée et ont beaucoup de peine à s'adapter à une grande ville. Il faut saisir chaque occasion de leur trouver du travail à la campagne. De Weck médite alors une solution iconoclaste : plutôt qu'un dédommagement monétaire, demander de reloger les Chabiens aux frais de la Roumanie<sup>17</sup>, ainsi qu'on le découvre dans sa lettre du 8 juillet 1940 adressée au président du consulat. « Les habitants de Chabag, dont la plupart ont acquis la nationalité roumaine, tout en conservant les liens qui les unissaient à la Suisse, mais dont quelques-uns sont encore uniquement Suisses, ont toujours fait preuve à l'égard de la Roumanie et de la Couronne d'un loyalisme parfait. Ne serait-il pas possible de leur trouver à l'intérieur du Royaume un lieu d'établissement où ils pourraient se regrouper et s'adonner comme auparavant à la culture de la vigne ? » L'idée est soutenue par Imhof, du Secrétariat des Suisses à l'étranger. La restitution de cette curiosité historique que présente la colonie de Chabag aurait un avantage pour la Roumanie et ne manquerait pas de resserrer les liens d'amitié qui l'unissent à la Suisse<sup>18</sup>.

Au conseil, Nicolas Iorga (1871–1940), membre de l'Académie roumaine, défend la même idée : ne pas laisser partir ces vigneron qui représentent une civilisation ancienne, harmonieuse et sage ! « Je ne vois pas que la Suisse, si abondamment peuplée, ait de la place pour l'établissement de quelques hommes dont l'occupation est d'un caractère si spécial. Il faudrait que nous leur offrions de rester ici comme instructeurs des nôtres, dans un domaine de culture qu'ils se sont transmis avec fidélité d'une génération à l'autre. Tant qu'ils ont été avec nous – et ils pouvaient se plaindre de ce que, faute de pouvoir emporter ... ces temps derniers, ils devaient garder leurs productions dans leurs caves – ils nous ont prouvé fidélité et amour<sup>19</sup>. »

En Suisse, *La Revue* publie, le 4 juillet 1940, les lignes suivantes : « Une colonie qui disparaît. Nous tressautons, les larmes montent à nos yeux, mais du tréfonds de notre cœur un cri de protestation s'élève et gronde : cette colonie de Vaudois qui, tout au long de son histoire, fit honneur à sa patrie,

---

17 *Ibid.*, lettre du 18.07.1940.

18 *Ibid.*, lettre du 08.07.1940.

19 Louis Annen cite ces paroles de Nicolas Iorga, dont il a été l'hôte à deux reprises (*Gazette de Lausanne*, 27.09.1940, p. 1).

ne peut pas disparaître ! Des jours meilleurs viendront et la bonne terre russe qui fut hospitalière aux nôtres, il y a de cela cent dix-huit ans, leur rendra un jour en lumière et en prospérité tout ce qu'ils souffrent, tout ce qu'ils pleurent aujourd'hui. »

Les autorités roumaines ne semblent pas partager l'idée de de Weck. Le ministère des Affaires étrangères renouvelle sa suggestion de s'adresser au gouvernement allemand, à qui il aurait envoyé pour les terres cédées à l'URSS une commission chargée d'opérer le rapatriement des habitants de race allemande. Dès que de Weck apprend que de nombreux colons sont en train d'être évacués par camions militaires<sup>20</sup>, le 14 juillet 1940, il alerte la division des Affaires étrangères à Berne, ainsi que Gafenco, ministre roumain des Affaires étrangères. L'objectif du « rapatriement » en cours serait le transport des « Volksgenossen » dans les régions où s'exécute actuellement un plan de colonisation germanique. Une solution inacceptable pour de Weck. Non, il n'y aura pas de colonie suisse sur le territoire du Troisième Reich ! Faisons renaître Chabag en Roumanie ! On lit ainsi dans la lettre de Weck adressée à Berne le 27 juillet : « Notre objectif est autre : il consiste à favoriser l'établissement de nos colons à l'intérieur des nouvelles frontières roumaines et, de préférence, dans le Vieux Royaume<sup>21</sup>. » L'effectif actuel est trop faible pour permettre la réalisation du projet, mais de Weck espère le voir augmenter. Il s'agit, tout d'abord, de faire venir à Bucarest les Suisses restés à Chabag.

### Quitter Chabag par la mer. Le sauvetage de 33 Chabiens

De Weck mobilise toutes ses relations. Il sollicite l'aide d'Ion Continesco, président de la Société roumaine de la Croix Rouge. La seule possibilité de secours consiste à atteindre Bugaz par navire au départ de Costantza et faire embarquer les Chabiens sur un vapeur affrété pour ramener en Roumanie les patients du sanatorium. L'opération est fixée au 30 juillet, mais son issue reste incertaine. Les Soviétiques laisseront-ils partir tous les colons ou uniquement ceux qui sont en possession de documents d'identité suisses ? Est-ce que tous les Chabiens choisiront cette solution ? Quelques jours avant la date, un

20 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettre de de Weck à la Division des Affaires Étrangères Berne du 24.07.1940.

21 *Ibid.*, lettre de de Weck à la Division des Affaires Étrangères Berne du 06.08.1940.

accord est obtenu. Les autorités soviétiques consentent à rapatrier dans le Vieux Royaume les colons suisses de Chabag « qui exprimeront le désir de s'y rendre »<sup>22</sup>. Le Peles quitte le port de Costantza. La mer est mauvaise, on doit patienter plusieurs heures avant de pouvoir embarquer les hôtes du sanatorium et trente-trois Chabiens.

La communication de de Weck disait : « Tous les colons de Chabag porteurs de passeport suisse, tout comme les porteurs de passeport roumain qui descendent de colons suisses, peuvent, s'ils le désirent, rentrer en Roumanie à bord du Peles. » Jusqu'au dernier moment, il craint que le message n'arrive pas à sa destination. Comment les choses se passent-elles ? Les autorités soviétiques interprètent à leur manière les termes de l'accord officiel. Tout d'abord, elles ne communiquent le message qu'aux porteurs de passeport suisse. En effet, Continesco exige la liste des passagers pour éviter que des bolcheviks ne se glissent dans leurs rangs. Les Chabiens sont convoqués à la mairie. On les introduit, l'un après l'autre, devant un fonctionnaire qui leur dit : « Votre gouvernement vous réclame en Roumanie. Vous avez deux heures pour préparer votre départ. » La sortie se fait par une autre porte, les intéressés n'ont donc pas la possibilité de se concerter entre eux. Certains craignent même le risque d'être déportés en Sibérie<sup>23</sup>. Deux heures plus tard ce 7 août 1940, les trente-trois Suisses montent en voiture, traversent les douze kilomètres des steppes et des vignes tant aimées qui séparent Chabag de la mer. Ils avouent n'être rassurés qu'à la vue du navire battant pavillon roumain. « Et au moment de l'embarquement, presque au même endroit où 90 ans plus tôt, la mer, tel un don de Dieu, donnait à la colonie le bois nécessaire à la charpente de l'église, de nouveaux déboires les attendaient », résume un journaliste. Il est permis d'emporter tout l'argent roumain qu'on veut. Quant aux roubles, qui valent 40 lei, il faut les remettre aux autorités soviétiques, contre quittance proclamant que la somme indiquée reviendrait à l'État si le possesseur ne rentrait pas en Russie dans un délai de six mois. Ah ! si on l'avait su plus tôt ! De Costantza à Bucarest, le voyage se fait en chemin de fer, et sur place, on installe les Chabiens dans la Maison suisse.

22 *Ibid.*, lettre de de Weck à la Division des Affaires Étrangères Berne du 27.07.1940.

23 *Ibid.*, lettre de de Weck à la Division des Affaires Étrangères Berne du 13.08.1940.

## Chabag-la soviétique, après le 28 juin 1940

Que se passe-t-il à Chabag, après le 28 juin ? Chabag a-t-elle été dévastée par les Soviétiques ? Cette version a été prise pour argent comptant par un bon nombre de journalistes. Écoutons ce témoignage dans la *Gazette de Lausanne* du 27 septembre 1940. « Ce que je craignais le plus pour Chabag, lors de la nouvelle occupation, c'était d'« interrègne ». Je dois le dire ici, le pire que j'attendais et craignais ne se produisit pas et les troupes russes, disciplinées, ne se livrèrent à aucun excès. » Les Suisses n'ont pas à souffrir des troupes soviétiques proprement dites qui se montrent disciplinées, mais de bandes de pillards qui se meuvent à leur suite et, profitant du départ d'une grande partie des colons, incendient et pillent de nombreuses maisons. Les biens de ceux qui ont quitté Chabag sont organisés en une collectivité agricole et le vin vendu cinq fois plus cher que quelques jours auparavant. La moisson « belle comme on ne s'en souvient pas d'en avoir vu depuis trente ans » (les pluies avaient été abondantes) commence. La *Gazette* rappelle que beaucoup de réfugiés ont encore là-bas leur mère et leurs sœurs qui n'ont pas de passeport suisse et que nombre de Suisses sont restés pour la même raison. Il n'est pas exclu, cependant, qu'ils puissent quitter la Bessarabie en se joignant au mouvement d'évacuation allemand<sup>24</sup>.

Ces Chabiens ne peuvent se résoudre à quitter du jour au lendemain, probablement sans espoir de retour, la maison édiflée par eux-mêmes ou leurs pères, les terres cultivées avec tant de peine et d'amour<sup>25</sup>. Quand les Soviétiques arrivent, le village ressemble à un cimetière, selon les termes d'un des trente-huit derniers occupants qui a pu donner de ses nouvelles à un journaliste<sup>26</sup>. Jean Thévenaz, bien connu dans le pays comme viticulteur sous le nom roumanisé de Tevna<sup>27</sup>, est parti en laissant 120'000 litres de vin dans

---

24 *Gazette de Lausanne*, 27.09.1940, p. 1.

25 *Gazette de Lausanne*, 28.02.1941, « La fin de Chabag ».

26 *Ibid.*

27 On trouve dans les documents différentes orthographes pour un même nom de famille, comme ici pour Thévenaz. Cela s'explique par le fait que ces noms ont d'abord été transcrits selon l'orthographe russe, dès les années 1870 où l'administration des colonies de l'Empire russe passe à la langue russe, puis re-transcrits selon l'orthographe roumaine après 1918, mais à partir de leur variante « russe ». De même, le nom Dogny a été orthographié par la suite comme Doni ou Dony.

sa cave. L'église où parents et enfants ont été baptisés et mariés pendant trois générations, est fermée par ordre de l'autorité. Confisqués, les registres de la paroisse et jusqu'à la coupe de communion. « Un jeune homme à la culotte rapiécée, se disant inspecteur de l'instruction publique, vint mettre les sceaux à la porte du petit musée où nos compatriotes conservaient leurs souvenirs et notamment les nombreux articles que la presse suisse avait consacrée à leur village », se souvient Arnold Laurent<sup>28</sup>. Tout a été transporté dans la ville voisine d'Akkerman (la ville a repris son ancien nom). La bibliothèque, qui avait été constituée deux ans auparavant avec des envois de Suisse et où l'on avait, dans le désarroi du départ, déposé les jouets venus également de Suisse, est également scellée. Plus tard, tout a été emmené, à Odessa, croit-on. On ne voit plus que des étrangers le long de la Strada Elvetiana et de la Strada Laharpa, comme l'écrit un des trente-huit derniers Suisses du village, parmi lesquels les familles Tardent, Dogny, Besson, Thévenaz, les Descombaz et les Mayer. La plupart d'entre eux partiront en octobre. Une page se tourne. En juin 1940, on peut encore admirer, dans les greniers des maisons du village, les restes des chars en bois à grosses roues qui avaient amené les colons quelque cent vingt ans auparavant. En 1943, un obus détruira la maison des Tardent située au début de la rue Alexandre (Cetatea-Alba) face à l'église du Pokrov.

## Une vie après Chabag

Une première fête nationale hors Chabag à lieu le 1<sup>er</sup> août 1940 à la « Maison suisse » de Bucarest. Louis Annen, qui vient à cette occasion rejoindre les Chabiens, témoigne dans *La Revue* du 15 février 1942 : « Le voyage se fit presque normalement, malgré que l'Europe fût toute en guerre. Pourtant avec quel serrement au cœur je dus interrompre ma route dans la capitale roumaine, au lieu de pousser plus avant, comme d'habitude, vers l'Orient, vers les rives du Dniestr. Ainsi donc, tout était fini pour Chabag ! ... »

Bien que les travaux de restauration de la Maison suisse ne soient pas complètement terminés, l'inauguration, simple, est émouvante. Annen ra-

---

<sup>28</sup> *Ibid.* – Arnold Laurent, né le 27.11.1870, marié à Valérie Dogny, née le 06.05.1872, rentre en Suisse le 22.10.1946 et meurt en 1950.

conte les émotions des réfugiés dans ces termes : « Ah ! Comme le premier contact avec mes gens de là-bas fut pénible ! Avoir quitté les siens et tant d'autres amis, il y a si peu de temps, heureux dans l'intimité de leur foyer sans cesse amélioré grâce à un travail acharné, au milieu de tant de choses qui passaient de père en fils, amassées au cours des générations durant plus d'un siècle, sur une terre presque ... vaudoise et les revoir perdus dans le tourbillon de la métropole roumaine, désespérés, les retrouver pâles, défaits, aux yeux encore pleins de visions angoissantes, de nostalgie et de regret de tout ce qu'il a fallu abandonner. Combien un serrement de main devenait poignant ... »

Les Chabiens, émus, remercient le Ministre René de Weck, le personnel de la Légation de Suisse et Manfred Eggermann, président de la section roumaine de la Nouvelle société helvétique, se voue à cette tâche avec ardeur et joie. Et après ? – la question tourmente tous les esprits. Quel est le plan de de Weck ? On sait que depuis quelque temps déjà, celui-ci ne songe à rien d'autre que voir Chabag renaître en Roumanie. En effet, il ne peut être question, sauf pour quelques familles, de rentrer en Suisse, le mieux est donc de les installer dans une grande propriété agricole et viticole. Une alternative à leur existence d'aujourd'hui. Ce qui le rassure, c'est que quelques colons ont trouvé de l'occupation en qualité de surveillants, administrateurs ou comptables. Mais les salaires sont minimes et une aide financière mensuelle est encore nécessaire. D'autre part, pour l'hiver qui s'annonce rigoureux, il faut prévoir des vêtements chauds.

Quelques jours après la fête, Eggermann, tout enthousiasmé, démarre son auto. Après une longue route de 400 kilomètres, le voilà dans ce nouveau paradis chabien appelé Cernavoda, près de la frontière bulgare, dans la région de Dobrudja, autrefois bulgare et maintenant rattachée à la Roumanie. Une belle propriété, constate-t-il. 300 poses vaudoises, moitié en vignes, moitié en terres arables et forêts, un moulin, une distillerie, quoique très négligés. Dix familles chabiennes pourraient y être installées. Eggermann parcourt rapidement le contrat provisoire de métayage : 60 % des récoltes reviendra aux Suisses, 40 % aux propriétaires du domaine. Dans son rapport adressé à la légation, il signale que pour bien lancer l'affaire, il faudrait 10'000 francs suisses. Et si cette première tentative réussit « on agira de même pour un deuxième groupe ». De son côté, il s'engage à y grouper « les meilleurs

éléments »<sup>29</sup>. Quelle n'est pas sa déception lorsqu'il apprend que ces mêmes « meilleurs éléments » rêvent de tout autre chose : revenir en Suisse ! Eggermann et de Weck les supplient de ne prendre aucune décision précipitée et déconseillent tout rapatriement. Ils en seront critiqués par la suite ...

En Suisse, les journaux encouragent les dons pour « la reconstruction d'un village helvétique » via cette communication du Secrétariat des Suisses à l'étranger<sup>30</sup>. Une assistance de la Confédération se justifierait également, d'après Eggermann, car il serait moins onéreux d'aider les colons à relever leur foyer en Roumanie que de les « transplanter » en Suisse. Ceci sans parler de la valeur humaine et nationale que représente la survivance opiniâtre de Chabag. De son propre aveu, de Weck est résolument enthousiaste à propos de ce projet de recréer « une communauté analogue à celle frappée par les événements de Bessarabie », sa correspondance avec la division des Affaires étrangères en atteste<sup>31</sup>. Le problème est que le nombre de colons originaires de Chabag n'augmente pas. On se rappelle que trente-deux personnes sont arrivées aux premiers jours de juillet, puis trente-trois par vapeur début août. Soixante personnes se trouvent à Bucarest. Quelques-uns, parmi les plus âgés, se préparent à être rapatriés en Suisse. De Weck échafaude un plan de plus en plus détaillé. Les Suisses de Cernavoda ne toucheront pas d'argent liquide jusqu'au moment où ils auront pu vendre leur première récolte de céréales, légumes et vin. L'aide recueillie en Suisse, qui se monte à 500 francs, sera utilisée pour leur procurer les instruments de travail dont ils auront besoin et pour leur permettre de vivre jusqu'au moment où le produit de leur travail deviendra rémunérateur. Le 25 août 1940, de Weck présente son projet au ministère royal des Affaires étrangères en insistant sur « l'intérêt que présenterait pour l'économie nationale la reconstitution, dans une région viticole du Vieux Royaume, de la communauté qui existait à Chaba »<sup>32</sup>. À ce

---

29 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettre de de Weck à la Division des Affaires Étrangères Berne du 13.08.1940.

30 *Journal de Genève*, 07.09.1940.

31 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettre de de Weck à la Division des affaires étrangères Berne du 06.08.1940.

32 *Ibid.*, lettre de de Weck à la Division des affaires étrangères Berne du 14.08.1940 et au Ministère Royal des Affaires étrangères du 25.08.1940.

projet, il joint une pétition : permettre aux autorités soviétiques de laisser s'expatrier en Roumanie certains Chabiens qui sont restés à Chabag. Il s'agit, rappelons-le, de Chabiens que le gouvernement russe considère comme Roumains vu qu'ils n'ont pas de passeport suisse. De Weck se sert du prétexte de la nouvelle colonie pour dresser la liste de ces « colons roumains d'origine suisse » qu'il adresse à la commission roumaine siégeant à Odessa. Ladite commission espère faire plier les autorités soviétiques pour que ces colons soient autorisés à quitter la Bessarabie soviétique pour se rendre en Roumanie.

### L'exode d'octobre 1940

Que sont devenus ces Chabiens qui ne sont pas partis le 28 juin ? Les archives nous apprennent qu'une seconde vague, quelques 250 personnes, se joignent aux réfugiés allemands évacués vers les Sudètes le 9 et 12 octobre.

Nous avons pu reconstituer l'histoire de certains de ces Chabiens grâce à leurs lettres conservées par Paul Margot<sup>33</sup>, ainsi qu'aux souvenirs d'Antonie Buxcel-Höger<sup>34</sup>. Pourquoi partent-ils ? Ils sont terrorisés par les récits de colons qui ont tenté de partir par eux-mêmes. Lisons cette lettre du 25 novembre 1940 de Michel Gavrioliuc, entré en Allemagne, après avoir été arrêté par la NKVD (la police politique) et relâché après 22 jours de prison à Odessa. « Les trois mois qui ont suivi ma libération après mon emprisonnement j'ai vécu comme un lièvre traqué. J'avais perdu l'appétit, je dormais mal et fumais beaucoup. À chaque bruit de voiture je sautais à la fenêtre pour voir si on ne venait pas pour reprendre. Il est devenu impossible de vivre dans ces conditions, les nerfs ne tenaient plus. » Michel Gavrioliuc se souvient, sans donner d'autres détails, de l'arrivée d'une commission allemande, qui les informe après des pourparlers avec les gens de Moscou qu'ils seront emmenés en Allemagne. Michel Gavrioliuc et ses voisins de Chabag reçoivent des cartes d'émigrés et se préparent pour le départ. Ils vendent tous leurs biens sauf leurs maisons, ne gardant que le nécessaire emballé dans des caisses, corbeilles, sacs, etc. « Nous avons doté nos chars de bâches et nous

33 Sur les marges, Paul Margot mentionne qu'il s'agit du récit de Michel Gavrioliuc.

34 HBDH, A. Buxcel, « Geschichte von Schaba ».

avons commencé à nourrir les chevaux qui, en moins d'un mois, sont devenus tous ronds. »

Le 9 octobre 1940 vieillards, femmes et enfants partent en train, tandis que les hommes quittent Chabag en char, raconte Paul Margot dans son *Journal*<sup>35</sup>. On passe la nuit à Sofiental (aujourd'hui Sofievka), autrefois grande colonie allemande, où on rejoint les réfugiés de Sofiental, mais aussi de Boudaki, Neufal et Chabolat. Le 13 octobre, on se remet en route. « La poussière ! » commente Paul Margot sur les marges de son carnet. Imaginez une file de 265 chars étendue sur 3-4 km – quel tableau impressionnant ! Le convoi laisse Sofiental vide. On traverse Postal et Benkendorf. Ces grandes colonies allemandes évacuées depuis quelques jours sont des cimetières ; quelques vaches beuglent, les chiens hurlent. Pas âme qui vive. Arrivé le même jour à Sarata, on bivouaque près du village. Les nuits sont froides, on allume de grands feux. On couvre les chevaux avec des couvertures et des manteaux et on leur donne de bonnes rations d'avoine. On prépare le thé, on rôtit des saucisses et on boit du vin. Le 17 octobre à 18 h, le convoi passe le Prut et « ici sur le territoire roumain nous nous sommes sentis vraiment des hommes libres et j'ai respiré avec soulagement ». À Galatz, on passe trois jours sous la pluie ; il faut faire un kilomètre pour abreuver les chevaux Tcherkess et Michka (des noms typiquement russes !). « Mes chers chevaux, comme ils ont consciencieusement rempli leur tâche (la charge était près de 1000 kg). J'ai vu d'autres qui ne pouvaient pas faire les montées, qui brisaient les timons, qui cassaient les traits et bien des chars ont versé », note l'auteur de la lettre. Le quatrième jour, on déménage sous les tentes. Les chevaux sont réquisitionnés par les autorités roumaines. Le cinquième jour à 19 h, on embarque sur le Danube en direction de Belgrade et quatre jours plus tard, on descend à Semlin en Serbie pour passer quatre jours dans un camp avant de prendre le train. Le train passe la Yougoslavie, les Alpes autrichiennes, Vienne et 36 heures après, on atteint les Sudètes « où nous avons été reçus très aimablement ». On reste ici un certain temps en quarantaine. « Nous ne faisons pas grand-chose, mangeons, dormons, nous nous promenons et jouons aux cartes, domino et surtout attendons le courrier. Recevoir une

---

35 Les données rapportées par les journalistes, notamment dans la *Gazette de Lausanne*, 28.02.1941, « La fin de Chabag », corroborent celles que fournissent les archives privées.

lettre, c'est une grande fête. » Quelques 250 familles sont parties ces jours-là, et seulement 38 colons sont restés<sup>36</sup>.

Voici ce que racontent de cet exode les journaux suisses en février 1941<sup>37</sup>. « Tous ceux qui n'avaient pas voulu ou pas pu quitter le village furent emmenés dans le pays des Sudètes avec les 80'000 Allemands de Bessarabie que leurs compatriotes faisaient évacuer pour les soustraire à la mainmise russe. Enfants, femmes, vieillards furent conduits à Galatz à 180 kilomètres de Chabag, embarqués sur le Danube jusqu'à Belgrade et gagnèrent, de là, leur nouvelle résidence où ils affirment avoir été fort bien accueillis. Quant aux hommes, ils partirent deux jours plus tard, le 12 octobre et firent, en quatre jours, *en charrette, comme au temps de leurs ancêtres*, le trajet de Chabag à Galatz d'où ils furent acheminés dans le pays des Sudètes. Remarquons les termes plus prudents qui seront employés par la suite, comme par exemple dans un article daté d'avril 1942 : « Une autre fraction de la colonie, sachant que la situation de la Suisse ne lui permettait pas de recevoir tous les réfugiés et de leur donner du travail, a donné suite à l'invitation allemande de se joindre aux évacués de nationalité allemande qui regagnaient les territoires du Reich. De la sorte un certain nombre de nos colons ont reçu asile dans des camps de concentration spéciaux. Une autre partie est logée dans des camps dits «de transfert» où ils attendent des occasions de partir pour trouver du travail. Quelques-uns, enfin, ont été dirigés vers la Styrie, où des terrains ont été mis à leur disposition<sup>38</sup>. »

Le sort du groupe des femmes nous est raconté par Antonie Buxcel dans ses carnets, rédigés, il faut le rappeler, en octobre 1943, en allemand. Son récit, bien détaillé, commence par ces mots : « Cela fait trois ans qu'on a quitté Chaba. » Une note de nostalgie s'en mêle : « Qu'est-ce que c'était bien d'avoir un chez soi ! » Écoutons-la. Octobre 1940. Une belle journée d'automne. Le raisin est beau. Les chrysanthèmes sont en fleur. La famille d'Antonie Buxcel abandonne tout. À chaque chose est lié un souvenir, un meuble. La veille, on est allé dire adieu à ses proches ensevelis au cimetière du village. Antonie Buxcel a le cœur brisé de devoir abandonner ses animaux.

---

36 O. Grivat, *Op.cit.*, p. 139, la liste est en p. 142.

37 *Gazette de Lausanne*, 28.02.1941, « La fin de Chabag ».

38 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettre du 09.04.1942.

« J'avais une vache, que j'ai élevée moi-même, quand je l'ai laissée, elle semblait me dire 'pourquoi as-tu fait ça' ? » Les Buxcel ont vendu leurs bêtes à la laiterie soviétique, mais les pauvres bêtes retournent vers leur étable. Le désir de partir reste pourtant le plus fort. « On a vécu trois mois et demi à côté des bolcheviks et on a vu ce que c'était comme vie. » On n'emporte que quelques vêtements, de la literie, des chaussures, des ustensiles de cuisine. Ils ont pu garder leurs chevaux.

Le matin du 10 octobre, Antonie Buxcel et les siens prennent leur dernier café chez eux. « Difficile de décrire le moment où j'ai quitté ma cour, il faut l'avoir vécu ! » Mais les soldats se tiennent déjà sur le seuil de la porte. Antonie Buxcel prétend leur avoir dit en français « Adieu ! ». Le père de famille attelle les chevaux, les femmes partent d'abord en camion à Cetatea-Alba, puis poursuivent leur route en train à bestiaux. Antonie Buxcel emmène son fils de treize ans, ses deux belles-filles et ses petits-enfants. Chacun emporte 85 kilos de bagages. Au bout de 24 heures de route, le train arrive à Reni, au confluent du Danube et du Prut, à la frontière roumaine. On n'a aucun souvenir de ce trajet, on ne voit rien du paysage, car le wagon n'a pas de fenêtres. Sur place, au bord du fleuve, un campement provisoire est installé. On appelle les familles par ordre alphabétique et une fois le contrôle d'identité effectué, on les laisse passer de l'autre côté du fleuve. Passé le poste de douane, le panneau les accueille « Es gruesst euch Grossdeutschland ! » « On s'est sentis soulagés, tout le monde a commencé à pleurer. On était libérés des bolcheviks ! » D'autres familles se voient contrôler leurs bagages. En effet, on n'a le droit d'emporter que 2000 lei par personne et pas d'argent russe. Les Chabiens ont rendu l'essentiel de leurs biens à la commission allemande avant de quitter Chabag et en tiennent une quittance, toutefois la commission chargée de cet « échange » a vite cessé d'accepter l'argent. Or comme certains Chabiens ont vendu leurs objets durant les derniers jours précédant le départ, ils transportent avec eux certaines sommes d'argent. Ceux qui ont trop d'argent et surtout, ceux qui ont de l'argent russe, sont pris de peur. Antonie Buxcel raconte les avoir vu jeter leur argent dans les buissons ou en donner en douce aux soldats soviétiques histoire de s'en débarrasser. « On a déjà vu les gens jeter leur argent ? C'était ridicule et triste à la fois, jeter l'argent que l'on a gagné à la sueur de son front. »

Le quai est rempli de bagages entassés le long du fleuve. Le navire ne peut pas emporter tous les réfugiés, une partie des gens restent, parmi

lesquels Antonie Buxcel. Un second navire vient les chercher le lendemain. Durant cinq jours, Antonie Buxcel voit défiler les beaux paysages. Le personnel du navire est gentil. On se croirait en croisière. On arrive à Semlin (aujourd'hui Zemun) près de Belgrade, d'où le camion les emmène à Chrostau (aujourd'hui Chrastavec) avec un arrêt à Graz, le 19 octobre. Le mari d'Antonie Buxcel se retrouve dans un autre camp dans les Sudètes, Einsiedel-Karlsthal. Peu après, la famille est relogée à Brüsau, avec 500 autres personnes. Une épidémie de scarlatine s'abat, on déplore un certain nombre de morts, dont une Chabienne, Gladice Besson. Noël 1940 arrive à Brüsau. « On s'est sentis comme chez nous », commente Antonie Buxcel. Il y a un prêtre, la plupart des chanteurs de Chabag sont là eux aussi, on chante les chansons de Noël. Arrivent des réfugiés de Bucovine et une partie des Chabiens retourne à Chrostau. On doit choisir où aller et on choisit Hinterwasser, à Kalisch, Litzmannstadt, à l'état-major des réfugiés, avant d'être expédiés en Styrie orientale à Feldbach, puisque les Chabiens sont vigneron et doivent être installés en Styrie inférieure (aujourd'hui Slovaquie).

Arrivés le 21 décembre 1941, on y fête Noël avant de partir en juin 1942 jusqu'à Fürstenfeld où l'on passe un nouveau Noël ; puis en août 1943 il faut à nouveau partir, à regret, pour Niederdonau au lager de Krumm-Nussbaum puis à celui de Wolfsberg, où il est malheureusement impossible de rester car il est destiné aux Allemands de Russie. Avec l'impression d'être devenus des « oiseaux migrateurs », Antonie Buxcel et les siens partent alors pour Maria-Anzbach où ils passent le troisième anniversaire de leur séjour en Allemagne, restant jusqu'en septembre 1944. On y mange bien et on est accueilli avec respect. Il y a une poste, une église, un magasin. Un jour pourtant le chef du camp vient leur dire « qui peut part ». Ils décident alors d'aller chez leur fils dans les Sudètes, qu'ils rejoignent le 23 septembre 1944. Ils atteindront finalement la Suisse le 14 septembre 1945.

Il est difficile d'élucider la position de la division des Affaires étrangères à partir des documents à notre disposition. La correspondance entre la Légation de Suisse en Roumanie, signée par de Weck et le ministère des Affaires étrangères du Département politique fédéral de Berne rend compte de l'embarras des deux parties sur le problème qui sera à la une de l'ordre du jour durant les années de guerre : le « mouvement d'évacuation » des « Volksdeutsche » depuis la Bessarabie vers le Troisième Reich. Les Suisses de Chabag sont directement concernés, d'où l'intérêt de nous plonger dans

ces documents historiques. Aux premiers mois de 1941, de Weck avoue : « Je n'ai jamais pu établir avec certitude sous quelles conditions les autorités allemandes incorporaient à leurs rapatriés des personnes de nationalité étrangère. Il semble que ces personnes soient tenues de se déclarer « Volksdeutsche », mais j'ignore si cette déclaration leur confère la nationalité allemande. Peut-être seriez-vous en mesure de me renseigner sur ce sujet<sup>39</sup>. » Il insiste pour que la question du statut national de ces transfuges soit étudiée au point de vue suisse de sorte que les agents diplomatiques et consulaires sachent quelle posture adopter vis-à-vis des autorités roumaines et du Reich. Durant l'hiver 1940–1941, de Weck adresse à Berne des demandes de plus en plus pressantes pour comprendre sa marge de manœuvre en la matière. « Les compatriotes réfugiés de Bucarest nous causent de graves soucis », écrit-il le 23 mars 1941<sup>40</sup>. Certains ont regagné la Suisse<sup>41</sup>. « Certains se sont joints aux Volksdeutsche dont le Reich a organisé le « rapatriement », et parmi ces derniers, certains ne peuvent même pas être considérés comme de langue allemande. »

On constate que les informations parviennent à Berne au compte-gouttes, il ne sera probablement pas possible d'établir des listes complètes. Un document rédigé en mai 1941 comporte une « liste des Suisses qui se trouvaient en Allemagne, ayant préféré suivre l'appel des Autorités allemandes d'émigration, plutôt que rester en Roumanie ou rentrer en Suisse<sup>42</sup> » : Mathilde Buxcel-Kurz (née en 1866), Amalie Buxcel-Kurz<sup>43</sup>, Jules-Hermann et Cornelia

---

<sup>39</sup> Bundesarchiv Bern, J2.257#2001//124#1610, Korrespondenz SEK-Eidgenössisches Politisches Departement betr. eine kirchliche Betreuung der Schweizerkolonie in Chabag, Bessarabien, 01.01.1940–31.12.1940, lettre de de Weck à la Division des Affaires Étrangères à Berne du 01.02.1941.

<sup>40</sup> Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », 23.03.1941.

<sup>41</sup> *Ibid.*, 1.2.1941, lettre de de Weck à la Division des Affaires Étrangères Berne du 23.03.1941.

<sup>42</sup> *Ibid.*, lettre de de Weck à la Division des Affaires Étrangères Berne du 06.05.1941.

<sup>43</sup> Amalie (Amélie) Buxcel-Kurz, née le 02.12.1871, veuve, de Chabag, rentre en Suisse le 20.09.1946 (Zeugin 1970, p. 81) ; Hermann, né le 30.05.1904, marié en 1928 à Cornélie-Wilhelmine Stohler, née le 07.03.1903, leur fils Kurt, né le 06.05.1929, de Chabag, rentrent le 08.08.1946. Alexandre Buxcel, Antoinette et leurs enfants, Harry et Antoine, sans précision. Eugène Buxcel, né le 23.05.1899, célibataire, revient le 13.09.

Buxcel-Stohler, Lucie Buxcel, Ida Buxcel-Miéville, Alexander et Antonia Buxcel-Becker, Eugen Buxcel et Alfred Buxcel, Arthur et Anna Gander-Singeisen et Valentin Gander, Paul et Teofila Jundt-Lafasan et Yvette, Alexander Jundt, Leo et Hilda Jundt Stohler, Charles Besson et Frau Emilia Lichomski-Buxcel, Sonderegger Gustav et famille. Ce n'est qu'une liste ...

### **Cernavoda, espoir de ressusciter Chabag en Roumanie**

Où en sont les colons établis à Cernavoda ? De nouvelles recherches conduites récemment dans les archives suisses ont offert un meilleur éclairage sur leur sort à travers les lettres que Manfred Eggermann adresse à Berne. On y découvre que son espoir en la renaissance de Chabag paraît s'effondrer. Les griefs sont nombreux et divers, se plaint Eggermann. « Il est assurément compréhensible que, brusquement frustrés de leur ancienne aisance, transplantés dans un milieu nouveau pour eux, ayant dû passer l'hiver en pleine campagne, dans un climat rude et des habitations assez primitives, ils aient subi, au cours de la mauvaise saison, une crise de «cafard». » Voici quelques éléments du problème qui sont mentionnés dans la correspondance. Premièrement, le gouvernement roumain n'autorise pas à acheter le terrain, le domaine est donc loué. Le contrat a été conclu entre Eggermann, agissant en son nom personnel, et le responsable d'exploitation, un dénommé M. Bratașanc, dont la candidature a été agréée par les colons. Mais seulement quelques mois plus tard, les doléances pleuvent. Eggermann mentionne tout d'abord une mésentente complète entre l'administrateur et les colons. Aux yeux de Bratașanc, les Chabiens sont des paresseux, ils ne veulent pas fournir l'effort nécessaire à la mise en valeur du domaine. Les Chabiens, en revanche, affirment que le « capitaine » les traite en esclaves et ne connaît rien à l'agriculture. Les reproches mutuels, qui s'enveniment peu à peu au cours de l'hiver, atteignent leur paroxysme. Eggermann se rend compte qu'il y a des torts des deux côtés, et il lui paraît au premier abord que pour rétablir l'harmonie, il faudrait un peu de bonne volonté, qui semble faire défaut. Mais Eggermann déplore, de plus, les fréquentes querelles entre les

---

1946. Alfred part en Amérique du Sud avec son frère Rodolphe, après un séjour à Lausanne.

Suisses eux-mêmes : « Nous avons réussi à les défendre contre les persécutions des légionnaires, mais nous ne parvenons pas à les protéger contre eux-mêmes ! », déplore-t-il<sup>44</sup>. Quelques-uns vont jusqu'à se dénoncer réciproquement aux autorités locales.

Le 23 février, Eggerman et Jean Stroehlin, alors l'attaché de la Légation de Suisse en Roumanie, mandatés par de Weck<sup>45</sup>, montent dans le train en direction de Cernavoda. Après avoir traversé la ville de Cernavoda, on gagne les bords du Danube, on suit une route sablonneuse au pied de la falaise qui borde le fleuve et on arrive à la propriété. Première impression plutôt lugubre : quelques bâtiments mal tenus ; il fait un vent terrible et froid ; dans le grand espace libre qui sert de cour, situé dans le bas de la propriété, sont parqués de nombreux camions militaires allemands. Les colons n'ayant pas été prévenus de la venue des invités, on commence par visiter l'étable-écurie. Devant l'entrée se trouve un grand tas fumier, « mal tenu », remarque aussitôt Eggermann, et ce n'est qu'en faisant de l'équilibre sur une étroite planchette qu'on peut éviter de patauger dans la boue et le purin. Les bêtes sont en meilleure santé que lorsque Eggermann les a vues pour la dernière fois. Les chevaux ont très bonne apparence. Après avoir pris congé de Bratașanc, on va trouver les colons qui habitent deux bâtiments de briques divisés en petites habitations, chaque ménage ayant la sienne et les deux célibataires, Descombaz et Forney, habitant ensemble. La visite de la bergerie se poursuit en compagnie de Bernard Buxcel<sup>46</sup> et son fils Raymond, Edmond Gander, Dogny et Forney. La bergerie a un aspect misérable, écrit Eggermann dans son rapport : les quelques parties qui semblent être neuves transpirent l'humidité, à l'intérieur il y a de grandes flaques d'eau et de boue. On voit le ciel à travers les planches pourries qui, en beaucoup d'endroits, constituent tout le toit. Le bâtiment n'est pas très grand, pas assez en tout cas pour que

---

<sup>44</sup> Les développements s'inspirent de différentes lettres du dossier « Schutz der Schweizer in Chabag », Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284, et notamment de la lettre et du rapport de de Weck du 23.03.1941.

<sup>45</sup> Voir : rapport de de Weck, Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettre de de Weck à la Division des Affaires Étrangères Berne du 23.03.1941.

<sup>46</sup> Bernard Buxcel, né le 02.03.1889, marié en 1913 à Eléonore Besson née le 17.02.1885, rentre le 22.10.1946, avec les familles Buxcel-Dogny, Buxcel-Stolher et Buxcel-Miéville (Zeugin 1970, p. 81)

les 300 et quelques moutons que compte encore le troupeau puissent se rassembler sur les endroits où la terre est sèche. Ce qui est ennuyeux, c'est que les brebis sont sur le point de mettre bas et que, vu le manque de place, les agneaux risquent d'être écrasés. Toujours dans la même formation, on passe derrière les bâtiments d'habitation et on gagne les champs pour examiner les moutons qui y cherchent une maigre pâture. La visite se poursuit à travers les champs de maïs. Les colons expliquent que Bratașanc leur a ordonné de couper les tiges restées debout après la récolte et de les donner à brouter aux moutons ; puis, ayant changé l'idée, il leur aurait dit de laisser les tiges sur pied, pensant que les moutons les mangeraient plus volontiers. Les bêtes ont brouté les feuilles et les tiges ont séché debout. Il faut maintenant les couper et les brûler. Cet incident est cité comme typique de ceux qui opposent constamment les colons et l'administrateur.

Rentrés à la ferme, Eggermann réunit les neuf chefs de famille et leur remet les lettres du Ministre de Weck. Gander en fait la lecture, puis, reprenant les différents points, explique la position des colons. Il exprime leur désir de pêcher dans le fleuve Dniestr. Certes, assure-t-il, ils comprennent les difficultés que soulèverait une organisation de la pêche. Le deuxième point concerne le riz. Les Chabiens prétendent qu'il faudrait un travail considérable pour niveler le terrain destiné à cette culture. Bratașanc envisage, quant à lui, une culture maraîchère qui semble plus facile. Les colons y voient une marque de son « esprit brouillon » et regrettent d'avoir travaillé en vain pour aplanir le terrain. Il y a ensuite la question de la valeur agricole de la propriété. En effet, le terrain présente quelques difficultés. « Les champs, explique Louis Gander, sont assez éloignés de la ferme. » Néanmoins, les colons voient de bonnes possibilités pour la culture de céréales, de légumes, mais aussi pour installer une glacière, tout comme pour l'élevage de volailles : ils pourraient alors vendre les œufs aux commerçants de Costantza. Le point suivant est la qualité du foin fourni. Celui-ci leur cause en effet des soucis, il est de qualité inférieure, de plaine et non de montagne comme cela devait être, la dernière fois il avait même fermenté dans les wagons. Il ne peut donc pas être utilisé comme nourriture pour les vaches, chevaux et moutons. Parmi les autres choses pressantes, les colons mentionnent encore la réparation des immeubles et l'achat d'un tracteur.

Mais c'est la personnalité de l'administrateur qui pose le plus grand problème. Eggermann prend la mesure de la gravité de la mésentente qui

s'est progressivement installée durant l'hiver, lors de quelques jours de cafard, de mauvaise humeur et en constatant les difficultés que nos Suisses de Bessarabie, « beaucoup plus russes que roumains », éprouvent à collaborer avec un Roumain. « Tout travail commun de ce genre sera d'ailleurs difficile, déplore Eggermann, les colons ne faisant rien si on les traite aimablement, mais n'acceptant pas de recevoir des ordres d'une personne qui ne leur plaît pas et pour qui ils n'ont aucune considération. » Ils reconnaissent la nécessité d'être dirigés par l'administrateur, mais refusent de continuer avec Brataşanc. Les dénonciations mutuelles pleuvent. Les colons rejettent toutes les accusations. Ils prétendent n'en avoir jamais parlé à des étrangers ni surtout aux autorités, alors que de son côté, Brataşanc a franchi la limite en dénonçant Chevalley et Gander auprès de la Sûreté.

C'est une banale divergence de vues qui met finalement le feu aux poudres. Les colons finissent par se plaindre d'Eggermann lui-même auprès de Weck. Ils ne sont pas d'accord sur la répartition des bénéfices, ils ne comprennent pas bien les explications qui leur sont données. « Le français d'Eggermann n'est pas très clair », commente de Weck<sup>47</sup>. Ils rapportent des faits très concrets. Ainsi, ils expliquent la difficulté qu'ils ont éprouvée du fait du manque d'argent : une réparation de chaussures coûte 400 à 450 lei et ils reprochent à Brataşanc d'avoir accordé l'argent nécessaire à certains d'entre eux, et à Buxcel entre autres, alors qu'il l'a refusé à Dogny qui en avait autant besoin. Gander soupçonne l'administrateur de vouloir semer la discorde parmi eux, « ce qui, semble-t-il, n'était plus à faire », rajoute prudemment de Weck. Durant tout l'entretien, c'est Louis Gander qui parle, les autres se contentant d'acquiescer. Dommage que le temps manque pour parler individuellement. De Weck demeure persuadé que toutes les difficultés viennent de l'incompréhension mutuelle entre les colons et l'administrateur, de l'incompatibilité de leur caractère, du mauvais vouloir des colons, des brusqueries de l'administrateur. Mais le plus grave, c'est que les colons rêvent de quitter Cernavoda. Serait-il possible de rentrer en Suisse ? – la question est sur toutes les lèvres. Eggermann explique alors la difficulté de trouver de l'ouvrage en Suisse, dont il aurait entendu parler par Paul Margot. Rejoindre leurs parents en Allemagne ? Les colons citent leurs lettres pleines d'espoir. Eggermann leur fait remarquer que leurs parents ne sont pas encore installés

---

47 *Ibid.*

dans les fermes qu'on leur a promises et travaillent aux fabriques. Rien à faire ! « Ils sont obsédés par l'idée de recevoir des terres en remplacement de celles qu'ils ont perdues. Nos objurgations patriotiques ne les émeuvent guère », désespère Eggermann. Enfin, sachant que la Société suisse de Bucarest dispose de certains fonds recueillis en Suisse en faveur des réfugiés suisses de Bessarabie, les colons de Cernavoda s'imaginent ou, du moins feignent de croire, que l'on cherche à réaliser des économies à leur détriment. « Ce soupçon est absurde », se défend Eggermann. Il se démène, il fait augmenter les allocations mensuelles versées aux colons. Cela ne met pas fin aux plaintes et querelles. « À tous les témoignages de bienveillance que je leur ai prodigués, les intéressés ont opposé une attitude caractérisée par l'absence totale de confiance, de patience et de patriotisme. » Toutes les frustrations, toutes les haines se réveillent.

L'épilogue se joue en été 1941. En juillet, de Weck écrit à Berne « J'ai le regret de porter à votre connaissance que la tentative faite pour créer à Cernavoda, au bénéfice des réfugiés suisses de Chabag, l'embryon d'une nouvelle colonie doit être considérée comme ayant échoué<sup>48</sup>. » Tous, sauf trois colons, ont déserté. Quelques-uns ont trouvé un emploi en Roumanie, alors que la plupart se sont fait « rapatrier au titre usurpé de Volksdeutsche »<sup>49</sup>. « La majorité de ces malheureux ne savent pas un mot

---

48 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettre de de Weck à la Division des Affaires Étrangères Berne du 11.07.1941.

49 La liste des personnes ayant trouvé un emploi en Roumanie comporte les noms suivants : Edmond Gander et son épouse, Nicolas Laurent avec épouse et enfant : Charles Thévenaz-Gander et son épouse, Charles Thévenaz Junior, Mlle Philadelphia Besson. La Société suisse de Bucarest demande au Secrétariat des Suisses à l'étranger de pouvoir placer d'autres personnes dès le 4 septembre 1940. Parmi les personnes « à placer », on trouve les noms de Louis Forney, Raymond Buxcel-Gander et son épouse, Bernhard Buxcel-Besson et son épouse Leonora, Henry Chevalley-Besson et son épouse et fille Irene-Narcisse, François Dogny-Kolz avec son épouse et leur fils Georges de 11 ans, Arthur Buxcel-Dogny avec son épouse et leur fille Pierrette 13 ans, Serge Descombaz. La liste des personnes ayant quitté Chabag le 19 septembre 1940 en se joignant aux Volksdeutsche mentionne également leur citoyenneté et leur numéro de passeport suisse : Mathilde Buxcel-Kurz (née en 1868, de nationalité roumaine), Amalia Buxcel-Kurz (née en 1871, de nationalité suisse), Jules Hermann Buxcel (né en 1904, de nationalité suisse), son épouse Cornelia Buxcel-Stohler (née en 1903, de nationalité roumaine), Lucie Buxcel

d'allemand. Tandis que ceux qui sont demeurés dans le royaume danubien peuvent encore espérer revoir un jour leur maison et leurs terres en Bessarabie, les partants risquent fort de se voir renvoyer en Suisse le jour où leurs «protecteurs» actuels n'auront plus besoin d'eux. Ce jour-là, notre communauté helvétique se verra exposée à devoir secourir à nouveau des gens qui l'ont trahie et dont l'Allemagne ne voudra plus ... C'est pour moi une douloureuse déception que d'avoir à vous annoncer la fin lamentable d'une entreprise à laquelle la colonie suisse de Bucarest s'était attachée avec une bonne foi et un dévouement admirables<sup>50</sup>. » Eggermann perçoit cette affaire comme un échec personnel. « À qui la faute ? », se demande-t-il dans une lettre. « Tout d'abord et avant tout », répond-il, « à Oskar Buxcel et à ses acolytes, qui, longtemps avant la guerre déjà, trahissaient leur pays au profit d'idéologies étrangères et semaient la discorde parmi leurs concitoyens ». Mais Eggermann ne décharge pas non plus les « faibles et crédules » qui n'ont pas su résister, malgré tous les avis de la légation et de nombreux compatriotes. À la lumière de ce que nous avons appris, il est permis de tirer quelques conclusions. Sans doute certains des colons de Cernavoda sont-ils excusables. Leur existence, au cours de l'hiver surtout, n'a pas été rose. Peut-être Eggermann, dont la sollicitude, l'abnégation et le désintéressement sont au-dessus de tout soupçon, s'est-il montré trop économe quant aux fonds recueillis pour venir en aide aux évacués de Chabag : il voulait, de toute son

---

(née en 1895, de nationalité suisse), Ida Buxcel-Miéville (née en 1914, de nationalité roumaine) avec sa fille de 3 ans, [épouse de Rodolphe Buxcel, E.S.], Alexander Buxcel (né en 1896, de nationalité suisse) et son épouse Mme Antonia Buxcel-Becker (née en 1897, de nationalité roumaine) et leurs enfants Harry, 12 ans, et Anton, 10 ans, Eugen Buxcel (né en 1899, de nationalité suisse), Alfred Buxcel (né en 1886, de nationalité suisse), Arthur Gander (né en 1892, de nationalité suisse) et son épouse Anna Gander-Singeisen (née en 1892) et leur fils Valentin Gander (né en 1921, de nationalité suisse), Paul Jundt (né le 1904, de nationalité suisse) et son épouse Teofila Jundt (de nationalité roumaine) et leur fille de 9 mois, Alexander Jundt (né en 1891, de nationalité suisse), Leo Jundt (né en 1901, de nationalité suisse) et son épouse Hilda Jundt-Stohler (née en 1906, de nationalité roumaine), Charles Besson (né en 1901, de nationalité suisse), Emilia Lichomsky Buxcel (née en 1891, de nationalité roumaine). La liste pourrait s'avérer incomplète.

<sup>50</sup> Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettre de de Weck à la division des Affaires étrangères à Berne du 02.07.1941.

âme, assurer le succès de Cernavoda ; il voulait en faire une entreprise rentable, dont les revenus devaient payer de leurs peines les travailleurs. « Une entreprise qu'un sort adverse nous oblige à considérer comme perdue, au moins sous l'aspect patriotique et altruiste sous lequel nous l'envisageons, a échoué », ainsi s'achève sa lettre.

Mars 1941. Les archives démontrent que c'est à partir de ce moment que de Weck change de position envers ces réfugiés. « Là où la sollicitude la plus paternelle se heurte à une mauvaise volonté manifeste, un recours à la manière forte serait pleinement justifié », explique-t-il dans sa longue lettre adressée à la Division des Affaires Étrangères. Il désire savoir si, en émigrant en Allemagne ils auraient acquis la nationalité allemande, et par conséquent n'y aurait-il pas lieu d'introduire dans la loi une disposition qui les déclare déchus de la nationalité suisse<sup>51</sup>. « Il importerait de savoir exactement dans quelles conditions le Troisième Reich incorpore à ses Volksgenossen des personnes de nationalité étrangère. Leur accorde-t-il la qualité de ressortissants allemands ? Dans l'affirmative, quelles mesures la Suisse pourrait-elle prendre à l'égard de ces transfuges<sup>52</sup> ? » Ce changement de lexique est révélateur du changement de son attitude. De Weck n'hésite d'ailleurs pas à coucher sur papier ses réflexions catégoriques. « Du point de vue de l'équité et de la morale, il est difficile d'admettre que des gens puissent, après avoir été secourus et entretenus pendant de longs mois par la solidarité helvétique, se placer sous la protection d'une puissance étrangère, se mettre à son service, et si l'expérience tourne mal pour eux, se réfugier en Suisse, y exercer leurs droits de citoyens et recourir une fois de plus à l'assistance de la communauté nationale. Le cas de ces mauvais citoyens diffère entièrement de celui des Suisses nés à l'étranger et à qui la législation d'un État étranger impose *« jure soli »* une nationalité qu'ils n'ont pas sollicitée. Leur attitude ressemble fort à une trahison. » Le mot est lâché. « D'autre part, en attendant que les mesures législatives puissent être envisagées pour régler le statut national des transfuges, ne serait-il pas opportun d'adresser aux agents diplomatiques et consulaires de la Confédération des instructions sur cette matière, aux fins de défendre le prestige, les droits et les intérêts de la Suisse<sup>53</sup> ? »

---

51 *Ibid.*, lettre de de Weck à la Division des Affaires Étrangères à Berne du 23.03.1941.

52 *Ibid.*

53 *Ibid.*

De Weck réitère ses demandes de renseignements auprès de Berne en ces termes<sup>54</sup> : « Quelles mesures peuvent-elles être prises contre les citoyens suisses qui se sont rendus indignes de cette qualité ? » Il présume que le cumul de nationalités n'est pas une condition sine qua non « pour qu'un indigne puisse être déclaré déchu de sa qualité de citoyen suisse ». Si cette hypothèse est fondée, réfléchit-il, il y aurait lieu d'appliquer la peine de déchéance à Oscar Buxcel, principal responsable des déplorables incidents qui ont ruiné moralement la colonie suisse de Chabag.

Les Chabiens demandent à être indemnisés. Louis Annen dresse la liste de ses biens et dès que possible, fait parvenir à sa belle-sœur, Emilie Lihomski-Buxcel, restée à Chabag, une procuration l'autorisant à vendre ses biens<sup>55</sup>. On lui conseille de s'adresser aux autorités roumaines. L'absence de relations diplomatiques entre la Suisse et l'URSS exclut toute démarche directe. Certes, une commission siégeant à Moscou traite avec les autorités soviétiques de la question du rapatriement des Roumains qui se trouvent encore dans les territoires occupés et celle d'une indemnité pour les biens abandonnés par les évacués. La légation a écrit au ministère royal des Affaires étrangères. Mais il n'y a aucun espoir, et probablement le sujet ne sera-t-il même pas abordé lors des discussions de la commission à Moscou. Il y a peu d'espoir que les Soviétiques consentent à verser une indemnité pour les biens des réfugiés et la Roumanie n'envisage pas de se substituer à l'URSS, mais on estime utile de faire parvenir aux Affaires étrangères un relevé des biens qu'ont dû abandonner les Suisses – certains ne possèdent pas de titres de propriété.

Les listes et la démarche de la légation pourraient s'avérer utiles dans l'éventualité d'une révision de frontière, à établir en droit de propriété pour lesquels les titres manquaient. On retrouve dans les listes établies celle des biens de Paul Margot et de son fils Georges<sup>56</sup> et de la famille Blüntschli, de

---

<sup>54</sup> Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettre de de Weck au Ministère des affaires étrangères du Département politique fédéral du 25.09.1941.

<sup>55</sup> Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », Procuration, 09.04.1943.

<sup>56</sup> *Ibid.*, Lettre de de Weck au Ministère des affaires étrangères du Département politique fédéral du 18.03.1941.

Bucovine. Sur une autre liste datée de juillet 1941<sup>57</sup>, 24 maisons de Suisses de Bessarabie qui ont été entièrement ou partiellement détruites : Donsia Forney, maison et magasin, Ema Caise, maison, N. Besson et Rica Descombaz, Emil Stohler, H. Harter Sufleri, Rudolf Buxcel, Samuel Buxcel, Louis Lugo, M. Descombaz, Sefi Anesline, G. Singeisen et Waldemar, Serge Gander, Eugen Buxcel, Ed(mond) Buxcel, Samuel Miéville, Pasterat Chevalley, Eder Gustave Besson, Antonio Charles Stoler, Pierre Dogny, Jacob Wagner, Iulius Wagner, Wilhelm Schiz. Les maisons partiellement détruites sont : César Descombaz, magasin, H. Tardent, magasin et cuisine d'été, J. Thévenaz, toute la grande maison, Oscar Dony, maison et écurie, Arnold Laurent, grande maison et magasins, Amalie Buxcel, etc.<sup>58</sup>.

### Retour à Chabag, espoir et choc du réel

Le gros des colons de Chabag est parti aux premiers jours d'octobre 1940. « Le 12 octobre, le soir, les derniers colons sont partis et Chabag, comme colonie suisse, n'existe plus et probablement pour toujours. Tout est perdu », écrit un Chabien dont la lettre est rapportée par Paul Margot<sup>59</sup>. 15 personnes sont rentrées en Suisse, 25 sont en Roumanie (au Vieux Royaume), 250 ont été évacuées en Allemagne, 38 sont restées à Chabag, dit un autre témoin. « ... Notre temple où tous nos enfants ont été baptisés, mariés – est fermé et on sait ce qu'ils feront de notre église. J'ai voulu emmener avec nous les registres de la paroisse, mais on m'a dit que cela n'était pas possible, alors le conseil de paroisse a décidé de tout laisser à A.B. et G.M (Gustave Margot ?) – membres du conseil d'église qui restent à Chabag. La coupe de l'église et toutes les autres choses sont restées aussi. »

Au dernier jour du mois de juillet 1941, une bonne nouvelle vient égayer la vie de la communauté. L'armée d'Hitler a occupé Chabag. Les Chabiens ont une lueur d'espoir de retour. Encore faut-il avoir l'assurance que tous, aussi bien les Suisses que les binationaux, pourront reprendre possession de

57 *Ibid.*, Liste des biens, 03.07.1941.

58 Ministère Royal des Affaires étrangères, 09.07.1941 à la Légation de Suisse. Pierre Dogny, né le 10.04.1906, est le père de Germaine Dogny, ils rentreront en Suisse le 15.07.1945 (Zeugin 1970, p. 83).

59 P. Margot, *Journal*, p. 17.

leurs biens<sup>60</sup>. De Weck, en charge du dossier de « la défense des intérêts suisses en Bessarabie et Bucovine », remet à Cretziano, ministre Plénipotentiaire, Secrétaire général au ministère royal des Affaires étrangères, la liste des biens des Suisses de Chabag<sup>61</sup>. Aucune raison de penser que le gouvernement roumain s'opposerait à leur restitution. La réponse tant attendue arrive enfin le 20 septembre 1941 : les réfugiés suisses de Bessarabie peuvent rejoindre librement leur foyer. Les personnes concernées doivent au préalable adresser au Cabinet civil et militaire (auprès de la présidence du Conseil des ministres) des demandes individuelles, afin de pouvoir obtenir les permis de voyage nécessaires pour se rendre en Bessarabie<sup>62</sup>.

De Weck avait mandaté le fils de Georges Girod, son secrétaire particulier, pour visiter Chabag le 6 septembre<sup>63</sup>. Celui-ci se rend d'abord à la préfecture, où il s'entretient avec le sous-préfet. Les questions urgentes sont nombreuses. D'abord, les citoyens suisses sont-ils toujours propriétaires de leurs biens ? Ensuite, peuvent-ils rentrer dès maintenant et sans difficulté ? Enfin, ceux qui n'ont pas la possibilité ou l'intention de revenir, peuvent-ils louer ou vendre leurs biens ? Il va être déçu : la préfecture n'a aucune compétence pour statuer sur ces questions que seul le ministère des Affaires étrangères à Bucarest peut résoudre. Il faut se rendre à l'évidence : impossible de rentrer tout de suite. « Comme toutes les localités de Bessarabie dans lesquelles j'ai eu l'occasion de passer durant mon voyage, Chabag, qui est presque désert et dont les cultures environnantes ont été dévastées, présente un aspect de complète désolation. D'ailleurs vignes et champs semblent avoir été depuis longtemps déjà délaissés et pour les vignes surtout, il faudra compter au moins deux bonnes années de travail pour les remettre en état », écrit-il. Girod se hâte de revoir la maison de son père. Les bombes l'ont épargnée, mais elle est occupée par le maire du village et deux autres familles.

---

<sup>60</sup> Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettre de de Weck au Ministre de Suisse, à la Légation suisse du 26.07.1941.

<sup>61</sup> *Ibid.*, lettre du 22.09.1941.

<sup>62</sup> Bundesarchiv Bern, J2.257#2001//124#1610, Korrespondenz SEK-Eidgenössisches politisches Departement betr. eine kirchliche Betreuung der Schweizerkolonie in Chabag, Bessarabien, Enquête « Suisses de Chabag réfugiés en Allemagne », 1943-45, lettre du 20.09.1941 de la Légation de Suisse en Roumanie au Ministère Royal des Affaires étrangères.

<sup>63</sup> *Ibid.*, lettre du 30.09.1941.

Toutes les autres maisons qui n'ont pas été réduites en cendres par l'incendie sont complètement vides. Dans les cours, toute trace d'outils ou de machines agricoles a disparu. Girod rend visite aux quelques familles restées durant l'occupation russe, qui relatent avoir vu les troupes roumaines piller le peu qui pouvait encore rester. On espère retrouver quelques meubles, chars, outils, futailles, etc., dans le village russe, qui est habité par des ouvriers. Girod dresse la liste des maisons qui ont été incendiées<sup>64</sup>.

De Weck dans ses mémoires commente : « Le petit Girod, que j'avais envoyé à Chabag pour voir si l'on pouvait songer à y rapatrier nos colons suisses, en rapporte d'extraordinaires histoires. Par exemple, il y a encore des Russes à quelques kilomètres. Réfugiés dans une petite île à quelques centaines de mètres du continent, ils canonnent Bugaz et Chabag. L'armée roumaine n'a jamais cherché à les déloger. Chabag a été complètement pillé, non par les Russes, mais par les héroïques «croisés» de l'anti-bolchévisme<sup>65</sup>. » Le rapport de Girod confirme ce constat. Les troupes roumaines qui ont passé à Chabag ont été rudes, voir brutales. Elles ont volé tout ce qu'elles ont pu. Les Juifs qui n'ont pas suivi les Russes dans leur retraite ont tous été tués par les Roumains. Durant des journées entières leurs corps ont trainé dans les rues sans que quiconque songe à les ensevelir.

Nous avons pu consulter le rapport de Girod conservé dans les archives fédérales à Berne. Les dégâts causés en Bessarabie par la guerre doivent se chiffrer en milliards de lei. Les gares de Romanesti, Paris, Arzis, Sarata et Cetatea-Alba, ainsi qu'environ 30 % des maisons sont en cendres. Les dégâts pour la seule colonie de Chabag se montent à 250 à 300 millions de lei. L'automne 1940 préfigurait une récolte de blé ; elle a non seulement été brûlée en partie, mais a également souffert suite au manque de main d'œuvre, de moyens de transport, etc. Beaucoup de villages hébergent surtout des représentants des autorités militaires et civiles, mais presque aucune population. L'état de l'armée roumaine laisse à désirer. Girod rapporte avoir croisé partout des soldats et des fonctionnaires qui ont reçu l'ordre de rejoindre leur unité, leur poste, leur maison, sans toutefois n'avoir reçu ni argent, ni bon de transport, ni pratiquement la possibilité de s'y rendre. Girod avoue, perplexe : « Je n'ai constaté chez personne l'enthousiasme d'être rentré au sein de la

<sup>64</sup> *Ibid.*, lettre de de Weck du 05.06.1942.

<sup>65</sup> De Weck, *Op.cit.*, p. 219, le 10.09.1940.

mère Patrie. Par contre chacun est unanime pour rendre hommage à Hitler d'avoir sauvé la civilisation en détruisant le bolchévisme. »

Girod rapporte encore les remarques suivantes à propos du régime soviétique par ceux qui l'ont vécu. La population ne jouissait d'aucune liberté, les habitants n'avaient confiance en personne. Les Russes ont tué très peu de personnes, mais en déportaient en Sibérie. L'armée russe, complètement motorisée et fort bien nourrie, faisait plutôt bonne impression. Les commissaires faisaient toujours une publicité « tapageuse » en faveur du régime russe en insinuant qu'en Russie tout était beaucoup mieux, sans jamais donner de précisions. Il était possible de tout acheter dans les coopératives, mais en petite quantité. Les Russes achetaient toute la production agricole à des prix très élevés et l'envoyaient en Russie dans sa totalité.

Girod est tiraillé entre l'envie de redonner espoir à ses compatriotes et la réalité. Il n'y a à Chabag ni argent, ni denrée, ni possibilité de travailler puisqu'il n'y a pas d'outils. L'hiver sera très dur à passer, à moins qu'on ne puisse prendre avec soi vêtements, provisions et argent nécessaires pour durer jusqu'au jour où de nouvelles récoltes permettront de subvenir aux besoins quotidiens. Girod n'est pas parvenu à constituer une liste de Chabiens restés sur place. Certains des jeunes ont été enrôlés par les Roumains pour construire des tranchées, ils ne sont pas de retour le jour de sa visite.

## Le dilemme de de Weck

Les renseignements rapportés par Girod suscitent un vif intérêt de la part de la Légation de Suisse à Bucarest et de de Weck en particulier. Entre la fin 1941 et le début 1942, celui-ci prend des décisions historiques. Il est toujours difficile de tirer des conclusions d'ordre général à partir d'un échantillon de documents probablement incomplet, comme celui dont nous disposons, nous essaierons donc d'exposer les faits sans en tirer de conclusions.

Automne 1941. Face au ministre, une pile de lettres de Chabiens réfugiés en Allemagne. « Depuis que nous avons quitté Chabag, le mal du pays nous ronge comme le ver blanc ronge les provignures. La plupart des Suisses romands sont restés fidèles à leur pays natal et ont fait des démarches en vue

d'obtenir la permission de rentrer à Chabag<sup>66</sup>. » De Weck apprend que 22 familles, 54 personnes, ont obtenu cette permission et se trouvent dans un «Sammellager» où elles attendent chaque jour le signal du départ ; dans un autre camp, 14 familles, 34 personnes, attendent avec impatience cette permission et 12 familles, 32 personnes, hésitent. « Tous les désastres survenus à Chabag ne nous retiennent pas ici ; nous faisons tout pour rentrer en Bessarabie », assurent les réfugiés. Dans cette autre lettre touchante écrite depuis le camp de Zwittau datée du 25 novembre 1941, « les soussignés anciens colons d'origine suisse de Chabag (Saba, Bessarabie), Louis et Jeanne Haug et leur fils Charles, Pierre et Valentine Dogny et leur fille Germaine, Herman et Emilie Gander et leur fille Gladisse, Edmond et Eugénie Thevenaz et Jules Thevenaz, se trouvant actuellement en Allemagne vous prient d'avoir la bonté d'intervenir auprès des autorités respectives roumaines et allemandes pour leur permettre de retourner en Roumanie, de rejoindre les membres de leurs familles qui y sont restés, et de regagner leurs foyers qu'ils ont dû quitter lors de l'invasion de la Bessarabie par les Soviets en 1940<sup>67</sup>. »

Un fait perturbe pourtant le ministre : les listes en sa possession prouvent qu'aucun de ces compatriotes réfugiés en Allemagne n'a eu recours, lorsqu'ils ont dû quitter la Bessarabie, à la Légation de Suisse à Bucarest. Il s'agirait dès lors de Chabiens qui se sont joints aux colons allemands quittant la Bessarabie, dans l'espoir de recevoir des fermes en Allemagne. « Ces colons de Chabag me sont totalement inconnus et m'écrivent pour la première fois. D'après les renseignements que je possède, il semble cependant qu'ils soient au nombre des colons suisses qui, prêtant une oreille trop attentive à la propagande étrangère et ne faisant aucun effort pour demander, dès le commencement de leurs épreuves, l'assistance des autorités suisses, ont favorisé des dissensions que vous avez à Chabag et y ont développé un mauvais esprit. Je vous ai expliqué à plusieurs reprises pourquoi je ne désirais pas m'occuper de ces personnes dont je considère qu'elles ont agi par aveuglement, et peut-être par faiblesse de caractère, à l'encontre de tous les intérêts suisses<sup>68</sup>. » Aux Chabiens qui s'adressent à la Légation de Suisse de

---

66 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag ».

67 *Ibid.*

68 Dans l'état actuel de nos recherches, nous pouvons conclure que le ministre se trompe en classant tous les Chabiens qui se sont retrouvés dans les camps dans la même

Berlin, Berne conseille « de s'adresser à la Légation de Roumanie à Berlin. La colonie suisse et la Légation ne peuvent ni ne désirent secourir à l'avenir ces colons pour rentrer chez eux »<sup>69</sup>.

D'autre part, de Weck ne croit pas en la renaissance de Chabag. « C'est à leur risques et périls qu'ils entreprendraient ce voyage le cas échéant<sup>70</sup>. » Est-ce que le retour n'est pas de nature à ébranler la cohésion morale et le patriotisme de la colonie ? Les colons promettent de « vivre modestement et travailler dur ». De Weck comprend qu'ils sont « aigris », mais, pour ceux qui reviendraient d'Allemagne, « espère qu'après le stage en Allemagne, [ils] feront montre d'un plus grand esprit d'entente ». Par contre, ils ne pourront compter sur aucun bénéfice provenant de la liquidation de Cernavoda. La raison n'en est pas uniquement économique. Ces colons ayant « montré un esprit nettement anti-suisse », après l'expérience décevante de Cernavoda, il ne peut plus être question de leur octroyer des subsides, même s'il y a parmi eux quelques bons éléments. Berne est aussi réticente : « Il est peu indiqué d'encourager ces colons à regagner leurs propriétés à Chabag tant que les circonstances politiques restent instables. » L'attitude dont ils ont fait preuve, depuis, ne donne pas lieu de penser qu'un regroupement de cette colonie ait quelque chance de succès<sup>71</sup>. « Si notre devoir de protection vis-à-vis de ces colons implique que nous fassions pour eux le nécessaire, il n'existe pas de raisons pour que nous fassions notre possible en leur faveur », redit Imhof dans son entretien avec de Weck<sup>72</sup>.

---

catégorie. L'exemple de la famille de Germaine Robatel-Dogny, ainsi que celui de la famille de Rodolphe Buxcel, prouvent que leur intention était de gagner rapidement la Suisse. Ils se sont retrouvés dans les camps contre leur gré.

<sup>69</sup> *Ibid.*, lettre du 13.10.1942. Voir aussi la lettre du 21.06.1943 à la division de police du Département fédéral de justice et de police, Berne.

<sup>70</sup> *Ibid.*, lettre du 21.01.1943.

<sup>71</sup> *Ibid.*, lettres du 15.09.1942, 03.09.1942, 18.09.1942. Voir aussi Bundesarchiv Bern, J2.257#2001//124#1610, « Korrespondenz SEK-Eidgenössisches Politisches Departement betr. eine kirchliche Betreuung der Schweizerkolonie in Chabag, Bessarabien », 01.01.1940–31.12.1940. Enquête « Suisses de Chabag réfugiés en Allemagne », 1943–45, lettre du 21.01.1943 de la division des Affaires étrangères à la Légation de Suisse à Berlin.

<sup>72</sup> *Ibid.*, 1943–45 ; *Ibid.*, « Entretien avec M. Imhof, au sujet des Suisses de Bessarabie », 03.09.1942.

## L'été 1942 à Chabag

Nous avons retrouvé les écrits d'Hélène Gander<sup>73</sup> où elle décrit la situation à Chabag en juin 1942. La moitié des maisons sont en cendres. Les autres maisons ont été dévalisées et plusieurs d'entre elles ne présentent maintenant que des ruines sans portes ni fenêtres, d'autant plus que ceux des colons émigrés en Allemagne, à l'exception des réfugiés de la première heure, ont vendu leurs mobiliers et instruments aratoires. Dans quelques-unes on peut trouver tonneaux et pressoirs. Pour remettre en état les propriétés agricoles et vignobles, il faut des fonds considérables et surtout beaucoup d'efforts et de bonne volonté pour travailler sans trop se fier à la main d'œuvre étrangère. Selon l'opinion des membres de la commission actuellement présents, les émigrés, après avoir été prévenus de ce qu'ils peuvent espérer retrouver à Chabag, feraient bien de rentrer le plus tôt possible dans leur propre intérêt<sup>74</sup>. Ces propriétés se chiffrent en millions de lei.

Les archives nous apprennent que Jean-Louis Thévenaz et son fils Georges, résidant à Lausanne, ont obtenu du gouvernement roumain, à grand peine, une autorisation de se rendre à Chabag valable jusqu'au 30 juin. Ils iront constater de visu l'étendue des dégâts causés par la guerre et reviendront après avoir exécuté les travaux les plus indispensables à leurs cultures<sup>75</sup>. La somme de leurs biens s'élève à 7'000'000 lei. Ils conservent soigneusement les listes de leurs biens abandonnés dans l'espoir d'une indemnisation. Il faut signaler que certains ont eu beaucoup de peine à obtenir l'autorisation de traverser plusieurs pays afin de rejoindre Chabag, car ils résident à Lausanne afin d'« aller constater les dégâts causés à sa propriété par la guerre et exécuter les travaux les plus indispensables »<sup>76</sup>. La liste de leurs biens comporte 45 hectares de terre, 22 hectares de vigne, 4 hectares de forêt, une cour avec bâtiments, 10'000 litres de vin, deux villas à Bugaz, du bétail et un inventaire agricole pour un total de 7 millions de lei.

73 Hélène Gander, née à Chabag le 21.01.1877, rentre en Suisse le 20.02.1944 (Zeugin 1970, p. 91).

74 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettre d'Hélène Gander à la Légation de Suisse à Bucarest du 02.06.1942.

75 *Ibid.*, Dossier E2001D#1000/1552#2153, « Thevenaz Jean, Chabag », lettre du 15.06.1942.

76 *Ibid.*, lettre du 04.06.1942, p. 4.

Serge Gander transmet en juin 1942 au Consulat suisse de Braila la liste des biens des Chabiens qui ne sont pas encore revenus en Bessarabie. François Dogny n'a plus de maison, mais a peut-être été recueilli par son frère qui a une maison à Chabag en bon état. Pas de trace de mobilier ni d'instruments aratoires. Il possède encore quelques hectares de terre et une vigne qui suffit pour vivre modestement en travaillant dur, cela va sans dire. Terres et vignes sont actuellement exploitées par la Chambre agricole de Cetatea-Alba. Joseph Buxcel n'a pas non plus de maison, mais espère habiter celle restée intacte de sa belle-mère, actuellement en Allemagne. Il n'a plus de mobilier, il ne possède aucun bien, mais sa femme a de la terre et des vignes en suffisance pour vivre et entretenir toute la famille en travaillant sans trop compter sur la main d'œuvre étrangère. Terres et vignes sont alors également exploitées par la Chambre agricole. Le corps principal de la maison de Charles Thévenaz est en bon état, mais les dépendances sont en ruines. Dans la maison se trouvent quelques pièces de mobilier, mais pas d'instruments agricoles. Il possède 15 hectares de terre et une vigne, qui ne vaut pas grand-chose. La terre a été donnée en location par son fils pour des prix dérisoires tandis que celui-ci exploite la vigne. En y travaillant bien, il pourra y vivre et y entretenir sa famille.

Paul Margot rapporte les récits de Chabiens revenus à Chabag entre 1942 et 1943. En mars 1942 rentrent quelques familles réfugiées en Roumanie<sup>77</sup>, suivies un peu plus tard par une grande partie des familles réfugiées en Allemagne. Avec les 36 personnes qui étaient restées à Chabag, la colonie compte dès lors 140 personnes. Certains retrouvent leur foyer, d'autres s'installent chez des voisins ou des parents « et la vie dure, sans argent, sans aide quelconque, commence ». Certains ont pu retrouver quelques objets et machines leur appartenant : chars, charrues, faucheuses, pierres à battre le blé, et même pianos. En arrivant beaucoup ont pleuré en voyant le village détruit. Gustave Margot, alors âgé de 82 ans, écrit à son fils qui devait aussi rentrer à Chabag mais n'a pas pu<sup>78</sup> : « Prépare-toi à voir notre cher village dévasté et si tu pleure quelque fois – tu sera soulagé comme moi. Je ne pouvais pas m'habituer les premiers jours, mais maintenant cela ne me

---

<sup>77</sup> P. Margot, *Journal*, p. 1.

<sup>78</sup> Nous avons conservé l'orthographe de l'original. Pour plus de détail sur ce retour à Chabag, voir Bichurina, 2020.

touche plus autant et le travail m'a soulagé. Il fallait préparer du bois pour se chauffer ; dans les cours, sur les trottoirs la moitié des arbres (accasias) a séchée, il fallait les arracher, les scier [...] On donne à travailler les terres, à ces mêmes paysan [« du village russe voisin »], 'à moitié'. Les vignes se travaillent aussi à moitié, mais c'est plus difficile de trouver des amateurs à cause des traitements. ... On trouve tout ce qu'il faut pour la vie : huile, farine, farine de maïs, poissons frais et salées, charcuterie. Depuis le 1 septembre 1943 la vente de pain blanc est libre. ... Les colons sont très contents d'être et travailler chez soi, quoi que la vie est peu facile et le travail bien d'ur. »

La femme de Pierre Dogny, déplacé au camp de Chrostau, adresse aux siens la lettre au contenu suivant : « Chrostau, le 6 décembre 1942. ... Nous sommes Petia et moi tout afait éloigné des notres je pense que Loulette vous a écrit qu'il sont reçu et nous sommes dans le lager Chrostau la comm. [commission ?] ne nous a pas fait venir je pens que c'est pour le mieux la tourmente finira et en verra ou c'est mieux, seulement c'est très difficile d'être loin des siens que faire c'est la volonté Dieu, je pense que vous savez que notre chère maison, a été brûlée, nous avons vu sur une foto un morceau de toit est resté de l'écurie, c'est bien triste que ces imbéciles qui ont ruiné notre pauvre Chabag. L'oncle Jean m'écrit rien je pense qu'il est très occupé le frère de Serge Gander, écrit de temp en temp soit disant les autorités roumaines lui ont rendu, sont bien, il a repairé deux chambres il répart son magasin et écurie, enfin il recommence à faire son ménage, beaucoup de poissons il y a cette année, du gibier de même, les chasseurs ne sont pas pour les abattre, les lièvres viennent de vivre parmi ces ruines je ne peux me faire une idée dans qu'el état et la cologne<sup>79</sup>. »

N'oublions pas que certains Chabiens ont été mobilisés dans l'armée allemande<sup>80</sup> et trouvent la mort au front. Les archives nous apprennent les drames qu'ont vécus les Chabiens. Émile Winkelmann est mobilisé le 19 juillet 1941 comme soldat et périt à son poste à la guerre près de

---

79 Lettre du 06.12.1942. Archives de la famille Robatel-Dogny. Orthographe de l'original.

80 Voir Grivat, *Op.cit.*, p. 138.

Kouïbychev<sup>81</sup>. Edmond Gander cherche désespérément son fils Alexis, né le 5 août 1916. La copie de sa carte d'immatriculation, par le consul de Suisse à Galatz nous indique qu'il est citoyen suisse, originaire de Saanen, agriculteur, son père. Après neuf mois de recherches, en septembre 1942, la légation apprend qu'Alexis a été fait prisonnier par les troupes allemandes ou roumaines, vraisemblablement après la bataille de Rostov. Est-il dans un camp de prisonniers, vu que le territoire est occupé par l'armée allemande ? Alexis donne enfin un signe de vie en décembre 1942. L'adresse ne dit que « Feldpost N° 46754 ». Cela porte à croire qu'il se trouve en territoire occupé par les troupes allemandes. Arrêté par la Gestapo, Alexis est employé dans un camp de travail jusqu'à avril 1943 car n'a pas de passeport sur lui. Le passeport, envoyé par son père, est retenu à Vienne. En février 1943, Alexis est hospitalisé dans le Donbass, à Ambrosievka. De Weck intervient auprès du Ministère allemand des Affaires Étrangères pour obtenir sa libération. Le 16 avril 1943, Alexis rentre à la maison, et rejoindra la Suisse en 1947<sup>82</sup>.

Pendant ce temps, quelques Chabiens réfugiés à Zwittau s'adressent à la Légation de Suisse en Allemagne dans l'espoir de regagner Chabag. Jules Thévenaz, Hermann Gander, Louis Haug et Edmond Thévenaz sont parmi eux. Ils affirment ne pas avoir pu obtenir la nationalité roumaine et demeurer donc citoyens suisses. Ils promettent de travailler dur et de vivre modestement. Mais leur premier problème, c'est que la Légation de Suisse ne peut intervenir en faveur de citoyens roumains, c'est la réponse apportée à d'autres Chabiens, comme par exemple Nicolas Jatou. De Weck estime que toute intervention de ce genre pourrait être regardée par les autorités roumaines comme une immixtion injustifiée dans une affaire d'ordre intérieur roumain<sup>83</sup>. En effet, les colons dont il est question, Jules Thévenaz, Hermann

---

<sup>81</sup> Émile Winkelmann était le petit-fils de Rodolphe, l'instituteur. Nadejda Winkelmann, sa petite-fille, cherchera désespérément, jusqu'en 1958, à se faire rapatrier en Suisse.

<sup>82</sup> Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », dossier « Cas Alexis Gander », 1941–1943.

<sup>83</sup> Bundesarchiv Bern, Dossier J2.257#2001//124#1610, Korrespondenz SEK-Eidgenössisches politisches Departement betr. eine kirchliche Betreuung der Schweizerkolonie in Chabag, Bessarabien, 01.01.1940–31.12.1940. Enquête « Suisses de Chabag réfugiés en Allemagne », 1943–45, lettre du 12.03.1944 de la Légation de Suisse à Roumanie à la Légation de Suisse à Berlin.

Gander, Louis Haug et Edmond Thévenaz, possèdent par filiation la nationalité suisse, mais sont considérés comme Roumains par les autorités roumaines<sup>84</sup>. Le second problème est exposé dans cette lettre : « Ces colons n'ont jamais fait montre d'un attachement particulier à notre pays. À Chabag déjà ils subirent l'influence d'une propagande étrangère qui nuisit beaucoup à l'unité de notre colonie suisse et lorsqu'ils purent, grâce aux efforts de ma Légation, quitter la Bessarabie, ils préférèrent suivre en Allemagne les colons allemands sans vouloir profiter des possibilités de s'établir en Roumanie avec l'aide des Suisses de Bucarest je leur avais offertes<sup>85</sup>. »

Enfin, il y a des Chabiens qui se trouvent en Bessarabie sans pouvoir rentrer à Chabag. Il s'agit d'Anatole Besson et de Nicolas Miéville, déportés par les Soviétiques mais bloqués par les autorités roumaines qui projettent de les envoyer comme colons en Transnistrie<sup>86</sup>. Anatole Besson raconte dans sa lettre à la Légation de Suisse à Bucarest que le 28 juin 1940, il était absent de Chabag. Malgré son retour en hâte au village, il était trop tard pour se joindre au convoi des réfugiés suisses. Le 19 juillet 1941, il a été déporté pour travailler dans l'armée roumaine et a finalement réussi à s'évader et rejoindre les troupes allemandes. Rentré en Bessarabie le 19 avril 1943, il a reçu l'ordre de se présenter aux autorités pour être colon en Transnistrie. « Né à Chabag, j'ai gardé la croyance et la langue de mes ancêtres et mon désir est de les transmettre à mes enfants. Que faire en face de ce nouveau malheur qui me frappe ! Dans cette situation alarmante et sans issue, je viens supplier Monsieur le Ministre, s'il est possible pour moi d'obtenir le passeport suisse. » Il n'a aucun acte d'origine, hormi celui des sœurs de son père domicilié à Bucarest. « Anéantis devant ce désastre nous implorons l'intervention bienveillante de la part de Monsieur le Ministre, la chère Suisse étant le pays par excellence pour secourir les malheureux<sup>87</sup>. »

<sup>84</sup> *Ibid.*, lettre du 03.03.1944 de la Légation de Suisse à Roumanie à la Légation de Suisse à Berlin.

<sup>85</sup> Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », lettre de la Légation de Suisse en Allemagne à celle de Roumanie du 15.02.1943, p. 2 ; Enquête « Suisses de Chabag réfugiés en Allemagne », 1943–45, lettre du 03.03.1943 de la Légation de Suisse à Roumanie à la Légation de Suisse à Berlin.

<sup>86</sup> *Ibid.*, lettre de la Légation de Suisse de Roumanie au Ministère des Affaires étrangères, Bucarest, 27.05.1943.

<sup>87</sup> *Ibid.*

Il est important de revenir sur le destin de quelques autres Chabiens, Jean Tapis et sa fille Olga Tapis, Nicolas Jatton et sa femme Eugénie Jatton et leur fille. Ils sont retenus en Allemagne et empêchés de revenir à Chabag. Ils étaient sur la liste du dernier convoi, mais Oscar Buxcel a demandé une révision de leur autorisation de départ et a retenu Jean Tapis et Nicolas Jatton. De plus, on leur a retenu en Allemagne le gain de leur travail, avec la promesse qu'ils recevraient leur dû à Chabag. « Cette lettre complète le dossier déjà épais d'Oscar Buxcel », remarque de Weck.

Les archives ont restitué la lettre à la légation signée par dix-huit Chabiens revenus à Chabag en 1943 : « En février 1943, nous sommes rentrés à Chabag avec le ferme espoir de rentrer en possession de nos biens immobiliers, seuls moyens d'existence que nous possédons, mais, hélas, voilà quatre mois que nous sommes à Chabag et les autorités roumaines non seulement ne nous ont pas restitué nos biens, mais nous ont fait comprendre que nous n'avons aucun droit sur eux, vu que la Roumanie a payé à l'Allemagne la valeur des biens des émigrés en général<sup>88</sup>. » « Si nous ne pouvons pas les récupérer avant récolte, nous ne pourrions pas vivre avec nos familles. Intervenez en notre faveur devant les autorités roumaines pour que nous soient rendus les biens immobiliers (vignes, terres, maisons) que nous possédions à Chabag avant notre départ pour l'Allemagne. » Les soussignés, se disent « sujets roumains d'origine suisse »<sup>89</sup>. Il peut paraître paradoxal qu'en 1943, les réfugiés espèrent pouvoir revivre à Chabag désormais sous régime allemand. Mais l'avancée de l'armée allemande ne laisse aucun doute et les autorités roumaines se veulent rassurantes. Cette assurance d'une renaissance de Chabag est probablement la raison pour laquelle la Légation de Suisse à Berlin et celle à Bucarest ne découragent pas le retour des Chabiens résidant en Roumanie. Elles ne désirent pas, en revanche, intervenir

---

<sup>88</sup> Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag », p. 183–184, lettre à la Légation de Suisse des anciens colons de Chabag, Chabag, 27.05.1943.

<sup>89</sup> Lettre au Ministre de Suisse en Roumanie du 27.05.1943. Les signataires sont : César Descombaz, Louis Descombaz, Henri Descombaz, Arnold Laurent, Gustave Margot, Charles Kiener, Armand Thévenaz, François Besson, Victor Besson, Antoine Miéville, Alexandre Dogny, Marie Dogny, Victorine Dogny, Alexandrine Dogny, Eudoxie Forney, Joséphine Descombaz, Léon Descombaz et Georges Laurent.

dans le cas où les Chabiens s'étaient rendus en Allemagne munis de leurs passeports roumains<sup>90</sup>.

Il s'avère hasardeux de tirer quelque conclusion que ce soit à partir d'un seul témoignage, mais on pourrait faire l'hypothèse qu'au printemps 1943, les autorités roumaines et la Légation de Suisse à Bucarest sont convaincues que le nouveau pouvoir va durer. En juin 1943, de Weck visite Odessa dans le cadre d'une excursion de diplomates, organisée par les autorités roumaines. Le bimoteur survole l'estuaire du Dniestr, décrit un cercle au-dessus de l'ancienne Akkerman, et, écrit de Weck, « nous sommes dans l'ancien empire des tsars »<sup>91</sup>. Il rapporte ces paroles de l'épouse de l'intendant : « la population d'Odessa n'a pas à se plaindre. La vie est chère, mais on arrive à s'en tirer. Au moins, on dort tranquille, tandis que sous les bolcheviks, on devait toujours s'attendre à être réveillé au milieu de la nuit et être déporté en Sibérie ou ailleurs ». Mais, surtout, l'impression de de Weck est que la vie a repris son cours. Il se rend au théâtre, où on joue *La fiancée du tsar* avec de riches costumes de l'époque bolcheviste. Le long de la plage d'Arcadia, les palais sont occupés par les généraux et par le maréchal Antonesco. Le régime soviétique semble si loin.

À Genève, Georges Girod reconstitue de mémoire le fichier des familles suisses<sup>92</sup>. Il retrouve certains arbres généalogiques, comme celui de Nicolas Jatou, afin de prouver son ascendance suisse. Il regrette maintenant avoir perdu pour toujours, dans l'incendie qui s'est déclaré lors de l'arrivée des bolcheviks, son fichier de 400 feuilles comportant la généalogie de tous les Chabiens, car les colons qui ont besoin d'un acte civil sans pouvoir établir leur généalogie subissent un grand préjudice. Mais cette démarche suscite des préoccupations de la part de Berne : tout individu (Chabien) réfugié en Allemagne pourrait-il alors se réclamer d'une ascendance suisse ?

---

90 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284, lettre de de Weck à la Légation de Suisse à Berlin du 12.03.1943.

91 De Weck, *Op.cit.*, p. 379.

92 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284, lettre de la Légation de Suisse à Bucarest au Département politique fédéral de Berne du 18.05.1943.

## Le deuxième exode, 1943, et la position des autorités

Tout change en novembre 1943, lorsque les troupes d'Hitler battent en retraite. La panique règne<sup>93</sup>. Une partie des Chabiens fuit à nouveau Chabag et se réfugie à Bucarest. De Weck répartit les réfugiés en trois groupes : ceux qui veulent rester chez eux, quoi qu'il arrive, ceux qui sont en mesure de partir par leurs propres moyens, une douzaine, et ceux qui sollicitent l'aide de la légation, les plus nombreux, une cinquantaine. C'est maintenant qu'ils songent à regagner Cernavoda. Or, Eggermann subit encore de grosses difficultés et n'est aucunement disposé à recommencer l'essai malheureux de 1940. La colonie n'a oublié ni l'attitude antipatriotique d'un certain nombre de colons, ni l'ingratitude de tous. Les hospitalisés de 1940 n'ont jamais adressé à leurs hôtes le moindre témoignage de reconnaissance, ce qui semble avoir indisposé la colonie de Bessarabie. Nous ne connaissons pas le sort de tous ces Chabiens, nous savons seulement que certains rejoindront la Suisse dans les années 1944–1945. Le dilemme est le suivant : il est difficile d'encourager les colons de Chabag à chercher refuge à Bucarest, mais il est impossible de leur imposer de reprendre le fardeau de 1940. En Suisse, ils auraient beaucoup de peine à s'acclimater, ils n'ont « jamais vu notre pays ». De Weck demande des instructions. Voici un de ses messages<sup>94</sup> : « Quand en juin 1940, les troupes russes occupaient Chabag, un grand nombre de ces colons crurent bon de se réclamer d'une ascendance allemande, souvent inexistante, pour se réfugier en Allemagne. » Parmi les colons qui habitent actuellement Chabag, certains y étaient toujours restés, mais d'autres n'y sont retournés qu'après la réoccupation par les troupes roumaines. Dans quelle situation les compatriotes se trouveront-ils d'avoir à évacuer une fois encore leurs domaines ? s'inquiète de Weck. Leur rapatriement serait à éviter. « En revanche, nous ne pourrions guère leur conseiller de demeurer sur place, car nous ne serions sans doute pas en mesure d'assurer efficacement leur protection dans ces régions. » La réponse parvient en janvier 1944 de la part de P. Bonna, chef de la division des Affaires étrangères<sup>95</sup> : « Il résulte des

---

93 *Ibid.*, lettre du 29.11.1943.

94 *Ibid.*, lettre de la Légation de Suisse à Bucarest à la Division des Affaires Étrangères à Berne du 30.12.1943.

95 *Ibid.*, lettre de de Weck à la Division des Affaires Étrangères du 30.12.1943.

échanges de vues que nous avons eus avec la Division de police du Département fédéral de justice et police que l'éventuel rapatriement des ressortissants suisses de Chabag serait à éviter. L'attitude dont ils ont fait preuve n'incite pas à beaucoup d'indulgence, s'ils désirent, il peuvent rentrer à leurs frais. » Berne trouve plus opportun de favoriser leur établissement dans des régions de Roumanie moins exposées « jusqu'à un règlement plus stable ». Il faut également examiner dans quelle mesure le gouvernement roumain prêterait appui à ceux qui ont la nationalité roumaine<sup>96</sup>. La légation accorde toutefois une aide de 20'000 francs suisses.

En ce qui concerne ceux qui sont dans les camps en Allemagne, on sait que certains contactent la Légation de Suisse à Berlin. On en trouve quelques informations dans les archives. La Légation de Suisse à Berlin envoie des demandes pressantes à Berne. Avril 1943 : quatre personnes, internées au « Volksdeutschem Lager » à Zwittau, « font candidement état du fait qu'ils sont ressortissants roumains et tentent d'obtenir la nationalité allemande ». Ayant échoué, ils se souviennent finalement de leur nationalité suisse et s'adressent à la Suisse pour intercéder en leur faveur auprès des autorités roumaines. « Les Suisses de Chabag ont donné de telles preuves de leur détachement de leur patrie suisse que nous sommes réservés à leur égard »<sup>97</sup>, sera la réponse.

Les échanges de courriers entre la division de Police du Département fédéral de justice et police à Berne et la légation suisse témoignent de l'attitude des autorités vis-à-vis des demandes de rapatriement en Suisse qui leur parviennent en 1943. Plusieurs faits sont montrés du doigt. Ces Chabiens ne dissimulent pas le fait d'avoir tenté d'obtenir la nationalité roumaine. La légation confirme « son opinion très peu favorable de ces compatriotes qui, sauf quelques exceptions, se sont laissés gagner par une propagande étrangère au mépris de leur nationalité suisse pour laquelle ils ont démontré un complet détachement »<sup>98</sup>. Aussi, suggère-t-elle qu'ils s'adressent aux autorités roumaines. Un courrier du 5 juillet 1943 précise que « si cependant la Légation de Suisse à Berlin et les autorités fédérales croient devoir, pour des

---

<sup>96</sup> *Ibid.*, lettre du 11.01.1944.

<sup>97</sup> *Ibid.*, lettre du 22.04.1943.

<sup>98</sup> Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284, lettre du 21.06.1943 à la Division de police du Département fédéral de justice et police à Berne. Voir aussi celle du 05.07.1943.

raisons de pitié et d'humanité, s'intéresser à ces réfugiés de Chabag, il me semble qu'il faudrait avant tout savoir s'il est impossible de leur trouver une occupation en Allemagne et prendre en considération les conditions d'existence en Bessarabie ». Depuis janvier 1943 déjà, les réfugiés à Zwittau Edmond Thévenaz, Pierre Dogny, Jules Thévenaz et Hermann Gander obtiennent la réponse de la Légation de Suisse à Berlin : « Jusqu'à ce jour, vous êtes sujets roumains. Il faut donc vous adresser soit au consulat roumain soit à la Légation de Roumanie à Berlin qui sont les autorités de votre pays et doivent défendre vos intérêts<sup>99</sup>. »

Un autre témoignage rapporté par Samuel Buxcel nous éclaire sur le sort d'une famille de Chabiens en Styrie après 1940. « Les Allemands de Bessarabie devaient quitter la Bessarabie et émigrer en Allemagne où on leur promettait de leur donner des biens. » La promesse a été tenue, mais à quel prix ? Hitler pillait les propriétaires et faisait venir les Bessarabiens sur leurs terres. D'autres racontent s'être fait tirer dessus par les paysans locaux. Quand l'Allemagne doit battre en retraite, les Allemands ramènent avec eux les Allemands. Beaucoup désirent rester en Ukraine, mais on ne leur demande pas leur avis. Auparavant, l'Allemagne avait fait venir des Ukrainiens en Allemagne pour y travailler, certains y allaient de bonne volonté, d'autres pas. Ainsi l'Allemagne a peuplé son pays d'étrangers, et, le jour où elle été menacée, beaucoup se sont enfuis sans savoir où aller, comme des lièvres.

En racontant ces années en Allemagne, Samuel Buxcel conclut que ce n'est pas surprenant si les Chabiens sont fâchés contre Hitler, car il avait promis de leur donner ce qu'ils avaient abandonné en Bessarabie ; beaucoup l'ont reçu, mais qu'ont-ils reçu au juste ? « On a pillé de pauvres gens et on a donné leurs affaires aux Bessarabiens, dont certains ont dû défendre leurs avoirs volés au prix de leur tête. C'est la raison pour laquelle les partisans se sont soulevés partout, notamment en Ukraine, ces partisans qui attendaient d'Hitler qu'il leur donne des terres et ils se sont mis à piller, voilà pourquoi il a perdu la guerre ». Ce témoignage est l'un des rares qui aborde le conflit perdurant même dans le camp entre les deux groupes de Chabiens. Quand

---

<sup>99</sup> *Ibid.*, lettres de la Légation de Suisse de Bucarest à la division de Police du Département fédéral de justice et police à Berne, 21.06.1943 et du 05.07.1943 ; lettre de la Légation de Suisse à Berlin aux colons du 22.01.1943.

Samuel Buxcel se trouve encore dans les Sudètes, au camp de Brüsau, ses deux belles-filles vivent dans le camp de Hinterwasser. Avec sa femme, ils vont leur rendre visite. Près de la porte, il y a une sentinelle. « Qui pensez-vous que c'est ? Arthur Tapis. À l'époque, il se croyait très important, puisqu'il était un grand adepte du fameux Oskar (=Oscar), du coup il nous parlait avec aplomb. (Clairement, nous étions des ennemis d'Oskar). Nous lui avons demandé où on pouvait rencontrer M. Buxcel. Il nous a répondu qu'on n'admettait pas les étrangers. Nous nous rendions compte que nous étions en train de parler à une personne haut placée, mais nous n'avons pas cru bon de nous incliner devant lui et nous avons fait demi-tour. » Samuel Buxcel est outré : « Je suis sûr que s'il avait mis son chef au courant, celui-ci n'aurait eu rien contre que le fait que des parents proches rendent une visite ou que ceux-ci viennent chez nous. Mais il n'a pas cru bon de nous aider<sup>100</sup>. » De cette digression, on peut tirer plusieurs renseignements. Les Chabiens ne se sont pas tous retrouvés dans les camps allemands de leur plein gré. La position de de Weck semblerait alors trop catégorique. Dans ce genre de circonstances, il n'est jamais facile d'évaluer les torts respectifs. Avant de refermer définitivement la parenthèse Oscar Buxcel, on ajoutera qu'il sera effectivement déchu de sa nationalité suisse en 1945<sup>101</sup>.

Germaine Dogny garde le souvenir du moment où les camps dans les Sudètes sont évacués à toute vitesse. « On a tout laissé là. Ce que mon père avait gagné, on pouvait tout jeter par la fenêtre ! Car [quand] on est venus, il

---

100 Archives Cantonales Vaudoises, S. Buxcel, *Journal*.

101 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284, lettre de la Légation de Suisse de Bucarest du 25.01.1944, en référence à la lettre du 29.11.1943. – La division de police du Département fédéral de justice et police entame les démarches en juillet 1945 (voir la lettre du 12.07.1945, Bundesarchiv Bern, J2.257#2001//124#1610, « Korrespondenz SEK – Eidgenössisches politisches Department betr. eine kirchliche Betreuung der Schweizerkolonie in Chabag, Bessarabien », 01.01.1940–31.12.1940. Enquête « Suisses de Chabag réfugiés en Allemagne », 1943–45.). *Die Tat*, 10.12.1945 : « Le Département de justice et police communique : par décision du 4 décembre courant, le Département fédéral de justice et police a retiré la nationalité suisse au citoyen vaudois Oscar-Robert Buxcel, né le 22 novembre 1900, originaire de Romainmôtier, autrefois à Chabag, actuellement en Allemagne. Le prénommé, qui possède encore les nationalités roumaine et allemande, a, par ses pensées nationales-socialistes au sein de la colonie suisse de Chabag, porté une atteinte sensible aux intérêts de ses compatriotes et au renom de la Suisse ».

y avait des troupes russes, plus loin vers Pilsen, des Américains, des Anglais et des Français. On est partis, on est arrivés à Prague, pour aller au consulat demander des passeports, et là, les Tchèques nous ont mis en prison. » Les Dogny ont beaucoup de chance, raconte Germaine Dogny, car aussi bien les hommes que les femmes ont été tatoués de leur groupe sanguin en Allemagne, « au cas où les soldats allemands en auraient besoin ». S'ils ne l'avaient pas été, on les aurait pris pour des déserteurs. Les Dogny sont reçus à Pilsen par les Américains, « c'était la première fois que je mangeais des oranges », commente Germaine Dogny. Sans moyens financiers, le père de Germaine parvient à payer le voyage de la famille au moyen de feuilles de tabac qu'il a trouvées dans un train de marchandises abandonné. Direction Lausanne. Ils y seront hébergés par la tante de Germaine, Comme le père de Germaine a une sœur à Lausanne, cette jeune fille dont nous avons parlé précédemment que son père avait envoyée en Suisse pour lui éviter de mauvaises fréquentations à Şaba-Possad, ils peuvent être hébergés. D'autres Chabiens racontaient qu'ils ne savaient pas selon les circonstances et les partages du territoire par les alliés, s'il convenait de se déclarer comme Russes, comme Suisses, comme Allemands ou comme Roumains.

## D'Osnova à Lausanne

Ce n'est qu'en 1944 que quelques familles, dont les Thévenaz, les Tardent, les Dogny, viennent d'arriver d'Osnova, soviétique dès 1918, en transitant par Kherson. Ils racontent leur périple une fois à Lausanne<sup>102</sup>. La révolution bolchévique a amené tout d'abord peu de changements. Mais en 1929, les Soviétiques procèdent à la collectivisation des terres. Les Suisses n'ont pas le droit de vote. Ils sont mal vus, à la fois parce qu'étrangers, bien que totalement assimilés, et parce que petits propriétaires. On les fait déguerpir, au moment même où la vendange était faite. Ils sont alors en butte à toutes sortes de persécutions. Impossible de conserver longtemps un emploi. Ils tentent vainement de rentrer au pays. Du reste, en 1932, les bolcheviks leur retirent leurs actes d'origine suisse et les déclarent citoyens soviétiques, sans pour cela

---

<sup>102</sup> 27.05.1993, notrehistoire.ch, enregistrement du 22.02.1944, <https://notrehistoire.ch/entries/aZnYJNpyYok>

leur apporter une assistance quelconque. Les colons se dispersent. Cependant les trois familles, onze Dogny, de Biolley-Orjulaz, quatre Thévenaz, de Bullet, et trois Tardent, des Ormonts, se tiennent fidèlement ensemble. Ils se réfugient à Kherson, une ville de 80'000 habitants à quelque 60 km d'Odessa, vivant tant bien que mal ; plutôt mal. On leur interdit de continuer à parler français. Aucun de leurs enfants ne le parle d'ailleurs. Ils font tous les métiers et connaissent la misère. En 1942, les Allemands entrent à Kherson. Ils se montrent d'abord pleins de prévenance. On permet à ces trois familles de reconstruire leurs foyers à Osnova et de reprendre leurs cultures. Mais en automne 1943, les choses changent de nouveau. Nos Suisses sont, une fois de plus, brutalement expulsés, cette fois encore au moment où la vendange vient d'être rentrée. Ils regagnent Kherson et obtiennent enfin la permission de retourner au pays. Ce sera un long voyage de quatre mois. Le 21 janvier enfin, ces dix-huit Suisses qui n'avaient jamais vu la Suisse pénètrent dans le pays de leurs ancêtres.

Les archives permettent de reconstruire leur périple. Le 23 novembre 1943, le chef de la division des Affaires étrangères Walter Otto Stucki reçoit la lettre de la division de Police. La Légation de Bucarest vient de télégraphier « Recevons demande télégraphique aider d'urgence les habitants suivants de colonie Osnova à quitter Odessa où ils furent évacués : Thévenaz, Vladimir, son épouse Gallina, son fils Léon ; Tardent Vladimir, son épouse Alexandra, son fils Pierre ; Anatole Dogny, son épouse Sophie, ses enfants Victor, Jeannette, Nora et Olga. Leurs papiers seraient à Genève, probablement au Comité de la Croix-Rouge internationale. Il s'agit vraisemblablement de descendants de colons suisses de Chabag qui excipent de la nationalité suisse. Télégraphiez si les considérez comme des compatriotes que la Légation devrait protéger »<sup>103</sup>. Ils descendent le Dniepr, traversent ensuite la mer Noire jusqu'à Odessa et font en tout 180 km. « On a fait un voyage terrible. La mer a été très dure. On a failli avoir un accident. On était à deux kilomètres d'Odessa et notre moteur s'est arrêté. Il y avait un fort vent qui nous jetait, avec les vagues, au bord des pierres. On s'est approchés tout près, et le motoriste a réussi à faire marcher le moteur et on est partis. Une ou deux minutes et on aurait péri. Il y avait un militaire, il a tiré, et nous avons jeté le drapeau blanc. Personne n'est venu au secours car la mer était

103 Bundesarchiv Bern, E2001D#1000/1553#7284, lettre du 23. 11. 1943.

tellement grosse. Nous étions tous vivants. C'était un miracle<sup>104</sup> ! » Ils écrivent à Bucarest, la légation leur délivre les autorisations de venir en Roumanie, puis après quelques mois ils reçoivent enfin l'autorisation de revenir en Suisse.

Ils nous sourient depuis les pages du *Schweizer illustrierte Zeitung* qui titre « Drei Waadtländer Familien kehren nach hundert Jahren heim »<sup>105</sup>. Sophie Dogny, née en 1891, est une Tardent, elle descend de la fille de Charles Tardent. « Toute douleur est écrite dans les traits de cette femme, car elle et sa famille ont vécu un drame », commente l'auteur. Leur fille : Jeannette Dogny, née en 1927. Ses yeux bruns trahissent la filiation slave de cette fille d'un Dogny et d'une mère Tardent. Ils pourraient bien provenir de Chabag, où la russification et la roumanisation avaient bien avancé. « Ces Suisses se sont adaptés aux coutumes russes à certains égards. Le fils Victor Dogny est marié, à ses 23 ans. Sa femme Olga n'a que 21 ans. Son visage rond, yeux écarquillés, pommettes, font deviner ses origines ukrainiennes plutôt que suisses. Lydia Dogny est la veuve de César Dogny, décédé en 1926. Le portrait de leur ancêtre Charles Tardent est l'unique relique familiale qu'ils ont pu ramener d'Osnova. »

## Les Chabiens à Lausanne, le retour

En novembre 1943, dix-sept Chabiens arrivent à Lausanne. « Ils font sensation avec leurs casquettes à oreillettes et leurs pelisses de mouton », commente un autre journaliste. – Les journalistes, les photographes, les radio-reporters se transportèrent au quatrième galop dans cette maison-chalet de Vennes ou nos ci-devant compatriotes avaient été hospitalisés provisoirement. Ils y reçurent ces curieux avec des sourires réservés, un accent russe prononcé et un rien de tristesse sur des visages que le mélange des sangs avait pourtant marqués de fatalisme slave. » Ils racontent quelle impression grandiose leur a fait le vignoble de Lavaux, au sortir du tunnel de Puidoux.

<sup>104</sup> « Retour au pays », reportage, 22.02.1944, RTS, <https://notrehistoire.ch/entries/aZnYJNpyYok>.

<sup>105</sup> *Schweizer illustrierte Zeitung*, mars 1944, « Drei Waadtländer Familien kehren nach hundert Jahren heim », p. 30–32.

« Mais la vision du Léman ancestral ne paraissait guère les consoler de la perte du Liman natal. »

« Trois familles vaudoises regagnent le pays après ... cent ans d'absence ! », titre la *Feuille d'avis de Lausanne* ce 23 février 1944. « Dans le tram, ces trois familles avaient suscité une certaine curiosité. D'abord parce qu'ils portaient d'étranges baluchons ; et puis, parce qu'ils s'exprimaient en russe. On les prit aussitôt pour des étrangers. C'étaient pourtant dix-huit authentiques Vaudois qui regagnaient leur canton après cent ans d'absence<sup>106</sup>. » Mais ces communiqués exaltés préoccupent la légation de Suisse en Roumanie. Pour quelle raison ? Stroehlin explique qu'ils mentionnent qu'il reste encore de proches parents de ces colons et que les descendants portent les noms de Dogny, Thévenaz et Tardent. « Reste à souhaiter que les autorités soviétiques n'attacheront pas trop d'importance à l'article mentionné ; il serait désirable que nos journaux se rendent compte du danger qu'ils peuvent faire courir à ceux de nos compatriotes qui vivent dans les régions revendiquées par la Russie<sup>107</sup>. »

Le 18 mai 1944, l'article « Impressions de Suisses rentrés de Russie » raconte leur « odyssée aux aspects souvent tragiques ». Plusieurs Suisses, revenus il y a quelques mois de l'URSS, vivent et travaillent actuellement à Lausanne, lit-on. « Les entendre et savoir ce qu'est aujourd'hui la vie sociale soviétique, ne manque pas d'intérêt. Il faut le reconnaître : la transition entre le régime tsariste et l'avènement du bolchévisme de 1922 à 1928, ne fut pas une « catastrophe » pour tous, dans les petites villes. Il y eut certes des drames, des exécutions et des arrestations arbitraires, des déportations et des injustices. » Ils sont logés provisoirement dans un grand chalet, au-dessus de Lausanne, à Vennes, sur les pentes du Jorat. Mais ils ne se font guère d'illusions. Ils savent qu'ils seront probablement obligés de se disperser de nouveau, de s'engager ici et là. Pour l'instant, ils sont bien chauffés, bien logés et bien nourris. Ils ne désirent aucunement retourner en Russie, en tout cas

---

<sup>106</sup> *Feuille d'avis de Lausanne*, 23.02.1944, « Trois familles vaudoises regagnent le pays après ... 100 ans d'absence », p. 18.

<sup>107</sup> Bundesarchiv Bern, Dossier J2.257#2001//124#1610, « Korrespondenz SEK – Eidgenössisches politisches Department bert. eine kirchliche Betreuung der Schweizerkolonie in Chabag, Bessarabien », 01.01.1940–31.12.1940. Enquête « Suisses de Chabag réfugiés en Allemagne », 1943–45, lettre du 09.03.1944 de la Légation de Suisse à Roumanie.

pas sous le régime rouge, qui leur paraît un enfer. Ils se sont mis en quête de leurs parents lointains, rameaux des mêmes souches que ces premiers colons qui émigrèrent voilà cent vingt ans. « Puissent-ils être tous de braves gens, à la physionomie durcie par les épreuves, mais saine, ouverte, intelligente : celle d'une élite de la terre paysanne. »

« C'est le cœur serré, pleins de douleur, que ces braves gens racontent leurs misères et évoquent leurs foyers perdus. Mais ils sont pleins de reconnaissance pour la Suisse qui les a cordialement accueillis. » Ils attendent un sort meilleur, du travail, et, peut-être, rêve suprême, la possibilité de reprendre, en colons, de petites exploitations qui leur seraient confiées<sup>108</sup> », lit-on dans la *Feuille d'avis de Vevey*.

À l'instar de Samuel Buxcel, une partie des Chabiens sont logés au Mont-Pèlerin entre 1944 et 1947. Ils peuvent compter sur le secours de Louis Annen, rentré quelques années auparavant. C'est Annen qui remplit les démarches officielles pour eux à Berne. Mais il est intéressant de signaler que, même sur le sol suisse, les dissensions entre Chabiens ne disparaissent jamais<sup>109</sup>. Samuel Buxcel raconte qu'un des leurs a écrit à Berne beaucoup de choses méchantes contre les Chabiens. À ce moment-même, Louis Annen est venu à Berne pour intervenir en faveur d'un Chabien, « alors on lui montre ladite lettre et on lui dit, vous êtes venus demander pour ce Chabien, mais lisez donc ce qu'on écrit au sujet de vos Chabiens ». « Quand Annen a eu lu cette sale lettre, il s'est mis à prouver que tout ce qu'elle dit est du mensonge. Ils se sont calmés un peu. Par la suite, ils se sont convaincus que la lettre anonyme n'était que mensonge. Seuls pouvaient la rédiger des personnes qui étaient venues du pays d'Hitler, car il arrive que des Chabiens disent du mal d'Hitler, de plus, ces Hitlériens se fâchent nous entendant parler en russe, d'autant plus qu'ils ne connaissent pas cette langue ; une fois, ils se sont adressés au Chef pour que celui-ci nous interdise de parler russe, le Chef leur a répondu qu'il n'y a pas de loi en Suisse qui interdise de parler une langue. Voilà pourquoi ils écrivent des lettres anonymes contre les Chabiens ; quand on demande quelqu'un travailler à la cuisine, ils essaient d'éviter ce travail, et

108 *Feuille d'avis de Vevey*, 01.03.1944.

109 Archives Cantonales Vaudoises, S. Buxcel, *Journal*, p. 71-74.

le cuisinier se fâche contre eux, alors qu'il est très content du travail que font les Chabiens »<sup>110</sup>.

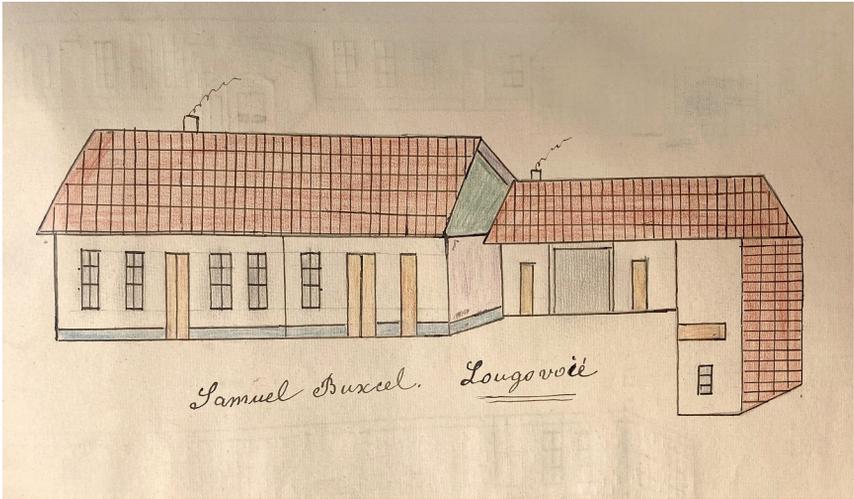
Louis Annen s'oppose à ce que les Chabiens soient envoyés au service des paysans : « Pas un seul Chabien ira servir un paysan, puisque quelques Chabiens sont déjà allés servir, un y est resté durant trois semaines et l'autres, quinze jours, et il y eu d'autres qui n'ont pas pu supporter, puisque non seulement ils devaient beaucoup travailler durant la journée, on le faisait beaucoup la nuit. Ils n'ont pas pu endurer ce travail de galère et sont partis. » Les Chabiens sont des propriétaires eux-mêmes, ils n'ont pas peur du travail et savent comment il faut se comporter avec les gens. Samuel Buxcel témoigne qu'un Chabien était exploité par un paysan suisse. « Je dois dire à mes lecteurs que cet homme était un des plus travailleurs à Chabo. Les paysans suisses sont très lents, mais une fois qu'ils engagent un émigré ils veulent jusqu'à son âme. Ces cas sont courants, et on en entend si souvent que personne ne veut aller travailler chez les paysans mais tous veulent travailler à la fabrique. »

Buxcel relate également des nouvelles de Chabag<sup>111</sup>. « Aujourd'hui, des Chabiens de Lausanne sont venus nous rendre visite. Parmi eux, Annette Thévenaz née Maier. Elle nous a beaucoup parlé d'Osnova, Lugovaja (Lugovoe) et Novye Sudaki. Mes jardins et ceux de Jurevitch sont bien entretenus, on n'en sait rien des autres jardins se trouvant plus loin. » La phrase suivante du Journal de Samuel Buxcel, écrite en 1947 au Mont-Pèlerin, sonne comme un testament « Les émigrés attendent que viendra l'heure où on leur dira le moment de partir est venu, on nous rendra notre terre, pour peupler Chaba. On devra partager à nouveau la terre, et pour cela, il faudra inviter de Suisses. »

---

110 *Ibid.*

111 *Ibid.*, p. 113, 23.02.1947.



Maison de Samuel Buxcel à Lugovoe. Croquis de Samuel Buxcel. © Archives de la commune de Romainmôtier-Envy, Fonds Buxcel.



## Epilogue

Le destin de plusieurs familles de Chabiens d'origine suisse restés en URSS après 1940 est tragique. Après la guerre, certains seront déportés, les femmes obligées de se marier avec des Soviétiques<sup>1</sup>. Mais ceci est une autre histoire.

Quant aux familles rentrées en Suisse en 1943-1945, elles ont dû commencer une nouvelle vie. Le père de Germaine Dogny travaille à l'Innovation. « Vous savez, on s'est jamais plaints. Mon père a travaillé toute sa vie. Ma mère est morte jeune, à 42 ans. C'est le chagrin qui l'a tuée. Elle a tout perdu. » Rodolphe Buxcel met de l'argent de côté. L'Autriche étant occupée par les armées soviétiques, « il a une telle frousse que les soviétiques arrivent en Suisse » qu'il part en Uruguay avec son frère. Son père reste : « Moi, maintenant, quoi qu'il arrive, je reste ici, je n'ai plus envie de voyager. »

Nos interlocuteurs racontent que la communauté de Chabag s'est en partie recréée à Lausanne grâce aux efforts des familles rentrées des camps. En effet, beaucoup de souvenirs sont liés à ce sentiment d'être Suisses, à cette communauté de destin, communauté du souvenir. Même des années après, les liens d'appartenance ne sont pas moins réels. Dans les années 1940, commente le journaliste J.-M. Jaccard, la communauté se réunit *in corpore* sur initiative de Louis Annen. On chante, en français et en russe, des airs de là-bas. On évoque le pays perdu. Des projections ressusciteront les sites auxquels s'accrochent tant de chers souvenirs. Louis Annen rappelle les heurs et malheurs de la colonie. « Et chez ces Vaudois qui ont deux patries, des larmes coulent à la pensée d'avoir perdu l'une, et de n'avoir pas encore tout à fait retrouvé l'autre. »

Les Chabiens se rendent visite et organisent des pique-niques au début du mois de mai. « Mais, commente Germaine Dogny, il y avait de plus en

---

1 *Ibid.*, p. 147 ss. Voir aussi Grivat, *op.cit.*



Les ruines du temple à Chabag, 2019. © Elena Simonato.

plus d'étrangers, on ne se retrouvait plus entre nous », les pique-niques cessent en 2018.

Que retrouveront-ils à Chabag/Shabo maintenant ? « C'est extraordinaire ce qu'il y a là maintenant ! », commente Germaine Dogny. Les caves de leurs ancêtres sont rétablies, le cimetière est réaménagé, et pour les 200 ans de la colonie, le Centre de la culture du vin de Shabo prévoit de restaurer le temple.

Nous aimerions terminer cet ouvrage par les paroles de Charles Gos, écrites en 1936, mais qui n'ont pas perdu leur actualité :

Si le récit de l'étonnante histoire de la colonie suisse de Chabag s'achève, Chabag, ses Vaudois et ses Suisses, continue chaque jour à graver dans ses tablettes son histoire. Qu'est-il de plus émouvant que de penser qu'il existe à des milliers de kilomètres de chez nous, tout au fond de la steppe, là où l'infini des espaces plats rencontre celui du ciel, au bord de la lointaine frontière russe, une communauté helvétique qui, depuis plus d'un siècle, malgré les guerres et les révolutions, malgré de redoutables événements politiques et économiques, changeant deux fois de nationalité, furieusement battue par les coups de la destinée, a su garder son âme ? Rien dans notre histoire, à nous Suisses de Suisse, depuis que nos fastes héroïques se sont immobilisés, irradiants, au fond du passé, depuis que nos régiments au service étranger ont terminé leurs glorieuses carrières, rien ne se saurait comparer à l'admirable persis-

tance dans son amour de la Suisse, dans sa fidélité aux traditions, dans cet attachement indéfectible au pays natal, de ce petit village russo-roumain-suisse, suisse indiciblement. Chabag que la Suisse entière, ou à peu près, ignore, Chabag devrait être connu de la Suisse entière et être pour elle un magnifique exemple de pur patriotisme. A notre époque veule, où les valeurs spirituelles sont rabrouées, pensons à Chabag<sup>2</sup>.

---

2 *Gazette de Lausanne*, 23.10.1936.



Centre de la culture du vin de Shabo, Musée, restaurant, 2019.  
© Elena Simonato.



Cave, Centre de la culture du vin de Shabo, reconstitution d'une pièce de maison. 2019. © Elena Simonato.



Usine à champagne, Shabo. © Elena Simonato.

# Références bibliographiques

## A. Documents d'archives

Ne sont répertoriés ici que les documents cités dans le livre.

**Fédération de Russie : RGIA – Rossijskij Gosudarstvennyj Istoričeskij arxiv, Archives Historiques d'État de la Russie, Saint-Pétersbourg**

*Fond 1409, opis' 2 :*

doc 4747 « O poselenii bliz Akkermana švejcarskix vinogradarej i ob ostavlenii žitelej Saby na prežnem učastke zemli » 1826 [«De l'installation près d'Akerman de vigneronns suisses et de la présence des habitants de Chaba sur leur parcelle d'origine»], 19 p.

doc 5576 « O sostojanii poselennyx v Bessarabii švejcarskix kolonistov », [«1831»] [«Au sujet du bien-être des colons suisses installés en Bessarabie»], 17 p.

**Ukraine : GAOO – Gosudarstvennyj Arxiv Odesskoj oblasti, Archives d'État de la région d'Odessa, Odessa**

*Fond 1 :*

Opis' 214. Upravlenie Novorossijskogo General-Gubernatora (12.12.1796–29.11.1828) ; Upravlenie Novorossijskogo I Bessarabskogo General-Gubernatora (29.11.1828–17.01.1874), Kancelarija, 1816–1839, 533 p. [«Chancellerie du gouverneur-général de la Nouvelle-Russie», puis [«Chancellerie du gouverneur-général de la Nouvelle-Russie et de la Bessarabie»], documentation de la chancellerie.

*Fond 6 :*

N° 4334, « Po doneseniju sel'skogo prikaza kolonii Šabo o delajemyx potrvlenijax v xlebe kolonistov kolonii Šabo Šarlja, Samula i Lui Tardana (Tardent) deneg dlja pokrytija ubytkov, nanesënyx ix skotom v poljax, v pol'zu postradavšix kolonistov » [«Selon le rapport de l'administration du village de Chabo sur le dédommagement par les colons de la colonie Chabo Charles, Samuel et Louis Tardent, des dommages causés au blé, par le bétail aux colons concernés»], 17.09.1836–20.10.1836.

- N° 4551, « O zagrablenom budto by kolonistami kolonii Šabo prinadležavsego poseljanam goroda Akkermana skote » [«Du prétendu vol du bétail appartenant aux colons de Chabo par les habitants de la ville d'Akkerman»], 04.03.1837–20.08.1837.
- N° 5099, « O blagosostojanii kolonij » [«Au sujet du bien-être de la colonie»], 01.02.1839–18.09.1830, 611 p.
- N° 5314 « O vydače kolonistam sročnyx zagraničnyx pasportov » [«De la délivrance des passeports de courte durée aux colons»], 12.05.1839–28.12.1840, 175 p.
- N° 5644, « O vodvorenii inostrannyx poselencev selenija Karlstal bliz švejcarskoj kolonii Šabo i o perečislenii ix ottuda na učastok N°9 s naimenovaniem zavedennoj imi tam kolonii Gofnungstal » [«De l'installation des colons étrangers du village de Carlstal près de la colonie suisse de Chabo et de leur déplacement sur la parcelle N° 9 et de la nomination de la colonie fondée par ceux-ci « Gofnungstal »»], 09.03.1840–02.03.1850, 272 p.
- N° 5706, « Predpisanija Popečitel'nogo Komiteta o pričislenii i perečislenii poselencev Južnogo kraja Rossii za 1840 god » [«Directive du Comité curateur sur l'arrivée et le départ des colons de la province méridionale de la Russie pour l'an 1840»], 15.12.1839–23.11.1840, 800 p., dont le dossier « Ob isklučenii iz kolonistskogo zvanija s svjazi s vyezdom za granicu Šarlja Tardana (kolonija Šabo) » [«De l'exclusion de Charles Tardent du nombre des colons suite à son départ à l'étranger (colonie Chabo)»]
- N° 5723, « Vedomosti o blagosostojanii kolonij po vsem okrugam » [«Tablettes du bien-être des colonies de tous les districts»], 31.01.1840–23.01.1840, 598 p.
- N° 5731, « Raporty smotritelej za 1839 god » [«Les rapports de l'inspecteur pour l'an 1839»], 24.12.1838–28.12.1840, 292 p., dont : « Posemejnye spiski kolonistov Šabo za 1830 g. » [«Listes des colons de la colonie Chabo par famille, pour l'année 1830»]
- N° 5750, « Predpisanija, dannye prixdorasxodčiku Komiteta Kuku, o zapiske v prixdod i rasčët summ, raznym mestam i licam prinadležaščix, za april' mesjac 1840 g. » [«Directives données au comptable du Comité Kuk, et des sommes entrantes et sortantes appartenant à différents villages et personnes, pour avril 1840»], 07.03.1840–26.01.1843, p. 40 « Ob uplate trexgodičnoj podatj Šarlem Tardanom (kolonija Šabo) vyezzajuščem na postojannoe žitel'stvo v Švejzariju » [«Sur le versement des trois années d'impôts par Charles Tardent (la colonie Chabo) partant pour la Suisse de façon définitive»]

**Allemagne :**

**Haus der Bessarabiendeutschen, Heimatmuseum, Archives, Stuttgart (= HDBH)**

« Journal de la commune d'Achabag-Chaba 1831–1857 », Band 23.

Antonia Büxel geb. Höger, « Umsiedlung aus Schabo im October 1940 ».

Antonia Büxel geb. Höger, « Osnowa ».

Antonia Büxel geb. Höger, « Geschichte von Schaba ».

Ingo Rudiger Isert, « Nachkommentafel der bessarabischen Linie der Buxel aus Romainmôtier », Juin 1988.

Elvira Wolf-Stohler, « Die Schweizersiedlung am Dnjestr-Liman in Bessarabien. Siedlungsgeschichte, Schule, Kultur ».

Elvira Wolf-Stohler, Souvenirs, cahier.

**Suisse :**

**Archives Cantonales Vaudoises, Chavannes-près-Renens**

RMS 296.010, « Journal de la commune d'Achabag », microfilm, provenance Musée de Belgorod-Dniestrovsky, BDKM KP-5827, No P-14539 1829–1855. Dès le folio 164r, 1594–1911.06.01

P 1000/348, « Journal », Samuel Buxcel, 1946.12.20–1947.03.06. Le journal a été légué par la famille Buxcel par l'intermédiaire de M. Jean-Marc Bovy.

RMS 296.9–0 Musée de Belgorod-Dnestrovsky – BDKM KP-5839 No P-13750 « Mémento de cabinet » de Ch. Gander (1862–1884), 1862.01.01–1884.12.31

**Archives de la commune de Romainmôtier-Envy**

*Fonds privé Buxcel, WC 1, 2, 3*

**Bundesarchiv Bern**

E300.9.24 « Mitteilungen und Berichte Bessarabienschweizer. Chabag – Schweizerkolonie. 1947/1960 ».

E2001D#1000/1553#7284 « Schutz der Schweizer in Chabag »

E2200.126#1000/167#4, « Politisches Department betr. eine kirchliche Betreuung der Schweizerkolonie in Chabag », 1940.01.01–1940.12.31

« Liste Schweizerbürger, die vor 1940 in Bessarabien wohnten »

E2200.15–04#1000/214#65\* « Colonie Suisse à Chabag », 1920–1923.

E2200.15–02#1000/216#153\*, « Colonie suisse Chabag (Bessarabie). 1936–1940. »

E2001D#1000/1552#2153\*, « Thevenaz Jean, Chabag », 1940–1942.

**Russlandschweizer-Archiv, Zürich**

Collection de documents : copies des documents originaux provenant des archives, copies des sources secondaires.

**Bibliothèque cantonale, Lausanne**

Catalogue du Musée de Chabag, 1940.

**Archives privées**

**Famille Margot-Gavriliouc, Lausanne – [www.chabag.ch](http://www.chabag.ch)**

Paul Margot, Les Suisses et la culture de la vigne sur les sables mouvants, 1945 : <https://www.chabag.ch/Les%20Suisses%20et%20la%20culture%20de%20la%20vigne%20sur%20sables%20mouvants%20par%20Paul%20Margot.pdf>

Paul Margot, Journal : <https://www.chabag.ch/Journal%20de%20Paul%20Margot%201940-1943.pdf>

Deloës C.H.D., 1845, Notice sur la colonie suisse de Chabag en Bessarabie dans la Russie Méridionale, Manuscrit, <https://www.chabag.ch/index.html>

**Famille Christen-Laurent, Corseaux (VD)**

Album photos

**Famille Robatel-Dogny, Ecublens (VD)**

Album photos

Lettres et cartes postales de P. Dogny, 1941–1942

**Famille Heller, L'Abergement (VD)**

Lettres de Louis Gander adressées à sa famille à Château d'Oex, 1913 et 1915.

**Articles de presse de l'époque**

*Conteur vaudois :*

23.01.1892, 30/4, p. 1–2 ; 30/5 (1892), p. 2–3 : « Chabag : colonie suisse en Bessarabie : développement de la colonie. – La langue. – Aspect du village de Chabag. – Le climat » ; N° 52 du 28.03.1914 ; N° 51 du 19.04.1913 ; 1931, N° 70, p. 2. « Chez les Vaudois de Bessarabie ».

*Gazette de Lausanne :*

25.05.1807 ; 22.07.1817 ; 20.09.1825 ; 27.09.1825 ; 19.12.1893 « Chronique viticole ».

Ch. Gos, « Chabag, ou les vigneron vaudois de Bessarabie », « Chez les Suisses de Chabag » 10.08.1936 ; 05.07.1936 ; 13.03.1939 ; 27.09.1940.

*Journal de Genève* :

12.04.1925 ; 17.12.1939, p. 1–2 « Lettre de Roumanie », signé « de notre correspondant ».

*La Revue* :

04.06, 10.06, 15.06.1940 : Annen, L., « Des compatriotes malheureux. Les colons vaudois de Chabag » ; 14.–15.02.1942 : Annen, L., « Les Vaudois de Chabag », p. 1.

*Schweizer illustrierte Zeitung* :

33/[1945], Nr. 9. « Nach 120 Jahren kehren die Waadtländer vom Dnjepr wieder in die Heimat zurück. Von der Waadt an den Dnjestr, vom Dnjestr an den Dnjepr, vom Dnjepr an den Léman. [Über die Rückkehrer aus [Šaba / Chabag] »

*La Suisse* :

18.05.1944 : « Impressions de Suisses rentrés de Russie »

**RTS**

27.05.1993, notrehistoire.ch, enregistrement audio du 22.02.1944, <https://notrehistoire.ch/entries/aZnYJNpyYok>

**Médias**

« Le long retour des vigneron suisses du tsar. Du paradis vertu vers la Patrie rêvée », *Festival Histoire et Cité, Lausanne* (online), 25–28 mars 2021: deux présentations : « Le paradis perdu » par N. Bichurina, « Le long retour » par E. Simonato, <https://histoire-cite.ch/programme/le-long-retour-des-vigneron-ne-s-vaudois-e-s-du-tsar-routes-et-deroutes/>

Table ronde, <https://histoire-cite.ch/programme/le-long-retour-des-vigneron-ne-s-vaudois-e-s-du-tsar-routes-et-deroutes/>

2019 interview d'Elena Simonato « *Ekonomičeskij proekt po pereseleniju* » le 25.07. à Dukascopy TV [« *Projet économique d'émigration* »] <https://www.dukascopy.com/tv/ru/274033>

## B. Autres sources

Ne sont répertoriés ici que les documents cités dans le livre.

- « L'extraordinaire Odyssée », 1980, *Nouvelle revue de Lausanne*, interview avec Georges Gander, huissier du Tribunal du district.
- Afanas'jev-Čužbinskij, A. 1863, *Poezdka v Južnuju Rossiju*, vol. 2, Sankt-Peterburg. [« Voyage à travers la Russie Méridionale »]
- Anselme, A., 1925, *La colonie Suisse de Chaba (Bessarabie). Notice historique, 1822–1922*. Cetatea-Alba.
- Bastian, J.-P., 2016, « Une émigration vaudoise en Nouvelle Russie : la colonisation de Chabag en 1822 », in *Revue vaudoise de généalogie et d'histoire des familles*, Vevey : édition Alophill, p. 87–103.
- Besson, D., 1952, *Résumé historique de la colonie suisse de Chabag*, Lausanne : Impr. G. Conne.
- Berg, L., 1923, *Naselenie Bessarabii, Ètnografičeskij sostav i čislennost'*, Petrograd, Rossijskaja gosudarstvennaja akademičeskaja tipografija. [« La population de la Bessarabie. Composition ethnographique et chiffres »]
- Bichurina, N., 2019, « En attendant la Fête des Vignerons : les lettres de Chabag », *La Route du Tchai*, Lausanne, N° 2, p. 26–28.
- Bichurina, N., 2020, « Les vigneronnes suisses de la mer Noire. Étude des contacts des cultures à travers le langage viticole », *Actes du Colloque international « Autour de la table à travers le temps. Manger, boire et communiquer »*, 3–4 décembre, UNIL, p. 225–246.
- Borodina, M.A., 1962, « Termini vinogradarstva i vinodelija v govore Šabo », in *Limba și literatura moldovenjaskie, Лимба ши литература молдовеняскэ*, N° 2, p. 33–40 [« Termes de viticulture et vinification dans le parler de Chabo »]
- Borodina, M.A., 1963, « Le parler de Chabag », *Revue des langues romanes*, vol. XXVII, p. 107–108, 470–480.
- Bugnion, F.-L., 1846, *La Bessarabie ancienne et moderne*, Lausanne – Odessa, Neumann.
- Buhler, R., Gander-Wolf, H., Goehrke C., Rauber U., Tschudin G., Voegeli J., 1985, *Schweizer im Zarenreich. Zur Geschichte der Auswanderung nach Russland*. Beiträge zur Geschichte der Russlandschweizer, vol. 1, Ed. Carsten Goehrke, Zürich, Hans Rohr.
- Collmer, P., 2001, *Die besten Jahre unseres Lebens : Russlandschweizerinnen und Russlandschweizer in Selbstzeugnissen, 1821–1999*, Zürich, Chronos.
- Dictionnaire de la conversation et de la lecture. Inventaire raisonné des notions générale plus indispensable à tous*, réd. William Duckett, Aux comptoirs de la direction et chez Michel Lévy frères, 1856, vol. 23, 1838.

- De Weck, R., 2001, *Journal de guerre (1939–1945). Un diplomate suisse à Bucarest*, éd. S. Roth, Genève, SHSR.
- Dulamangiu, V., 2017 [1939], « La population et le langage de Chabag », *Arhiva*, republié in E. Simonato, I. Ivanova, M. Giolitto, *Les communautés suisses de Crimée et de la mer Noire. Langues et traditions, Cahiers de l'ILSL*, N° 51, 2017, p. 215–227.
- Eggermann, M., 1931, *Die Schweizerkolonien in Rumänien*, Bukarest, Neue Helvetische Gesellschaft.
- Etterlin, J., 1938, *Russlandschweizer und das Ende ihrer Wirksamkeit. Nebst Beiträgen von Ernst Thalmann und Fritz Bach 2.*, verm. Aufl. Zürich 1938.
- Etterlin, J. 1945, *Die ehemaligen Schweizerkolonien in Russland, die Ukraine, die Krim, das Donetzgebiet, der Kaukasus, die Wolga und ihr Gebiet*, Bern, Bureau Dactylo.
- Gander, L., 1908, « Histoire de la colonie de Chabag », *Revue historique vaudoise*, vol. 16, p. 115–125, 149–154.
- Gander, L., 1908, *Notice historique sur la fondation de la colonie vaudoise de Chabag, Bessarabie*, Lausanne, Imprimerie Lucien Vincent.
- Gander-Wolf, H., 1974, *Chabag, Schweizer Kolonie am Schwarzen Meer : ihre Gründung und die ersten Jahrzehnte ihres Bestehens (1820–1850)*, Lausanne : Multi-Office.
- Goehrke, C., 1985, *Schweizer im Zarenreich. Zur Geschichte der Auswanderung nach Russland*, Zürich, H. Rohr.
- Goehrke, C., 1998, « Die Auswanderung aus der Schweiz nach Russland und die Russlandschweizer : Eine vergleichende Forschungsbilanz », *Schweizerische Zeitschrift für Geschichte*, N° 48/3, p. 291–324.
- Goehrke, C., 2009, « Auswandern – Einwandern – Rückwandern : Schweizer in Russland und Russen in der Schweiz vom 17. Jahrhundert bis heute », Maeder, E., Niederhäuser, P. (éds.), *Käser, Künstler, Kommunisten : Vierzig russisch-schweizerische Lebensgeschichten aus vier Jahrhunderten*, Zürich, Chronos, p. 15–28.
- Götte G., Molotov G., « Iz istorii švejcarskoj kolonizacii juga Rossijskoj imperii » [« Histoire de la colonisation suisse du sud de l'Empire russe »], *Istoričnij arxiv*, N° 13, 2014, p. 127–136.
- Grivat, O., 1993, *Les vigneronnes suisses du tsar*, Chapelle-sur-Moudon.
- Grivat, O., « Ukraine : le retour à la «cave-départ» du Vaudois Paul Thévenaz », *Les Observateurs*, <https://lesobservateurs.ch/2012/04/24/ukraine-le-retour-a-la-cave-depart-du-vigneron-paul-thevenaz/>
- Hilberer, J.-E., 1912, *Les Suisses dans la Russie méridionale. La Société d'Odessa. La Colonie de Chabag. Notice historique*, Odessa.
- Hilberer, J.-E., 1914, « Le pasteur Bugnion et la colonie de Chabag en Bessarabie », *Revue historique vaudoise*, N° 22, p. 181–188.
- Hommaire X. et A., 1847, *Travels in the Steppes of the Caspian Sea : The Crimea, the Caucasus*.

- Kaschenko S., Kaschenko E., Ivanova I., 2017, « Les colonies suisses du bord de la mer Noire et de Crimée dans le premier tiers du XIX<sup>e</sup> : survol des documents dans les Archives historiques russes d'Etat à Saint-Pétersbourg », Simonato, E., Ivanova, I., Giolitto, M., *Les communautés suisses de Crimée et de la mer Noire. Langues et traditions (avec)*, Cahiers de l'ILSL N° 51, p. 45–67.
- Kaschenko, S., Ivanova I., Kaschenko, E., 2018, « Excerpts on the History of Swiss Migration to the Northern Black Sea Region at the Beginning of the 19th Century : (Documents about the Group of Settlers of Major Caspar Escher in the Russian Historical Archives), *Bylye Gody*, Vol. 47. Is. 1, p. 143–152
- Kündig, W., 1933, « Ein Schweizerdorf, das niemand kennt : Schaba in Rumänien », *Zürcher Illustrierte*, 9/1.
- Künzig, J., 1956, « Zürichtal und Schaba – zwei Bauerndörfer im Schwarzmeergebiet », *Syntagma Friburgense : historische Studien Hermann Aubin zum 70. Geburtstag dargebracht*, Lindau, p. 87–106.
- Kuško, A., Taki, V., 2012, *Bessarabija v sostave Rossijskoj imperii (1812–1917)*, Moskva, Novoe literaturnoe obozrenije. [«La Bessarabie au sein de l'Empire russe»]
- Mayer, J.-F., 1989, *L'Évêque Bugnion ou les Voyages extraordinaires d'un aventurier ecclésiastique vaudois*, Lausanne, Éditions 24 heures.
- Mixajlovskij-Danilevskij, A.I., 1877, « Iz vospominanij Mixajlovskogo-Danilevskogo. Pu-tešestvie s imperatorom Aleksandrom I po Južnoj Rossii », *Russkaia starina*, N° 7, p. 76. [«Souvenirs du voyage à travers la Russie méridionale avec l'empereur Alexandre I»]
- Noir, F.-D., 2016, *Journal de voyage Lausanne-Chabag-Odessa*, Bière, Cabédita.
- Onoprienko, V., 2009, *Istinnij raj na šabskoj zemle ...*, [«Un véritable paradis sur la terre de Chabo ...»], vol. XXVI, Odessa, Astroprint.
- Onoprienko, V., sans date, « Šabo », [https://odessitclub.org/publications/almanac/alm\\_30/alm\\_30\\_36-48.pdf](https://odessitclub.org/publications/almanac/alm_30/alm_30_36-48.pdf)
- Ramseier, M., 2014, « Schabo Bessarabien retour – Erinnerungen einer Auslandschweizerin », *Heimatkalender, Jahrbuch der Deutschen aus Bessarabien*, p. 74–76.
- Rauber, U., 2000, « «Heim ins Reich» geschickt », *Beobachter*, 26.06.1998, p. 20–29. <https://www.beobachter.ch/burger-verwaltung/schweizer-fluchtlinge-heim-ins-reich-geschickt>
- Šabel'skij, P., 1815, « Kratkoe obozrenie Bessarabii », *Syn Otečestva*, N° 16, p. 125–126. [«Bref aperçu de la Bessarabie»]
- Simonato, E., Ivanova, I., Giolitto, M., 2017 (éds.), *Les communautés suisses de Crimée et de la mer Noire. Langues et traditions (avec)*, Cahiers de l'ILSL N° 51, Lausanne, UNIL.
- Simonato, E., Ivanova, I., 2019 (éds.), *Sud'by švejcarskix kolonij v Severnom Pričernomorje i v Krymu 19–20 vv.*, Sankt-Peterburg, Svet. [«Les destinées des colonies suisses sur la côte nord de la mer Noire et en Crimée au 19–20<sup>e</sup> siècles»]

- Simonato, E., 2017, « Un patois romand au bord de la mer Noire : la géographie linguistique soviétique des années 1930–1960 », *Historiographie & épistémologie des sciences du langage : du passé vers le présent*, éd. E. Velmezova, *Cahiers de l'ILSL* N° 52, p. 169–178.
- Simonato, E., 2020a, « Swiss French settlers of Shabo : Several generations of language use », *Heritage Language Journal*, 17 (3) p. 409–431.
- Simonato, E., 2020b, « Swiss communities of Bessarabia in the Twilight of Empires. Communities' perception of the impact of events », *La Lunga Guerra. I Balcani tra conflitto mondiale e conflitti locali, 1912–1923//The Long War. Balkans and Caucasus between the Great War and Local conflicts, 1912–1923*, Milano, Franco Angeli, p. 221–238.
- Simonato, E., Bichurina, N., 2020. « Chabag. Un village vaudois sur la mer Noire », *Passé Simple*, 1 (51), p. 3–13.
- Šišmarëv, V., 1975a, *Romanskije poselenija na Juge Rossii*, Leningrad, Nauka. [«Les villages romanophones au Sud de la Russie»]
- Šišmarëv, V., 1975b, « Švejzarskoe poselenie v Šabo », *Romanskije poselenija na Juge Rossii*, Leningrad, p. 136–146. [«Le village suisse de Chabo»]
- Strohelin, J., 1998, « La vraie aventure des Suisses de Chabag selon un ancien diplomate en Roumanie », 12.08.1998, *Le Temps*, <https://www.letemps.ch/opinions/vraie-aventure-suisse-chabag-selon-un-ancien-diplomate-roumanie>.
- Strukov, D., 1856, « Karl Ivanovič Tardan », *Zapiski Imperatorskogo občestva sel'skogo xozajstva južnoj Rossii*, Odessa, p. 71–74.
- Tardent, Ch., 1874, *Vinogradarstvo i vinodelie*, Odessa. [«Viticulture et vinification»]
- Tosato-Rigo, D., Andreev, A., 2017, « Un précepteur éclairé à l'épreuve : Frédéric-César de La Harpe à la Cour impériale de Russie (1783–1795) », *Slověne : International Journal of Slavic Studies*, p. 365–384.
- Urusov, S.D., 1903–1904, *Zapiski gubernatora*, Kišinëv. [«Mémoires du gouverneur»]
- Vel'tman A.F., 1998 [1837], « Vospominanija o Bessarabii », *Puškin v vospominanijax sovremennikov*, 3e éd., Sankt-Peterburg : Akademičeskij proekt. [«Souvenirs de Bessarabie»]
- Uhlig von Uhlenau, G. 1863, *Das Kriegsjahr 1813*, Dresden.
- Ziebart, Siegfried, 2014, « Goldene Ehrennadel der Heimatgemeinde Arzis für Elvira Wolf-Stohler », *Heimatkalender der Deutschen aus Bessarabien*, 2015, p. 207.
- Zeugin, E., 1938, *Pratteler Auswanderer im Osten Europas ; ein Beitrag zur Geschichte des Auslandschweizertums zugleich Berichterstattung an die Bürgergemeinde Pratteln, Pratteln*.
- Zeugin, E., 1970, *Das Ende einer schweizerischen Kolonisation im Osten Europas. 2. Teil der «Pratteler Auswanderer im Osten Europas»*, Pratteln, Max Muff.



# Annexe 1

## Liste des colons avec leurs dates d'arrivée

(dans Gander, 1908)

Le 1<sup>er</sup> convoi arriva le 29 octobre 1822 (style russe). Il était composé des familles suivantes :

Tardent, Louis-Vincent, originaire d'Ormont-dessus, né à Vevey, le 14 décembre 1787, avec sa femme Susanne-Henriette-Uranie, née Grandjean, le 25 août 1789, de Buttes, Neuchâtel, et leurs enfants Marc, Louis, Adrien, Charles, Philippe, Samuel, Jeanne-Marie, Louise, Marie, Françoise, Emma, Susanne, Antoinette.

Chevalley, Jacob-Samuel, né à Rivaz, le 2 mars 1777, avec sa femme Susanne-Marie, née Légeret, née à Rivaz, le 1<sup>er</sup> septembre 1785, et leurs enfants Henri, Juste, Siméon, Louise, Susanne et Louis.

Grandjean, Charles-Auguste, de Buttes, Neuchâtel.

Guerry, Jean-Louis, né à la Tour-de-Peilz.

Berger, Henri, d'Avenches, jeune pharmacien.

Noir, François, de Lausanne, âgé d'environ 16 ans.

Testuz, Georges, né à Rivaz, le 29 mars 1776.

1823. Les colons délimitent leurs terres, la police d'Akkerman leur délivre 36 vignes. Les Russes qui habitaient le territoire de la colonie reçoivent l'ordre de partir. Il arrive les colons suivants :

Huguenin, Louis-Frédéric, Neuchâtelois, avec sa femme. Maillard, Jean-Antoine, d'Oron-le-Châtel.

Guerbold, du canton de Grisons.

Meillaud, Jean-Pierre, de Blonay, né le 7 septembre 1782, avec sa femme Françoise-Pauline, née Dupraz, née en 1781, et leurs enfants : Jean-François et sa femme Catherine, née Klutzpicher, Louis-Henri, François, Emmanuel, Marie-Louise, Amélie et Henriette.

La récolte en blé, foin et vin fut petite.

1824. Les colons un peu gênés décident, le 19 mai, de faire un emprunt de 1400 roubles, pour une année, somme garantie par un assignat.

Besson, Daniel, de Treytorrens, arrive à Chabag. Il avait fait le voyage à pied.

Les récoltes en blé et foin sont mauvaises ; celle en vin est bonne.

1825. Les colons sont obligés de lutter contre les Arméniens, au sujet des vignes à eux données par le gouvernement, et dont ces derniers se sont emparés.

Les colons Noir et Berguer retournent en Suisse ; Guerbold quitte aussi.

1826. Le 17 août, arrivent comme colons :

Besson, Pierre-David, de Treytorrens, né le 4 mars 1777, et ses enfants Françoise, Marie, Jean-Pierre et Samuel-Emmanuel.

Testuz, Jean-François, né à Rivaz, le 1<sup>er</sup> mars 1802.

Forney, Jeanne-Louise, veuve, née à Rivaz, le 15 mars 1798, et ses enfants Jean, François, Louis, Samuel, Henriette, Louise et Jean-Philippe.

Gottraux, Jaques, né à Chavannes-le-Chêne, le 16 mars 1782, avec sa femme Jeanne-Louise, née Centlivres, et sa fille Louise.

Dupertuis, David-Josias, né à Ormont-dessous, le 3 mai 1787.

Campiche, Victor, de Ste-Croix, âgé d'environ 50 ans, avec sa femme, née Meylan, et sept enfants.

Gander, Samuel, né à Penthérez en 1807, et Louis, son frère, né à Echallens en 1808.

Rey, Françoise, née à Publoz, le 7 janvier 1807. – Guerry ayant fait une tournée en Suisse, l'amena avec lui.

Rebaud, Jean, de Rovray. Il meurt un mois après son arrivée.

Michoud, Pierre-François, né à Chavannes-le-Chêne, le 18 octobre 1783, avec sa femme Susanne, née Perrin, et leurs enfants Jean-Louis, Sylvie, Anne-Marie et Jeannette.

1827. Arrive le colon Théophile Grandjean, de Buttes, Neuchâtel.

1828. Le 28 octobre arrivent à Chabag trois seigneurs russes, savoir : Woronsoff, comte, Wolkonsky, prince, et Inzoff, général, pour décider du partage du territoire de la colonie, comme il est dit plus haut.

Le 29 décembre 1828 arrivent par terre les colons :

Dogny, David, né à Bioley-Orjulaz, le 18 août 1808, avec sa femme Lisette, né Brun.

Le 31 décembre arrive, par le Danube, le colon :

Laurent, Paul-Samuel, né à Fey, le 27 janvier 1774, avec sa femme Jeanne-Elisabet, née Viret, et leurs enfants Jean-Pierre, Jean-Henri et Henriette.

Il meurt, des fondateurs de la colonie, Jean-Antoine Maillard et Daniel Besson.

1829. Au mois de juillet et septembre arrivent les suivants :

Thévenaz, Georges, né à Bullet, en 1769, avec sa femme Jeanne, née Lassieur, de Bullet, et leur fils Georges, François, Eugène et Charles-Auguste.

Robert, Lucien, Neuchâtelois, avec sa femme Jeannette, née Marion, de Pailly, et leurs enfants Louis et Esther.

Haechler, Louis-Philippe, de Kulm, né à Avenches en 1801, avec sa femme Susanne, né Jaton.

Haechler, Jean, frère du précédent.

Tapis, Abram-Daniel, né à Combremont, le 22 juillet 1786, avec sa femme Marie-Magdelaine, née Aigroz, de Combremont, et leurs enfants Jaques-Louis, Jean-Frédérich, Jeanne-Louise, Augustine et Susanne-Madeleine.

Jaton, Jean-Louis, né à Peney-le-Jorat, le 29 septembre 1780, avec sa femme Jeanne-Marguerite, née Charbon, de Treytorrens, et leurs enfants Jean-Daniel, Jean-Pierre, Marie-Louise, Jeanne-Françoise.

Kiener, Joseph-Frédérich, de Kildorf, né à Cheseau-Noréaz, le 7 octobre 1792, avec sa femme Marie-Magdelaine, née Reller, du Châtelard, et leurs enfants Louis, Anne, Charlotte, Charles-Frédérich, Marianne-Catherine, Julie et Casimir-Henri.

Miéville, Jean-Louis, né à Essertines-sur-Yverdon, le 3 septembre 1789, avec sa femme Marianne, née Thévenaz, de Bullet, et leurs enfants Louis-François, Auguste, Jean, Jeannette.

Broillat, Henri, d'Agiez, âgé de 40 ans.

Le colon Théophile Grandjean abandonna sa place de colon à son neveu.

Il meurt, des fondateurs de la colonie, Jacob-Samuel Chevalley, Jean Haechler, Jeanne-Marguerite Jaton, Paul-Samuel Laurent, Jean-Louis Plantin, Jean-Louis Guerry, Victor Campiche, sa femme, née Meylan, et quatre de leurs enfants. Les autres enfants Campiche, Georges, Louise et Marie quittent la colonie. Il meurt beaucoup d'autres personnes que je passe sous silence.

Cette grande mortalité fut causée par une espèce de peste qui ravageait le pays, apportée par le retour des armées russes, après la guerre de 1828 et 1829 avec la Turquie. Cette épidémie fut aussi sensible aux autres colonies de Bessarabie ; il y eut des localités complètement dépeuplées. Chabag fut moins éprouvée que ses voisines. Il y eut un moment, à la colonie, où il ne restait que trois hommes valides pour inhumer les morts ; c'étaient Jean Besson, Samuel Gander et Georges Thévenaz. On ne pleurait plus les morts ; chaque maison était en deuil. Ces trois personnes fabriquaient les cercueils, creusaient les tombes et y déposaient silencieusement les morts qu'aucun convoi ne suivait. Que de drames lugubres il y aurait à narrer ! Qu'on se représente un village entier alité, quelques hommes en santé parcourant les maisons au risque de rentrer chez eux pestifères ! Personne pour assister ces malheureux dans leurs derniers moments !

Un tremblement de terre se fit sentir en hiver. Les récoltes furent bonnes. 1830. Arrivée d'un nouveau convoi d'émigrants :

Gander, Jean-Samuel-Jacob, de Gessenay, né à Penthéréaz, le 17 décembre 1780, avec ses fils Antoine et François ; un troisième fils, Georges, l'accompagnait, amenant en outre sa femme Georgette, née Thonney, de Vuillens. La femme de Jacob Gander, née Caille, de Daillens, ainsi que sa fille Nanette, femme Milloud, et d'autres futures colons, moururent en quarantaine à Ismaïl.

Perret, Marguerite, veuve de Louis, d'Épautheyres, Essertines, âgée de 30 ans, arrive avec trois enfants. Le père avec une partie de ses enfants étaient morts tant à la quarantaine, qu'entre Ismaïl et Chabag.

Brochet, François, d'Essertines, âgé de 22 ans.

Logoz, Jean-Abel, né à Goumoëns, le 13 octobre 1793, avec sa femme Rosalie, née Dolmée, et leur fille Marie.

Borgeaud, Louis, de Pailly, âgé de 35 ans, avec sa femme, son frère, sa sœur et deux enfants.

Kichman, Jeannot, âgé de 22 ans, Bernois, avec sa femme et trois enfants.

Buexcel, Jaques-François, né à Romainmôtier, le 16 janvier 1793, avec sa femme Jeanne-Gabrielle, née Achar, de Genève, et leurs enfants, Jeanne, Julie, Jeanne-Aline, Susanne, Caroline, François-Auguste, Paul-Henri et Jean-Louis.

Il mourut Jean-Louis Borgeaud, Marguerite Perret et ses trois enfants, les trois enfants Kichman, Jaques-François Buexcel, Jaques Gottraux, Jean-Pierre Laurent, Anne-Susanne Michoud, née Perrin. Comme on le voit, l'épidémie sévissait encore avec force.

Il repartit François Brochet, Jeannot Kichman et sa femme, François Tonduz et sa famille ; ce dernier alla s'établir à Kichineff et y mourut, de même que son frère. Les deux belles-sœurs retournèrent en Suisse. – Quelle destinée ! Tonduz, Borgeaud, etc., viennent mourir en Russie aussitôt après leur arrivée, et leurs enfants doivent reprendre le chemin de la Suisse ; tandis que Kichman vient au contraire ensevelir ses enfants à Chabag, puis il repart.

O Dieu ! Tes voies ne sont pas nos voies !

Nouveau colon :

1831. Décombaz, Olivier, de Lutry, né à Lausanne le 11 août 1785. Il repart Louis Huguenin et sa femme, Lucien Robert et sa femme.

Mariages : Olivier Descombaz avec Françoise Rey, Georges Thévenaz avec Marie Besson, et Louis Miéville, veuf, avec la veuve Louise Forney.

La mairie de la colonie était occupée à nommer des tuteurs et faire rendre les comptes de tutelle ; une moitié de la commune était composée de veuves et d'orphelins, et d'autre de tuteurs. Les récoltes furent passables tant en céréales qu'en foin et vin.

1832. Cette année n'a pas vu arriver de nouveaux colons. La grande mortalité des années précédentes avait effrayé et découragé les Suisses qui auraient eu l'intention de venir s'établir à Chabag. Les récoltes furent mauvaises.

L'émigration suisse pour la Russie est finie, en sorte que les années 1833, 1834, 1835, 1836 n'offrent pas de faits marquants à signaler, sauf toujours beaucoup de mortalité, et un grand nombre de naissances.

1837. L'assemblée communale, présidée par Jacob Gander, consent, « vu que les Suisses n'arrivent plus », à recevoir pour compléter le nombre des colons voulus, pour le travail du terrain à nous concédé, les familles allemandes suivantes :

Mayer, Catherine, veuve de Jacob, née Lang, originaire d'Alsace, colonisée à Glückstal, avec ses enfants, Barbara, Catherine, Friederich, Christian, Christine, Johann et Jacob.

Alvinn, Gottlieb, prussien, âgé de 30 ans, avec sa femme Catherine, née Meyer, et ses enfants Christian, Gottlieb, Catherine, Rosine et Barbara.

Heintzelmann, Friedrich, né à Halbesbach, en Würtemberg, le 9 mars 1792, avec sa femme Elisabeth Barbara, née Lang, et leurs enfants Rosine, Johann, Friedrich, Catherine.

Jundt, Matthias, Bâlois, né à Bottmingen le 4 août 1792, avec sa femme Margaretha, née Lamlet, et leurs enfants Ludwig, Mattias, Eva, Jacob, Christine et Johannes.

Tremblement de terre en janvier.

Les récoltes furent en moyenne très petites, surtout en vin.

1838. Il arrive comme colons allemands :

Heingstler, Johannes, né à Oberbaldingen, Württemberg, le 30 décembre 1794, avec sa femme Marie, née Unrath, et leurs enfants Barbara, Marie, Catherina, Johann, Conrad et Rosina.

Les récoltes furent passables, tant en céréales qu'en foin et vin.

1839. Arrivent encore les suivants :

Vagner, Philippe, né à Lustdorf, près d'Odessa, le 26 décembre 1806, avec sa femme Marie, née Stanger, et leur fils Philippe.

Singaisen, Johannes, né à Lausen, près Liestal, le 18 septembre 1787, avec sa femme Rosina, née Siegmund, et leurs fils Jacob, Friedrich et Peter.

1840. Cette année est restée mémorable par un terrible hiver, qui est passé en proverbe. Les années 1841, 1842 se font remarquer comme les précédentes, par plusieurs mariages, naissances et décès.

Tardent, Charles, quitte la colonie pour s'établir dans le voisinage.

Stohler, Martin, né à Pratteln, Bâle, le 11 mai 1788, avec sa femme Catherine Kümerlet, et leurs enfants Martin, Christiana, Heinrich, Constantin, Catherine, Elisabeth et Johann. Toutes ces familles allemandes, qui se sont établies à Chabag, étaient déjà en Russie avant la fondation de notre colonie.

1843. Arrivent encore les colons suivants :

Reichkimmer, Johann, de Grosliebenthal, né à Maimser, en Württemberg, en 1814, avec sa femme Anna, née Singaisen.

Les récoltes furent passables.



## Annexe 2

# Liste des citoyens suisses ayant habité en Bessarabie avant le 28 juin 1940

---

**Schweizerisches Bundesarchiv, E2200.126#1000/167#4, Liste Schweizerbürger, die vor 1940 in Bessarabien wohnten**

---

Anex	Berthe	gouvernante	Chisinau	
Berthet	Hélène	propriétaire	Purcari	
Berthet	Serge	Agriculteur	Purcari	épouse Ludmilla née Emilianoff, fillette Eleonora
Besson	Charles	viticulteur	Chabag	
Buxcel	Bernard	viticulteur	Chabag	
Buxcel	Joseph	viticulteur	Chabag	
Buxcel	Raymond-Bernhard	viticulteur	Chabag	épouse Victoire-Jenny née Gander
Buxcel	Edmond-Florentin	viticulteur	Chabag	
Buxcel	Amélie née Kurtz		Chabag	
Buxcel	Alfred	viticulteur	Chabag	
Buxcel	Eugène	agriculteur	Chabag	
Buxcel	Jules-Hermann	viticulteur	Chabag	
Buxcel (Buxel)	Lucie	ménagère	Chabag	
Buxcel	Oscar	ingénieur	Chabag	épouse Käte née Moss, enfants Winfried et Ingeborg
Buxcel	Alexandre	viticulteur	Chabag	
Cellier	Léopolda		Chisinau	
Chabloz	Angéline		Jasi	
Chabloz	Augusta		Jasi	
Chevalley	Henri-Arthur	agriculteur	Chabag	épouse Hélène née Besson, fille Irène-Narcisse
Colosov	Ida		Chabag	

---

**Schweizerisches Bundesarchiv, E2200.126#1000/167#4, Liste Schweizerbürger, die vor 1940 in Bessarabien wohnten**


---

Crausaz	Paul	viticulteur	Chisinau	
Devecchi	André	marbrier	Chisinau	épouse Evdochia née Covaleva, fille Margareta
Descombaz	Serge-Olivier	viticulteur	Chabag	
Dogny	François	viticulteur	Chabag	épouse Amalia née Coltz, fils Gustave-Georges
Etter	Marie	gouvernante	Chisinau	
Forney	Louis-Nicolas	vigneron	Chabag	
Gander	Arthur-Charles	viticulteur	Cetatea-Alba	épouse Anna née Singeisen, fils de Valentin
Gader	Edmond	viticulteur	Chabag	épouse Olga née Loukianovsky, fils Alexis
Garin	Paul-Pierre	instituteur	Chisinau	épouse Jeanne née Heer
Girod	Georges	viticulteur	Chabag	épouse Joséphine née Besson fille Olga-Mathilde
Hurlimann	Lydia		Tighina-Borisovka	
Jaton	Valentine-Ida		Chabag	
Jundt	Edgar-Alexander	viticulteur	Chabag	
Jundt	Leo	viticulteur	Chabag	épouse Hilda-Rozina, née Stoller
Laurent	Marie-Elise		Chabag	filles Eléonore et Violette
Laurent	Nicolas-Edmond	agriculteur	Chabag	épouse Sophie née Altoundji, fille Yvonne
Margot	Paul-Charles	viticulteur	Chabag	
Margot	Georges	viticulteur	Chabag	
Martin	Elsa	gouvernante	Chisinau	
Möschlin	Alfred	agriculteur	Tighina	épouse Alma née Bauer, filles Hedwig et Nelly
Röthlisberger	Alexander	cordonnier	Berezina	épouse Catherina née Schepp
Röthlisberger	Edouard	ouvrier	Berezina	
Röthlisberger	Alexander	ouvrier	Berezina	
Röthlisberger	Eduard	forgeron	Sabalat-Targ	filles Eugenia et Louisa

---

**Schweizerisches Bundesarchiv, E2200.126#1000/167#4, Liste Schweizerbürger, die vor 1940 in Bessarabien wohnten**


---

Röthlisberger	Johann	forgeron	Sabalat-Targ	
Röthlisberger	Oscar	ouvrier	Sabalat	épouse Klara née Mauch
Sonderegger	Gustav-Heinrich	jardinier	Rascaeti	épouse Elwira née Bodamer, enfants Harald, Egon, Eugen et Edith
Sonderegger	Lii née Bauer	propriétaire	Rascaeti	
Sonderegger	Heinrich		Rascaeti	
Stroesco	Nathalie	rentière	Chisinau	
Thévenaz	Jean-Louis	viticulteur	Chabag	épouse Agnes née Wagner, fils Georges-Wladimir
Thévenaz	Charles	viticulteur	Chabag	épouse Léonide née Gander, fils Gaston et Charles
Thévenaz	Albert	viticulteur	Chabag	épouse Léonide née Besson
Thévenaz	Emile	viticulteur	Chabag	
Thévenaz	Clothilde-Hermance	ménagère	Chabag	
Tordion	Elisabeth née Ochanoff		Chisinau	filz Georges-Vitalins
Vittoz	Jacqueline	institutrice	Baile Serghiesti	

---



## Annexe 3

# Catalogue du Musée de Chabag

---

Bibliothèque cantonale, Lausanne, aussi in: H. Gander-Wolf, 1974, p. 234–243

---

### Vestibule

---

1	Vis de pressoir en bois	L.V. Tardent
2		
3	Houe à boeufs en bois	R. Tardent
4	Fouloir à raisin à un cylindre en bois	fam. Tardent
5	Fouloir à raisin à deux cylindres en bois	fam. Hächler
6	Ancien joug à boeufs avec incrustations	fam. Tardent

---

### Chambre A

---

7	Ancienne charrue en bois	
8	Presse à purée	
9	Centrifuge pour lait. Premier modèle paru à Chabag.	fam. Gander
10	Écusson avec armoiries de Chabag : vert, blanc, rouge horizontalement. Sur le vers l'emblème de Bessarabie (Moldave) la tête de taureau ; Sur le blanc rameau de vigne et raisin ; sur le rouge, la croix Fédérale suisse	Reconstitué d'après descriptions du drapeau de Chabag 1872 et les indications de M. le prof. Kohler
11	Costume national Ballois	Dessin à aquarelle E. Margot
12	Costume national Vaudois	Gravure
13	Costume national Bernois	Oléographie
14	Ancienne gravure colorée « Les exploits de Guillaume Tell »	fam. Laurent
15	Ancienne gravure colorée « Vieux Lausanne »	fam. Dogny
16	Ancienne gravure colorée « Vieux Bâle »	fam. Laurent
16a	Quelques faucilles et autres outils aratoires	

---

### Chambre B

---

17	Vue générale de Chabag en 1856	Crayon de M. Fougue
18	De théâtre « Helvetia » de la société « Unirea »	Paul Miéville
19	Portrait du roi Michel à l'âge de 6–7 ans, lors de son premier règne en 1927	
20	Graphique représentant la courbe des naissances 1822–1922	par M. Girod
21	Graphique représentant la courbe des mariages 1822–1922	Exécuté par M.
22	Graphique représentant la courbe des morts 1822–1922	Edg. Buxcel Ing.

23	Graphique représentant la courbe combinée avec naissances, mariages et les morts 1822–1922	Edg. Buxcel Ing.
24	Grande carte murale de la Suisse	Don de M. E. Savary
<hr/>		
Vitrine 1		
<hr/>		
25	Quelques photographies actuelles de Chabag	A. Anselme
26	Vue générale de Chabag, agrandissement photo	A. Anselme
27	Ancienne coiffe de femme	
28	Ancien chapeau de femme	
29	Ancienne broderie ou plumetis	
30	Anciennes mitaines	
31	Premier sceau de l'Église réformée de Chabag	don des arch. de l'Église
32	Plusieurs sceaux de la Mairie de Chabag, avant la guerre 1914	don de la Mairie de Chabag
33	Sceau de la révolution 1917–1918 (comité agraire)	Volostnoe zemstvo
34	Sceau roumain des premiers jours de l'occupation De la Bessarabie en 1918, par la Roumanie	« Judetul Akkerman » remplacé un mois plus tard par « Judetul Cetatea-Alba »
35	Appareil pour tailler les plumes d'oies	Louis Buxcel
36	Collection de pipes turques en terracote	trouvées dans les vieilles vignes à Chabag
36a	Pincette horloger, apportée de Suisse en 1847 Par Henri-Louis Margot, dernier colon	arr. à Chabag avec sa famille et la famille de Jules Berthet
37	L. Gander. Colonie vaudoise de Chabag. Lausanne. 1908	
38	J. Hilberer. Les Suisses dans la Russie Méridionale	Odessa 1912
39	A. Klaus. Nos colonies. St. Petersbourg 1869	(en russe) P. Margot
40	A. Zachouk. Statistiques de la Bessarabie. St. Petersbourg. 1862	(en russe)
41	F. Bugnion. Mémoires.	
42	Prince Ouroussoff. Mémoires d'un gouverneur.	(en russe) G. Margot
43	La ville d'Akkerman	(en russe) P. Margot
44	Collection de journaux illustrés et gazettes en langues : française, russe, allemande et roumaine contenant des articles sur Chabag et des illustrations	16 nov
45	Ancien recueil de sermons, illustré de gravures sur bois en langue latine et allemande, par Valeri Herberger	Arth. Gander
46	Ancienne Bible, apportée de Suisse par la famille Gander	Serge Gander
47	Ancienne Bible en langue allemande	Ap. à la fam. Henstler
48	Ancienne Bible, psaumes et cantiques	
49	Recueil de lettres de Mr. L.V. Tardent	André Anselme
49a	Etterlin (ex-viceconsul de Suisse à Odessa). Shaba, eine Schweizercolonie in Bessarabien	
49b	A. Anselme. La colonie suisse de Chabag.	Notice hist. 1822–1922
49c	Dr. Schneiderov. Cure de raisin à Chabag.	
50	Archives de l'Église réformée de Chabag	

## Vitrine 1

- 51 « Plan de l'église de Helvetianapolis », seul document où figure le nom d'Helvetianapolis qu'on supposait primitivement donner à la colonie. Archives de l'Église réformée de Chabag
- 52 Acte de construction de l'Église réformée de Chabag (Église de la Trinité) rédigé en 1846 en langue française et en latin par le pasteur F. Bugnion.  
La copie de cet acte a été déposée dans les fondements du bâtiment. L'acte est signé de construction : L.K. Hengstler et le past. F. Bugnion.
- 53 F. Bugnion. Sermon prononcé lors de l'inauguration de l'église en 1848. Manuscrit
- 54 F. Bugnion. Chronique de la colonie suisse de Chabag.
- 55 Archives de la mairie de Chabag. Classements :  
1. Administration. 2. État civil. 3. Église. 4. École. 5. Guerre et ses suites. 6. Développement matériel. 7. Développement intel. 8. Bienfaisance. 9. Viticulture. 10. Industrie. 11. Voyages. 12. Economie. 13. Justice. 14. État sanitaire. 15. Service militaire. 16. Moeurs et coutumes. 17. Statistiques.
- 56 Album avec anciennes photographies d'Akkerman (Ceta-tea-Alba) Chabag-Colonie et Chabag-Targ (russe)
- 57 Collection d'argent-papier russe et roumain
- 58 Collection de timbres-poste russes et roumains
- 59 Album de photos prises à Chabag et ses environs lors de la visite de la Société suisse de Bucarest sept. 30
- 60 Carte géographique de la Russie éditée en 1812. Russie Arn. Laurent
- 61 Carte des pays Danubiens. France 1765
- 62 Photographies, armoiries et lettres reçues de Suisse des communes d'origine des colons de Chabag – réponses aux lettres adressées à ces communes, par M. Girod
- 63 Convention du 18 juin 1822 signée par un groupe de colons, chez le notaire Genton à Vevey, en vue de fonder une colonie Suisse sur le territoire d'Achabag, en Bessarabie (copie)
- 64 Collection de photos représentant les choeurs mixtes et les fanfares. Autres photos.
- 64a Charles Gander. Manuscrits, contenant entre autres le discours prononcé en langue russe le 10 nov 1872, fête du 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'existence de la Colonie par le maire M. Charles Gander.
- 65 Vitrine des descendants de la famille de L.V. Tardent contenant : à L.V. Carnet de voyage avec notes du voyage Suisse-Odessa par Constantinople. Autres objets.

## Vitrine 1

- |     |  |   |
|-----|--|---|
| 66  | Vitrines 2 et 3 : Quelques documents en langues française et russe, signés par le général Insoff et le comte Vorontzoff                            | Arch. de la mairie  |
| 67  | Médailler : monnaies russes du 18 <sup>e</sup> au 20 <sup>e</sup> siècles. Roumaines, grecques et française  | passage de l'armée grecque et française 1919                            |
| 68  | Insignes des maires russes « Volostnoi starchina » de bronze doré, avec chaîne   | Mairie de Chabag  |
| 69  | Insignes des conseillers « Volostnoi zassédatel' »   |   |
| 70  | Croix Byzantine de bronze  | Trouvée dans la cave de M.G. Forney                                     |
| 71  | Horloge de la « Forêt noire » apportée de Suisse   | Fam. Singeisen  |
| 72  | Horloge de la Franche Cintée 1847  | Fam. Margot   |
| 73  | Grand plan des terres destinées primitivement aux colons de Chabag   | Mairie de Chabag  |
| 74  | Plan du village Chabag, d'après lequel Chabag a été construit. Inscription : « Je confirme, le X septembre 1823, Général d'Inf. Insoff »           | Mairie de Chabag  |
| 75  | Tableau avec photographies des maires de Chabag depuis L.V. Tardent 1822 (figurent seulement les inscriptions, jusqu'à Louis T. fils) jusqu'à 1940 | Le dernier maire jusqu'à 28 juin 1940 – David Besson                    |
| 76  | Carte d'Europe avec itinéraire suivi par les colons en 1822 – 1847. – Suisse-Bessarabie (par eau et p. terre)                                      | par A. Anselme  |
| 77  | Station de sauvetage sur les eaux, du nom de l'amiral Perenchine. Chabag.  | Photo P. Altoundjy<br>1898  |
| 78  | Drapeau de la station. Sur fond blanc, croix rouge sur deux ancres entrecroisées   | Photo P. Altoundjy  |
| 79  | Photo, souvenir de la fête du 100 <sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de Chabag. Devant l'Église   | le 11 novembre 1922   |
| 80  | Portrait du tsar Alexandre I de Russie   |   |
| 81  | Portrait du tsar Alexandre II de Russie  |   |
| 82  | Portrait du tsar Alexandre III de Russie   |   |
| 83  | Portrait du tsar Nicolas II de Russie  |   |
| 84  | Portrait du Roi Ferdinand I de Roumanie  | Alliance Française de Chabag  |
| 85  | Portrait de Frédéric-César de La Harpe   | Crayon A. Anselme   |
| 86a | Ancien boulet de canon turc  |   |
| 87  | Photographie de l'église. Agrandissement de 1922.  | An. Anselme   |
| 88  | Ancien aspect de l'église sans l'horloge, dessin à la plume en 1936  | An. Anselme   |
| 89  | Vue de l'église avec le clocher reconstruit en 1936  | An. Anselme   |
| 90  | Diverses vues de Chabag. Agrandissement.   | An. Anselme   |
| 91  | Arbalète avec flèches. Don de la colonie Suisse de Bucarest  | sept. 30  |
| 92  | Lion de Lucerne, sculpture en bois   | Don du premier « Zemski natchalnik » à Novosselsky à la colonie en 1900 |

## Vitrine 1

- 
- |     |   |   |
|-----|---|---|
| 93  | Grande bouille d'obus (15 cm) et éclats d'obus.<br>Souvenir des 82 coups de canons, placés au bord de la mer à Bougaz, tirés sur Chabag en février 1918 par les bandes rouges russes qui reculaient devant l'armée roumaine |   |
| 94  | Grande amphore grecque  |   |
| 95  | Grande amphore grecque  | Ces amphores ont été trouvées dans la vigne de M. Anselme à différé. Profond. |
| 96  | Grande amphore grecque avec inscription sur le bouchon  | dans le sable   |
| 97  | Petite amphore grecque  |   |
| 98  | Grande amphore turque   |   |
| 99  | Deux anciennes meules turques (meules à bras) pour blé  | 1938 V. Meyer   |
| 100 | Mesure russe pour eaux-de-vie, 1 Kriutchok  | P. Altoundjy  |
| 101 | Mesure russe pour eaux-de-vie, 1/2 Kriutchok  |   |
| 102 | Mesure russe pour eaux-de-vie, 1/4 Kriutchok  |   |
| 103 | Mesure russe pour eaux-de-vie, 1/4 de kvarta  |   |
| 104 | Moulin à café turc  | Fam. Ant-Miéville   |
| 105 | Mouchettes pour bougies avec plateau  | C. Jatou, A. Laurent  |
| 106 | Moule à chandelles  |   |
| 107 | Chabag en 1856, peinture à l'huile  | Adolphe Buxcel  |
| 108 | Tombe de L.V. Tardent, tableau exécuté avec des cheveux de la femme de Louis T., fils de L.V.   |   |
| 109 | Paysage – même travail  |   |
| 110 | Photo des deux grands canons de Bougaz, qui ont bombardé Chabag le 23 février 1918.   |   |
| 111 | Carte de la Suisse avec les noms des communes d'origine des colons indiqués par des N.N., d'après lesquels on trouve les noms des colons  |   |
| 112 | Quelques pétrifications : éponge, os, etc.  |   |
| 113 | Fiches de familles des colons de Chabag   |   |
| 114 | Costume national vaudois apporté de Lausanne par M.L. Annen de la part du « Costume national vaudois »  | en 1938   |
| 115 | Pistolet à pierre, canon en laiton  |   |
| 116 | Accessoires de chasse : corne à poudre et autres objets   |   |
-



Le signet de Schwabe Verlag est la marque d'imprimeur de l'officine Petri, fondée à Bâle en 1488 et origine de la maison d'édition actuelle. Le signet se réfère aux débuts de l'imprimerie et fut créé dans le périmètre de Hans Holbein. Il illustre le passage de la Bible de Jérémie 23,29: «Ma parole n'est-elle pas comme un feu, dit l'Éternel, et comme un marteau qui brise le roc?»

30

# Table nominative

familles dans la colonie des vigneronnes suisses en Bessarabie  
 en 1828.

Prénoms	Noms	Stat	Hommes	Femmes	Total	Age	Religio	Arrivé
Ulcena	Chabag	Naturaliste	1.	-	-	42.	Evangeliste	1823.
La femme	Grandjean	-	-	1.	-	36.	-	-
Uranie	-	Vigneron	1.	-	-	14.	-	-
Enfants	-	-	-	1.	-	11.	-	-
Michel Olivier	-	-	-	1.	-	9.	-	-
ma	-	-	-	1.	-	8.	-	-
uki	-	-	-	1.	-	8.	-	-

Cet ouvrage vous fera découvrir la vie de la colonie suisse de Chabag, cette « cinquième Suisse » située au bord de la mer Noire. Durant plus de cent ans, cinq générations de colons vaudois et bâlois y ont cultivé la vigne. Sujets russes, puis roumains, Vaudois et Bâlois de cœur, ils ont conservé l'attachement aux valeurs suisses et ont perpétué les traditions et les dialectes parlés dans leur Patrie.

L'histoire de Chabag de 1822 à 1944 y est racontée sur la base de documents historiques inédits et de témoignages de personnes y ayant vécu. Malgré les vicissitudes politiques, les deux guerres

mondiales, les bouleversements politiques survenus dans cette région, Chabag a su préserver les valeurs qui rapprochent toutes les communautés suisses de l'étranger : patriotisme, fidélité aux traditions et usage des langues maternelles. L'histoire de cinq générations de Suisses de Chabag sert de clé de lecture à la grande Histoire, celle de la Suisse et de l'Europe.

**Elena Simonato** enseigne la linguistique et la civilisation russes à l'université de Lausanne. Ses recherches portent sur l'histoire des relations Suisse-Russie, notamment sur les colonies viticoles suisses de la mer Noire, les architectes tessinois à Saint-Petersbourg et l'histoire des idées en Russie et en Europe Occidentale.

**SCHWABE VERLAG**

www.schwabe.ch

ISBN 978-3-7965-4338-8



9 783796 543388